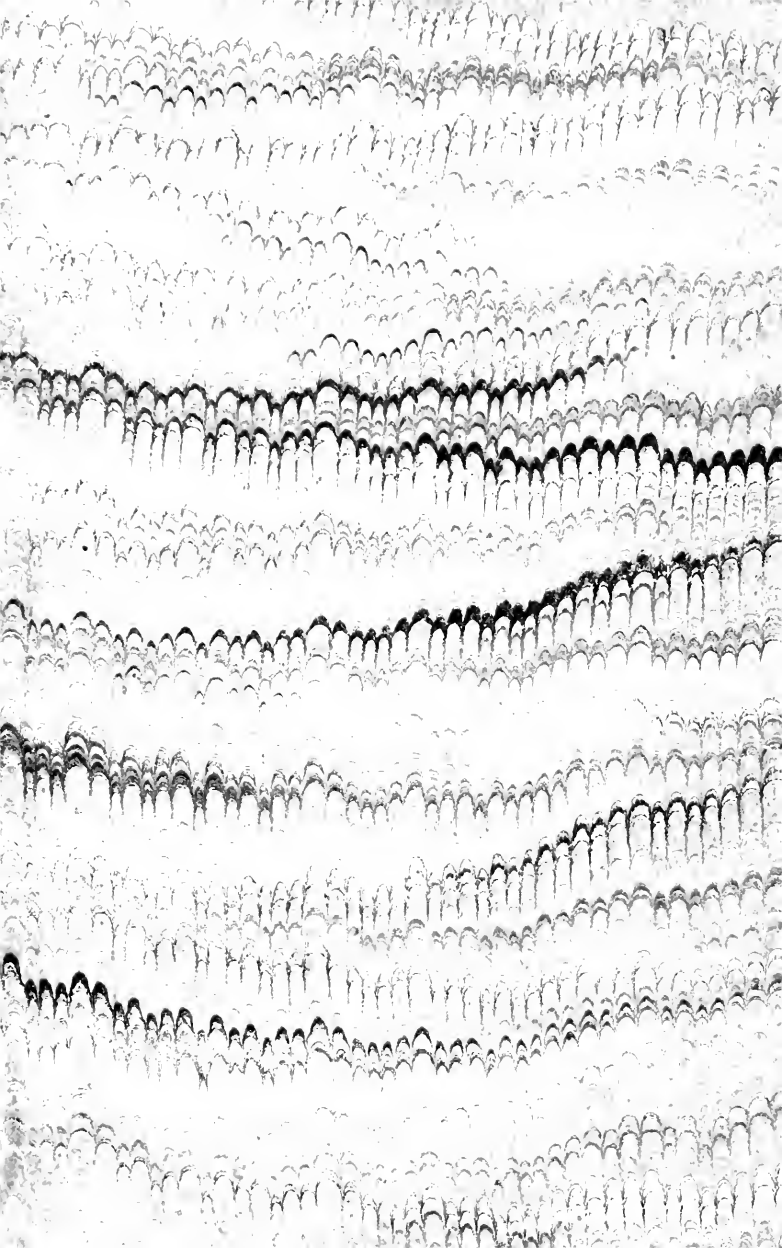
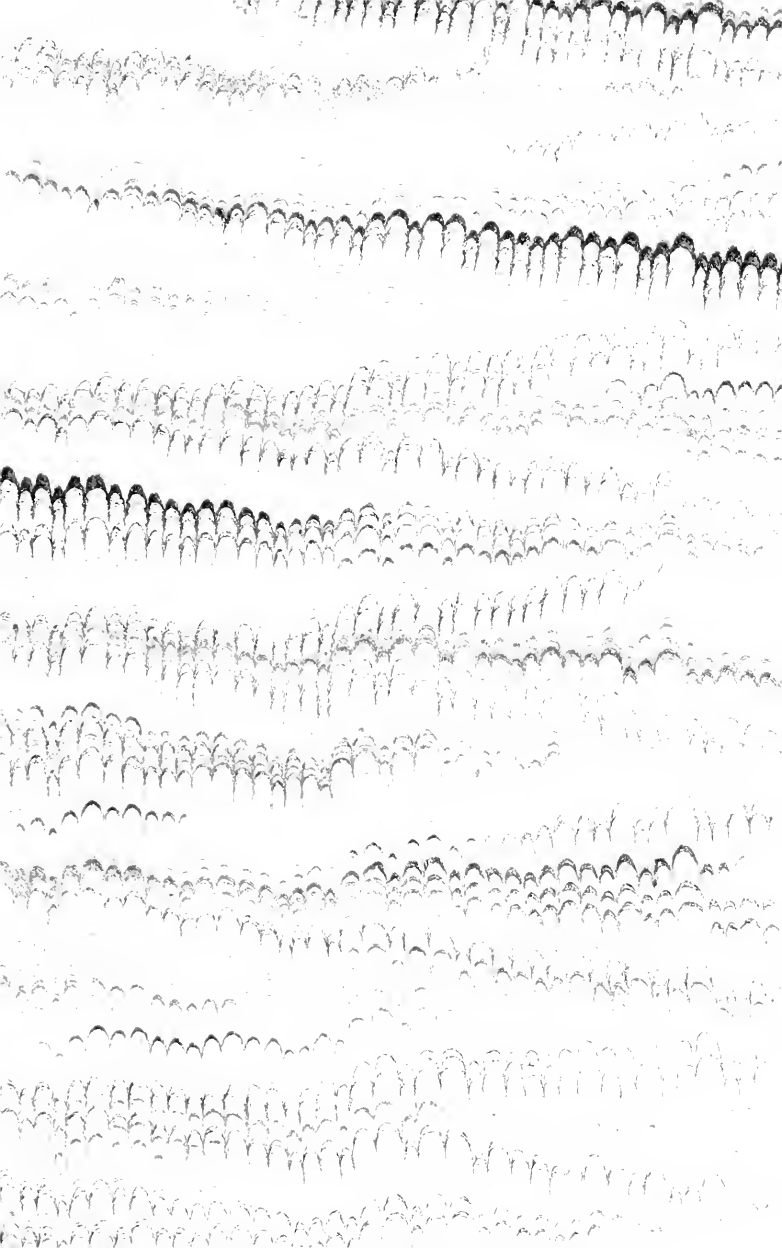




3 1761 04569308 2





L'ÉGLISE

ET

L'EMPIRE ROMAIN

AU IV^e SIÈCLE

V

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE ROMAIN
AU IV^e SIÈCLE

6 vol. in-12^o divisés en trois parties

- 1^{re} partie : **Règne de Constantin**. 5^e édition. 2 vol. in-12. . . . 7 fr.
2^e partie : **Constance et Julien**. 3^e édition. 2 vol. in-12. . . . 7 fr.
3^e partie : **Valentinien et Théodose**. 3^e édition. 2 vol. in-12. . . 7 fr.

L'ÉGLISE

ET

L'EMPIRE ROMAIN

AU IV^e SIÈCLE

PAR

M. ALBERT DE BROGLIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Troisième édition revue

TROISIÈME PARTIE

VALENTINIEN ET THÉODOSE

I



PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE

DIDIER ET C^{ie}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1868

Réserve de tous droits.

111977
25/6/11

1911

MASS

MASS

L'ÉGLISE ET L'EMPIRE

AU IV^e SIÈCLE

VALENTINIEN ET THÉODOSE

CHAPITRE I

VALENS ET SAINT BASILE

(364 — 372)



SOMMAIRE.

État de l'Occident à l'avènement de Valentinien. — Qualités et défauts de ce souverain. — Sa résolution de séparer la religion de la politique. — Prudence qu'il apporte dans la révocation des mesures prises par Julien contre les chrétiens. — Difficultés que rencontre cette ligne de conduite. — Troubles religieux de Milan : Hilaire de Poitiers s'y rend et entre en lutte avec l'évêque schismatique Auxence. — Valentinien se laisse persuader d'ordonner la soumission des catholiques à l'évêque arien. — Réclamation d'Hilaire. — Auxence réussit à se faire maintenir, et Hilaire est renvoyé en Gaule. — Sa lettre aux chrétiens sur ces incidents. — Belle protestation en faveur de la liberté de la conscience chrétienne. — Valentinien passe lui-même en Gaule, pour repousser une invasion des Allemands. — Valens, attaqué au même moment par une sédition, réclame des secours de son frère. — Valentinien les refuse. — Il triomphe des Allemands. — Troubles à Rome — Situation de cette capitale. — Puissance croissante des patriciens chrétiens. — La famille Anicia et le préfet Probus. — Débats des jeunes Ambroise et Jérôme. — Résistance des patriciens païens. — Les deux Symmaque. — Divisions intérieures des chrétiens. — Le pape Libère et l'usurpateur Félix. — Grandeur et richesses de la papauté. — Mort de Félix, puis de Libère. — Double élection : Damase et Ursin. — Violences qui assurent le triomphe de Damase. — Fâcheux effet de cette victoire sanglante et jugement sévère des païens. — Les partisans d'Ursin réclament auprès de l'empereur, qui permet la rentrée d'Ursin dans Rome. — Nouveaux troubles. — Ursin est banni une seconde fois. — Triomphe complet du pouvoir pontifical, affaiblissement de la puissance civile. — Mécontentement que ce résultat cause à Valentinien. — Lois restrictives de la puissance du clergé. — Impuissance de ces lois. — Faiblesse du pouvoir impérial. — Efforts multipliés et stériles de Valentinien. — Institution des réumons provinciales et des *defensores civitatum*. — Maladie de Valentinien. — Les généraux lui cherchent un successeur. — Il revient à la vie et associe à l'empire son fils Gratien. — Proclamation de ce jeune Auguste. — Divorce et second mariage de Valentinien. — Fâcheux effet de cette résolution. — Valens règne seul et sans conseil à Constantinople. — Ses défauts et son impopularité. — 2^e proscrip. Procope, parent de Julien, profite de l'absence de Valens pour se faire proclamer à sa place. — Valens, déjà en route pour Antioche, rétrograde précipitamment. — Sa terreur. — Procope complot des fautes graves à Constantinople, et encourt à son tour l'impopularité. — Il est vaincu dans deux batailles successives et livré à Valens. — Valens envoie la tête du rebelle à Valentinien. — Réaction sanglante à Constantinople. — Les catholiques y sont compromis. — Valens tombe sous l'influence des Ariens et de leur chef Eudoxe. — Les semi-Ariens

cherchent à se rapprocher de Rome. — Cette tentative est sur le point de réussir. — Valens, inspiré par Eudoxe, la fait éouer. — Valens reprend la ligne politique de Constance, mais sans disposer de la même force. — Résistance et dernière lutte d'Athanase. — Popularité et puissance de ce saint évêque en Égypte. — Sa visite au désert. — Il est banni par Constance. — La population d'Alexandrie s'oppose à l'exécution de l'ordre. — Le préfet promet d'attendre jusqu'au retour d'une députation envoyée à Constantinople. — Il cherche à s'emparer par surprise de la personne du saint, qui se dérobe à temps. — Il rentre peu de temps après dans Alexandrie, où on n'ose pas l'attaquer. — Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze sont menacés par la même persécution. — Basile, froidement traité par son évêque, se rapproche de lui au moment du péril. — Il est appelé à lui succéder. — Difficulté de son élection à laquelle son ami Grégoire, par scrupule de délicatesse, ne veut pas concourir. — Valens, après avoir repoussé une incursion des Goths, se dirige vers l'Asie. — Mort de l'évêque arien Eudoxe. — Les catholiques envoient une députation à Valens, pour proposer un évêque de leur communion. — Valens fait périr les députés. — Intronisation violente de l'évêque arien Démophile à Constantinople. — Voyage de Valens, partout précédé par le préfet du prétoire Modeste, qui chasse les évêques orthodoxes de leurs sièges. — Modeste arrive à Césarée. — Terreur des amis de Basile. — Calme du saint. — Ses entrevues avec Modeste. — Arrivée de Valens. — Son incertitude. — Il se rend à l'église le jour de l'Épiphanie. — Son trouble. — Basile lui vient en aide. — Premier entretien de Basile et de l'empereur. — Ordre d'exil, auquel Basile se prépare à obéir. — Il est mandé au palais pour la maladie du fils de l'empereur. — Valens s'engage à faire baptiser son fils. — Le baptême est administré par un Arien. — Mort de l'enfant. — Valens renonce à bannir Basile, et quitte Césarée avec dépit. — Puissance de Basile. — Ses différends avec les magistrats des provinces voisines : il en sort à son avantage et reste seul épargné au milieu de la persécution générale. — Double épreuve de la puissance de l'Église faite dans des conditions différentes et avec le même résultat par Valens et **Valentinien.**

CHAPITRE PREMIER

VALENS ET SAINT BASILE.

(364 — 372)

Ce fut au commencement de juillet de l'année 364¹ A. D. que Valentinien, après avoir opéré lui-même la division de l'empire, et pris congé du frère dont il avait fait son collègue, s'achemina lentement vers ses possessions. Il était à Sirmium le 5 juillet, à Æmone le 28 août; il passa le mois de septembre tout entier à Aquilée, et le 4 novembre il était établi à Milan, séjour habituel des maîtres de l'Occident, et quartier général de la défense de l'empire contre les invasions des Barbares du Nord². 364-368.

1. La complexité des faits ne permettant pas, pendant toute la période dont traitent ce chapitre et les deux suivants, de suivre rigoureusement l'ordre des années, nous joignons ici les indications consulaires des cinq premières : A. D. 364. — Indictio. vii. — U. C. 1117. — Jovianus et Varronianus. Coss. — A. D. 365. — Indictio. viii. — U. C. 1118. — Valentinianus et Valens. Aug. Coss. — A. D. 366. — Indictio. ix. — U. C. 1119. — Gratianus et Dagalaïsus. Coss. — A. D. 367. — Indictio. x. — U. C. 1120. — Lupicianus et Jovianus. Coss. — A. D. 368. — Indictio. xi. — U. C. 1121. — Valentinianus et Valens. Aug. ii. Coss.

2. *Cod. Theod., Chron.* ann. 364, p. 30.

Il était temps que l'Occident revît un empereur. Huit années s'étaient écoulées depuis le voyage de l'auguste Constance à Rome, huit années pleines de péripéties, pendant lesquelles quatre souverains et deux religions s'étaient rapidement et violemment succédé sur le trône. A toutes ces révolutions les provinces occidentales étaient restées étrangères, sinon indifférentes. Les sénats des diverses villes les avaient enregistrées paisiblement, tantôt avec satisfaction, tantôt avec répugnance, toujours avec une égale docilité. Mais si cette mobilité du pouvoir suprême n'avait pas ébranlé la subordination des peuples, l'ordre intérieur des cités et la sécurité des frontières en avaient pourtant grandement souffert. L'empire ne défendait son intégrité et n'assurait sa subsistance que par une combinaison de ressorts artificiels qui exigeaient l'attention quotidienne d'un ouvrier intelligent. Les populations des grandes villes nourries aux dépens de l'État, par l'intermédiaire de corporations privilégiées qui trafiquaient à des prix légalement déterminés; la haute bourgeoisie des provinces rendue héréditairement responsable sur ses biens personnels de la perception de l'impôt, et astreinte pour y faire face à la résidence continue et à l'immobilité; tous les grands services publics assurés par voie de corvée et de prestation personnelles; la profession militaire interdite aux uns, imposée aux autres, et tenue pourtant de fournir au recrutement régulier de plus de quatre cent mille

hommes : tout cet ensemble, en un mot, de servitudes et de privilèges, dont nous avons présenté plus d'une fois le tableau, formait un réseau dont les mailles ne pouvaient être maintenues sans se rompre que par la vigilance d'un chef et même par sa présence personnelle. Dès que ce chef retirait sa main ou détournait seulement ses regards, le blé manquait dans les greniers de l'annonne, l'impôt dans les caisses du fisc, le curiale contumace et le militaire déserteur laissaient le trésor vide et la frontière dégarnie; et par une conséquence qui ne se faisait pas attendre, la famine sévissait dans les cités pendant que les invasions des Barbares dévastaient les campagnes. L'empire, dénué de commerce et d'industrie, ayant dissous ou dénaturé toutes les relations naturelles des hommes entre eux, éteint tout principe d'activité spontanée, étouffé sous le poids de charges insupportables les derniers restes de la liberté municipale, n'était plus, comme les sociétés ordinaires, un corps animé qui se ment de lui-même et renouvelle sa propre substance : c'était une machine dont le moteur ne peut s'éloigner sans que le jeu en soit suspendu¹.

Valentinien, rentrant après huit années d'abandon dans l'Occident délaissé, trouvait donc partout autour

1. Voir le tableau de l'organisation sociale de l'empire et de l'ensemble de servitudes et de privilèges que les progrès du despotisme et la décadence des mœurs publiques y avaient introduits, dans le second volume de la première partie de cette histoire : *Fondation de Constantinople*, p. 244 et suiv.

de lui le spectacle de la désolation. Presque toutes les frontières, depuis celles du Danube et du Rhin jusqu'à celles de Libye et des gorges de l'Atlas, étaient envahies par des bandes irrégulières qui rentraient et sortaient à leur fantaisie. Le brigandage armé infestait les riches campagnes de l'Italie méridionale et étendait ses ravages jusqu'aux portes mêmes de Rome¹. Les représentants de l'autorité impériale, loin de tempérer le mal, l'aggravaient par leurs vices ou leur négligence. Les concussions des gouverneurs trouvaient un appui assuré dans les iniquités des juges, alors même que, ces deux qualités, comme c'était le cas le plus ordinaire, ne résidaient pas dans les mêmes personnes. A ces causes permanentes de désordre venait s'ajouter le contre-coup des dissensions religieuses, moins vives peut-être et moins sanglantes qu'en Orient, parce que les influences de cour y avaient pris moins activement part, mais plus tenaces, et causant un ébranlement plus profond, parce que l'ancien et le nouveau culte se disputaient à forces plus égales l'esprit des populations.

Sans être doué d'un génie supérieur, Valentinien possédait quelques qualités appropriées à la tâche qui lui était échue. C'était un homme froid, ami de la règle et du bon ordre, sévère pour lui-même autant

1. *Cod. Theod.*, ix, t. 30, l. 1, 2, 3 — xv, t. 15, l. *unica*. Ces deux lois interdisent l'usage des armes et des chevaux, en raison des brigandages auxquels sont livrées les provinces suburbicaires, la Campanie, le Picenum, etc.

que pour autrui, sobre, intègre et chaste. Bien que bon soldat, orateur facile, et même heureusement né pour les arts ¹, il n'avait de prétention ni au bel esprit, ni même à la gloire. Il allait droit au fait, gouvernant l'empire comme une légion, avec une simplicité et aussi une rudesse toutes militaires; dur jusqu'à la cruauté dans les circonstances où il croyait le service public intéressé, peu susceptible d'irritation pour les offenses qui le touchaient personnellement; ayant peu de besoins, et nul goût pour le faste; mais rigoureux au dernier point pour faire rentrer les deniers de l'État et mettre les recettes du trésor en équilibre avec ses dépenses ².

Arrivé tard au pouvoir, il n'en était pas enivré, mais singulièrement jaloux : il ne pouvait souffrir sans ombrage que personne autour de lui non-seulement élevât la moindre prétention à lui en disputer l'exercice, mais se permit la moindre tentative pour lui en dicter ou lui en suggérer l'emploi. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'exceptait pas de cette défiance universelle même la plus grande autorité du temps, et celle qui avait le plus de titres à son respect. Chrétien rigide, confesseur même de la foi dans des jours difficiles, puisqu'il avait encouru pour la conserver la disgrâce de Julien, il eût été naturel de supposer qu'il associe-

1. *Fingere terra seu limo simulacra.* Aurél. Vict.

2. *Amm. Marc.*, xxvi, 4, 9. — Aurél. Vict., *Epit.*, 45. — *Zos.*, iv, 3. — *S. Jér.*, *Chron.* — Cedrenus, *Compendium hist.*, etc.

rait l'Église à une part de sa puissance. Ses premiers actes firent voir une disposition toute contraire : en redressant les injustices dont souffraient encore ses coreligionnaires, il parut avant tout préoccupé de remettre les cultes divers sur un pied d'égalité rigoureuse, évitant même dans cette œuvre de réparation toute apparence de réaction précipitée. C'est sous cet aspect inattendu que nous le montrent les lois qui portent dans le code la date de la première année de son avènement.

Ainsi il enlève bien de nouveau aux temples païens les terres que Julien leur avait fait restituer ; mais ce n'est point, comme on aurait pu s'y attendre, pour les rendre directement à leurs possesseurs chrétiens ; c'est pour les faire rentrer dans la masse des biens du fisc, et interposer ainsi entre les intérêts rivaux l'influence neutre de l'État. De même, il rouvre aux maîtres chrétiens les chaires dont Julien les avait fait descendre ; mais pour les livrer moins directement à l'animadversion de leurs ennemis, il les désigne par cette formule équivoque : « *Que tous ceux que leur vie et leurs talents rendent propres à instruire la jeunesse aient le droit d'ouvrir de nouveaux auditoires, ou de reprendre ceux qu'ils avaient dû quitter.* » Par un scrupule pareil, s'il veut rendre à sa foi un hommage éclatant, il le rattache à quelque acte d'humanité dont tout le monde profite, et dont personne, par conséquent, ne peut songer à se plaindre. Ce sera, par exemple,

l'interdiction de toute poursuite judiciaire le jour du dimanche, ou une amnistie solennelle à l'occasion de la fête de Pâques. Quelques privilèges aussi sont bien accordés ou rendus aux chrétiens, mais ce sont toujours de ceux qui garantissent leur liberté propre, sans porter atteinte aux droits d'autrui, et dont on peut espérer qu'ils n'inspireront aucun ombrage : comme la dispense pour les soldats baptisés d'être mis de garde à la porte des temples païens, ou condamnés à l'état de gladiateurs. Toutes les immunités cléricales restent enfermées dans des limites sages et même étroites. Le sacerdoce continue à n'exempter d'aucune charge publique, à moins que le décurion qui se fait prêtre n'abandonne ses biens à son ordre. Enfin contre le culte vaincu, Valentinien n'exerce d'autres rigueurs que celles que Constantin lui avait déjà imposées, et qui, réclamées par l'ordre public, étaient approuvées par tous les hommes de sens. Les nouvelles lois n'interdisent que les sacrifices clandestins, les mystères d'orgie et de débauche recelés dans l'ombre de la nuit, et respectent le culte public et populaire. Encore sur ce point Valentinien poussa-t-il la modération jusqu'à la faiblesse, s'il est vrai, comme Zosime l'affirme, que la distinction fut abandonnée dans la pratique, devant les objections d'un païen distingué qui demanda grâce pour les fameux mystères de la Grèce¹.

1. *Col. Theod.*, x, t. 1, l. 2. — xiii, t. 3, l. 6. — viii, t. 8, l. 1. — xii, t. 1, l. 65. — xvi, t. 2, l. 47, 49. — ix, t. 40, l. 8. — *Zos.*,

Cette réserve n'était pas seulement inspirée à Valentinien par un juste respect pour la liberté des consciences, et par cette lassitude qui suit d'ordinaire les luttes et les réactions des partis; un sentiment plus personnel dictait sa conduite et devait se prononcer chez lui d'année en année avec une âpreté croissante. On eût dit qu'il avait toujours sous les yeux le spectacle de Constance asservi par ses prélats domestiques, et de Julien livré au ridicule par ses sophistes, et qu'il s'était promis en montant au trône de n'être lui-même l'instrument ni le jouet de personne. En prenant trop ouvertement en main la cause de l'Église, il eût craint de paraître à son tour passer sous le joug des prêtres, et il s'était évidemment proposé pour règle de tenir avec respect, mais avec rigueur, la religion à distance de la politique. La préoccupation était nouvelle, et Constantin peut-être l'aurait difficilement comprise. L'idée ne serait pas venue, à Nicée, au vainqueur du Pont-Milvius, qu'entre l'empereur et l'Église les rôles de protecteur et de protégé pussent jamais être intervertis. Valentinien, moins sûr de l'indépendance de son pouvoir, éprouvait une défiance qui, à elle seule, était un indice de sa faiblesse. Son règne entier en devait fournir une démonstration plus complète. Les efforts

IV, 3. — Libanius, dans l'*Oratio pro templis*, dit que Valentinien vers la fin de son règne défendit d'immoler des animaux et ne permit plus d'offrir que de l'encens. Nous n'avons pas de traces de cette défense dans les lois du code. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, XVI, 20.

qu'il allait faire pour maintenir l'autorité séculière dans une pleine indépendance en face de l'Église devaient, par leur impuissance, faire voir aux peuples, avec évidence, que l'empire était désormais incapable de se suffire à lui-même. Valentinien allait éprouver à ses dépens que l'alliance de l'Église n'était plus pour l'État affaire de choix, mais de nécessité. Il s'agissait désormais, pour un pouvoir en décadence et discrédité aux yeux de ses propres sujets, de trouver à tout prix des auxiliaires, non d'offrir, de refuser ou de marchander sa protection.

Il n'était pas aisé, d'ailleurs, dans les traditions romaines, de tracer entre les affaires politiques et les affaires religieuses une ligne certaine de démarcation. L'autorité impériale avait une longue habitude de s'étendre à tout, de se mêler de tout, de ne rien laisser subsister ou se mouvoir en dehors d'elle-même, et ne pouvait, dans bien des cas, s'abstenir sans paraître abdiquer. Valentinien, dès les premières années de son règne, fit dans deux occasions importantes l'épreuve de cette difficulté, et ni dans l'un, ni dans l'autre cas, il n'en sortit très-heureusement. La première fois, ce fut à Milan même, au lendemain de son arrivée. S'il voulait tenir la balance égale entre le christianisme et les débris du culte païen, à plus forte raison désirait-il se dispenser d'intervenir dans les débats intérieurs de l'Église et des hérétiques. D'Orient même, le lendemain de son avènement, il s'était clai-

rement expliqué à ce sujet : « Que voulez-vous que je comprenne à vos débats? avait-il répondu à quelques évêques de Thrace qui essayaient de l'entretenir de questions pendantes. Je suis du peuple; il ne m'est point permis de m'ingérer dans ces choses. C'est aux prêtres qui en ont la charge de se réunir comme ils voudront pour en délibérer ¹. » Telles étaient encore ses dispositions, on peut le croire, lorsqu'à peine arrivé à Milan il fut appelé à prendre connaissance d'un débat engagé entre l'évêque de la ville et le personnage le plus éminent de l'Église de Gaule, dont il avait dû lui-même plus d'une fois, pendant son séjour au delà des Alpes, entendre célébrer le nom : Hilaire de Poitiers.

Hilaire, on se le rappelle, remplissait alors en Italie une mission toute pacifique. Il parcourait les divers diocèses, en compagnie du saint confesseur Eusèbe de Verceil, pour effacer les traces des troubles apportés par la persécution de Constance, et pour réconcilier avec l'Église et avec leur propre troupeau les évêques qui avaient momentanément faibli ². Dans cette œuvre de charité fraternelle, il avait habituellement à combattre les préjugés d'un assez bon

1. Soz., vi, 7. Ἐμοὶ μὲν, ἔφη μετὰ λαοῦ τεταγμένω, οὐ θέμις τοιαῦτα πολυπραγμανεῖν. Nous conservons dans la traduction au mot λαός son sens primitif, qui est peuple et dont nous avons dérivé le mot *laïc*. Il n'est pas probable que ce mot eût déjà perdu son acception générale, pour en prendre une toute spéciale.

2. Voir la seconde partie de cette histoire, t. II, p. 474 et 475.

nombre de chrétiens orthodoxes, enorgueillis d'avoir en plus de courage que leurs pasteurs, et qui se montraient impitoyables pour une défaillance qu'ils n'avaient pas partagée. Mais Hilaire n'avait pas moins de perspicacité dans l'esprit que de douceur dans l'âme; et s'il était plein de miséricorde pour les pénitents véritables, il se tenait sévèrement en garde contre les faux frères que la politique seule et le désir de complaire à un empereur catholique ramenaient de mauvaise grâce du côté de la foi de Nicée. De ce nombre était l'évêque de Milan, Auxence, originaire d'Alexandrie, Arien de naissance, ami personnel et disciple des trop fameux prélats Ursace et Valens de Murse, et qui avait remplacé, par ordre de Constance, le confesseur Denys sur le siège principal de l'Italie septentrionale. Auxence s'était montré des plus empressés à faire sa soumission à Constance, et à admettre toutes les formules de foi que le bon plaisir impérial avait décrétées. Aujourd'hui il affichait le repentir, mais ces fâcheux souvenirs tenaient éloignés de lui, en dépit de ses récentes protestations d'orthodoxie, tous les bons chrétiens de son diocèse, et Hilaire connaissant à fond le caractère du fourbe, et ne se laissant pas gagner par ses paroles artificieuses, encourageait les Milanais dans leur résistance¹.

Pour être fidèle aux maximes qu'il avait professées,

1. S. Hil., in *Auxentium*, p. 1267 et suiv.

Valentinien eût dû laisser ce différend se poursuivre entre les chrétiens sans y prendre part. Mais les habitudes de l'administration impériale ne se prêtaient pas à cette indifférence. Des magistrats amis du bon ordre vinrent lui représenter que rien n'était plus dangereux pour la paix publique que de petits conventicules irréguliers tenus à part de l'évêque, en dehors de l'Église commune, et sous l'instigation d'un étranger. « Puisque Auxence consentait, disaient-ils, à signer le symbole catholique et à faire disparaître ainsi toute trace des divisions passées, pourquoi d'autres s'obstinaient-ils à en perpétuer le souvenir? Ce n'était plus ici affaire de foi, mais de simple police. Pourquoi ceux qui pensaient de même ne voulaient-ils pas tous prier ensemble dans le même lieu? »

Ce raisonnement parut bon à Valentinien, et il crut ne porter aucune atteinte à l'impartialité qui était sa règle de conduite, en ordonnant par un édit que les chrétiens ne pourraient désormais procéder à aucune cérémonie de leur culte que dans les lieux régulièrement consacrés et soumis à la juridiction de l'évêque. C'était, au fond, sans qu'il comprit lui-même la portée de son acte, les contraindre à rentrer dans la communion d'Auxence. Aussi le trouble des orthodoxes fut-il grand, et Hilaire se fit sur-le-champ, auprès de l'empereur, l'interprète de leurs griefs.

Il ne lui fallut pas longtemps pour faire comprendre à Valentinien le vrai caractère de sa décision. S'aper-

cevant de sa faute, mais embarrassé de la rétracter en public, l'empereur imagina alors d'ordonner que les plaintes d'Hilaire fussent examinées par une commission de dix évêques assistés d'un questeur et du maître des offices. Nouvelle méprise plus grave que la première. L'intervention déguisée de l'autorité séculière dans un différend ecclésiastique produisit justement les effets qu'on aurait pu prévoir. Auxence confronté avec Hilaire rétracta à plusieurs reprises toutes ses erreurs passées; mais dès que, à la faveur de ce désaveu, il se crut assuré de la faveur impériale, il retira ou atténua les professions de foi qu'on lui avait extorquées et noircit artificieusement l'évêque de Gaule dans l'esprit du souverain. Ses manœuvres eurent cette fois un tel succès, que lorsque Hilaire demanda de nouveau une audience pour démasquer ce double jeu, un ordre de départ immédiat fut la seule réponse qu'il obtint ¹.

Hilaire n'était ni rebelle ni timide : en sa qualité de sujet il se croyait le devoir d'obéir, mais en sa qualité d'évêque il se croyait le droit de parler. De retour dans les Gaules, il adressa en apparence au public chrétien, en réalité à l'empereur, cette lettre où respire toute la liberté épiscopale :

« C'est une belle chose, disait-il, que le mot de paix, et l'unité est une belle pensée; mais qui doute que la seule unité évangélique de l'Église c'est la

1. S. Hil., *in Aux.*, p. 1267 et suiv.

paix qui vient du Christ? Cette paix dont il a entretenu ses apôtres après la gloire de sa Passion, qu'il leur a laissée en partant comme le gage de son commandement éternel, cette paix, frères très-chers, nous a toujours été fort à cœur : perdue, nous avons travaillé à l'obtenir; troublée, à la rétablir, et recouvrée, à la maintenir. Mais les péchés de notre temps ne nous ont jamais permis, ni d'en jouir nous-même, ni de l'apporter aux autres.... Nous vous en avertissons donc, prenez garde à la fausse paix de l'Antechrist : n'ayez point trop d'amour pour les murailles de vos temples; ne vénerez point comme l'Église de Dieu des toits, des édifices humains, et ne vous pressez point d'y placer l'apparence de la paix; car qui doute que l'Antechrist aussi peut venir s'y asseoir? Pour moi, les montagnes, les lacs, les cachots et les gouffres me paraissent souvent un asile plus sûr que les temples; car, plongés dans ces abîmes ou retenus dans ces liens, des prophètes ont encore été inspirés de l'esprit divin ¹.

« Plaignons, disait-il encore, les malheurs de notre âge et cette opinion du temps présent, à savoir que des hommes peuvent protéger Dieu et que c'est par l'ambition du siècle qu'il faut travailler à défendre

1. S. Hil., *in Aux.*, p. 1263-1269. Unum moneo, cavete Antichristum... Male Ecclesiam Dei in tectis ædificiisque veneramini, male sub his pacis nomen ingeritis... Montes mihi, et sylvæ, et lacus, et carceres, et voragine, sunt tutiores : in his enim prophetæ, aut manentes aut demersi, Dei spiritu prophetabant.

L'Église du Christ. Je vous prie, évêques ou vous qui vous croyez tels, de quels auxiliaires les apôtres se sont-ils servis pour prêcher l'Évangile? quelle puissance les aida quand ils annonçaient le Christ et qu'ils entraînaient presque toutes les nations du culte des idoles à celui de Dieu? Avaient-ils quelque dignité de palais, lorsque du fond d'un cachot et dans les chaînes ils élevaient leurs hymnes à Dieu? Était-ce en vertu d'un édit royal que Paul rassemblait l'Église du Christ, lorsqu'il était lui-même donné en spectacle sur un théâtre? Apparemment Néron, Vespasien, Décius, ont été nos protecteurs?..... ou bien ces hommes qui se nourrissaient du travail de leurs mains et se réunissaient dans l'ombre, qui parcouraient les campagnes et les cités, les nations, bravant les sénatus-consultes et les édits impériaux, n'avaient pas les clefs du royaume des cieux!... Mais maintenant, ô douleur! ce sont les protections terrestres qui recommandent la foi divine : et par là même qu'on cherche pour le Christ la faveur des grands, on le déclare déchu de sa propre vertu¹. C'est avec des exils et des cachots que l'Église veut se faire craindre, elle qui, exilée et prisonnière, s'est fait croire². Consacrée autrefois par la terreur de

1. Inopseque virtutis suæ Christus, dum ambitio nomini suo conciliatur, arguitur.

2. Terret exiliis et carceribus Ecclesia, quæ exiliis et carceribus est credita.

ses persécuteurs, elle se suspend aujourd'hui aux dignités de ses fidèles. Elle bannit des prêtres, elle qui a été propagée par des prêtres bannis : elle se fait gloire d'être chérie du monde, elle qui ne peut appartenir au Christ si le monde ne la hait.¹»

Ce cri d'indignation fut le dernier souffle qui s'échappa de cette grande âme. Très-peu de temps après, Hilaire s'éteignait au sein de cette ville de Poitiers qui l'avait vu naître dans l'opulence et vivre dans la mortification. Il l'avait gouvernée quinze années, ayant sacrifié à Dieu tout l'éclat du monde et n'ayant jamais demandé aux hommes que la justice et la liberté. Il expira entre les bras de son fidèle ami, l'ancien soldat Martin, alors vivant en solitaire aux environs de Poitiers, et qui recueillit avec son dernier soupir la tradition de sa charité pour les faibles, de sa hardiesse envers les grands, et de son respect pour les droits de la conscience. Le peuple chrétien répéta sur sa tombe ces paroles inscrites dans la liturgie de son office : « O Dieu ! qui avez donné à votre illustre confesseur la force de ne pas craindre César, daignez, nous vous en supplions, par son intercession, nous protéger aussi contre l'ennemi spirituel¹. »

Valentinien lui-même put être témoin de ces

1. S. Hil., *in Aux.*, p. 1264 et suiv.

2. Voir sur la date exacte de la mort de saint Hilaire la vie placée en tête de ses œuvres dans l'édition que nous avons citée, p. cxxi. — Tillemont, *Mém. sur l'Hist. eccl.*, t. vii; S. HILAIRE, note xviii. Ce fut le 13 janvier 367, suivant la Chronique de saint Jérôme.

regrets populaires, car il n'avait pas tardé à suivre en Gaule l'illustre proscrit. Dès l'hiver de 365 il vint s'établir à Paris, dans la position même choisie par Julien pour veiller à la défense des frontières et d'où la mémoire de ce grand général semblait encore intimider les ennemis de l'empire. Les menaces des Allemands, qui avaient reparu sur les rives du Rhin, et la nouvelle de grands rassemblements d'armes qui se faisaient dans les bois de la Germanie, rendaient la présence de l'empereur nécessaire. Déjà même des légions auxiliaires d'Hérules et de Bataves avaient subi quelques échecs et s'étaient laissé dérober leurs étendards. Comme Valentinien se mettait en devoir d'aller au-devant de l'ennemi, qui était en marche sur Paris, il reçut d'Orient des nouvelles fâcheuses. Son frère était menacé par une grave insurrection, à la tête de laquelle figurait Procope, compagnon et parent de Julien. Peu habitué à conduire des armées, Valens éperdu réclamait des secours en toute hâte. Valentinien hésita quelque temps; puis du ton d'un vieux Romain : « Je n'irai point, dit-il; Procope est l'ennemi de ma famille; les Germains sont les ennemis de l'empire. » Cette généreuse résolution fut récompensée par un prompt succès. Les barbares furent surpris aux environs de Châlons-sur-Marne, au fond d'une vallée obscure, où ils faisaient halte, occupés à boire, à se baigner, et à rougir leur chevelure, suivant leur mode, avec une pommade mêlée de suif

et de chaux. Le maître de la cavalerie, Jovinus, les attaqua sur le champ et les tailla en pièces. Valentinien, après avoir récompensé l'exploit de son général, se mit en devoir d'en profiter en rétablissant tout le long du Rhin ses lignes de défense fort endommagées. Puis voulant rester plus à portée encore de la frontière, il prit son quartier d'hiver dans la ville de Reims, dont il ne bougea même pas pendant toute la durée de l'année suivante, occupé qu'il était à compléter ses approvisionnements épuisés et à remplir les cadres vides de ses légions¹.

Là encore, quelque effort qu'il fit pour échapper aux querelles religieuses, leur bruit vint troubler de nouveau son repos. Cette fois même le sujet de souci était plus considérable, ne fût-ce qu'en raison du lieu où le débat s'engageait. Ce n'était rien moins que Rome même où la rivalité des cultes et des sectes en présence faisait éclater des scènes de violence telles que depuis les temps de la république le Forum et le Palatin n'en avaient pas revu. La capitale de l'empire semblait sortir de son inertie après tant de siècles; des factions populaires reparaissaient, conduites au combat par des chefs aristocratiques, et chose inattendue, mais pourtant explicable, c'était du sein du christianisme

1. Amm. Marc., xxvi, 5; xxvii, 2. — *Cod. Theod. Chron.* pp. 365, 366, 367. C'est à cette époque, suivant Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, xvi, 26, que se rapportent la création de la nouvelle province viennoise et la division de l'Aquitaine en deux parties, qui portèrent à quatorze les provinces du diocèse de Gaule.

que semblait partir ce réveil turbulent des influences patriciennes.

Plus lentement, plus difficilement qu'aucune autre classe, le patriciat romain s'était laissé gagner par le christianisme. Tant de liens l'attachaient au passé, et sous le culte des souvenirs se cachait tant d'idolâtrie ! Le jour était venu pourtant où, soit par l'entraînement de l'exemple, soit sous l'empire d'une conviction véritable, d'antiques races tout entières se décidaient à rendre hommage à la nouvelle religion, et leur résolution une fois prise, elles s'étonnèrent elles-mêmes de se trouver retrempées dans une source inattendue d'illustration et de puissance. Le christianisme renouvelait, rajeunissait pour ainsi dire, leur influence. La veille encore, elles répandaient au hasard dans les rangs d'une plèbe sans nom des largesses intéressées, en échange d'un vain titre d'honneur ; le lendemain, des charités à peine plus abondantes, mais distribuées avec discernement par la main des prêtres, leur valaient de la part des pauvres familles chrétiennes, moins dégradées elles-mêmes que la plèbe ordinaire, une reconnaissance plus fière mais plus durable. Leurs esclaves graduellement émancipés, et préparés à la liberté par une éducation pieuse, formaient bientôt autour d'eux une armée dévouée. Ce n'était plus cette vile race d'affranchis, fléau de l'empire, qu'on avait vus à la porte de tous les palais, toujours prêts à passer de la servilité à la trahison. C'étaient des en-

fants d'Adam et des rachetés de Jésus-Christ, en qui leurs maîtres eux-mêmes honoraient le souvenir d'une égalité primitive, et le sceau d'une dignité recouvrée. Bientôt l'autorité des patriciens chrétiens s'étendit au delà de Rome. Une fois entrés dans l'association d'hommes la plus vaste et la seule organisée qui subsistât dans l'empire, ils se trouvaient par là même replacés à la tête d'un parti puissant. Depuis qu'Athanasie, dans ses jours d'exil, avait trouvé asile dans la demeure des sénateurs romains, l'habitude était prise chez les chrétiens de tous les pays de recourir du fond de l'Égypte ou de l'Asie aux familles illustres de la capitale, toutes les fois qu'ils avaient une église à bâtir, un couvent à fonder, quelque ruine à prévenir ou quelque désastre à réparer; et l'aumône, qui manquait rarement d'arriver, était abondamment payée en popularité et en gratitude. On eût dit de vieux troncs qui sèchent sur place par l'effet des années : si leurs racines, en s'étendant, viennent à rencontrer une terre fraîchement remuée, ils y puisent une sève nouvelle qui va parer d'un peu de verdure leurs rameaux mourants et leurs tiges découronnées.

C'était, par exemple, une situation à la fois brillante et considérable que celle du préfet du prétoire de l'année 365, Sextus Pétronius Probus, issu d'une famille qui passait pour avoir donné deux fois des maîtres, et de bons maîtres, à l'empire. Les Probus descendaient de Marc-Aurèle, et l'honnête soldat illyrien

de leur nom qui avait été appelé à l'empire peu d'années avant Dioclétien, bien que d'origine obscure et étranger à cette souche antique, avait mis beaucoup de prix à s'y rattacher. Dans cette race, disait-on, on naissait consul de père en fils; et Sextus Pétronius Probus, son chef actuel, n'avait rien négligé pour accroître encore l'éclat de sa maison. Allié déjà aux Annéades, aux Auchènes, aux Olybrius, à toute la première noblesse de Rome, il avait obtenu la main de la dernière héritière de l'illustre *gens* Anicia. Grâce à cette alliance, son patrimoine s'était accru presque sans bornes. Il possédait des terres dans les parties les plus diverses de l'empire, et il n'y avait guère de province où l'on ne rencontrât quelque-une de ses propriétés. Quoique à peine âgé de trente-quatre ans, il avait déjà été une fois proconsul d'Afrique et quatre fois préfet d'Italie, de Gaule ou d'Illyrie. Ces dignités précoces lui avaient inspiré un tel goût, ou plutôt donné une telle habitude du pouvoir que si, par hasard, quelque intervalle s'écoulait pour lui entre une préfecture et l'autre, il séchait, dit Ammien, comme un poisson hors de son élément. Sa clientèle innombrable tenait presque autant que lui à ce qu'il n'y eût point d'interruption dans sa puissance; et c'était elle, écrit le même auteur, qui le poussait à se plonger sans cesse dans la chose publique. Car il était bon maître, fidèle ami, généreux envers les siens, et très-ardent à les défendre contre toute attaque, même, s'il faut en croire le malveillant narrateur,

contre les poursuites légitimes auxquelles pouvaient les exposer leur imprudence et leur cupidité¹.

Toute cette activité était mise au service du christianisme ; car Probus était chrétien, et n'était pas même le premier de son nom qui eût embrassé la foi nouvelle. A en croire le poète Prudence, la conversion de la famille datait du lendemain de la bataille du Pont-Milvius, et du jour de l'entrée de Constantin dans Rome : coïncidence un peu suspecte qui fait douter qu'elle eût été pleinement désintéressée. Mais le temps et l'éducation chrétienne de plusieurs générations étaient venus réparer ce qui avait pu manquer à la sincérité de la première profession de foi. Probus à la vérité, avec son caractère impérieux et ambitieux, était loin d'être un chrétien accompli. Mais, à ses côtés, son épouse Anicia donnait déjà, dans tout le faste du rang suprême, l'exemple de ces vertus modestes qui faisaient dire plus tard à un saint docteur, écrivant à sa petite-fille : « C'est une coutume dans la famille Proba d'avoir des richesses et de les mépriser. » Ses charités étaient inépuisables, et comme elles étaient réparties entre ses nombreux domaines si diversement

1. Claud., in *Prob. et Olyb. cons.*

Quemcunque requires

Hac de stirpe virum certum est de consule nasci.

Per fasces namerantur avi, etc.

S. Jér., *Ep.* 130, *ad Demetriadem*. Scilicet nunc mihi Proborum et Olybriorum repetenda sunt nomina et illustre Anicii sanguinis genus in quo aut nullus aut rarus est qui non meruerit consulatum.

situés, elles faisaient bénir son nom dans toutes les provinces de l'empire, et même au delà des frontières, chez les Barbares. Partout où l'on parlait de richesses de Probus, on parlait en même temps des bienfaits d'Anicia. Des contrées les plus éloignées on se rendait à Rome pour admirer l'un et remercier l'autre. Une fois même on raconte que deux grands personnages de Perse, venus en Italie pour quelque affaire, firent le détour de Rome tout exprès pour être admis à voir ce célèbre couple. L'antique palais des Anices, renommé déjà par son éclat et surtout par l'incomparable beauté de ses marbres, devenait ainsi le centre d'une société active, adonnée à la fois à la politique et à la piété, et où l'on parlait incessamment des affaires de l'État et des intérêts de l'Église. C'était le rendez-vous des sénateurs chrétiens¹.

Où y voyait arriver le préfet de Rome, Olybrius, proche parent de la famille, puis les sénateurs Toxatius et Pammachius, descendants des Jules et des Émile. Pendant que Probus discutait avec ses amis des nouvelles du jour, dans quelque galerie de porphyre ou de basalte, en détachant les courriers de Milan et de Constantinople, les femmes de ces grands dignitaires, la belle Paule et ses trois filles, la jeune

1. Prud., *contra Symmachum*, I, v. 550 et suiv. — S. Aug., *Ep.* 130. — S. Jér., *Ep.* 130, *ad Demet.* — S. Amb., éd. Ben. *Opp.* t. II, *Appendix*, p. 34.

Pauline, récemment mariée, Blésille et Eustoquie encore enfants, réunies dans une retraite intérieure derrière un voile de pourpre, s'entretenaient, avec la maîtresse du palais, de la gloire de Dieu et du soin des pauvres. Parfois atteintes de cette lassitude des biens du monde qui ne se développe jamais mieux chez les grands cœurs qu'au sein des hautes fortunes, ces saintes et nobles dames tournaient des regards d'envie vers les retraites de la pauvreté volontaire, où plusieurs de leurs compagnes les avaient déjà devancées. Elles se racontaient les austérités de Marcella, qui, depuis vingt années écoulées, pratiquait dans le jeûne et la solitude les conseils qu'elle avait reçus, toute enfant, d'Athanase proscrit. On parlait de Mélanie, la petite-fille du consul Marcellus, qui venait de perdre en un an son époux et ses deux enfants, et qui, après avoir ramené à Rome leurs dépouilles mortelles, se trouvant déchargée du fardeau des affections humaines, et libre de servir Dieu sans partage, venait de s'embarquer pour Jérusalem, afin de n'avoir plus d'autre patrie que le tombeau du Christ. Devant ces grands exemples de la fragilité des biens qui passent, et de la force de l'amour divin, leurs yeux se mouillaient de larmes, puis se reportaient avec répugnance sur les broderies d'or qui enrichissaient leurs tuniques, et sur les pierreries dont le poids fatiguait leurs épaules¹.

1. *Amm. Marc.*, xxviii, 4. — *S. Jér., Ep.* 127, *ad Principiam virginem*; 31, *ad Eustochium*.

D'autres hôtes fréquentaient aussi à toute heure cette demeure royale et hospitalière. C'étaient des jeunes gens de bonne famille, chrétiens de naissance, et que leurs parents, habitant la province, envoyaient à Rome achever leurs études, ou faire à l'école du barreau leur apprentissage politique. Car Rome était toujours un grand centre d'études, surtout pour l'enseignement du droit. Les écoliers y abondaient, au point que Valentinien lui-même dut faire un édit tout exprès pour maintenir la police dans cette colonie juvénile. Il les assujettit à ne se présenter que munis d'un certificat du gouverneur de la province, constatant leur lieu d'origine, leurs moyens d'existence et le genre de travaux auxquels ils voulaient s'adonner. Plein pouvoir était donné aux magistrats de la ville pour punir, et au besoin pour renvoyer ceux qui ne remplissaient pas leur programme, ou menaient une vie deshonnête, et aucun écolier ne devait prolonger ses cours au delà de sa vingtième année. Les jeunes chrétiens soumis à ces lois sévères étaient heureux de trouver chez Probus un protecteur, et dans sa maison splendide, en même temps que d'utiles enseignements, des plaisirs honnêtes, propres à satisfaire l'ardeur naturelle à leur âge. Probus lui-même avait trois fils encore enfants, et tous les rhéteurs connus, non-seulement de Rome, mais des Gaules et d'Espagne, étaient mis en réquisition pour diriger leur éducation¹.

1. *Cod. Theod.*, XIV, 9. — *Auson.*, *Ep.* XVI.

Parmi les jeunes habitués du palais des Anices il y en avait deux en particulier dont l'avenir s'annonçait avec éclat. L'un était le fils d'un ancien préfet des Gaules, resté orphelin fort jeune et amené à Rome par sa mère, avec son frère et sa sœur également en bas âge. Sa famille, illustre dans l'État comme dans l'Église, comptait parmi ses aïeux des consuls et des martyrs. Il se distinguait lui-même par un esprit lucide, un caractère droit, et par une facilité de parole si brillante qu'on renouvelait pour lui la gracieuse fable des abeilles faisant leur miel sur les lèvres de Platon enfant. Probus, charmé de ces qualités précoces, l'avait pris pour secrétaire particulier et le destinait aux plus grands emplois. Avec une telle naissance, des dons si éclatants, et un si puissant protecteur, il n'y avait point de dignités auxquelles Ambroise, c'était son nom, ne put prétendre¹. L'autre était d'un naturel plus rude et d'une humeur plus inquiète : il avait vu le jour dans ces régions du nord de l'empire, que la civilisation romaine n'avait tout à fait ni polies, ni corrompues. Il était de Dalmatie, la province qui fournissait le plus de bons soldats à l'empire, et il y avait quelque chose de militaire dans sa manière de vivre et de parler. Bien qu'il fût chrétien très décidé, sa jeunesse n'était point sans écarts et s'écoulait dans des alternatives d'entraînement et de repentir. Passionné à la fois pour

1. S. Amb., *Vita a Paulino scripta*. Opp. t. II, p. 33.

le plaisir et pour l'étude, avide de tout voir et toujours en course, passant du Capitole aux catacombes, épris presque également des dogmes de l'Évangile et de la poésie d'Homère, il lisait l'Écriture sainte tour à tour avec la ferveur d'un anachorète et avec le dédain d'un lettré d'Athènes. La loi de Dieu, qui touchait son cœur, n'avait encore ni captivé son imagination, ni dompté ses sens. On le nommait Jérôme¹.

Tel était le mouvement et l'éclat qui rayonnaient à Rome autour des nobles familles chrétiennes. Tous les sénateurs pourtant ne suivaient pas l'exemple de Probus, et malgré la perte de si importantes positions, la dernière citadelle du paganisme n'avait pas encore capitulé tout entière. Un grand nombre de nobles maisons restaient vouées aux anciennes traditions, et, se piquant même d'émulation par la concurrence, s'efforçaient de leur rendre quelque lustre. La famille de Symmaque, entre autres, tenait dans les rangs des païens la même place que les Anices parmi les chrétiens. Là aussi les magistratures étaient héréditaires, et avec elles un dévouement passionné aux souvenirs de la république et de l'antique littérature. C'était à ce goût des lettres et de l'antiquité classique qu'Avienus Symmachus avait dû la faveur de Julien, grand ap-

1. S. Jér., *Ep.* 5, 7, 14, 16, 18, 47. Les détails nombreux que donne saint Jérôme sur toute la famille de Probus ne laissent pas douter que pendant son séjour à Rome il n'eût été admis dans l'intimité de cette maison.

préciateur de ce genre de mérite, et la dignité de préfet de Rome, début de sa fortune. Il gérait encore cette magistrature en 365, et, grâce à ses soins éclairés, jamais la ville n'avait joui d'une sécurité plus parfaite, ni (ce qui était le point important pour cette cité affamée et dévorante) vu sa subsistance assurée avec plus de régularité. Le nom de Symmaque demeurerait attaché à la construction de monuments considérables; entre autres à l'achèvement du grand pont qui joignait un des quartiers voisins du Tibre à l'une des grandes îles de ce fleuve. Mais l'éclat de sa réputation pâlissait déjà devant celle de son jeune fils Aurélius, élevé dans l'amour de l'éloquence par un rhéteur gaulois du premier mérite. Celui-là, tout jeune encore, avait l'âme d'un païen et d'un quirite de vieille roche : il confondait dans un même culte ses dieux, sa patrie et ses livres, Jupiter, Rome et Cicéron. A peine sorti de l'adolescence, il faisait déjà partie du collège des pontifes. Nommé questeur en Lucanie, il rendait régulièrement compte de sa conduite à son père dans des lettres fort travaillées, qui sont des pièces de rhétorique de bon goût, et le grave magistrat y répondait par l'envoi d'épigrammes versifiées sur les événements et sur les personnages du jour. Pline le Jeune et Tacite n'auraient pas mieux fait. Il n'y manquait que Trajan et les beaux jours de l'empire¹.

1. Amm. Marc., xxvii, 3. — Symmaque, *Ep.*, l. i, 1-10.

Ces influences contraires, en présence dans une cité populeuse sur laquelle ne pesait plus la main d'un chef suprême, devaient assez fréquemment amener des conflits. Entre les grandes familles elles-mêmes, des habitudes polies, des rapports de société ou de parenté maintenaient une harmonie apparente, malgré la diversité des opinions, et Ambroise pouvait passer de Probus chez Symmaque sans y trouver mauvais accueil. Mais le peuple, étranger à ces ménagements que la bonne éducation seule enseigne, se partageait violemment entre les deux religions rivales. Chaque parti favorisait de ses vœux ou contrariait par ses résistances l'autorité des magistrats avec lesquels il se trouvait en conformité ou en dissidence d'opinion. C'était de part et d'autre un état habituel d'hostilité, et à la moindre occasion un échange de violences.

Ainsi, malgré ses droits à la reconnaissance populaire, l'estimable Symmaque avait vu un jour une émeute livrer aux flammes la maison de campagne qu'il possédait au delà du Tibre, parce que, ayant du vin à vendre, il refusait de s'en défaire à un prix au-dessous de sa valeur. Un ouvrier, probablement un chrétien, prétendait lui avoir entendu dire qu'il aimerait mieux éteindre de la chaux vive avec cette liqueur précieuse, que d'en faire largesse aux indigents. Son successeur dans la préfecture urbaine, Lampadius, qui appartenait à la religion opposée, échappa avec peine au même sort. Celui-là, ce n'était point d'avarice qu'on

pouvait le taxer ; car d'une part rien n'égalait la magnificence des jeux publics dont il faisait tous les frais, et de l'autre il nourrissait de ses deniers tous les pauvres qui habitaient autour de l'église construite sur la colline Vaticane. Mais cette double dépense faite pour plaire à des parties si diverses de la population accusait, disaient les païens, une insatiable vanité. C'était un homme, ajoutait-on, qui voulait être loué pour la moindre de ses actions, qui prétendait ne tousser ni ne cracher comme un autre. Quand il restaurait un monument, il effaçait le nom du fondateur, fût-il un prince, pour y substituer le sien. Et sur ces beaux prétextes, la populace païenne se mit un jour à l'œuvre pour détruire le palais que Lampadius habitait auprès des bains de Constantin, et elle en serait rapidement venue à bout, si des voisins et des amis, accourus au bruit et montés sur les toits, n'avaient éloigné les assaillants en faisant pleuvoir sur eux une grêle de pierres et de tuiles. Pendant cette sorte de siège, le pauvre magistrat effrayé quittait précipitamment la ville et passait le Pont-Milvius en toute hâte pour se mettre à l'abri de la sédition¹.

La division n'existait pas seulement entre les deux cultes, elle pénétrait dans le camp des chrétiens eux-mêmes. Là, comme toujours, l'ambition s'était glissée à la suite de la puissance, et la discorde

1. Amm. Marc., xxvii, 3.—S. Amb., de *Excessu Satyri fratris*, 32.

à la suite de l'ambition. Qu'était-ce, en effet, que la dignité de préfet du prétoire ou de préfet de Rome auprès de celle qui s'élevait peu à peu sur la place laissée vide par la désertion du pouvoir impérial ! Le premier personnage de la cité, ce n'était plus le représentant de l'empereur, mais bien le vicaire de Jésus-Christ, et le pontificat affranchi remplaçait de jour en jour plus clairement à tous les regards le principat absent. Être pape, ce n'était plus passer sa vie dans les catacombes, fuyant la lumière, et chaque jour menacé de mort ; c'était au contraire s'asseoir au centre d'une basilique resplendissante de mille feux, sur un trône chargé de pierreries, d'où les regards n'apercevaient qu'une foule agenouillée ; c'était traverser la ville en souverain, en voyant abaisser devant soi les faisceaux des consuls et s'ouvrir à deux battants les portes de tous les palais. Le siège épiscopal de Rome devait déjà aux largesses des fidèles les plus opulents de l'empire d'abondants revenus dont l'aumône profitait habituellement, mais non pas toujours exclusivement. De ce côté, par conséquent, comme vers tout ce qui s'élève et qui brille, se tournait désormais la convoitise des ambitieux. Le désir de retrouver tous ces biens avait secrètement contribué à la défaillance momentanée du pieux pape. Le désir plus tard, le désir d'en jouir plus longtemps sans compétiteur avait seul fait persévérer dans le schisme, après le retour du titulaire légitime, l'usurpateur Félix.

Cette lutte prolongée et ce fâcheux exemple avaient laissé parmi les chrétiens de Rome des ferments de division toujours prêts à renaître. La dignité pontificale devenait l'objet des vœux cachés de plus d'un cœur qui, sous la robe du prêtre, battait encore pour les grandeurs humaines.

A la vérité Libère, par la sainteté de sa vie, par l'aménité de ses mœurs et surtout par sa courageuse opposition aux décrets du concile de Rimini, avait fini par recouvrer l'estime et l'affection de tous et par effacer les vestiges de sa chute passagère. Félix, chassé par la défaveur publique, était allé mourir obscurément dans un village de Campanie, et ses sectateurs, s'il en existait encore, cachaient dans l'ombre leurs ressentiments. Tant que Libère vécut, il exerça sans contestation toutes les prérogatives de sa charge. On le vit encore, la dernière année de sa vie (365), recevoir une députation des Églises d'Orient, qui s'adressaient à lui, comme au chef de la foi, pour terminer leurs dissentiments, puis présider le jour de Noël dans l'église même de Saint-Pierre, au milieu de toute la noblesse de Rome réunie, à la profession solennelle de la jeune Marcelline, sœur d'Ambroise, qui se consacrait à la virginité. Le langage qu'il fit entendre dans ces deux circonstances fut grave, touchant, et empreint, comme la plupart des documents que nous avons conservés de lui, d'une originalité naïve qui fit une vive impression sur les assistants. Mais peu de

temps après, le 24 septembre 366, il terminait en odeur de sainteté ses jours si péniblement agités, et à peine avait-il fermé les yeux, que les dissentiments auxquels sa douce autorité imposait silence éclatèrent sans contrainte¹.

Deux compétiteurs en effet se trouvèrent dès le premier jour non-seulement sur les rangs pour obtenir la succession du pouvoir pontifical, mais investis l'un et l'autre d'un titre qui pouvait paraître légitime. C'était l'Espagnol Damase, prêtre de l'église Saint-Laurent, et le diacre Ursin. Le peuple chrétien conservait alors, on le sait, et garda longtemps, surtout à Rome, non le droit, mais l'usage de désigner pour le siège vacant le candidat de son choix. Deux réunions populaires, tenues l'une dans l'église Saint-Laurent, l'autre dans une nouvelle basilique que Libère avait fondée sur le mont Esquilin, et qui garde encore aujourd'hui son nom, se prononcèrent en sens opposé. Les évêques des provinces n'étaient guère moins divisés que le peuple, et chacun des concurrents reçut une consécration épiscopale. Chose singulière et pourtant fréquente dans les temps de confusion, les deux rivaux étaient de la part de leurs adversaires en

1. Soc., iv, 41, 12.—S. Amb., *de Virginibus*, l. III, 1. Saint Ambroise rapporte le discours de Libère à sa sœur, et, contrairement à l'opinion de Tillemont, nous croyons trouver dans ce discours un ton assez différent de celui des écrits ordinaires de l'illustre évêque de Milan, pour ne pas douter qu'Ambroise n'a fait ici que reproduire ce qu'il avait entendu.

butte aux mêmes imputations. L'un et l'autre étaient accusés d'avoir pris part, soit à la défection de Libère, soit à l'usurpation de Félix; et si l'on se bornait à compter les témoignages, l'histoire, les trouvant également balancés de part et d'autre, n'aurait pas le droit de se prononcer. Mais les suffrages de toute l'Église orthodoxe et des plus illustres contemporains ont été acquis à Damase, et la suite de son pontificat a fait voir des vertus et des talents qui sans doute avaient motivé le choix de la meilleure partie de la population. Les sectateurs d'Ursin, au contraire, étaient pris dans la lie du peuple chrétien, parmi les vendeurs de poisson et de trognons de choux, dit Ammien. Damase avait donc le droit en sa faveur; mais ses partisans ne négligèrent rien pour compromettre ce droit en l'appuyant par la force. Avertis en effet qu'Ursin et ses amis continuaient à tenir des réunions dans la basilique Libérienne, ils s'y portèrent en masse le 25 octobre, armés de bâtons, d'épées et de haches, investirent l'édifice, forcèrent les portes et, entrant tout ivres de fureur, se livrèrent à un grand carnage. Le soir de cette triste journée, le pavé de la basilique était jonché de cent trente-sept cadavres. Le trouble dura plusieurs jours, en s'aggravant, malgré les efforts du magistrat impérial Juvencus, successeur de Lampadius, qui s'efforçait vainement de concilier les partis, et qui, ne pouvant y parvenir, se retira de la ville pour mettre au moins son autorité à l'abri. Mais

un autre fonctionnaire important, le préfet de l'annone, Maxime, d'un caractère cruel, bien que chrétien de profession, embrassa chaudement le parti de Damase, et ne recula devant aucun excès pour assurer son triomphe. Plusieurs jours durant, les supplices et les massacres se succédèrent. Lorsque enfin grâce à ces horribles moyens le calme fut un peu rétabli, Juvencus rentra à Rome et, prenant généreusement le parti du plus fort, condamna au bannissement Ursin et toute sa suite¹.

La défaite et la persécution eussent peut-être mieux valu pour la justice et pour Damase, qu'une victoire payée de tant de sang. Resté maître du terrain par suite de violences auxquelles il était personnellement étranger, mais dont on lui imputait la responsabilité, le pape légitime se vit en butte aux railleries des indifférents et aux récriminations amères du parti vaincu. Comme toute la noblesse de Rome, les matrones illustres en tête, avait embrassé sa cause, on se moqua de ce pontife qui devait à des femmes le gouvernement de l'Église². On expliqua par de calomnieuses insi-

1. Soc., iv, 29. — Rufin, II, 10. — Marc. et Faust. *Lib. prec.*, p. 7 et 8. — Amm. Marc., xxvii, 3. — Soz., vi, 23. — S. Amb., *Ep.* 1, 17. « Sanctus Damasus episcopus judicio Dei electus. » Comme Ambroise était sûrement à Rome à l'époque des troubles, son suffrage fait voir que Damase était l'élu des chrétiens les plus considérables de la ville. — La basilique où furent réunis les partisans d'Ursin est nommée Sincina dans Ammien Marcellin. Mais les pretres Marcellin et Faustin disent que ce fut la basilique Libérienne, nom porté encore aujourd'hui par Sainte-Marie-Majeure.

2. Marcellin et Faustin appellent Damase « matrenarum auriscalpius. »

uations les motifs qui avaient pu lui valoir cette préférence du beau sexe. Quant aux païens, ils affectaient dans le débat une impartialité dédaigneuse, ou s'en indignaient avec une ostentation d'austérité. « Faites-moi évêque de Rome, disait d'un ton sardonique à Damase lui-même le consulaire Prétextat, homme justement estimé pour l'intégrité de sa vie, et je vous promets de me faire chrétien. » « En vérité, dit Ammien Marcellin, se faisant, suivant toute apparence, l'organe et l'écho de ce qu'il avait entendu répéter à ses coreligionnaires, quand je considère le faste qui environne cette dignité dans Rome, je ne m'étonne pas que ceux qui y prétendent se livrent pour y parvenir aux plus violents efforts. Car, une fois qu'ils l'ont obtenue, leur vie s'écoule dans les délices, comblés des présents des dames, portés en pompe sur des chars, vêtus avec magnificence, servis avec tant de profusion que leurs festins surpassent ceux de la table des rois. Mais, ajoute-t-il avec une grave impartialité, qu'ils seraient plus vraiment heureux si, n'ayant point égard à cette grandeur de la cité, dont ils se font un prétexte pour excuser leurs excès, ils vivaient à l'exemple de certains évêques des provinces ! Ceux-là, la frugalité de leurs repas, la grossièreté de leurs vêtements, l'humilité de leurs regards baissés vers la terre, les rendent agréables à la Divinité éternelle et respectables à tous ses serviteurs¹. »

1. Amm. Marc., xxvii, 3

Encouragés par ce mouvement de l'opinion publique, qui se prononçait assez vivement en leur faveur, les sectateurs d'Ursin conçurent la pensée de recourir à l'empereur pour faire casser la sentence du magistrat. Ce fut à Reims qu'ils l'allèrent chercher, et ils l'y trouvèrent fatigué, presque malade des soins qu'il prenait pour rétablir l'administration désorganisée, autant qu'impatienté du peu de succès qui couronnait ses efforts. La nouvelle des troubles de Rome, où un magistrat impérial avait fait un si triste personnage, n'était pas de nature à rendre la sérénité à son esprit assombri. Un empereur, quelque bon chrétien qu'il fût, ne pouvait être très-satisfait d'apprendre qu'on se battait dans sa capitale, sous les yeux de son représentant inactif, pour l'honneur d'une autre dignité que la sienne. D'ailleurs Juvencus, en prenant parti dans le débat, avait manqué à l'impartialité qui était la règle favorite de Valentinien. Aussi son premier mouvement fut-il, sinon de prendre parti contre Damase, au moins de lui retirer la protection de l'autorité séculière. Procédant cependant avec prudence, et intimidé par cette grandeur même du pontificat qu'il essayait de contenir, il se borna à permettre la rentrée des bannis, en les engageant à la soumission. « Je n'ai garde de blâmer, écrivait-il à Prétextat, qui venait de succéder à Juvencus dans la préfecture de Rome, le châtement dont on a usé pour apaiser les factions élevées dans l'Église; car, en ces sortes d'affaires, le tumulte est

d'autant plus punissable qu'elles devraient porter d'elles-mêmes à la modération et à la paix. Mais c'est dans l'intérêt même de la religion offensée que je trouve plus à propos d'user de douceur. Délivrez donc les condamnés, et rétablissez-les dans leur premier état, sous la condition qu'ils ne recommenceront point à troubler la paix¹. »

Une telle restriction était illusoire et tout à fait insuffisante pour prévenir, chez les amis d'Ursin, l'effet produit par l'espoir de la protection de l'empereur. Aussi Ursin ne tarda-t-il pas à se présenter lui-même en pompe aux portes de Rome, environné de ses diacres et de tout l'appareil pontifical, et ses partisans vinrent à sa rencontre pour le porter en triomphe. La provocation appela la résistance, et en peu de mois le désordre était devenu tel, que Prétextat lui-même, peu suspect de porter aucune passion dans les débats des chrétiens, n'y voyait plus d'autre remède que de mettre de nouveau, mais cette fois sans éclat, le schismatique hors de Rome. C'est en effet ce qu'il fit, avec l'approbation de tous, y compris des païens, qui lui surent gré et de l'acte même, et de la douceur avec laquelle il y procéda. L'incident finit ainsi, sans que personne peut-être en eût soupçonné toute l'importance. Rien n'était mieux fait pourtant pour attester l'impuissance dans laquelle tombait par degrés, au

¹ Marc. et Faust. — Bar., *Ann. eccles.*, 333, § iv.

centre même des souvenirs de Rome, le pouvoir impérial affaibli, devant le pouvoir spirituel grandissant. Damase, élu par la foule, intronisé par la sédition, sourdement contrarié par les magistrats, et finissant par requérir la force publique et la faire mouvoir à son service, était désormais dans Rome plus souverain que l'empereur¹.

Quelques indices feraient soupçonner que Valentinien, bien qu'il ne fit point difficulté de confirmer les actes de son représentant, s'aperçut pourtant du résultat, et qu'il l'accepta avec un mélange de résignation et d'humeur. Deux constitutions de sa main, adressées l'une et l'autre au pape Damase, mais conçues dans un esprit très-différent, semblent révéler ce double sentiment. Par l'une, l'empereur ordonne que toutes les causes de religion seront désormais soumises au jugement de l'évêque de Rome, même celles dans lesquelles d'autres prélats seraient engagés, et défense est faite à tous les juges séculiers d'y prendre part. La seconde, postérieure de peu de temps, interdit aux ecclésiastiques et à tous ceux qui font profession de continence, de fréquenter les maisons des veuves et des

1. Marc. et Faust., p. 40 — *Amm. Marc.*, xxvii, 9. « *Cujus auctoritate, dit cet auteur païen en parlant de Prétextat, justis veritatis suffragiis tumultu lenito, quem christianorum jura committunt, pulsque Ursini, alta qui s parta, proposito civium romanorum apostolica.* » — Les querelles de Damase avec les Ursiniens, privés de leur chef, se renouvelèrent plusieurs fois pendant les années suivantes et donnèrent lieu à de nouvelles violences; nous y reviendrons.

jeunes filles en tutelle, et de recevoir d'elles aucune libéralité, même sous forme de testament et au lit de mort. Toute donation, tout legs, tout fidéicommis de ce genre, sont déclarés nuls et de nul effet, et le bien ainsi transmis réuni de droit au fisc impérial¹. Ne voit-on pas là la trace des irrésolutions d'un esprit partagé entre les scrupules de la foi et la jalousie du pouvoir, qui s'incline devant la force prépondérante de l'Église, en essayant de restreindre sous main une des sources de la grandeur qu'il redoute?

En ce cas, l'effort était aussi vain que peu sincère. Ce n'étaient point les libéralités des fidèles qui hâtaient l'accroissement de la grandeur pontificale. Ces effusions de la piété étaient le signe et non la cause d'une révolution consommée dans les esprits, et l'empire ne devait s'en prendre qu'à sa propre faiblesse des progrès de son émule. Si les peuples portaient leurs offrandes au pied des autels, c'est qu'ils espéraient trouver là, pour leurs maux sans cesse renaissants et chaque jour plus envenimés, une sympathie plus efficace et moins chèrement payée que celle que pouvait leur promettre le meilleur des empereurs. Un prince ami du bon ordre,

1. *Cod. Theod.*, xvi, t. 2, l. 2 — *Appendix au Code de Sirmondi*, Paris, 1631, p. 93. — Tillemont, *Mém.* viii, p. 392. Une allusion très-évidente est faite à la première de ces deux lois par Saint Ambroise dans la lettre où il refuse de comparaître devant le tribunal de Valentinien II, ou plutôt de sa mère Justine. On peut en voir aussi une application dans une loi très-obscurc qui condamne un évêque inconnu, Chronobius, pour avoir appelé de la juridiction des évêques à celle des juges séculiers.

comme Valentinien, devait, plus que personne, avoir conscience de cette impuissance.

Plus il s'efforçait en effet de faire rendre l'ordre autour de lui, et plus se dressait devant ses yeux le douloureux problème qui avait déjà troublé les dernières veilles de Constantin. Les populations de l'empire, oisives et amollies, ne daignant plus travailler et n'osant plus combattre, ne sachant plus manier ni la charrue ni les armes, étaient également incapables de se nourrir et de se défendre. Elles s'en remettaient de ce double soin au maître qu'elles s'étaient donné. Mais comment ce maître lui-même les eût-il fait vivre sans aller chercher le blé et l'argent dans les greniers et les trésors déjà appauvris des particuliers, et par quel moyen les eût-il protégés sans retenir de force le soldat contumace sous les drapeaux? Ce n'était donc qu'en les opprimant d'une main, qu'il pouvait essayer de l'autre de pourvoir à leur subsistance et à leur sécurité. De là ce système de vexations enchevêtrées et cet ensemble de fiscalité tyrannique qui ont déshonoré devant la postérité les derniers jours de l'empire. On ne peindra jamais un tel mal sous des couleurs trop sombres; mais la justice exige qu'on ajoute l'excuse à la condamnation. Le fisc impérial n'eût point été si dur, si les populations n'eussent été si molles: si elles n'eussent pu se suffire à elles-mêmes, il n'y aurait eu besoin ni de tant de soldats ni de tant d'or pour les aider à vivre. Déplorable cercle vicieux où s'enferment les nations qui

s'abandonnent elles-mêmes et veulent attendre de la tutelle d'un seul ce que Dieu n'a promis qu'au courage et à l'activité de tous¹.

Cette cruelle alternative de torturer les peuples pour les faire payer et servir, ou de les laisser périr faute de subsides et de défense, apparaît clairement dans les lois portées par Valentinien pendant ces premières années de son gouvernement. Cet empereur, probe, austère, simple dans ses mœurs, ennemi du faste, et ne dépensant rien pour lui-même, déploie pourtant pour le maintien des rigueurs fiscales une ardeur sans relâche. Peu de princes ont enrichi le code d'un si grand nombre de lois, et presque toutes ont pour but d'assurer soit la rentrée des deniers publics, soit l'accomplissement de ces prestations personnelles qui, imposées indifféremment à toutes les classes de la société, formaient la plus lourde part du système de contributions en vigueur. Il y en a onze aux titres de l'annonce, autant répandues dans les divers titres qui traitent de l'impôt en général, vingt-trois touchant la responsabilité pécuniaire des curiales, leurs devoirs, leurs immunités et leurs incapacités civiles ; dix règlent les obligations auxquelles sont astreints les percepteurs des tributs en nature ; dix autres sont relatives aux impôts spéciaux désignés sous le nom de chrysargyre, ou d'or coronaire ; trente-deux sont destinées à assurer les services des corporations char-

1. Voir, sur cet état de l'empire, le tome II de la première partie de cette histoire, p. 228-236.

gées de l'alimentation de la capitale ; le service militaire en occupe à lui seul vingt et une, dont neuf ont pour but de pourvoir à la subsistance, et douze au recrutement des légions. Enfin, les droits du trésor contre les particuliers ne sont pas garantis par moins de vingt-huit constitutions différentes. C'est l'effort désespéré d'un bon général pour remettre au pas de la discipline toute une société débandée par les révolutions¹.

Sous une telle impulsion, l'activité de l'administration se réveille. Percepteurs, suscepteurs, agents d'affaires, curieux, *monerarii*, *actuarii*, tous les régiments, toutes les variétés de fonctionnaires se remettent en campagne, parcourent les provinces, ramenant de force sous le collier les déserteurs de toute nature, rattachant le colon fugitif à la glèbe, le curiale insolvable à sa cité natale, le fils de vétéran réfractaire à sa légion ; expropriant au profit du fisc quiconque ne remplit pas, jusqu'à la dernière obole, ses obligations d'armateur, de boulanger, de charcutier, de maçon privilégié ; le trésor public se remplit, les légions complètent leur effectif, et l'oisif affamé des grandes villes reçoit de nouveau, sur les degrés des temples et des amphithéâtres,

1. *Cod. Theod.*, xi, t. 4, l. 8-28 ; t. 7, l. 9-12 ; t. 10, l. 1-2 ; t. 11, l. *unica* ; t. 12, l. 3 ; t. 14, l. 1 ; t. 16, l. 11 ; t. 17, l. 1 ; t. 20, l. 2 ; t. 26, l. 1 ; — xii, t. 6, l. 7-17 ; t. 13, l. 2-5 ; — xiii, t. 4, l. 5-10 ; t. 5, l. 10-15 ; — xiv, t. 3, l. 3-14 ; t. 4, l. 4 ; t. 6, l. 2-3 ; t. 15, l. 1-4 ; t. 17, l. 1-7 ; — vii, t. 4, l. 10-16 ; t. 6, l. 1, 2 ; t. 13, l. 2-7 ; t. 18, l. 1, 2 ; t. 20, l. 8, 11 ; t. 22, l. 7, 8 ; — x, t. 1, l. 8-12 ; t. 3, l. 2 ; t. 4, l. 2, 3 ; t. 7, l. 2 ; t. 9, l. 1 ; t. 11, l. 4 ; t. 16, l. 1, 2 ; t. 17, l. 1.

sa ration de pain quotidienne. Mais alors se manifeste l'autre face du même mal. Un cri de misère et de famine s'élève du sein de ces corporations chargées de faire vivre aux dépens de leur propre substance les membres parasites de ce corps appauvri. Leur plaintes arrivent jusqu'au pied du trône, assaillent le souverain dans son conseil et viennent le chercher à l'église, où le ministre d'un Dieu ami des pauvres ne manque jamais de l'émouvoir par le tableau des misères du peuple. Ainsi, la veille, l'anarchie menaçante livrait cette société tout entière à la dissolution ; le lendemain, l'ordre à peine renaissant charge d'un fardeau insupportable ses forces épuisées. Après l'avoir pressée de tout le poids du pouvoir suprême pour lui arracher un homme et un écu, l'infortuné souverain, condamné à la gouverner, est obligé de se retourner pour panser lui-même la plaie qu'il vient de faire, et les mesures que l'intérêt public lui a impérieusement suggérées, la pitié le force d'en suspendre l'exécution.

Bien que Valentinien fût un chrétien plus austère que tendre, ses lois gardent la trace de ce double mouvement en sens contraire. Tandis que la grande majorité, nous venons de le voir, porte l'empreinte d'une extrême, presque d'une impitoyable rigueur, par moments un souffle de compassion semble s'y glisser, et vient en interrompre plutôt qu'en tempérer le caractère général. On sent que ce jour-là quelque députation de province, introduite par quelque évêque, est

venue se jeter à ses pieds. Ainsi, à côté des lois qui tiennent rudement le colon attaché à la chaîne sur la terre où il est né et doit mourir, on en voit qui prennent sa défense contre les exigences excessives du propriétaire, ou contre les faveurs injustes accordées à l'habitant des villes; à côté de mesures prises pour assurer le respect des sentences civiles des juges, d'autres sont destinées à prévenir leurs erreurs involontaires ou intéressées, en les astreignant à rendre leurs arrêts en public, en leur interdisant d'acquérir aucun bien dans le ressort de leur juridiction, en les préservant surtout, par une combinaison de peines sévères, des insinuations des délateurs. La création de médecins des pauvres dans les grandes villes, payés sur le trésor public et chargés de donner leurs soins gratuitement aux indigents, la restriction apportée aux exigences excessives des avocats sont des inspirations bienfaisantes du même genre. Enfin le fisc lui-même, ordinairement inflexible dans ses revendications, consent parfois à des restitutions inattendues : des exemptions de taxe sont accordées aux veuves et aux orphelins mineurs, et, à de rares intervalles, on voit, dans les réglemens qui touchent les corporations privilégiées, la liberté, la propriété individuelle des membres, protégées contre les tendances de la compagnie à tout absorber pour faire face aux charges communes¹.

1. *Cod. Theod.*, XI, t. 1, l. 14; t. 10, l. 1; — I, t. 7, l. 3, 4; — X, t. 10, l. 9, 10; — XIII, t. 6, l. 7; t. 10, l. 4. Ces incertitudes expli-

Deux faits considérables surtout, deux institutions nouvelles, dont l'une doit à Valentinien son développement, et l'autre son origine, attestent, mieux que tout le reste, le partage de sentiments auquel cet empereur consciencieux était en proie. Par nature autant que par habitude militaire, Valentinien voulait être obéi sans réplique et n'aimait pas à voir contrôler ses actes. C'est lui pourtant qui semble appeler ce contrôle, en ouvrant aux réclamations des provinces une voie officielle pour arriver jusqu'à lui. Déjà, dans plusieurs parties de l'empire, en Afrique par exemple, un usage ancien permettait aux habitants de la province de former annuellement au chef-lieu une réunion de leurs députés, qui, après avoir pris connaissance de leurs besoins, nommaient une députation pour transmettre leurs vœux à l'empereur. Valentinien, par deux ordonnances datées de la première année de son règne, régularise et étend cette institution : il en détermine la forme et en prévient l'abus. Désormais, toutes les cités auront le droit de convoquer périodiquement une assemblée (*tractatus*),

quent assez bien les contradictions des historiens dans leurs appréciations du caractère de Valentinien. Ainsi Ammien Marcellin dit à la fois qu'il diminuait les tributs autant qu'il pouvait, et qu'il était insatiable d'argent : « *Aviditas plus habendi sine honesti praviq̄ue differentia.* » « *In provinciales admodum parcus et tributorum ubique molliens sarcinas.* » xxx, 8. — *Cod. Just.*, 1, t. 4, l. 1. Cette loi est recommandée spécialement aux évêques chrétiens, qu'elle charge de veiller à ce que les malheureux ne soient pas exploités par la cupidité des riches, attendu, dit la loi, que le vrai culte consiste à aider les pauvres : *verus cultus est adjuvare pauperes.*

pour délibérer sur les réclamations qu'elles croient pouvoir adresser au souverain; un premier examen de ces demandes sera fait au chef-lieu même par l'administrateur local, pour en réduire le nombre, s'il est excessif, ou éliminer celles qui passeraient les bornes du respect et de la convenance. Mais celles qui seront admises devront être envoyées à leur adresse intégralement, sans que le texte subisse aucune altération, par une députation qui jouira du privilège de la voiture publique. Et en effet à partir de cette époque, et pendant toute l'agonie de l'empire d'Occident, on devait voir ce rouage nouveau de l'administration jouer avec une activité régulière et transmettre constamment, des extrémités au centre, des plaintes par malheur aussi bien fondées que rarement exaucées¹.

L'autre innovation est plus radicale. Non-seulement Valentinien promet de faire accueil aux réclamations des grandes cités, mais il va même au-devant de leurs désirs, en leur constituant officiellement un interprète de leurs griefs et un défenseur de leurs droits. *Défenseur de la cité*, tel est le nom en effet que porte une charge nouvelle qui apparaît pour la première fois dans

1. *Cod. Theod.*, III, t. 12, *paralit.* 1. 3, 4, 6. — Avant Valentinien, on ne trouve qu'une seule loi de Constance relative aux députations de province, et elle est exclusivement adressée à la province d'Afrique. A partir du règne de Valentinien au contraire, les constitutions relatives à cet objet sont nombreuses, détaillées, et attestent une institution en pleine activité.

une loi de 365, et qui vient se placer comme intermédiaire entre la curie et le fisc. Le rôle de ce nouvel agent municipal est double et s'adapte au mécanisme à double pression qui rendait les curies responsables de la totalité de l'impôt communal devant le trésor, puis leur laissait exercer un recours sur tous les petits propriétaires de la cité. Le défenseur est chargé de débattre premièrement avec l'État, au nom des curiales, le montant du contingent à répartir, puis, avec les curiales eux-mêmes, la quote-part de chaque contribuable. Étranger à la curie, il doit ainsi tour à tour la protéger et la contenir, plaider pour elle et contre elle, alléger son fardeau et l'empêcher d'en faire retomber une trop grande part sur autrui. C'est une sorte de tribun du peuple, dont le *reto* est dirigé, non comme autrefois contre l'influence aristocratique, mais contre la tyrannie administrative. L'empire, dans sa décrépitude, retournait, comme c'est souvent le sort des vieillards, aux habitudes de son enfance.

Mais dans quels rangs choisir ce défenseur et où trouver, à côté de la curie exténuée et au-dessus de la plèbe avilie, un homme d'une âme assez compatissante pour prendre souci des faibles et d'une voix assez forte pour se faire entendre aux oreilles des puissants? Valentinien ne négligea rien pour assurer à ce patron affitré des pauvres tout l'appui de la protection impériale et de la faveur populaire. Il l'investit d'une juridiction limitée sur toutes les causes d'état ou de propriété d'une im-

portance moyenne. Il voulut que chaque nomination de défenseur fût précédée d'une désignation faite, non par la curie seulement, mais par la masse des citoyens notables, et il ne se réserva à lui-même que la confirmation des choix. Toutes ces précautions eussent été sans effet dans l'abaissement continu des mœurs publiques, si le droit nouveau ne s'était retrempé de bonne heure dans des eaux plus vivifiantes que les sources taries des vertus civiques. Mais une constitution d'un des premiers successeurs de Valentinien devait adjoindre aux citoyens chargés de choisir les défenseurs « l'aimable évêque de Dieu et son vénérable clergé ; » et ce fut ce qui sauva l'institution nouvelle d'une décadence prématurée. Peu à peu, les propriétaires étant devenus oublieux de leurs droits et incapables de les exercer, ce fut l'évêque presque seul qui désigna le défenseur et qui abrita ainsi à l'ombre de l'Église les derniers restes de la vie municipale des grandes cités : le défenseur ne fut plus que le lieutenant de l'évêque. Ainsi les hommes suivent à l'aveugle la voie où la Providence pousse l'histoire. Le jaloux Valentinien croyait avoir fait don à l'État d'une institution purement politique, destinée peut-être, dans sa pensée, à défendre l'empire contre l'envahissement d'une Église respectée, mais redoutée. Il n'avait réussi qu'à préparer lui-même un soutien de plus pour ce trône épiscopal d'où plus d'un pontife, entouré de son troupeau éperdu, devait braver les derniers caprices du despo-

tisme et les premières fureurs de l'invasion barbare ¹.

Tant de difficultés d'un ordre si divers, tant d'efforts en sens contraire, une activité si constante et si impuissante, épuisaient rapidement les forces de Valentinien. Vers la fin de 367, il fut atteint à Reims d'une maladie grave qui le mit aux portes de la mort. Du fond de son lit, et pendant que les médecins éperdus lui prodiguaient les remèdes, il pouvait entendre s'agiter autour de lui toutes les intrigues que faisait naître la vacance présumée du siège impérial. Un soir même qu'il était au plus mal, les chefs gaulois, toujours désireux d'avoir un empereur de leur création, se réunirent dans un festin pour délibérer sur le choix à faire. Le plus grand nombre proposa un secrétaire intime du prince régnant, Rustiens Julianus, qui avait géré quelque temps le proconsulat d'Afrique et y avait laissé de terribles souve-

1. *Cod. Theod.*, I, t. 41, paratit. — *Cod. Just.*, I, t. 55, l. 1 et 2. Ces lois sont les premières des deux codes où il soit fait mention des défenseurs, et les seules qui portent la signature de Valentinien. Encore, dans la première, ce nom n'est-il mentionné que dans la suscription : *Senecæ defensori*. Mais une autre loi au code Théodosien (VIII, t. 15, l. 4) est adressée à ce même Sénèque, et la combinaison de ces deux pièces montre que le défenseur nouvellement institué était déjà en possession de sa double attribution. La loi du code Justinien, en effet, lui donne juridiction dans les causes de peu d'importance, celles par conséquent qui regardent les petits propriétaires; et celle du code Théodosien le charge de s'opposer aux vexations des représentants de l'autorité publique : *publicum munus agitantes*. L'institution était donc complète, au moins en germe, dès le premier jour, et les lois subséquentes de Théodose, de ses fils, et plus tard les *Novelles* du Bas-Empire ne firent que la développer dans le sens où le fondateur l'avait conçue.

nirs. Son tempérament rude et sanguinaire semblait convenir à la difficulté des temps. D'autres, d'une disposition plus douce, mirent en avant le nom de Sévère, maître de l'infanterie, qui s'était distingué à Strasbourg, auprès de Julien, et qui, comme son ancien maître, joignait à des talents militaires un goût éclairé pour les lettres. Personne ne songea au jeune fils de l'empereur mourant, qui, bien qu'il ne fût âgé que de huit ans, avait déjà une fois été élevé aux honneurs consulaires¹.

La forte constitution de Valentinien, soutenue par sa résolution énergique de se rattacher à la vie, le tira de péril et déconcerta toutes les ambitions. Il trouva pourtant l'avertissement utile, et, à peine convalescent, il réunit solennellement toute son armée, y compris les chefs mêmes qui venaient de disposer si librement sous ses yeux de son héritage. Prenant alors par la main le jeune Gratien : « Voici mon fils, dit-il aux soldats en le leur présentant, il a été élevé avec vos enfants ; dans l'intérêt du repos public, je me propose de me le donner pour associé en qualité d'auguste, si la faveur du Dieu céleste et votre volonté, digne de tout respect², secondent le vœu de mon cœur paternel. Il est vrai qu'il n'a point été, comme nous autres, élevé dès le berceau dans les rigueurs de la guerre ; il n'en a point souffert toutes les misères

1. Ann. Marc., xxvii, 6. — Zos., iv, 12.

2. « Vestre majestatis voluntas. »

et ne saurait, vous le voyez, affronter encore la poussière de Mars; mais il voudra se rendre digne de la gloire de sa famille et des hauts faits de ses aïeux, et il s'élèvera rapidement au-dessus de ceux qu'on pourrait lui préférer aujourd'hui. Il apprendra ce qu'il ignore; et, ce qui donne à la piété envers la patrie sa plus grande force, il confondra dans le même amour la république et le foyer de ses aïeux ¹. »

Les soldats, sensibles à la franchise de ce langage et au spectacle de l'amour paternel, touchés d'ailleurs de la physionomie aimable et intéressante de l'enfant, applaudirent avec entraînement à l'éloge de l'hérédité royale. Le questeur Eupraxius s'écria : « Si ce n'est pas Gratien, c'est au moins sa famille qui mérite un tel honneur. » Valentinien se tournant alors vers son fils, pour le revêtir des insignes impériaux : « Reçois, cher fils, lui dit-il, sous d'heureux auspices ces augustes vêtements que te défère la volonté de mes compagnons d'armes. Ceins tes reins pour partager avec ton père et ton oncle le fardeau des périls publics; reste toujours parmi ceux qui portent les armes; ne ménage ni ton sang ni ta vie, pour défendre ceux que tu as à gouverner; regarde comme te touchant toi-même tout ce qui touche l'empire de Rome... Et vous qui m'écoutez, puissants défenseurs de l'État, je vous en supplie, que ce jeune empereur confié

1. Amm. Marc., xxvii, 6.

à votre félicité grandisse en s'appuyant sur votre affection¹. »

Les plus chaleureuses acclamations retentirent alors en l'honneur de Gratien et de sa famille, et la journée s'acheva dans une ivresse de joie populaire. Ce ne fut que le lendemain qu'on remarqua que, contrairement à l'usage jusque-là suivi, Valentinien avait conféré à l'enfant royal, non point le titre de César, appellation ordinaire des héritiers présomptifs, mais celui d'Auguste, qui, en cas d'événement imprévu, lui conférait sans nouvelle élection la totalité du pouvoir impérial. Le jeune Auguste n'en restait pas moins soumis à la tutelle paternelle, et continuait son éducation sous la direction du rhéteur fameux de Bordeaux, Ausone².

Cette décision fut suivie d'une autre plus étrange et dont le but ne fut pas sur-le-champ aussi apparent. En même temps qu'il couronnait le fils, Valentinien maria la mère. Sévéra Marina (c'était le nom de l'impératrice) était une femme de naissance obscure, qui, parvenue inopinément au rang suprême, n'avait su mettre ni ses sentiments ni ses mœurs en accord avec sa grandeur nouvelle. On l'accusait de trafiquer de son crédit et de se faire vendre, à des rabais excessifs, des propriétés destinées à former son patrimoine personnel. Ce fut le motif que Valentinien mit en avant pour l'éloigner du trône, où il faisait monter son héritier. On ex

1. Amm. Marc., xxvii, 6.

2. Aurél. Vict., *Epit.* xlv.

soupeonna bientôt un autre, quand on le vit convoler en secondes noces avec une Sicilienne nommée Justine, d'une beauté rare, bien que d'un âge déjà mûr, qui avait un instant, quinze années auparavant, associé sa destinée à celle de l'usurpateur Magnence¹. Comme l'austérité habituelle de Valentinien ne permettait pas de soupçonner qu'il obéit à un simple caprice des sens, il était évident que la politique avait dicté son choix. Le souvenir du court règne de Magnence avait laissé des traces dans les populations gauloises, dont cet usurpateur avait flatté la jalousie nationale ; et Valentinien, désormais fixé dans cette illustre partie de son empire, voulait jeter sur sa dynastie un reflet de cette faveur populaire.

Mais il n'avait pas calculé qu'il blessait du même coup un sentiment plus général et plus profond. Le divorce, en effet, si facilement permis par les habitudes romaines, et qui avait tant de fois servi aux combinaisons ambitieuses des familles impériales, était bien encore inscrit dans les lois ; mais l'usage en devenait, sous l'influence chrétienne, chaque jour plus étranger aux mœurs. Les jours de Dioclétien étaient déjà loin, et l'acte qui n'avait choqué personne quand la royale Fausta était venue remplacer dans le lit de

1. Zos., iv, 42, 43.—*Chron. Alex.*, p. 529.—*Sec.*, iv, 31.—Zosime est le seul de ces trois écrivains qui affirme que la nouvelle impératrice était veuve de Magnence. Mais il y revient à deux reprises, et son récit, sur ce point, mérite beaucoup plus de confiance que celui de Socrate, évidemment mêlé de fables absurdes.

Constance la paysanne mère de Constantin, forma contre Valentinien, auprès des consciences devenues plus délicates, un grief à peu près irrémédiable. La rumeur publique grossit le scandale en exagérant la faute. On répéta bientôt que l'empereur avait deux femmes vivantes à la fois, et les gardait toutes deux pour son usage ; et ce bruit trouva d'autant plus facilement créance que, la foi de la nouvelle impératrice étant suspecte, on lui imputait sans peine tous les désordres de mœurs. Un siècle plus tard, un historien éclairé comme Socrate prêtait encore à Valentinien la prétention absurde d'établir la polygamie dans les lois ¹.

Il ne semble pas que dans ces transactions diverses, qui intéressaient à un si haut degré pour le présent et pour l'avenir la famille impériale, Valentinien se soit mis en peine de rechercher l'assentiment du frère qu'il avait laissé à Constantinople. Très-peu de rapports d'ailleurs existaient entre eux depuis leur séparation. Si Valentinien, en tirant son frère de l'obscurité pour lui mettre la couronne sur le front, s'était flatté de le maintenir sous sa domination et de gouverner l'Orient par son intermédiaire, il avait bientôt dû reconnaître qu'une telle prétention dépassait ses forces. Sommé dès le premier jour par Valens de lui venir en aide contre une rébellion menaçante, il s'était vu contraint,

1. Soc., iv, 31. — Le récit de Socrate est dénué de toute vraisemblance, mais il atteste le scandale produit par la conduite de Valentinien.

nous l'avons dit, de refuser le secours qui lui était demandé; et Valens, rendu par cet abandon à son indépendance, avait cessé de chercher des conseils là où il ne pouvait plus trouver d'appui. Puis, peu à peu, absorbés par la diversité de leur tâche, autant que séparés par la diversité de leurs caractères, les deux copartageants de l'empire avaient pris l'habitude de vivre à peu près étrangers l'un à l'autre. C'est le devoir de l'historien de les suivre tour à tour dans ces voies divergentes qui devaient du reste les conduire l'un et l'autre, par un circuit plus ou moins long, à peu près au même résultat.

La révolte, cause du refroidissement survenu entre les deux frères, avait éclaté dès 365, très-peu de temps après qu'ils s'étaient quittés. L'instigateur était Procope, ce parent de l'empereur Julien, laissé par lui à la tête de ses troupes en Mésopotamie pendant l'expédition de Perse, et qui s'était trouvé ensuite chargé de présider à la solennité de ses funérailles. Aussitôt après cette cérémonie, Procope, on se le rappelle, avait cru prudent de se dérober à la malveillance de la foule et à la jalousie d'un nouveau maître. Aucune retraite ne lui sembla d'abord trop profonde, tant il craignait que sa qualité de païen et d'héritier d'une race déchue ne l'exposât au ressentiment des chrétiens vainqueurs. Il s'était caché dans le fond de la Chersonèse Taurique, parmi les tribus barbares qui habitaient les bords du Pont-Euxin. L'ennui de l'exil et la fatigue des souf-

frances d'une vie misérable le ramenèrent bientôt vers des régions plus civilisées ; il vint, toujours en secret, s'établir auprès de Chalcédoine, chez un de ses amis, nommé Stratège, dans une terre qui avoisinait celle de l'hérésiarque Eunome. De là il se rendait parfois déguisé à Constantinople ; et dans ces excursions clandestines, il ne tarda pas à s'apercevoir que le nouveau monarque de l'Orient ne réussissait nullement à gagner la faveur populaire¹.

Valens, en effet, obscur employé la veille du jour où il s'était vu porter au trône par un choix qui n'était point imputable à son mérite, gardait dans le rang suprême les habitudes de son premier métier. C'était un bon comptable qui aimait à tenir sa maison en ordre ; il faisait régner la discipline autour de lui, modérait le luxe et la cupidité de ses serviteurs, donnait ses audiences à des heures réglées ; mais, en dehors de ces occupations courantes, le poids des affaires de l'État lui était à charge. Retiré dans un petit cercle d'amis, il y vivait avec une simplicité mesquine, qui n'était nullement faite pour plaire à des populations asiatiques, naturellement amies de ce qui brille. Deux qualités surtout lui manquaient, celles-là mêmes dont la famille illustre qui avait avant lui possédé l'empire avait donné avec éclat le modèle sur le trône. Constantin avait été un grand guerrier, Constance un lettré disert. Julien

1. Ann. Marc., xxvi, 6. — Zos., v, 4, 5. — Philost., ix, 5. — Thém., Or. viii.

avait uni ces deux mérites, mais ni l'un ni l'autre n'existaient chez Valens. A peine entendait-il le grec, et le seul bruit d'une expédition armée le faisait pâlir. Pour composer ses harangues dans les jours officiels il lui fallait, au su de tout le monde, recourir au secours d'un détestable rhéteur nommé Héliodore, qui se mettait pour lui en frais d'éloquence. Il était d'ailleurs petit de taille, noir de visage, avec une taie sur l'œil du plus désagréable aspect. Ainsi privé de tous les moyens de succès, il n'avait jamais l'occasion de fixer sur lui l'attention avec avantage. Les qualités mêmes dont les historiens le louent, son économie, sa fidélité dans ses amitiés, la lenteur et le scrupule qu'il apportait dans la décision des affaires privées, n'étaient point de celles qui gagnent le suffrage de la foule¹. Cette impression défavorable fut encore accrue par l'incapacité dont il fit preuve en face des difficultés sans nombre qui vinrent fondre sur lui. Des nouvelles inquiétantes arrivèrent tout à la fois, et de la frontière orientale de l'empire, où les Perses semblaient plus animés que satisfaits par les concessions qu'ils avaient arrachées à Jovien, et de la frontière du nord, menacée par une irruption des Goths. La présence du nouvel empereur était réclamée partout à la fois, et lui-même, désireux au fond de ne répondre à aucun de ces appels, ne savait

1. Amm. Marc., xxxi, 14. « Cessator et piger... subagrestis ingenii nec bellicis nec liberalibus studiis eruditus. » xxix, 2. — Aurél. Vict., *Epit.* 16. — Zos., iv, 4.

de quel côté se diriger, pour veiller au maintien de son autorité sans compromettre la sécurité de sa personne. Après bien des hésitations, il résolut de se mettre lui-même en route pour Antioche, tout en dirigeant sur la Thrace une partie de ses troupes. Mais il s'avança très-lentement, ne voulant ni s'éloigner trop vite de sa capitale, ni braver, dans des contrées malsaines, les chaleurs extrêmes de l'été. En septembre, il n'était encore qu'à Césarée de Cappadoce. Pendant son absence, la police de Constantinople restait confiée à son beau-père Pétrone, naguère simple officier des gardes, et récemment promu à la dignité de patrice, homme d'un caractère à la fois dur et léger, plus propre à faire détester qu'à faire craindre l'autorité impériale¹.

Témoin de cette impopularité croissante, Procope sentit s'éveiller en lui des vellétés d'ambition jusqu'à comprimées par la crainte. Il était si las d'ailleurs de la vie d'inquiétude constante qu'il menait, que le désespoir le portait à tout risquer pour s'en affranchir. Il noua de secrètes relations avec un eunuque du nom d'Eugène, qui avait joui quelque temps d'un certain crédit auprès de l'empereur, et qu'une disgrâce momentanée mettait au nombre des mécontents. Eugène était riche, Procope était l'héritier d'un grand nom; en mettant en commun ces deux forces, il n'était rien qu'avec un peu d'audace les deux alliés

1. Amm. Marc., xxvi, 6. — Soc., iv, 2. — Soz., vi, 7.

ne pussent accomplir. L'argent d'Eugène servit à gagner les officiers des cohortes des *Diritenses* et des *Tungricani*, qui traversaient la ville pour se rendre en Thrace, et devaient y séjourner pendant deux jours. Quand les esprits parurent suffisamment préparés, le 28 septembre, à l'aube du jour, on fit venir Procope dans les bains d'Anastasia, où les cohortes étaient casernées. Il aurait désiré paraître devant elles revêtu d'un habit militaire, mais, soit défaut d'argent, soit crainte d'exciter les soupçons, il dut renoncer à se le procurer. Faute de mieux, il se vêtit d'une tunique dorée, qui lui tombait sur les talons, comme celle que portaient les pages du palais. Il se chaussa de sandales de pourpre, et, tenant un petit étendard de la même couleur à la main, il se présenta devant les soldats étonnés, assez semblable, dit Ammien, à une apparition de théâtre. Un long colloque s'établit entre le prétendant au trône et les soldats, qui ne voulaient se livrer à lui qu'à bonnes enseignes, et moyennant des conditions satisfaisantes.

Quand on fut enfin tombé d'accord du prix que recevrait leur dévouement, les troupes se mirent en mouvement pour présenter le nouvel élu aux regards de la population. Les dispositions de la cité étaient encore si incertaines, et les séditieux craignaient si fort d'être mal accueillis que, en s'avancant dans les rues, ils tenaient leurs boucliers levés au-dessus de leurs têtes pour se préserver des pierres et des tuiles

qui pourraient leur être lancées du haut du toit. Le bruit sinistre de ces boucliers choquant contre les casques répandait partout l'effroi. Les portes se fermaient sur le passage des cohortes insurgées, et les passants épouvantés prenaient la fuite. Ils eussent été peut-être plus rassurés s'ils avaient aperçu, au centre de la petite troupe, Procope lui-même, blanc comme un cadavre, plus effrayé qu'aucun autre de son audace, et semblant marcher au supplice plutôt qu'au trône¹.

Le groupe se grossit pourtant, en avançant, de curieux, d'artisans désœuvrés, d'esclaves, de toute la lie, en un mot, de la population d'une grande ville, toujours avide de nouveautés. Des armes furent distribuées à ces tristes auxiliaires, et on arriva ainsi en force jusqu'au prétoire, où les deux principaux fonctionnaires, le préfet du prétoire même et le préfet de la ville, furent surpris, saisis et jetés dans les fers. Quant au patrice, contre lequel des cris sinistres étaient proférés dans la foule, il est probable qu'il avait déjà pris la fuite, car il ne parut point. Procope se décida alors à monter sur l'estrade du prétoire, et là, les lèvres violettes, et tremblant de tous ses membres, il balbutia quelques mots sur ses droits au trône et sur son origine royale. Les acclamations de ses complices lui répondirent et l'encouragèrent. Il marcha

1. Amm. Marc., ix, xvi, 6. — Zos., iv, 5-6. — Thém., Or. vii. — Pancirole, *Not. Imp. Occ.*, ch. 5.

au palais, pendant que le peuple se livrait à des actes de pillage, se fit ouvrir la chambre impériale, et, tous les employés se rangeant sur son passage, il commença à leur donner ses ordres pour assurer la reconnaissance de son pouvoir par tout l'empire¹.

Son premier soin fut de tenir ses promesses et de combler de présents les troupes que Valens voulait diriger sur la Thrace, et qui furent charmées de rester dans la capitale. Il parcourait incessamment leurs rangs, tenant entre ses bras la fille posthume de l'empereur Constance, née du mariage tardif de ce prince avec Faustine, enfant de cinq ans qu'il couvrait de ses caresses, en l'appelant sa petite cousine, et qui semblait surprise de cette tendresse nouvelle. Tous ceux que Valens avait mécontentés pour quelque cause que ce fût se virent l'objet de ses flatteries. Il donna la dignité proconsulaire au fils du prince persan Hormisdas, qui avait accompagné Julien dans son expédition, et qui était demeuré depuis ce temps en disgrâce. Il recherchait avec soin les philosophes, les entretenait des souvenirs de Julien, et annonçait même qu'à son exemple il allait laisser pousser sa

1. Amm. Marc., xxvi, 6. — Zos., iv, 5-6. — Thém., *Or.* vii.

Ammien raconte même que Procope, pour affermir son pouvoir, faisait partir de Constantinople des courriers qui y rentraient bientôt tout couverts de sueur et de poussière, pour apporter la reconnaissance simulée des provinces. Cet artifice, d'une exécution assez difficile à concevoir, ne nous paraît pas bien nécessaire à supposer. Les provinces de l'empire n'avaient pas l'habitude de faire beaucoup de résistance aux choix des soldats.

barbe. Il se maintenait aussi en bons rapports avec les diverses sectes chrétiennes. Enfin, pour conserver la pleine disposition de ses forces à l'intérieur, il se hâta de faire rassurer les Goths contre toute tentative hostile de sa part, et il leur envoya même sous main demander des auxiliaires. Il aurait voulu se mettre en garde aussi du côté de l'Occident, en s'assurant de l'Illyrie; mais le gouverneur de cette province, Quintius, se montra incorruptible. Il livra au supplice les émissaires qui vinrent le trouver, et mit en état de défense les divers passages qui faisaient communiquer l'Illyrie avec Constantinople. Procope fut un peu troublé de cet échec, qui laissait ses derrières à découvert; il ne s'en décida pas moins à faire quelques pas au-devant de Valens; il passa le détroit et s'avança jusqu'à Nicée¹.

Valens, en effet, averti de la sédition au moment où il allait partir pour Antioche, se hâtait de rétrograder vers sa capitale en traversant la Galatie. Il n'était guère moins troublé que son rival, et jamais partie d'un plus grand enjeu ne fut jouée entre deux joueurs plus timides. On dit même que si ses lieutenants ne l'avaient retenu, Valens aurait déposé la pourpre et

1. Amm. Marc., xxvi, 6, et xxvii, 4, 5. — Thém., *Or.* vii, p. 99. — M. Brunet de Presle, dans une dissertation sur les tombeaux des empereurs d'Orient, suppose que la translation des cendres de Julien de Tarse à Constantinople eut lieu à ce moment par ordre de Procope et explique ainsi l'existence du tombeau du dernier empereur païen dans cette ville, qui fut par plusieurs écrivains du Bas-Empire.

renoncé à la lutte avant de la tenter. Les premiers résultats de ses opérations militaires ne furent pas de nature à le rassurer. Deux légions qu'il envoyait contre Procope passèrent à l'ennemi sous les murs de Nicée sans coup férir, et lui-même s'étant avancé par Nicomédie jusque devant Chalcédoine trouva les portes de cette ville fermées. Du haut des murailles les soldats déserteurs insultaient leur ancien maître : « Que vient-il faire ici, ce buveur de bière ? » disaient-ils, par une allusion aux habitudes d'économie sordide qu'on lui reprochait¹. Craignant de se voir enveloppé de toutes parts, Valens dut reculer par la Bithynie jusqu'à Ancyre, où il attendit des renforts. Par suite de ce mouvement rétrograde, toute la partie supérieure de l'Asie Mineure tombait au pouvoir de Procope, et en particulier la place de Cyzique, prise très-importante, parce que c'était là que se trouvaient en dépôt tous les fonds rassemblés dans les provinces d'Asie pour la solde des légions.

Mais un succès si prompt et si inespéré enfla d'orgueil l'âme de Procope. Les jouissances du pouvoir absolu, succédant sans interruption à de si longues souffrances, lui causèrent une sorte d'ivresse; il se livra sans contrainte à toutes ses convoitises, puisant à pleines mains dans le trésor public, et quand les fonds lui manquaient, ne craignant pas même de recourir à

1. Ann. Marc., xxvi, 6, 7, 8. — « E muris injuriose compellatur ut sobriarius. »

d'odieuses exactions pour subvenir à ses dépenses exorbitantes. Par cette conduite imprudente, il eut aliéné en peu de mois le peu de faveur publique qu'il devait au souvenir des fautes de son rival ; la présence et les excès du nouveau maître eurent bientôt fait oublier les torts de l'absent.

Une faute en particulier lui fut fatale : il confisqua sous un léger prétexte le palais d'Arbetion, général renommé, et de plus un des familiers de l'empereur Constance. C'était éloigner de lui une bonne partie des clients de la famille même dont il se portait héritier. Arbetion exaspéré alla sur-le-champ offrir à Valens l'appui de son expérience et de son crédit. Connaissant la plupart des officiers inférieurs des légions, il les décida, sans trop de peine, moyennant de nouveaux subsides, à une désertion nouvelle, et quand la campagne se rouvrit au printemps de 366, ce fut le tour de Procope de se voir, dans deux engagements successifs, abandonné par ses troupes sur le champ de bataille. A la suite de la dernière défaite qui eut lieu dans les plaines de Nactolie, en Phrygie, Procope se vit réduit à fuir, et dans la nuit suivante, deux de ses officiers, qui l'accompagnaient, entrèrent dans sa tente pendant son sommeil, le lièrent de chaînes et l'amènèrent en cet état à Valens. Par une justice distributive, qu'Ammien n'ose pas approuver, Valens livra à la fois au supplice les traîtres et la victime. Une députation fut chargée de porter à Valentinien, en Gaule, la tête du

malheureux Procope, sinistre hommage qui renfermait peut-être une épigramme : Valens n'était pas fâché de montrer à son frère, sous une forme polie, qu'il avait su se passer de son appui. Ce fineste symbole de victoire, promené à travers l'empire, suffisait d'ailleurs pour ramener partout à la soumission les populations qui auraient été tentées de s'obstiner dans la révolte.

Valens ne tarda pas à rentrer en triomphe dans sa capitale humiliée. Son retour fut suivi d'une de ces réactions sanguinaires, triste prix dont l'empire payait la constante mobilité du pouvoir suprême. Valens ne dépassa pas en fait de sévérité la mesure commune. Il envoya à la mort beaucoup de coupables et aussi quelques innocents. Une classe de citoyens qui éprouvait de grandes craintes fut plus ménagée qu'elle ne s'attendait à l'être. C'était celle des philosophes qu'on pouvait soupçonner d'avoir vu avec plaisir l'héritier et le vengeur de Julien sur le trône. Maxime et Libanius, en particulier, étaient dans de vives angoisses : l'un toujours soupçonné par la foule de troubler le cours¹ des événements par des pratiques de sorcellerie, l'autre accusé d'avoir préparé un panégyrique pour l'usurpateur. Tous deux pourtant furent épargnés. Libanius dut son salut à l'intervention d'un des généraux de Julien, resté fidèle à Valens, au milieu de la défection

1. Amm. Marc., xxxi, 6. Confluebat ad eos in dies... multitudo. Quibus accessere sequendarum auri venarum periti non pauci, vectigalium proferre non sufficientes sarcinas graves...

un panégyrique des vertus du vainqueur, tout parsemé de sentences emphatiques sur la clémence¹.

Mais à côté des philosophes se présentaient les nombreuses sectes qui se disputaient le nom de chrétiennes; toutes trop mêlées à la politique, trop influentes en Orient, et quelques-unes malheureusement trop engagées dans toutes les intrigues pour qu'on ne les soupçonnât pas d'avoir pris part à la lutte qui venait de se terminer. Aussi les délations de toute espèce contre les chrétiens affluèrent-elles dès le premier jour autour de Valens. On lui signalait en particulier comme s'étant compromis dans la tentative de Procope l'hérésiarque Eunome, l'ami d'Aétius, l'un des chefs de l'extrême Arianisme, qui possédait une propriété dans le voisinage de celle où l'usurpateur s'était caché longtemps. Les Ariens de leur côté se montrèrent prodigues de dénonciations soit contre les catholiques, soit contre les schismatiques d'une nuance intermédiaire et modérée. Troublé par ce feu croisé d'accusations contra-

1. Amm. Marc., xxvi, 6, 7, 8. — Zos., iv, 5-6. — Liban., *de Vita sua*, p. 51. — Thém., *Or.* vii, p, 99, 100. — Il existe, sous le nom de Thémistius, et dans les œuvres de ce rhéteur, t. n, p. 154-161, un autre discours adressé à Valens, et qui traite expressément de la liberté due aux cultes divers. On a cru longtemps que ce discours avait été prononcé au moment où Valens commença à persécuter les catholiques, et dans la pensée de modérer ses rigueurs. Rien, dans le texte de cette pièce, ne confirme cette supposition. A vrai dire, ce n'est qu'une répétition à peu près exacte du discours adressé à Jovien dans une circonstance antérieure (voyez la n^e partie de cette histoire, t. II, p. 185-188), et comme on n'a pas le texte grec, mais seulement une traduction latine, il se pourrait bien que le second discours ne fût qu'une reproduction du premier faite par quel que élève s'exerçant à la rhétorique.

dictoires, et ne voulant pas prendre le parti le plus sage, qui eût été de fermer l'oreille à toutes indifféremment, Valens eut recours pour s'éclairer aux avis de l'évêque qui depuis le concile de Rimini occupait le siège de Constantinople, et qui s'était prudemment ménagé pendant la crise. Il ne pouvait choisir un conseiller à la fois plus habile et plus dangereux¹.

Eudoxe, on l'a vu, appartenait au groupe d'évêques que nous avons qualifié du nom d'Ariens politiques. C'était, avons-nous dit, une petite réunion de prélats indifférents au fond même de la querelle dogmatique soulevée par Arius, et qui ne s'étaient jamais mêlés aux débats religieux que pour y chercher des moyens d'accroître l'importance de leur situation dans l'Église ou à la cour. Ce n'étaient pas des catholiques orthodoxes, car ils rejetaient le concile de Nicée, mais ce n'étaient pas non plus des philosophes téméraires comme Aétius et Eunome, et tous ceux qu'on nommait les Anoméens, car ils ne battaient pas ouvertement en brèche la divinité du Christ. Enfin, ils n'étaient pas non plus de ceux qu'on désignait sous le nom de semi-Ariens, c'est-à-dire des esprits faibles, timides, éloignés de la vraie foi seulement par quelques difficultés de terminologie, prêts à signer le symbole de Nicée, moins le mot de *consubstantiel*, désirant la réunion avec Rome, et disposés à s'y prêter, moyennant quelques

1. Philost., ix, 8. — Soz., vi, 7.

concessions. La tactique des Ariens politiques consistait au contraire à se tenir distincts de ces divers partis et à louvoyer entre eux en les ménageant et en les intimidant tour à tour : entretenant toutes les divisions pour en profiter, attentifs surtout à capter et à garder la faveur du souverain pour rester toujours à la source des grâces. La formule de Rimini, cette expression incolore d'une croyance équivoque, était leur œuvre, et avait été l'instrument principal de leur domination. C'était au nom de cette formule, adoptée et sanctionnée par Constance, qu'ils avaient trouvé moyen de faire bannir, le même jour, les orthodoxes, les Anoméens et les semi-Ariens, et de rester seuls maîtres de la cour et de Constantinople. Ils avaient disparu un instant sous Julien, confondus dans la disgrâce commune à tout ce qui portait le nom de chrétien. Plus tard, la simplicité de Jovien avait déjoué leurs artifices, mais ils reprenaient des chances de succès auprès d'un monarque d'un esprit étroit et méfiant comme était Valens, prêt à recevoir toutes les préventions, à subir toutes les influences et à devenir le jouet de toutes les intrigues. Nul ne pouvait être mieux fait qu'Eudoxe pour mettre à profit ces avantages¹.

A peine, en effet, Eudoxe se vit-il maître de l'esprit

1. Sur les différentes nuances de l'Arianisme, leur distinction; leurs mobiles divers, et le nom de leurs principaux chefs, voir la 1^{re} partie de cette histoire, t. I, p. 289, 400, et t. II, p. 261 et 463, avec la note. Nous ne pouvons revenir ici que très-sommairement sur ces

de Valens, qu'il profita de sa puissance pour frapper, droite et à gauche tous ceux sur qui il croyait ne pas pouvoir compter entièrement. Il comprit dans la même condamnation quiconque, soit par témérité d'esprit, soit par scrupule de conscience, s'avauçait au delà, ou restait en deçà de la ligne étroite sur laquelle lui et ses amis s'étaient placés. Il ne défendit point Eunome contre le soupçon, peut-être fondé, qui planait sur lui, et le sectaire paya par un nouvel exil, plus rigoureux encore que le premier, sinon le crime d'avoir pris part à la révolte de Procope, au moins le tort plus grave et plus certain de ne pas vouloir arrêter l'hérésie précisément au point qui convenait à la politique d'Eudoxe. Mais une fois Eunome sacrifié aux scrupules d'orthodoxie qui auraient pu troubler la conscience de Valens, Eudoxe se retourna immédiatement de l'autre côté, tant contre les catholiques proprement dits que contre ceux des semi-Ariens qui, fatigués de la division de l'Église, inclinaient à se rapprocher de la communion de Rome et de la foi de Nicée. Ce rapprochement autrefois si ardemment désiré par Hilaire, si fort avancé depuis lors par le malheur commun et par l'esprit de conciliation d'Athanase, était au fond ce que redoutaient le plus Eudoxe et ses amis. Car, une fois la réconciliation des semi-Ariens opérée, ils se seraient

points déjà expliqués avec détail. Il importe pourtant d'avoir ces explications présentes à l'esprit, pour comprendre la suite des faits qui vont être racontés.

trouvés seuls devant la masse de l'Église réunie, et ils n'auraient gardé avec eux que des courtisans, des fonctionnaires serviles et des prêtres indignes. Le semi-Arianisme fournissait au schisme une armée de partisans d'un esprit court et timide, mais par là même plus aisés à conduire, d'ailleurs bien famés, et jouissant auprès des populations du renom de prêtres respectables. Il importait avant toute chose aux Ariens politiques de ne pas laisser ces précieux auxiliaires rentrer sous la loi de Rome et sous l'influence d'Athanase.

A cet égard le danger était pressant, et il n'y avait pas un instant à perdre; car les principaux semi-Ariens gardant un souvenir amer de la manière dont leur avait été imposée la formule de Rimini, instruits d'ailleurs par l'adversité, se mettaient ouvertement en rapport avec Athanase et avec le pape Libère. Rassemblés à Lampsaque, ils venaient d'y condamner en termes sévères le formulaire de Rimini et toute la procédure qui en avait précédé la rédaction. La plupart d'entre eux paraissaient même décidés à signer le symbole de Nicée, y compris le fameux *consubstantiel* dont ils semblaient avoir enfin compris le véritable sens. Quelques scrupules sur la divinité du Saint-Esprit étaient la seule chose qui les arrêtât encore. Une députation de trois évêques, parmi lesquels figurait l'évêque de Sébaste, Eustathe, esprit peu sûr mais entreprenant, et très-propre à mener à fin une affaire délicate, était partie pour Rome, avec charge d'aplanir

ces dernières difficultés et de s'entendre dans cette intention, non-seulement avec le pape, mais avec le souverain orthodoxe de l'Occident¹.

Il ne fut pas difficile à Eudoxe d'exploiter cette dernière circonstance pour faire naître des ombrages dans l'esprit défiant de Valens. La députation partie de Lampsaque lui fut aisément rendue suspecte, comme ayant pour but de nouer des intelligences séditeuses avec un pouvoir rival du sien. Valens, prenant feu sur cette pensée, manda auprès de lui plusieurs des évêques qui avaient figuré à Lampsaque, et en particulier l'évêque de Cyzique, Éleuse. Il les réprimanda fortement, et leur enjoignit d'avoir à veiller à l'avenir plus exactement sur leur conduite. Le courage n'était pas la qualité dominante du groupe honnête et timoré auquel appartenait Éleuse de Cyzique. Le pauvre évêque prit peur et fit amende honorable; puis, rentré dans son diocèse, il se repentit de nouveau de sa faiblesse, livrant à la risée de ses prêtres et de son troupeau le spectacle lamentable de ses incertitudes².

L'effet fut bien plus triste encore quand à la fin de cette même année 366 la députation envoyée à Rome revint ayant accompli sa tâche avec un succès inespéré. Elle rapportait des lettres de communion que Libère avait souscrites peu de jours avant sa mort. Sur leur

1. Soc., IV, 2, 6, 12. — Soz., VI, 7, 10, 11.

2. Soc., IV, 6. — Soz., VI, 8.

route, les députés avaient procédé eux-mêmes au rétablissement de l'union avec Rome dans beaucoup d'Églises séparées. Ils avaient fait rentrer dans la foi de Nicée presque toute la province d'Illyrie, et à peine eurent-ils mis le pied en Asie, qu'ils rassemblèrent à Tyane, en Cappadoce, la plupart de ceux qui pensaient comme eux, pour leur donner lecture de l'acte pontifical. Cette communication fut reçue avec beaucoup de joie par les assistants, qui s'engagèrent à la porter à la connaissance de leur diocèse, et à réunir à Tarse un concile de toute l'Église d'Asie, pour sceller la réconciliation tant désirée. Mais quand il s'agit de passer des promesses à l'exécution, le cœur leur manqua successivement à tous. On ne tarda pas à savoir en effet que le retour de la députation avait porté au comble la fureur d'Eudoxe et de ses amis. Or, le crédit d'Eudoxe devenait plus grand que jamais, il s'insinuait tous les jours plus avant dans la faveur, non-seulement de Valens, mais de sa femme, l'impératrice Dominica. On apprit également que Valens, prêt à partir pour aller combattre soit les Goths, soit les Perses, bien qu'assez résolu à ne pas mettre sa vie en péril, avait pourtant voulu songer au salut de son âme, et c'était Eudoxe qui était chargé de lui conférer solennellement le baptême dans l'église principale de Constantinople. A mesure que ces diverses nouvelles se répandaient, l'ardeur des semi-Ariens pour rentrer dans la foi romaine se refroidissait : on voyait renaître chez beaucoup d'entre

eux des scrupules sur le symbole de Nicée et sur l'orthodoxie du mot *consubstantiel*. Bref, le concile de Tarse ne se réunit pas, et la réunion avec Rome resta à l'état de lettre morte¹.

Par la manière dont il avait placé sa confiance, Valens se trouvait reprendre exactement la suite de la politique embrassée par Constance dans les affaires ecclésiastiques. Rien de plus naturel d'ailleurs qu'un telle ressemblance de conduite, produit inévitable de la ressemblance des situations et des caractères. Entre un despote médiocre, quelque nom qu'il portât, et des évêques courtisans, l'attrait devait être réciproque et l'alliance s'établissait d'elle-même. La fortune de l'Arianisme tenait essentiellement à une transaction de ce genre conclue aux dépens de la religion entre le caprice de l'un et l'ambition des autres.

La même politique, appuyée sur les mêmes auxiliaires, devait susciter les mêmes résistances et faire aussi les mêmes victimes. Il ne faut donc point s'étonner si les historiens nous racontent qu'au commencement de l'année 367 Valens fit un édit pour expulser de nouveau tous les évêques qui avaient été bannis sous Constance. Peut-être doit-on douter qu'il ait adopté une forme aussi odieuse, mais le même résultat put être atteint par un détour, en proposant par exemple à tous les évêques la signature d'un formu-

1. Soc., iv, 12. — Soz., vi, 10, 12. — S. Hil., *Fragm.* — S. Bas., *Ep.* CCCXIII, CCXLIV.

laire analogue à celui de Rimini. Quoi qu'il en soit, les proscriptions recommencèrent exactement au nom de la même cause et contre les mêmes personnes, et l'on put se croire transporté d'un seul bond à dix ans en arrière : le nom seul de l'empereur paraissait changé.

Trompeuse apparence cependant, car le temps ne passe jamais en vain. Pendant ces dix années, la situation relative de l'Église et de l'État s'était profondément modifiée : l'Église était sortie victorieuse de deux persécutions ; l'État avait été le jouet de quatre révolutions successives. Un tel contraste frappait tous les regards et éclairait les plus aveugles. On voyait désormais où résidait la force véritable et en qui, même dans des vues d'ambition humaine, il était prudent de placer sa confiance. Valens d'ailleurs, bien que portant le même titre, et pouvant, sans excès de vanité, se flatter de posséder le même génie que Constance, était loin d'égaliser son prédécesseur en puissance. Il n'était ni le fils d'un grand homme, ni l'héritier d'un pouvoir incontesté, mais un empereur de hasard, élevé par une faveur sans motif. Personne, même Athanase, n'avait songé à opposer à Constance autre chose qu'une résistance passive. Valens, dans la voie où il s'engageait à la suite de ce triste modèle, devait être arrêté à chaque pas par des obstacles inattendus.

Le premier qui lui fit faire l'épreuve de cette faiblesse était à la vérité un redoutable adversaire, et c'en était un pourtant qu'il n'était pas possible d'éviter. Dès

que la foi était en péril, les premiers traits dirigés contre elle devaient venir tomber aux pieds d'Athanasie. Cette fois, comme toutes les autres, Athanasie attendit la persécution sans rien faire pour la provoquer. Trois années de calme, les premières qu'il eût goûtées depuis qu'il était assis sur le siège épiscopal, n'avaient pas refroidi l'ardeur de son zèle, mais avaient grandement étendu et affermi son autorité. Il était maintenant le vrai souverain de toute la province d'Égypte. Ses voyages constants à travers son immense diocèse étaient de véritables triomphes. Quand les premières nouvelles des fâcheuses dispositions de Valens se répandirent à Alexandrie, Athanasie venait de partir pour une de ces tournées épiscopales qu'il devait pousser, cette fois, jusqu'au fond du désert de la Thébaïde. Nul sentiment d'orgueil ne se mêlait dans son cœur à la pieuse émotion que lui faisait éprouver ce retour dans les lieux qui l'avaient vu proscrit. Mais quel spectacle et quelle leçon pour les populations ! Quel sujet de bénir Dieu et d'espérer dans sa protection ! Quelle humiliation pour ses adversaires ! Athanasie s'avancait, vêtu comme autrefois de sa robe de bure, et assis sur un âne ; mais derrière cette humble monture se pressaient le clergé de toutes les églises, en grande pompe, les évêques en tête portant des cierges allumés, puis de longues rangées de moines dans leurs costumes variés, enfin des flots de peuple, tantôt chantant des hymnes, tantôt se précipitant à genoux. Un peu au delà d'Hermopole la grande,

Athanase vit venir à sa rencontre du fond de la solitude un autre cortège presque aussi nombreux que le sien. « Qui sont, s'écria-t-il, ceux-ci qui volent comme des nuées, et qui viennent à moi comme des colombes vers leurs petits? » C'était le supérieur de l'établissement de Tabenne, Théodore, l'héritier de Pacôme, qui amenait aux pieds du prélat tous les fils que Jésus-Christ lui avait donnés à gouverner. L'anachorète prit la bride de l'âne, et tous les frères entonnant d'une seule voix un chant sacré, la procession se dirigea vers le principal monastère.

Athanase y passa plusieurs jours, visitant tout, interrogeant tout le monde, exprimant tout haut son admiration pour tant d'humbles mérites que la solitude tenait cachés à tous les regards. A leur tour les solitaires invités à la confiance par l'affabilité de son accueil le questionnaient respectueusement soit sur les aventures de sa vie laborieuse, soit sur les origines de leur propre institution, dont il avait vu, dans les jours éloignés de sa jeunesse, la prospérité commencer avec Antoine. Tout ce qui se rattachait à ce saint fondateur, sa vie, ses mœurs, ses traits, les moindres de ses paroles, excitaient au plus haut degré la curiosité naïve de ces enfants du désert. Ne pouvant la contenter suffisamment dans un seul entretien, Athanase leur promit de rassembler et de mettre par écrit tout ce qui lui reviendrait en mémoire et tout ce qu'il tenait de la conversation des amis les plus intimes du saint. Ce fut l'origine du

petit récit connu sous le nom de *Vie de saint Antoine*, qu'Athanasé fit rédiger probablement sous ses yeux sans y beaucoup travailler lui-même. On y respire un sentiment de piété ferme qui ne peut émaner que de lui; mais on n'y retrouve pas toujours dans la critique des faits cette sévérité judicieuse qui caractérise ses autres écrits ¹.

A peine rentré dans Alexandrie, Athanasé y trouva entre les mains du préfet de la ville un ordre de Valens qui l'éloignait de son siège, comme notoirement opposé à la croyance que l'empereur honorait de sa protection. L'exécution immédiate de cet édit était recommandée au gouverneur, sous peine d'amende et avec de fortes menaces. Pourtant, quand il s'agit d'y procéder, la rumeur devint grande dans la ville, et des rassemblements tumultueux assaillirent la porte du palais du gouverneur. Les citoyens déclarèrent qu'ils ne laisseraient pas porter la main sur leur évêque. Intimidé de ces démonstrations, le magistrat eut recours à un artifice déjà employé par ses prédécesseurs, et qui aurait dû cette fois ne tromper personne. Il consentit à ajourner l'exécution de ses ordres jusqu'au retour d'une députation que la ville allait envoyer à Constantinople. Les attroupements se dissipèrent sur cette assurance, et la cité rentra momentanément dans le calme.

Un demi-siècle d'expérience avait trop bien éclairé

1. Bolland., 14 mai. Appendice grec, p. 49. — S. Athan., *Vita Ant.*, p. 450.

Athanase sur le degré de confiance que méritaient les paroles officielles, pour qu'il se laissât tromper par ce répit momentané. Il n'avait pris aucune part à la sédition : quand il la vit complètement apaisée, par une nuit profonde et parfaitement calme, il sortit sans bruit de la ville, et se dirigea tout droit vers une de ces retraites dont il savait seul le chemin et où il avait assez vécu pour pouvoir y retrouver sur-le-champ ses habitudes. C'était, dit-on, cette fois un des tombeaux de sa famille. La précaution était prise à temps, car la nuit n'était pas écoulée que la demeure épiscopale était entourée d'une troupe de gens armés envoyés par le gouverneur; ce magistrat vint lui-même la visiter du haut en bas, fouillant les coins les plus obscurs, montant sur les toits et descendant dans les caves. Mais ne trouvant personne, il dut revenir les mains vides et traverser les flots de la foule accourue au bruit, qui lui reprochait sa perfidie et portait aux nues la prudence divinement inspirée d'Athanase. Il fallut écrire à Constantinople pour raconter cette déconvenue. C'était la cinquième fois qu'Athanase, glissant pour ainsi dire entre les mains de ses persécuteurs, échappait à ceux qui croyaient le tenir. L'idée qu'on ne pouvait rien contre lui, qu'une protection magique ou céleste le dérobaît à toute atteinte, s'accréditait de plus en plus. Soit terreur superstitieuse de porter la main sur un être surnaturel, soit crainte d'exciter l'irritation d'une grande ville, soit simplement découragement de réussir

dans une tentative tant de fois avortée, Valens n'insista pas, et peu de temps après, par une permission tacite ou expresse, Athanase rentra dans Alexandrie, triomphant sans éclat de la lassitude de son adversaire. Le premier usage qu'il fit de sa puissance si paisiblement recouvrée fut d'excommunier solennellement le magistrat qui gouvernait la Libye et qui avait donné le spectacle des plus honteux désordres de mœurs¹.

Ce fut sa dernière épreuve : le temps de l'éternel repos approchait pour lui, et son rôle d'ailleurs était fini. D'autres champions étaient prêts à le remplacer, plus jeunes, mieux appropriés peut-être à la face nouvelle des temps. La politique strictement défensive par laquelle Athanase avait contenu le despotisme encore respecté de Constantin et de ses fils, son attitude de froide réserve, son scrupule de dépasser d'une ligne la limite des attributions ecclésiastiques, toutes ces précautions qui avaient sauvé le grand évêque du filet de tant d'intrigues, devenaient moins nécessaires et moins utiles en face d'un souverain plus faible, qui conservait les mêmes prétentions sans disposer des mêmes moyens de se faire obéir. De nouveaux devoirs naissaient aussi pour l'Église de ses prérogatives chaque jour plus étendues. Au lendemain de la persécution, c'était assez pour elle d'assurer l'indépendance de son propre domaine, et Athanase avait fait la garde autour de

1. *Act.*, VI, 12. — *Soc.*, IV, 13. — *S. Epiph.*, *Hæc.*, LVIII, 10. — *S. Bas.*, *Ep.*, LMI.

cette frontière sacrée avec une vigilance infatigable. Mais, devenue maîtresse des esprits aussi bien que des consciences, et mêlée par là désormais à tous les intérêts humains, l'Église avait droit d'aller chercher ses adversaires sur leur terrain, et d'user pour conserver ou pour étendre son empire de l'ascendant qu'elle avait acquis sur la vie entière des populations converties. Athanase n'avait été qu'évêque; d'autres, élevés à la même dignité, devaient engager au service de la même cause les ressources plus variées du philosophe, de l'orateur, et même la science politique de l'homme d'État.

Deux hommes en particulier, déjà souvent nommés dans ce récit, semblaient appelés, par la richesse de leur intelligence, par l'éclat de leur renommée et par l'étendue de leurs relations, à élargir ainsi le rôle des défenseurs de l'Église : c'était Basile de Césarée et son ami Grégoire de Nazianze, l'un et l'autre issus de familles qui les plaçaient au premier rang de la société, et jouissant d'une réputation qui dépassait les limites de leur diocèse. Ce n'était pas seulement avec leur foi et avec leur courage, c'était avec leur crédit et leur talent qu'il fallait compter, et dès ses premiers pas dans la voie fatale où il s'engageait, Valens les trouva l'un et l'autre disposés à lui résister.

Basile n'était pas à Césarée au moment où se déclarèrent les premiers symptômes d'une persécution nouvelle. Quelques difficultés survenues entre lui et son évêque Eusèbe le tenaient éloigné de sa ville natale.

Eusèbe, laïque la veille encore du jour où il avait été promu à l'épiscopat, s'acquittant honnêtement de ses fonctions, mais dépourvu d'expérience comme de tout mérite remarquable, ne pouvait voir sans ombrage l'autorité qu'à côté de lui la vertu et l'éloquence assureraient à un simple prêtre. Rien n'eût été si facile à Basile que de se défendre contre sa sourde malveillance, en faisant appel au dévouement d'un clergé dont il était l'honneur, et de tous les moines du diocèse qui le considéraient comme leur père. Mais Basile jugeant que les sujets de différends n'étaient déjà que trop nombreux dans l'Église, et ne voulant pas que son nom servit de prétexte à de nouvelles querelles, s'était prudemment mis à l'écart pour aller reprendre dans sa chère retraite du Pont ses habitudes de vie monastique et le cours de ses pieuses contemplations ¹.

Vers le commencement de 367, la nouvelle se répandit que Valens, libre des soucis que lui avaient causés la rébellion de Procope, et tout animé des ressentiments que lui inspirait Eudoxe, prenait le chemin de l'Asie et devait s'arrêter à Césarée. C'était d'ailleurs une station qu'il ne pouvait éviter si son intention était de reprendre la guerre contre les Perses que la révolte seule avait interrompue. L'importance de Césarée, comme siège ecclésiastique, était considérable. Cette métropole de la province centrale de l'Asie Mineure

1. Voir la seconde partie de cette histoire, t. II, p. 268. — S. Grég. Naz., *Or.*, XLIII, 30, 33.

étendait son action sur l'exarchat indépendant du Pont, et même au delà de la frontière de l'empire, sur l'Arménie et sur certaines régions du royaume de Perse. On pouvait donc s'attendre à un grand effort des Ariens pour entraîner dans leur sens l'évêque d'une ville si puissante. Les regards des orthodoxes se tournèrent aussitôt vers Basile, seul en état de soutenir l'épreuve redoutable de la présence impériale. Son retour fut demandé de toutes parts. Eusèbe essaya de rester sourd pendant quelque temps à cet appel, et prit même assez mal les instances qui lui furent transmises par Grégoire et par le vieil évêque de Nazianze, son père. Mais le cri public devint bientôt trop vif pour qu'il pût y résister. Quant à Basile, déjà affaibli par le jeûne et les mortifications et atteint d'infirmités qui ne devaient plus lui laisser un jour de relâche, il accourut au premier mot qui lui fut dit du péril commun, et se montra prêt à se jeter dans les bras du supérieur qui l'avait offensé et à lui faire un rempart de son corps contre les coups qui le menaçaient¹.

1. S. Grég. Naz., *Or.*, XLIII, 30, 33 et *Ep.*, 19. Il y a quelques difficultés à fixer la date exacte de ce retour. Saint Grégoire semble le placer à la veille d'un séjour de Valens à Césarée. Or Valens ne passa à Césarée que deux fois : la première, en 365, avant la rébellion de Procope, et il ne paraît avoir donné à cette époque aucune marque de sa tendance vers l'Arianisme, et la seconde, en 372, après la promotion de Basile à l'épiscopat. Voir, à ce sujet, la *Vie de S. Basile*, par les éditeurs bénédictins, chap. ix, p. 23 (éd. Gaume). Il est évident qu'on ne peut appuyer aucun fait précis sur les assertions toujours vagues de S. Grégoire. — Sur les limites des droits métropolitains de l'évêque de Césarée, voir aussi la *Vie de S. Basile*, p. 1-5.

Ce dévouement ne fut pas immédiatement mis à l'épreuve, car Valens ne vint pas aussitôt qu'on l'attendait. Mais Eusèbe, soit touché de sentiments plus chrétiens, soit découragé d'entrer en lutte avec un désir très-général, sembla, à partir de ce moment, guéri de ses défiances, et, se déchargeant des soins de son pontificat, il remit la réalité sinon le titre de son pouvoir entre les mains du préféré de la foule. Basile d'ailleurs réclamait plutôt les devoirs que les droits de la charge. Durant une famine qui sévit l'année suivante dans l'Asie Mineure, les prodiges de sa charité achevèrent de lui assurer tous les cœurs. Il prêchait à la fois de l'exemple et de la parole. Le matin, il réunissait dans un même lieu les malheureux affamés, de tout sexe et de tout âge, pour leur distribuer, de sa propre main, dans de vastes marmites, un potage fait de légumes, d'herbes cuites et de sel, dont il avait surveillé lui-même la composition. Les reins ceints d'un linge, à l'exemple de Jésus-Christ, il s'agenouillait devant eux pour leur laver les pieds. L'après-midi et les jours de fête, malgré la faiblesse de sa poitrine, atteinte d'un mal qui le minait lentement, il prêchait sans relâche, avec une éloquence pleine d'âme et intarissable, aux riches la miséricorde, aux pauvres la résignation, à tous la pénitence.

Aussi, lorsque la mort d'Eusèbe laissa peu après vacant le siège de Césarée, personne dans la ville, pas même Basile, malgré son humilité, ne douta que la

succession ne lui fût acquise. Avec la tranquillité d'une grande âme qui ne croit aucun déguisement nécessaire, parce qu'elle ne se sent atteinte d'aucune ambition personnelle, il fit assez ouvertement ses préparatifs pour sa promotion, et manda auprès de lui, par une lettre pressante, son ami Grégoire, pour s'aider de ses conseils dans cette grave circonstance. Il insistait même, pour le presser davantage, sur le fâcheux état de sa santé, qui lui rendait nécessaires les soins d'un ami. Grégoire se hâta de partir, mais à moitié chemin un scrupule l'arrêta : il n'était point évêque lui-même ; une si prompte arrivée, que rien ne motivait, n'avait-elle pas un air d'intrigue et d'ingérence qui prêterait à de fâcheux commentaires ? Ainsi se trahissait à chaque pas cette profonde diversité de caractère qui devait parfois troubler, mais plus souvent ranimer et resserrer l'union de ces deux belles âmes : Basile, né pour le gouvernement des hommes et pour la lutte, prompt et précis dans ses résolutions, embrassant d'un coup d'œil le but à poursuivre et y marchant droit sans s'inquiéter des difficultés et du jugement des spectateurs ; Grégoire, atteint de cette délicatesse un peu malade qui est, chez les esprits d'élite, la source de l'inspiration poétique, sensible à la moindre nuance d'approbation ou de blâme, surtout à la moindre blessure de l'amitié, plus finement averti des obstacles, mais aussi plus aisément découragé, mêlant à la poursuite des plus grands intérêts un soin peut-être excessif de sa

dignité et toutes les inquiétudes d'un cœur souffrant.

Grégoire expliqua assez franchement son scrupule à Basile : « Tu es, lui écrivait-il, un esprit ferme et solide, mais qui marche toujours en avant et qui fait les choses avec plus de résolution que de prudence. Parce que tu es exempt de mal toi-même, tu ne le soupçonnes jamais chez autrui... En me faisant venir au moment où tous les évêques se rassemblent à Césarée, tu ne songes pas à l'effet que cela produira et à ce que diront les mauvaises langues... » Et il ne craignait pas de l'engager lui-même à éviter, par une courte retraite, l'apparence de l'ambition. Grégoire avait bien jugé, sinon la conduite à tenir, au moins les dispositions des assistants. L'élection qui semblait, au premier moment, aller d'elle-même, fut au contraire agitée par beaucoup d'intrigues : les évêques de la province étaient jaloux du mérite de Basile ; plus d'une famille riche de Césarée éprouvait tout bas quelque inquiétude de se donner un évêque qui prenait si fort au sérieux le devoir de la charité. Un moment on crut la nomination compromise, et, en réalité, elle ne fut assurée que par l'arrivée de deux prélats fort considérés qui s'étaient d'abord abstenus, Eusèbe de Samosate, et le vieil évêque de Nazianze, qui, malgré son grand âge, se décida, au dernier moment, à se mettre en route : il se fit transporter en litière, au risque d'expirer en chemin.

Enfin élu, et non sans peine, par le concours du

père sinon du fils, Basile comptait au moins que rien n'empêcherait plus son ami de lui apporter ses conseils pour guider les premiers pas de sa carrière épiscopale. Mais il n'en avait pas fini avec les scrupules de Grégoire. Pour rien au monde celui-ci ne voulut paraître empressé de prendre part à une grandeur à laquelle il avait indirectement concouru. Après comme avant l'élection, il refusa obstinément de bouger de Nazianze. Basile ne comprenait rien à cette réserve, qu'il jugeait peut-être un peu puérile. Pour se soustraire à cet affectueux reproche, Grégoire fut obligé de s'excuser sur son goût pour la retraite et pour la philosophie : « Et laisse-moi te dire, ajoutait-il pour mettre fin à la discussion, que ces deux choses excellentes valent encore mieux que ton éloquence ¹. »

Basile avait peut-être raison de penser que le temps ne comportait pas toutes ces délicatesses, et qu'il fallait se préparer à la lutte avec plus de simplicité et de résolution. Valens, si longtemps annoncé, approchait en effet, et cette fois sa venue était certaine, car il n'avait retardé son voyage que parce que, toujours pressé de divers côtés à la fois, il avait dû faire face en toute hâte à une agression inopinée des Goths et courir vers le nord avant de songer au midi. Mais, grâce aux conseils de bons généraux autrefois formés par Julien et que Valentinien avait laissés en Orient, ses armes

1. S. Grég. Naz., *Ep.*, xlii, xlvii; — *Or.*, xliii, 37, 38.

avaient été promptement heureuses. Le roi des Visigoths ou Goths de l'ouest (car depuis la mort du vieil Hermanaric les Goths étaient divisés de nouveau en deux royaumes), Athanaric, vint solliciter la paix dans une entrevue qui fut tenue sur un vaisseau au milieu du Danube. Rien ne retenait donc plus l'empereur, et on savait d'ailleurs que ses dispositions étaient chaque jour plus hostiles aux catholiques. Même dans cette rapide excursion, ses conseillers ariens ne l'avaient pas quitté, et lui-même faisait, pour la cause de l'Arianisme, de la propagande jusque dans les camps. Ainsi, il avait essayé de convertir l'évêque d'une petite ville des bords du Danube, nommé Bretannion, et, n'ayant pu réussir dans sa tentative de prosélytisme, il l'avait condamné à l'exil ¹.

A. D.,
369-372 ².

De retour à Constantinople, il reçut les félicitations du sénat par l'organe de Thémistius : « Car, disait le rhéteur, le tribut de l'éloquence était le seul dont le bienveillant empereur ne voulût point exonérer ses sujets. » Puis, il prit à peine le temps de l'hiver pour se reposer ; et, dès le printemps de 370, il se mettait en marche vers Antioche. Cette fois Eudoxe, malade,

1. Amm. Marc., xxvii, 5. — Zos., iv, 11, 12. — Thém., *Or.*, xii. — Soz., vi, 21.

2. A. D. 369. — Indictio. xii. — U. C. 1122. — Valentinianus. Aug. ii et Victor. Coss. — A. D. 370. — Indictio. xiii. — U. C. 1123. — Valentinianus. Aug. iii et Valens. Aug. iii. Coss. — A. D. 371. — Indictio. xiv. — U. C. 1124. — Gratianus. Aug. ii et Petronius Probus. Coss. — A. D. 372. — Indictio. xv. — U. C. 1126. — Modestus et Arintheus. Coss.

ne put l'accompagner, et, peu de jours après, l'empereur fut rejoint à Nicomédie par un messenger qui lui apportait la nouvelle de la mort de son conseiller. Il s'arrêta troublé de cette perte et pressé de pourvoir à la vacance du siège de la ville impériale. Les catholiques l'étaient plus encore de profiter de son absence pour reprendre possession d'une dignité si importante. Aussi, en toute hâte, firent-ils choix d'un prêtre respectable du nom d'Évagre, et envoyèrent-ils demander, pour cette nomination, l'agrément de l'empereur. La députation chargée de cette commission était composée de quatre-vingts ecclésiastiques, les plus distingués et les plus vertueux de la ville. Mais les leçons d'Eudoxe avaient pénétré trop avant dans l'esprit de l'empereur, pour qu'il fût sensible même à une démarche si imposante. Il reçut les députés avec hauteur, et, en les congédiant, il donna tout bas au préfet du prétoire, Modeste, qui l'accompagnait, l'ordre de les envoyer à la mort. Modeste était un serviteur docile, aussi peu sensible à la pitié qu'au scrupule. Il recula pourtant devant la pensée de répandre publiquement le sang de tant d'hommes de bien, et crut devoir user d'artifice. Il fit embarquer les députés comme pour les envoyer en exil, et donna secrètement aux mariniers qui les conduisaient l'ordre de mettre le feu au navire. A la sortie du golfe d'Aztaque, sur lequel la ville de Nicomédie est située, l'horrible commission fut exécutée; les matelots, se sauvant dans la chaloupe du navire, abandonnèrent

les malheureux prisonniers à la fureur des flots et des flammes. Le vaisseau incendié vint échouer encore tout en feu sur la côte de Bithynie. Des troupes étaient dirigées le même jour sur Constantinople pour s'assurer de la personne de l'élu des catholiques, et installer à sa place l'évêque de Bérée, Démophile, le même dont les lâches conseils avaient entraîné autrefois dans l'abîme la faiblesse du pape Libère. L'intronisation de ce prêtre méprisable, bien qu'elle fût appuyée par un vaste déploiement de forces militaires, n'eut pas lieu sans une sourde résistance. Au moment où le nom de l'élu fut proclamé dans l'église, au lieu de la réponse ordinaire : « Nous le voulons et il en est digne, » plusieurs voix dans la foule firent entendre ce cri : « A bas l'évêque indigne ! ! »

Valens poursuivit son chemin vers le midi. Son voyage fut très-lent, parce qu'il s'arrêtait presque dans chaque ville, afin de prendre une connaissance exacte de l'état des populations, et se plaisait à rendre lui-même la justice et à écouter toutes les plaintes avec un soin minutieux. Pour être sûr de rencontrer partout des visages amis, il se faisait devancer d'étape en étape par le préfet Modeste, chargé de lui éviter les rencontres fâcheuses. Partout où Modeste arrivait, accompagné d'une suite brillante et redoutable de chambellans,

1. Soc., iv, 14, 16. — Soz., vi, 13, 14. — Suidas, t. ix, 10. — Voir aussi la seconde partie de cette histoire, t. I, p. 385.

d'eunuques et de licteurs, il mandait d'abord auprès de lui l'évêque du lieu, et l'interrogeait sur la nature de sa foi, ou plutôt sur sa disposition à complaire à l'empereur. Si la réponse était satisfaisante, Modeste comblait l'évêque de caresses et d'honneurs, et préparait, de concert avec lui, une entrée triomphale pour l'empereur. En cas de résistance, les menaces, les supplices, dont le moindre était l'exil, ne se laissaient pas attendre. A la vérité, Modeste trouvait assez habituellement le terrain préparé d'avance par le zèle des magistrats municipaux et par cette troupe dissolue qui infeste toujours les villes populeuses, et qui se montrait partout très-pressée de secouer le joug austère des évêques orthodoxes. En beaucoup de lieux, les catholiques étaient déjà bannis ou envoyés au supplice, sans que le préfet eût eu la peine de les condamner. En entrant dans les villes épiscopales, Modeste pouvait voir autour de lui le spectacle, déjà si familier aux générations de ce siècle, des églises au pillage, des sanctuaires profanés, des clôtures de monastères brisées. Sa tâche alors était plus facile. Réprimant mollement les violences, dont il ne recherchait pas les auteurs, faisant renaître une apparence d'ordre à la surface de la cité, il apprêtait à Valens une réception sinon enthousiaste, au moins paisible. La Bithynie et la Galatie furent ainsi traversées sans résistance, présentant partout, sur le passage de l'empereur, cet aspect de tranquillité morne, ordinaire aux populations terrifiées, mais que les souverains, trompés

par leurs flatteurs, prennent aisément pour l'expression du contentement ¹.

Avançant de cette sorte, bien que lentement, le cortège impérial entra enfin en Cappadoce, et Modeste dut se diriger vers Césarée, où Basile l'attendait. Depuis plusieurs jours déjà la demeure de Basile était assiégée par des personnages importants, des grandes dames de la province, des évêques même, qui, accourant tout épouvantés, le conjuraient de céder au temps, de laisser passer l'orage, et d'apaiser, par quelques concessions, le courroux du souverain. Basile répondait à ces supplications tantôt avec un sourire dédaigneux, tantôt avec une froide sévérité. Le vieil Évhippe, prélat considéré pour sa science et son grand âge, mais déjà compromis sous Constance par ses relations avec les Ariens, ayant insisté plus longtemps que les autres, Basile choisit ce moment-là même pour le séparer de sa communion. Bientôt des gens de cour de la suite du préfet, envoyés en avant pour préparer les

1. Soz., vi, 18. — S. Grég. Nyss. *in Eun.*, p. 313-315. — S. Grég. Naz., *Or.* xliii, 44, 45. La durée du voyage de Valens est, comme toutes les dates de ce règne, très-difficile à déterminer. Toutes les chronologies s'accordent à ne faire arriver l'empereur à Césarée qu'à la fin de 371, en se fondant sur plusieurs lois du code Théodosien, datées encore de Constantinople ou des environs, au commencement de cette année. Que fit-il alors entre son retour à Constantinople et son départ pour l'Asie? Godefroy, pour se tirer d'embarras, suppose qu'il y eut plusieurs voyages de Valens en Orient, interrompus par son retour à Constantinople. Nous ne trouvons pas de trace dans les historiens de ces déplacements successifs. *Cod., Theod. Chron.*, p. xc et suiv., ann. 371 et seq.

logements, vinrent se mêler à la foule tumultueuse qui encombrait les abords du palais épiscopal. Ces valets, fiers de leur importance, se répandaient en propos audacieux et en menaces. Le plus abondant en paroles était Démosthène, chef des cuisiniers, qui prenait le ton très-haut. « Tous ceux qui résisteront passeront par mes couteaux, » disait-il. — « Va-t-en au feu, c'est ta place, » lui répondit Basile, sans se retourner ¹.

Enfin, le préfet en personne entra dans la ville et, usant du droit de sa charge, il manda sur-le-champ l'évêque auprès de lui. Basile obéit et se rendit à la demeure du préfet; en entrant dans sa chambre, il gardait cet air de supériorité calme qui lui donnait, dit Grégoire de Nysse, l'apparence d'un médecin se rendant à l'appel d'un malade, plutôt que d'un accusé paraissant devant son juge ². Cette fermeté intimida le préfet, qui crut d'abord devoir user de douceur : « L'empereur arrive, lui dit-il, prenez garde; il est

1. S. Grég. Nyss., in *Éun.* — Théod., iv, 19. — S. Grég. Naz., *Or.* XLIII. — Rufin, II, 9. — S. Bas., *Ep.*, LXVIII. — Soc., iv, 26. Ses divers récits s'accordent sur le fond des événements, mais nullement sur les détails. L'auteur qui mérite le plus de confiance est assurément le frère de saint Basile, saint Grégoire de Nysse. Le récit de saint Grégoire de Nazianze, bien qu'émané d'un témoin oculaire, ne doit être consulté qu'avec réserve, parce qu'il est intercalé dans un discours et que les formes oratoires empêchent de distinguer ce qui est donné comme un fait ou ce qui n'est qu'un développement de pensée propre à l'orateur. J'ai choisi dans les divers textes et rapproché les traits qui m'ont semblé offrir le plus de vraisemblance.

2. Καθόπερ τις ἰατρὸς σύμβουλος ἀγαθός.

fort irrité; ne compromettez pas, pour un scrupule de dogme, l'intérêt de votre Église; soyez soumis, au contraire, et vous éprouverez les effets de sa bienveillance. » — « Et vous-même, reprit Basile, faites attention que vous ne pouvez rien sur ceux qui ne cherchent que le royaume de Dieu, et ne me tenez pas des discours qui ne sont faits que pour des enfants. » — « Mais quoi, dit le préfet, ne ferez-vous rien pour l'empereur? N'est-ce rien à vos yeux que de voir l'empereur venir se mêler à votre troupeau, et écouter votre enseignement? Voilà ce que vous obtiendrez pour un peu de complaisance et pour un mot sacrifié dans le symbole. » — « C'est une grande chose assurément que de voir un empereur à l'église, car c'est une grande chose que de sauver une âme, non pas seulement une âme d'empereur, mais l'âme d'un homme, quel qu'il soit. Et pourtant, bien loin de rien ajouter ou retrancher pour cela au symbole de la foi, je ne voudrais pas même altérer l'ordre des lettres qui le composent. » — « Manquerez-vous à ce point de respect à l'empereur? » dit le préfet, élevant la voix et perdant patience. — « Et en quoi est-ce que je l'offense? » dit Basile, « je ne puis le concevoir. » — « Vous n'adoptez pas sa foi, quand tout le monde autour de vous s'y soumet. » — « Mais mon empereur, à moi, ne le veut pas; je ne puis adorer une créature, étant créé de Dieu moi-même et appelé à lui devenir semblable. » — « Et nous donc, qui commandons ici, que pensez-vous

de nous ? Ne sommes-nous rien à vos yeux ? Et ne seriez-vous pas heureux d'être notre égal et associé à notre dignité ? » — « Vous êtes nos commandants, et je ne conteste pas l'éclat de votre rang. Mais Dieu est plus respectable encore que vous. Être votre égal, c'est une assez belle chose, sans doute ; mais je le suis déjà, puisque vous êtes, comme nous, la créature de Dieu, et que je suis aussi l'égal, et je m'en honore, de ceux qui vous sont soumis. » — « Au moins, ne craignez-vous pas ma puissance ? » — « Et que pouvez-vous me faire ? » — « Ce que je puis vous faire ? Souffrir tous les maux qu'il dépend de moi de vous infliger. » — « Et lesquels donc ? parlez clairement. » — « La confiscation, l'exil, les tourments et la mort. » — « Rien de tout cela ne me touche. On ne peut rien confisquer à celui qui n'a rien ; on ne peut exiler celui qui n'est attaché à aucun lieu et se regarde comme étranger partout. Quels tourments pouvez-vous faire souffrir à ce corps déjà si faible, que le premier coup l'achèvera ? Et quel service vous me rendriez, » ajouta-t-il en touchant à sa poitrine malade, « si vous me délivriez de ce misérable soufflet ! Quant à la mort, je la regarde comme un bienfait, parce qu'elle me conduira à ce Dieu pour qui je vis, et pour qui je suis déjà à demi mort. » — « Personne, reprit le préfet, ne m'a tenu un tel langage. » — « C'est donc que vous n'avez jamais rencontré d'évêque. » Troublé, irrité, mais craignant encore d'en venir aux dernières extrémités, Modeste,

leva la séance, en donnant à l'évêque jusqu'au lendemain pour réfléchir sur sa conduite. — « Vous me trouverez demain ce que je suis aujourd'hui, » reprit Basile, « et je ne désire pas que vous changiez à mon égard ¹. »

Le lendemain et les jours suivants se passèrent dans l'attente de Valens. Les pourparlers et les instances se multiplièrent autour de l'évêque. Chacun des grands personnages voulait l'entretenir et entreprendre avec lui une discussion. Le cuisinier Démosthène surtout tenait à faire preuve de zèle, et revenait à la charge avec une argumentation inépuisable. Modeste, de son côté, assez contrarié de n'avoir pas à annoncer un meilleur résultat à l'empereur, et voulant au moins qu'on n'eût à lui reprocher aucune faiblesse, préparait ouvertement tout l'appareil d'un supplice. Hérauts, licteurs, bourreaux, tous les ouvriers de justice étaient sous les armes, prêts à saisir le séditieux au premier signal. Toutes ces précautions ainsi prises, le préfet, un peu confus, mais au moins la conscience en repos, se rendit au-devant du prince. « Empereur, lui dit-il, j'ai échoué ; cet homme est intraitable ; menaces, discours, caresses, ce qui agit sur d'autres, ne peut rien sur lui. Il faut ici la force ouverte ; donnez l'ordre, et on l'emploiera. » Ce fut justement ce que Valens ne voulut pas faire. Dépité autant que troublé, il n'osa

1. S. Grég. Nyss. — S. Grég. Naz. — Théod. — Rufin, *loc. cit.*

pourtant pas arroser d'un tel sang le chemin où il allait passer. Il commanda de surseoir à toute exécution, et il entra dans la ville, l'esprit très-partagé, pareil au fer, dit saint Grégoire, qui est amolli par le feu, mais ne cesse pourtant pas d'être le fer.

Il resta plusieurs jours en observation, incertain de la conduite qu'il devait tenir et ne communiquant pas avec la demeure épiscopale. Basile, n'étant pas appelé, ne se présenta pas. Une rencontre pourtant devint bientôt inévitable, car le jour arrivait où l'on devait célébrer la fête de l'Épiphanie, et, à moins de se mettre lui-même en dehors de l'Église, Valens ne pouvait pas se dispenser d'assister à l'office divin. Le matin de la fête, en effet, il prit son parti et se rendit au temple avec une escorte de soldats, ne sachant pas bien lui-même s'il serait paisiblement accueilli, ou s'il devait se faire faire place par la violence. Il entre : la foule était très-nombreuse et entonnait les psaumes en chœur ; le chant était harmonieux et puissant ; le service entier présentait cette apparence de majesté et d'ordre que Basile excellait à faire régner dans son église. Au fond de la nef apparaissait Basile lui-même, debout, faisant face au peuple, mais immobile comme une des colonnes du sanctuaire, les yeux attachés sur l'autel¹. Il se tenait

1. On sait que dans les églises de ce temps (comme dans les basiliques de Rome) l'autel est disposé de manière que le célébrant peut faire face au peuple. C'est ainsi que la messe est dite dans les cérémonies papales.

là, tel que les actes des saints le décrivent, dressant de toute la hauteur de sa grande taille son corps droit et sec ; son profil d'aigle fortement accusé par la maigreur de ses joues ; un regard de feu brillant sous un front en saillie et sous des sourcils arqués ; par moments un sourire, un peu dédaigneux, écartant des deux côtés de sa bouche une barbe longue et déjà blanchie. Autour de lui, tout son clergé était debout dans une attitude de crainte et de respect ¹. Devant ce spectacle imposant, Valens fut saisi comme d'un vertige et s'arrêta. L'office continua comme si sa présence eût été inaperçue. Au moment de l'offrande, il fit quelques pas en avant pour présenter lui-même le don qu'il avait préparé ; aucune main ne se tendait pour le recevoir, et personne ne venait à sa rencontre. Un nuage passa devant ses yeux, ses jambes chancelèrent, et, si l'un des assistants ne l'eût soutenu, il tombait à terre. Basile prit pitié de son angoisse, et, d'un geste, fit signe qu'on acceptât l'offrande.

Le lendemain, l'empereur, plus calme, se rendit encore à l'église, et, s'armant de courage, voulut s'entretenir lui-même avec son redoutable adversaire. L'office terminé, il passa derrière le voile où l'officiant se retirait. Basile le reçut de bonne grâce, ayant à ses

1. *Ex menæis Græcorum. Act., sanct.*, t. II. p. 931. J'emprunte ce portrait caractéristique aux excellentes recherches de M. Eug. Fialon dans son étude littéraire sur saint Basile. Paris, 1861. — Voir aussi Bar., ann. 376. ix.

côtés son fidèle Grégoire, qui, cette fois, le sachant menacé, avait cru qu'il lui était permis d'accourir. L'entretien fut long et assez paisible. Basile donna à l'empereur des explications sur les motifs qui l'empêchaient de se conformer à ses désirs, se livrant même à des développements théologiques; et flattant ainsi la vanité du prince en ayant l'air de faire cas de son jugement, il le tint plusieurs heures durant sous le charme de sa parole lucide et puissante. Ce n'était pas là le compte de beaucoup des assistants qui s'étaient compromis pour l'Arianisme, et quelques-uns voulurent s'interposer pour répondre. Le malencontreux cuisinier Démosthène fut de ce nombre: il tenta une démonstration théologique; mais, à moitié de son argument, il lui échappa de faire, sur un mot qu'il ne connaissait pas bien, un barbarisme ridicule. « Voilà qui est curieux, dit Basile en souriant, Démosthène qui ne sait pas le grec! » L'empereur sortit, d'humeur assez bienveillante, faisant don à Basile d'un fonds de terre pour un hospice qu'il avait fondé¹.

Mais cette disposition conciliante ne pouvait se maintenir longtemps contre les suggestions de tout son entourage. On ne tarda pas à faire sentir à l'empereur

1. S. Grég. Naz. — Théod., *loc. cit.* — C'est saint Grégoire lui-même qui dit avoir assisté à cette scène, tandis qu'il ne parle des autres incidents que par ouï-dire. Socrat. iv, 17) prétend que Valens, soit avant de venir à Césarée, soit après en être parti, passa à Nazianze, et eut un entretien avec le vieux Grégoire et son fils. Mais aucune parole de saint Grégoire ne confirme cette assertion.

qu'en épargnant Basile, il compromettait, par cet exemple de faiblesse, le repos de l'Orient entier et le succès de la cause qu'il avait embrassée. Prenant alors un moyen terme entre la rigueur et l'indulgence, Valens se décida, bien qu'avec répugnance, à inviter verbalement l'évêque à quitter la ville. Basile fit sur-le-champ ses préparatifs, qui ne furent pas longs, car il se borna à donner ordre à un de ses gens de se charger de ses tablettes et de le suivre. De vêtement, il ne voulait que celui qu'il portait sur lui-même. Il fut convenu qu'il partirait tard dans la nuit pour se dérober dans l'ombre aux adieux de son troupeau. La nuit venue, le char était prêt, et il allait y monter, lorsque deux officiers supérieurs du palais, fort liés avec lui, et qui lui étaient restés fidèles dans ses épreuves, vinrent l'avertir que l'empereur le demandait en toute hâte. Il se rendit au palais sur-le-champ, ne sachant à quoi il devait s'attendre de la part de ce mobile souverain. Il y trouva tout en rumeur. Le fils de l'empereur, le jeune Galate, venait d'être saisi d'une fièvre ardente qui croissait d'heure en heure, et menaçait visiblement sa vie, sans que les médecins pussent en arrêter les progrès. On était allé réveiller sa mère l'impératrice Dominica, et on l'avait trouvée elle-même troublée par d'affreux cauchemars qui agitaient son premier sommeil. La princesse était accourue tout en larmes au chevet de son enfant, et c'était elle qui, dans son désespoir, et malgré ses prédilections connues en faveur

des Ariens, avait supplié qu'on fit venir Basile pour prier sur le lit du jeune malade.

Basile, à peine introduit, demanda avant toute chose si l'enfant était baptisé. Il ne l'était pas; le retard du baptême était encore l'usage commun de cette époque. « Promettez donc, dit Basile, de le faire instruire dans la foi catholique et de le préparer à recevoir le baptême avec fruit, et j'ai confiance qu'il guérira. » Valens fit la promesse qui lui était demandée, et le saint se mit en prières; puis, l'enfant paraissant éprouver quelque soulagement, il se retira. A peine était-il sorti, que les prêtres ariens entrèrent pour le remplacer. Ils étaient tous émus de l'idée que Basile aurait l'honneur d'avoir sauvé l'héritier du trône, et emporterait la promesse de l'instruire. Ils jugèrent qu'à tout prix il fallait lui arracher ce triomphe. « Puisque le baptême était le remède de l'âme et souvent aussi celui du corps, pourquoi, dirent-ils à Valens, le retarder davantage? L'eau sainte, à elle seule, achèverait la guérison commencée. » Valens se laissa persuader par eux, et le baptême fut administré à l'enfant par la main d'un hérétique. Peu d'heures après, le mieux dont on s'était flatté disparut, le mal reprit avec violence, et le malade expira dans la matinée. Personne ne douta dans la ville que Valens ne se fût attiré ce châtement pour avoir manqué de parole à l'évêque et livré son fils aux ennemis de la foi.

Il n'en devenait que plus nécessaire d'éloigner

l'homme dont l'ascendant mystérieux se jouait ainsi de toute la puissance impériale. De nouvelles instances furent faites pour arracher à l'empereur un ordre d'exil, cette fois par écrit, afin de lui rendre plus difficile de changer de résolution. Plein d'affliction, de remords et de colère, Valens se laissa faire d'assez mauvaise grâce, et prit d'une main tremblante le papier qu'on lui présentait; la plume, serrée entre ses doigts crispés, se rompit sans qu'il pût former un trait. Il en prit une seconde, puis une troisième, qui lui refusèrent pareillement leur service. Convaincu alors qu'il avait affaire à une puissance surnaturelle, il saisit violemment le papier, le déchira et le jeta par terre. Peu de jours après, il quitta Césarée sans revoir l'évêque et sans rien ordonner à son égard ¹.

Il était dompté sans être changé. Car, à peine fut-il sorti des limites de la juridiction de Basile, qu'il reprit le cours de ses ordres sanguinaires, et la ville d'Antioche, où il arriva en toute hâte, ne tarda pas à en ressentir les rigoureux effets. Mais ce contraste ne fit que mieux ressortir le calme inattendu dans lequel resta, grâce à la main qui la protégeait, la province entière de Cappadoce. A l'ombre du pouvoir que la foi venait d'assurer au génie, ces populations privilégiées

1. S. Grég. Naz., *Or.*, XLIII, 54, 55. — Théod., IV, 19. — Soc., IV, 26. — Rufin, II, 9. — M me observation sur cette partie du récit que sur celle qui la précède. Les diverses narrations se ressemblent sans s'accorder parfaitement. L'éditeur bénédictin de la *Vie de S. Basile* m'a servi principalement de guide.

respirèrent, et leur exemple fit comprendre qu'il existait désormais, même pour se préserver des maux humains, une autre protection à invoquer que celle des puissances de la terre. On s'en convainquit bien plus clairement encore, lorsqu'on vit, bientôt après, le préfet Modeste lui-même, déposant sa colère d'emprunt, faire sa paix à petit bruit avec Basile, rechercher son amitié, prendre au besoin ses avis, faire honneur à ses recommandations, et du cabinet même de l'empereur, qu'il ne cessait d'accompagner dans ses voyages, échanger une correspondance pleine de courtoisie avec l'accusé que la veille il envoyait au supplice ⁴.

D'autres magistrats, à la vérité, n'eurent pas le sens aussi fin et ne comprirent pas tout de suite qu'il était prudent aux serviteurs de ne pas venir se heurter là où le maître lui-même avait échoué. Un vicaire du Pont, province voisine de la Cappadoce, en fit, peu de mois après, l'expérience à son détriment. Il avait recherché la main d'une veuve de qualité qui possédait de grands biens, et il voulait absolument l'épouser malgré elle. La dame, ne sachant comment se dérober à ses assiduités, vint chercher un refuge chez Basile, qui l'accueillit avec honneur. Le vicaire, irrité, donna

4. S. Grég. Nyss., *in Eun.*, l. 1, p. 315.—S. Bas., *Ep.* cclxxx, ccxxx.
— Saint Grégoire attribue le changement de Modeste à l'effet d'une maladie qui le porta au repentir. Mais on ne voit pourtant pas que cet évêque ait quitté le poste de préfet du prétoire, et qu'il ait pu, par conséquent, se dispenser de prendre part aux mesures rigoureuses de Valens.

ordre que la fugitive lui fût remise. Basile s'y refusa. Feignant alors d'imputer à quelque honteux motif l'intervention du prélat dans cette affaire, le magistrat ordonna une visite domiciliaire, qu'il vint, à Césarée, diriger lui-même. Dans sa fureur contre Basile, il menaçait tout haut de lui faire arracher le foie et les entrailles. « Justement, disait Basile en souriant, j'y ai grand mal aujourd'hui, et vous me soulagerez en m'en délivrant. » Mais les habitants de la ville prirent avec moins de calme le péril de leur évêque et la violation de leurs privilèges. Une grande foule d'artisans et de bas peuple s'ameuta dans les rues, armés au hasard chacun des outils de son métier, celui-ci d'un marteau, celui-là d'un bâton; les femmes même brandissaient, en vociférant, leurs fuseaux en guise de piques. Les corporations d'armuriers, attachées au service de l'empereur, se montraient surtout animées et menaçantes, ne parlaient que de mettre en pièces le persécuteur de l'évêque, et se disputaient à qui aurait l'honneur de porter la main sur lui. Le vicaire, tout épouvanté de ce tumulte, perdit contenance et pria Basile lui-même de le sauver des fureurs de la foule. Basile s'y prêta volontiers: il n'eut qu'à paraître pour dissiper l'attroupement et rendre la liberté à son persécuteur. La veuve fut conduite, par le soin de Basile, au monastère que dirigeait Macrine, où elle prit le voile ¹.

1. S. Grég. Naz., *Or.* XLIII, 56 et suiv.

Ce fut, peu de temps ensuite, le tour du ridicule Démosthène lui-même de venir faire l'épreuve de son impuissance. Il reparut à Césarée, mais sous une nouvelle et plus imposante qualité. Un de ces caprices de faveur qui ne tombent que dans la pensée des souverains absolus, l'avait fait passer de l'humble emploi qu'il occupait dans la domesticité impériale à un poste important, sous les ordres du préfet du prétoire. Gardant sans doute quelque souvenir des railleries de Basile et brûlant d'en tirer vengeance, il dirigea une de ses premières tournées de surveillance du côté de la Cappadoce. Il parcourut toute la province, réunissant autour de lui les ecclésiastiques de chaque ville, comblant de faveurs ceux qui inclinaient du côté de l'erreur en crédit, tentant de séparer les évêques suffragants de leur métropolitain, et y réussissant même parfois; car l'harmonie ne régnait pas dans les rangs du clergé de Cappadoce. Basile, on le verra, y comptait plus d'un ennemi. Enfin, se croyant sûr d'être appuyé par une partie des évêques, Démosthène s'essaya à porter un premier coup contre Basile en frappant son plus jeune frère Grégoire, qui venait, depuis peu, de quitter le barreau pour embrasser l'état ecclésiastique. Une élection récente avait appelé Grégoire au siège peu important de la petite ville de Nysse. Sous un frivole prétexte, prétendant que l'élection était irrégulière et que les revenus du siège étaient mal administrés, Démosthène fit arrêter le jeune évêque et le relégua en Gala-

tie. Il annonça ensuite l'intention de faire prononcer sa déposition par un concile, qu'il se réservait de convoquer lui-même. Le coup était sensible pour Basile et la menace directe; car un concile choisi par Démosthène n'aurait pas tardé à étendre sa sévérité du frère cadet au frère aîné. Basile, sans perdre de temps, réunit toute la partie fidèle de l'épiscopat de Cappadoce, et fit adresser au magistrat une lettre collective, rédigée sur un ton ferme et poli, par laquelle il était supplié de ne prendre aucune mesure contre aucun évêque sans recueillir d'abord la totalité des suffrages de la province. Démosthène, intimidé par cette démonstration, tergiversa, ne répondit rien, maintint le jeune Grégoire en exil, mais quitta au plus vite la Cappadoce et ne reparut plus¹.

Après ces deux expériences, dont les circonstances étaient différentes, mais qui aboutissaient au même résultat, une sorte d'inviolabilité de fait demeurait acquise à Basile, à Césarée, comme à Athanase, à Alexandrie. Tandis que tout alentour à Antioche, à

1. S. Bas., *Ep.*, ccxv, ccxvii, ccxxiii, ccxxxix., etc. Sur les débuts de saint Grégoire de Nysse au barreau et sa résolution d'entrer dans les ordres, voir au t. II de la seconde partie de cette histoire, p. 192. Cette tentative de Démosthène, véritable menace de persécution dirigée contre Basile, est à nos yeux la meilleure démonstration de l'espèce d'inviolabilité dont jouit saint Basile à partir de son entrevue avec Valens. Bien que menacé lui-même dans la personne de son frère, il parle au magistrat dans la lettre qu'il lui adresse, en commun avec les évêques de Cappadoce, sur un ton de liberté et presque de hauteur qui contraste avec l'état où étaient réduits, dans les autres provinces, les catholiques d'Orient.

Édesse, à Jérusalem, les fidèles étaient dispersés et les évêques en fuite, les diocèses d'Égypte et de Cappadoce restaient intacts, comme au milieu d'un cercle de feu. Situation vraiment étrange que celle de ces deux hommes, élevés ainsi l'un et l'autre sur un piédestal, au-dessus de la persécution qui faisait rage à leurs pieds. Ce spectacle forme la contre-épreuve exacte, bien que sous une forme plus saillante, de celui que présentait au même moment l'Occident. A Césarée et à Alexandrie, comme à Rome, c'était l'État vaincu par l'Église, et les faisceaux des lieuteurs contraints de se courber devant la crosse épiscopale. La neutralité hautaine et déliante de Valentinien, la sottise hostile de Valens conduisaient, par des voies différentes, à la même démonstration. L'un voulait gouverner sans l'Église, l'autre contre elle. Celui-ci prétendait l'asservir, celui-là défendait avec jalousie sa propre domination. Ces deux prétentions, inégalement répréhensibles aux yeux du droit et de la foi, étaient, dans la misère où était tombé l'empire, également impossibles à réaliser et également contraires à l'intérêt des peuples. Valentinien comme Valens se sentaient, malgré leurs efforts, débordés et enserrés de toutes parts par une grandeur nouvelle, qui s'avancait sur eux avec une masse irrésistible et s'acheminait à les déposséder.

Il reste à étudier ce que devenait dans sa constitution intérieure cette Église, déjà rivale et bientôt héritière de l'État; quelles modifications y avaient intro-

duites la succession de tant d'épreuves et le passage de tant de grands hommes ; quelle force elle avait acquise pour subvenir à l'accroissement de sa puissance et de ses devoirs. L'épiscopat de Basile est le moment véritablement propre pour se livrer à cet examen ; car, par son infatigable et universelle activité, Basile devait faire à l'organisation ecclésiastique un pas qui marque dans la suite des siècles. Les courtes et fécondes années de son ministère résument tout un progrès, bientôt imité par tous, mais auxquels lui seul a servi de modèle et donné l'impulsion.

Laissons donc de côté pour un temps la politique et ses révolutions. Tandis que Valentinien reste campé en Gaule et que Valens s'oublie dans les délices d'Antioche, suivons Basile, rendu à lui-même, dans les soins de son gouvernement épiscopal. Pendant cette halte, nécessaire pour envisager, sous une face nouvelle, le double tableau dont le contraste fait le fond de tous ces récits, le lecteur ne perdra de vue ni les acteurs qu'il connaît, ni les vertus qu'il admire.

CHAPITRE II

L'ÉPISCOPAT DE SAINT BASILE

(372 — 379)

Basile veut profiter de la tranquillité qui lui est assurée pour rendre la paix à l'Église d'Orient. — Difficultés qu'il rencontre dans cette tâche. — Son plan est de faire rentrer d'abord les semi-Ariens dans l'Église. — Il est approuvé, mais non secondé, par Athanase. — Mort de ce saint évêque. — Basile a recours à Rome, qui accueille froidement ses ouvertures. — Calomnies propagées contre Basile et accréditées par ses ménagements envers les semi-Ariens. — Les semi-Ariens changent de nom en même temps que de doctrine, et réduisent leurs différends avec les catholiques à une dissidence sur la divinité du Saint-Esprit. — Basile est d'avis de les accueillir sans les faire expliquer sur ce point. — Il est accusé de faiblesse, principalement par Paulin d'Antioche et ses partisans. — Schisme à Antioche et double épiscopat de Méléce et de Paulin. — Résistance énergique de Basile aux intrigues qui l'environnent. — Grégoire lui-même est ébranlé. — Mesures d'organisation prises par Basile pour affermir son autorité. — Désordres dans le clergé d'Asie. — Basile annule toutes les ordinations faites sans son concours. — Liturgie nouvelle. — Obligation de travail manuel imposée aux ecclésiastiques. — Revendication des droits du métropolitain contre les résistances des suffragants. — Différend avec l'évêque de Tyane, qui veut profiter de la division de la Cappadoce en deux provinces pour se faire indépendant. — Basile nomme Grégoire à l'évêché de Sasines pour soutenir cette lutte. — Refus et colère de Grégoire. — Il finit par céder, et Basile reste maître du terrain. — Réformes de l'état monastique. — Puissance, popularité, désordres des moines, — Lutte entre les anachorètes et les cénobites. — *Règles* de Basile. — Ses *Ascétiques*. — Il prend parti pour la vie commune contre la vie solitaire. — Il interdit les austérités outrées et volontaires. — Règles sévères imposées au noviciat. — Mais une fois l'engagement pris, Basile en exige l'exécution. — Vœux perpétuels. — La règle de saint Basile est adoptée par tout l'Orient. — Hommage que lui rendent Éphrem de Syrie et Épiphane de Chypre. — Œuvres de charité de saint Basile. — Hôpitaux, hospices. — Nature de l'éloquence de saint Basile. — Il est le premier orateur proprement dit de la chaire chrétienne. — Les Homélies sur la famine et sur les enfants vendus par leurs pères. — Hexaméron, explication morale de la Genèse. — Correspondance de saint Basile. — Caractère de ces écrits. — Basile est homme du monde en même temps qu'évêque. — Ses recommandations aux magistrats, et son action dans les affaires administratives et politiques. — Soins particuliers qu'il apporte dans ses relations avec les gens de lettres et les rhéteurs. — Échange de compliments avec Libanius. — Son opinion sur l'étude des lettres classiques. — Elle était nécessaire pour rassurer les consciences ébranlées par les fanatiques. — Basile proteste contre le divorce entre les lettres et la foi. — Traité spécial à ce sujet. — Philosophie de saint Basile. — Ce n'est point un système à lui propre, mais des emprunts faits à divers systèmes pour le besoin de discussions. — Part qu'il fait à la philosophie dans la démonstration de l'existence de Dieu; mais la foi seule peut définir son essence. — Discussion avec Eunome sur la Trinité. — Caractère général de l'action de saint Basile.

CHAPITRE IV.

L'ÉPISCOPAT DE SAINT BASILE.

(372 — 379)

Délivré des menaces de l'empereur, Basile n'avait nul dessein de jouir de son triomphe dans un repos égoïste. S'être préservé lui-même n'était rien, protéger son propre troupeau n'était même qu'un résultat insuffisant à ses yeux : c'était à l'Église entière qu'il fallait rendre la paix et principalement à l'Église d'Orient, aussi divisée qu'éprouvée, et déchirée par ses dissensions intestines autant que meurtrie par ses bourreaux. C'était le but qu'il s'était proposé, dès le premier jour, en montant au trône épiscopal : il ne l'avait pas perdu de vue un seul instant, même au plus fort de ses périls ; il allait le poursuivre de toute la force de son génie. Il ne lui fut pas donné de l'atteindre. Trop d'ob-

stacles entravaient sa route; mais ses efforts, bien que trompés dans leur succès immédiat, ne devaient pas rester stériles et veulent être brièvement exposés; car c'est de cette lutte en apparence infructueuse que devaient sortir la plupart des réformes utiles qui se rattachent au nom de Basile et qui le placent au premier rang parmi les grands organisateurs de l'Église.

Le point capital pour terminer le schisme de l'Orient, c'était toujours, on se le rappelle, de faire rentrer dans le sein de l'Église catholique toute la masse ondoyante et faible des évêques et des fidèles qui grossissaient les rangs du semi-Arianisme. C'était par eux naturellement, comme les plus voisins de la vraie foi, que toute réconciliation devait commencer.

Bien que cette tentative, tant de fois essayée, presque menée à fin tout récemment, vint à peine d'échouer au port, Basile se remit à l'œuvre sans se décourager. Il reprit la tâche là où l'avaient interrompue les intrigues d'Éudoxe, se servant, pour renouer la chaîne brisée, des deux autorités qui survivaient seules encore dans le désordre universel : Athanase d'une part, et le siège de Rome de l'autre.

Il écrivit directement à Athanase et le pria de solliciter de Rome l'envoi d'une députation d'évêques occidentaux, munie de pouvoirs suffisants pour opérer la

1. A. D. 373. — Indictio i. — U. C. 1126. — Valentinianus, iv, et Valens, iv, Aug. Coss. — A. D. 374. — Indictio. ii. — U. C. 1127. — Gratianus, Aug. iii, et Equitius, Coss. — A. D. 375. — Indictio. iii. — U. C. 1128. — Post consulatum Gratiani, iii, et Equitii.

réunion des semi-Ariens, à des conditions qui ménageraient leur amour propre : « ce devaient être, ajoutait-il (comme s'il se fût méfié de l'orthodoxie un peu hautaine de certains amis d'Athanase), des hommes fermes et doux, qui évitassent de faire naître de nouveaux germes de division en insistant sur des points douteux avec une rigueur outrée. » Le vieil athlète d'Alexandrie, dont l'indomptable fermeté n'avait jamais exclu la modération, se prêta facilement à la pensée de son correspondant. Il lui répondit avec une bienveillance paternelle, lui indiquant lui-même le choix des députés qu'on pourrait envoyer à Rome, mais, du reste, il s'en remit à lui, et se déchargea, en quelque sorte, sur ses épaules du poids, devenu trop lourd pour son âge, de la direction de l'Orient. Peu de jours après cette réponse, Athanase mourait à Alexandrie, au milieu des hommages paisibles de la province que protégeait l'ombre de son génie. « Il mourait dans son lit, » dit la légende romaine, trouvant dans la mort un repos qu'il avait longtemps demandé en vain aux grottes des montagnes et aux profondeurs du désert, et pouvant mesurer de son regard défaillant l'étendue des mers qu'il avait parcourues.

« Ainsi finit, disait plus tard une éloquence digne d'une telle mémoire, cet œil sacré de l'univers, ce pontife des pontifes, cette grande voix de la vérité, cette colonne de la foi, ce nouveau précurseur du Christ, cette seconde lampe allumée dans ses sentiers : il s'en-

dort dans une belle vieillesse, plein de jours passés selon Dieu, et après tant de calomnies réfutées et tant d'assauts soutenus, cette Trinité, constant objet de son adoration et de ses combats, le rappelle dans son sein. Il va rejoindre ses pères, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, tous ceux qui ont combattu pour la foi : plus honoré au sortir de la vie qu'il ne l'était au jour où il entra en triomphe dans Alexandrie ; faisant répandre plus de larmes, mais laissant dans la pensée de tous un souvenir plus grand que tous les monuments visibles qui le rappellent ¹. »

Le plus éclatant des hommages lui fut rendu par ses ennemis mêmes au lendemain de sa mort. A peine avait-il fermé les yeux que, comme si cent mille hommes armés avaient disparu avec lui, le gouverneur de la province se trouva le courage d'accomplir ce qu'il avait hésité à tenter jusqu'alors. Il fit occuper par la troupe la grande église de Saint-Théonas. Le successeur que l'illustre mourant avait lui-même désigné, Pierre, prêtre vénérable, fut contraint de s'enfuir pendant qu'on intronisait à sa place le ridicule usurpateur Lucius, le même que Jovien avait cruellement bafoué à Antioche. Les scènes de désordre, les meurtres, les supplices, tout l'appareil ordinaire de cette sacrilège intervention de la force armée dans le sanctuaire, reparurent à l'instant, et

1. S. Grég. Naz, *Or.* xxv, 11; xxi, 37.

couvrirent de deuil cette cité que le regard d'un seul homme suffisait à défendre la veille¹.

Privé de tout appui de ce côté, Basile se résolut à prendre lui-même l'initiative, et à adresser directement à Rome sa demande de conciliation. Mais Rome, qui venait de voir son autorité si récemment mécon nue, se montra assez peu pressée d'intervenir une seconde fois sur le théâtre de faiblesse et d'intrigues où se jouait le triste drame de l'hérésie orientale. Damase et un certain nombre d'évêques d'Occident réunis à Rome se bornèrent à renouveler d'une façon vague la condamnation de la formule de Rimini. Puis le député de Basile lui fut renvoyé avec une réponse pleine de commisération pour l'état de l'Orient, mais qui n'apportait aucun secours efficace. Sans perdre ni temps, ni courage, Basile expédia sur-le-champ une seconde missive plus pressante encore que la première, et qui fut revêtue de la signature d'un grand nombre de ses collègues en épiscopat. Il y peignait dans des termes pathétiques l'horrible condition où était réduit l'Orient chrétien : « Hâtez-vous, y est-il dit, pendant qu'il y a encore ici quelques hommes debout, pendant qu'il reste quelque vestige de notre ancien état, avant que le naufrage soit complet : nous sommes à vos genoux, tendez-nous la main... Ne laissez point tomber dans l'erreur la moitié du monde, ni la foi s'éteindre aux

1. Soc., iv, 20-22. — Soz., vi, 19-20. — Théod., iv, 20-22. — Rufin, II, 3-4. — S. Grég. Naz., *Or.*, xxv, 11.

lieux mêmes où elle a pris naissance. » A ces accents désespérés l'Occident, préoccupé de ses propres difficultés, ne s'émut que faiblement, et la seconde députation de Basile resta aussi impuissante que la première ¹.

Tenter une œuvre de pacification dans des temps de division, c'est habituellement le moyen de se mettre mal à la fois avec tout le monde. Basile, malgré l'autorité de son caractère, ne fit pas longtemps exception à cette condition commune. Pendant que ses négociations avec Rome se poursuivaient ainsi laborieusement et sans fruit, en Orient les soupçons et les calomnies naissaient sous ses pas. Des deux parts, du camp des Ariens comme de celui des orthodoxes, on l'accusait de vouloir transiger aux dépens de la vérité; et ce qui prêtait souvent quelque apparence à ces imputations, c'étaient les incertitudes des semi-Ariens eux-mêmes, qui, partagés entre leurs scrupules, leurs terreurs et leur ambition, un jour se rapprochaient à petit bruit de la foi de Nicée, et le lendemain, intimidés ou séduits,

1. S. Bas., *Ep.*, LXVI, LXVII, LXIX, LXXX, LXXXII, XC, XCI. — Théod., IV, 22. — Soz., VI, 23. — Il paraît certain, par le témoignage de ces deux derniers auteurs, qu'il y eut à la suite des réclamations de Basile une réunion de quatre-vingt-treize évêques, où fut anathématisée de nouveau la formule de Rimini, et, par occasion, fut condamné l'évêque de Milan, Auxence. Une lettre relatant les décisions de ce concile fut envoyée à Mélèce évêque d'Antioche, qui en fit lecture lui-même dans une réunion d'évêques, à la suite de laquelle une nouvelle députation fut envoyée en Occident. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ces marches et contre-marches, qui n'eurent aucun résultat pour la pacification de l'Orient.

s'en éloignaient de nouveau avec éclat : ils échappaient au moment où l'on croyait les tenir, et Basile, pour avoir trop facilement ajouté foi à leur pénitence, se trouvait compromis dans leurs rechutes. Un d'entre eux en particulier, d'un naturel remuant, Eustathe de Sébaste, fit le tourment de sa vie, et pensa le perdre de réputation par ses brusques et scandaleuses évolutions. Basile se croyant sûr de lui, parce qu'il l'avait amené à signer le formulaire le plus explicite, avait répondu de sa sincérité à tous ceux qu'inquiétaient ses antécédents et les défauts connus de son caractère. A l'improviste, Eustathe de Sébaste se sépara de nouveau avec éclat de la foi catholique, déclarant qu'il avait été victime des pièges que Basile lui avait tendus. Il se déchaîna en invectives contre son ami de la veille, et imputa les désordres les plus honteux à celui-là même dont la charité imprudente venait de lui servir de caution¹.

Ces calomnies, provenant d'une source hérétique, fussent restées sans effet, si par un incroyable égarement beaucoup de catholiques n'y eussent fait écho, ou du moins n'y eussent prêté appui par d'autres également injurieuses. De ce côté, on accusait Basile de faiblir, pour se mettre en grâce avec les hérétiques, sur un point capital, qui n'était rien moins que la divinité

¹ S. Bas., *Ep.* xcviij, xcix, ccxliij, ccxliij, etc. — Les rapports orageux de Basile et d'Eustathe remplissent presque un tiers de la correspondance de Basile.

de la troisième personne de la Trinité. On se rappelle en effet que les semi-Ariens, réduits au silence par la logique impitoyable d'Athanase sur le terrain du fameux mot *consubstantiel*, obligés de convenir que les textes de l'Écriture et la tradition de l'Église ne permettaient d'établir aucune différence réelle entre le Père et le Fils, avaient cherché un faux-fuyant pour ménager une retraite à leur amour-propre et un prétexte à la durée du schisme : ils s'étaient rejetés sur la nature et les attributions du Saint-Esprit. A ce troisième terme au moins de la grande formule divine, ils persévéraient à ne pas reconnaître une importance égale à celle des deux autres. Basile, pas plus qu'Athanase, n'admettait cette distinction contraire à toute la tradition chrétienne. Mais il considérait pourtant (il en convient lui-même dans plusieurs de ses écrits) que le symbole de Nicée n'avait rien prononcé de tout à fait explicite à cet égard, parce que le sujet ne lui avait pas été soumis. Ceux mêmes qui conservaient cette hésitation dans leur esprit pouvaient donc toujours être amenés à souscrire à ce grand formulaire. C'était là, aux yeux de Basile, un résultat capital, dont il ne fallait peut-être pas dans le malheur des temps se priver par excès de rigueur. Il crut donc qu'on pouvait se servir momentanément de la première concession faite par les semi-Ariens, sauf plus tard à en faire sortir les autres conséquences, et il prit pour règle de conduite de recevoir dans sa communion ceux des semi-Ariens qui adhère-

raient au symbole de Nicée, sans les presser d'entrer en explication au sujet du Saint-Esprit. Il leur demandait seulement de reconnaître d'une manière générale qu'il existait une troisième personne de la Trinité qui n'était pas une créature ¹.

Ce tempérament prêtait, il faut en convenir, à la critique, et Basile fut en effet violemment attaqué, sur ce sujet, par quelques zélateurs, comme coupable de faiblesse et de connivence criminelle pour l'hérésie. Ces imputations partirent principalement d'un petit groupe d'orthodoxes outrés, qui s'étaient rangés autrefois à Antioche sous le drapeau de Lucifer de Cagliari, et qui avaient reçu de ses mains un évêque particulier, Paulin. Les Pauliniens, comme on les appelait, ne voulaient pas communiquer avec leur pasteur légitime, Méléce, sous prétexte que celui-ci dans sa jeunesse avait trempé dans les erreurs de l'Arianisme. Comme Basile était grand ami de Méléce, et trouvait en lui un auxiliaire actif dans son entreprise de pacification, c'en fut assez pour que la petite bande des Pauliniens d'Antioche se déchainât tout entière contre lui. Les Pauliniens étaient bruyants, bien que peu nombreux. Plusieurs d'entre eux s'étaient distingués par leur courage pendant la persécution de Constance. Rome esti-

1. Voir sur la transformation du semi-Arianisme, la seconde partie de cette histoire, t. II, p. 464-470. A partir de cette époque, les semi-Ariens sont souvent appelés Macédoniens, du nom de Macédonius, le premier d'entre eux qui éleva la discussion sur la nature du Saint-Esprit. — S. Bas., *Ép.*, cxiii. — S. Grég. Naz., *Or.*, xliii, 69.

maient leurs vertus et l'austérité de leurs mœurs; ils jouissaient d'un grand renom de sainteté. Leurs accusations trouvèrent donc créance et Basile se vit généralement accusé de trahir la foi, au lendemain même du jour où son courage venait de la sauver. Bien plus, le respect qu'il avait su inspirer à Valens fut malignement interprété, et l'on demanda, avec un mélange d'envie et de soupçons, par quel secret il avait su se faire épargner au milieu de l'oppression générale¹.

Enfin le désordre de l'Église d'Orient et l'hostilité contre Basile furent portés au comble par la formation d'une nouvelle secte, qui eut pour chef le poète évêque Apollinaire, le même qui s'était signalé pendant la persécution de Julien par ses chants populaires consacrés à la défense de la vérité. Ce souvenir avait valu à Apollinaire l'épiscopat de Laodicée, l'estime des

1. Voir sur le schisme ultra-catholique d'Antioche, la seconde partie de cette histoire, t. II, p. 262, 466, 476. — S. Bas., *Ep.*, LXVI, CLVI, CCXVI, CCXIV, etc. Ces dernières lettres font voir qu'il exista toujours des rapports entre les Pauliniens d'Antioche et saint Athanase, et que le siège de Rome même leur lut toujours favorable. Ce dernier fait résulte plus clairement encore d'une lettre adressée par le pape Damase à Paulin, au sujet d'un certain Vital compromis dans l'hérésie d'Apollinaire. Théod., v, 11. — Voir aussi S. Jérôme, *Ep.*, xvi. Saint Jérôme, voyageant en Orient à cette époque, prit vivement parti pour Paulin et contribua à engager dans ce sens le pape Damase, avec qui il était en correspondance. C'est lui aussi qui nous apprend que les Pauliniens se distinguaient des autres orthodoxes d'Asie en ce qu'ils ne voulaient point se servir du mot *ὑπόστασις* pour désigner les personnes divines, mais seulement du mot *πρόσωπον*. Or, comme ce mot d'hypostase déplaisait particulièrement aux Occidentaux, qui étaient toujours portés à le traduire mot à mot par substance, cette circonstance contribuait aussi à disposer l'Église de Rome en faveur de Paulin.

catholiques et l'amitié de Basile. Il entreprit vers cette époque de dogmatiser à son tour, et il mit en avant sur la nature corporelle du Christ, des opinions qui rappelaient celles des anciens Gnostiques et qui détruisaient la réalité de l'incarnation. Basile refusa longtemps de croire à cet égarement, et ce doute charitable lui fut vivement reproché, lorsqu'enfin Apollinaire et ses amis se portèrent à des excès qu'on ne put méconnaître et qui leur attirèrent de Rome même une condamnation¹.

A ce concert de récriminations qui avaient au moins quelque intérêt général pour objet, d'autres rivalités plus honteuses, parce qu'elles étaient purement personnelles, vinrent se joindre. Les jaloux servirent d'auxiliaires aux ennemis, et il s'en trouva dans le voisinage, dans l'intimité, dans la famille même de Basile. Ses suffragants, ses voisins du Pont et de l'Arménie, envieux de sa prééminence, tendirent secrètement la main à ses calomniateurs. Son propre oncle, évêque d'une petite ville de sa province, piqué de se trouver son inférieur, lui suscita plus d'une tracasserie. Fâcheux effet de la situation où l'hérésie avait réduit l'Église! Par des alternatives qui se succédaient rapidement, se trouvant tour à tour puissante et opprimée, elle souffrait tout ensemble et des maux de la persécution et

1. Voir le t. II de la seconde partie de cette histoire, p. 295. — Soc., II, 46. — Soz., VI, 25. — Théod., V, 11, etc. — S. Bas., *Ep.*, cxxxI, cccxIV, etc. — S. Éph., *Hæc.*, lxxvII.

des dissensions intestines que la prospérité fait naître. Entouré d'éclat et de péril, aujourd'hui martyr et demain favori, le même homme se trouvait, à deux jours de distance, ou la victime des caprices d'un préfet ou l'objet de la jalousie de ses frères.

Ontragé, méconnu, malade, souvent insulté en face et bafoué dans les villes de sa province qu'il traversait, Basile fit face à tout. L'activité qu'il déploya dans cette lutte, et qu'on suit à la trace dans sa volumineuse correspondance, a vraiment de quoi confondre. Pouvant à peine articuler une parole sans souffrance, il n'en prêchait pas moins en tous lieux et à toute heure. Souvent il lui fallait prendre la parole devant un auditoire mal intentionné qui s'attachait à ses moindres mots pour y surprendre un sens suspect ¹. On l'épiait dans les élans mêmes de sa prière pour aller, s'il inclinait à gauche ou à droite, vers la rigueur ou la complaisance, le dénoncer aux hérétiques ou aux orthodoxes. Parfois abattu, cinquante jours durant, par la fièvre, il se relevait de son lit de douleur pour courir à quelque extrémité de sa province, afin de réconcilier des dissidents, de se justifier avec humilité d'un reproche, ou de revendiquer avec empire les droits de la vérité méconnue. Il dé-

1. Ainsi on voit qu'un des reproches qui lui furent faits était de terminer souvent ses sermons par cette doxologie : « Gloire au Père par le Fils dans le Saint-Esprit, » au lieu de : « Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit, » qui était l'expression ordinaire. On croyait y reconnaître le dessein d'établir une différence entre les personnes divines.

ployait dans ce combat continu les qualités multiples qu'avait déjà développées chez lui la variété des accidents de sa destinée : tour à tour rhéteur, évêque et anachorète. S'agissait-il d'un grief personnel qui ne touchât qu'à sa réputation? le plus humble moine ne se serait pas montré plus rompu à contenir les mouvements du sens propre et de la nature. Quelque droit de sa charge ou quelque intérêt de la vérité était-il en jeu? un magistrat entouré de ses lieutenants ou un orateur en renom ne les eût pas défendus avec plus d'autorité dans l'éloquence.

Avec le perfide Eustathe, par exemple, il demeura trois ans dans le silence, ne répondant rien aux rumeurs qu'accréditait leur amitié longtemps suspecte et si brusquement rompue. Quand il se décida enfin à parler, contraint par les interpellations de ses amis, ce fut sans récriminations, sans colère, avec l'émotion d'un cœur blessé : « Quand bien même, s'écriait-il, cet homme se serait abusé et me croirait véritablement coupable des choses qu'il m'impute, il n'aurait pas dû encore condamner sans preuves celui avec lequel il a été lié par une étroite amitié. Car il doit longtemps réfléchir et passer bien des nuits sans sommeil, chercher la vérité auprès de Dieu avec bien des larmes, celui qui veut rompre avec l'amitié d'un frère. Si les juges de ce monde, lorsqu'ils doivent prononcer sur un malfaiteur la sentence de mort, s'efforcent d'éloigner de leurs yeux tous les voiles, appellent à leur

aide les conseils les plus éclairés et passent de longues veilles, tantôt considérant ce qu'exige la sévérité de la loi, tantôt frémissant devant cette communauté de nature qui unit tous les hommes entr'eux¹, et ne rendent enfin leur arrêt qu'en gémissant afin de faire connaître qu'ils obéissent avec regret à la loi et qu'ils ne suivent pas leurs passions, de combien de soins, d'études et de délibérations doit s'entourer celui qui brise une affection que le temps a consacrée² ! »

Avec son oncle, aussi injuste qu'Eustathe dans son inimitié, c'est la même tendresse, et plus d'humilité encore : « Je ne puis, lui dit-il, imaginer la cause de votre froideur, à moins que cette séparation ne me soit infligée comme la peine de mes péchés passés. En ce cas, la faute que j'ai commise a répandu sur mes yeux un tel nuage, que je ne peux pas même la comprendre ; mais s'il y a quelques consolations à trouver auprès de Jésus-Christ, s'il y a entre nous quelque communication du Saint-Esprit, si la miséricorde a encore des entrailles, rendez-vous à mon vœu et faites finir ce deuil³. »

Mais avec les dissidents qui attaquent la pureté de la foi, son langage est tout différent : ce n'est plus le ton d'un frère qui s'humilie, c'est la voix d'un maître qui commande : « L'accord de vous tous dans la haine

1. Νῦν μὲν τοῦ νόμου τὸ ἀσθηρὸν ὀρῶντες, νῦν δὲ τὴν κοινωνίαν τῆς φύσεως δυσωποῦμενοι.

2. S. Bas., *Ep.*, CCXXIII.

3. *Ib.*, LIX.

contre moi, écrit-il aux habitans de Néo-Césarée, et votre réunion sous les ordres du chef de mes ennemis, c'étaient là des raisons de me faire, de n'engager avec vous nulle conversation et de ne vous envoyer aucun écrit amical, mais au contraire de dévorer ma peine en silence. Je ne puis pourtant laisser passer tant d'impostures, non que je cherche ma propre vengeance, mais parce que je dois barrer le chemin à l'erreur. La nécessité me contraint à vous parler, pour que vous appreniez à enlever la poutre qui est dans votre œil avant de chercher la paille qui est dans celui d'autrui. Pour ce qui est de nous, nous pardonnons tout; mais Dieu sonde les cœurs. . . . ne reniez pas le nom du Christ. . . . autrement, tant qu'il y aura un souffle dans ma poitrine et que je pourrai articuler un son, je ne me tairai point devant un tel mal qui menace les âmes ¹. »

Ce ne sont pas seulement ses inférieurs qu'il gourmande avec cette noble confiance, mais même avec ses supérieurs, avec le pouvoir qui réside à Rome (dont personne plus que lui ne reconnaît l'autorité, puisqu'il ne cesse d'en réclamer l'intervention dans les débats de l'Église d'Orient), il se croit en droit, au nom des services qu'il a rendus, de faire entendre une plainte qui ressemble à une réprimande. Il s'irrite de ne point recevoir de réponse à ses appels, et plus encore, des

1. S. Bas., *Ep.*, cciv, ccx.

ménagements gardés par Rome avec les fanatiques d'Antioche, dont les tracasseries entravaient tous ses efforts. « Quand je pense à ce qui nous vient d'Occident, écrit-il, ce vers d'Homère me revient en mémoire : « Je regrette qu'on ait imploré cet homme, car il « est superbe. » En effet, les gens qui ont le cœur enflé deviennent encore plus orgueilleux par la soumission qu'on leur témoigne. Au fond, si Dieu prend pitié de nous, qu'avons-nous besoin d'autre appui, et si sa colère s'appesantit sur nous, de quel secours nous sera l'orgueil de l'Occident? Ils ne savent pas la vérité et ne veulent pas qu'on la leur apprenne. . . . J'ai été tenté d'écrire pour mon compte particulier et d'homme à homme, une lettre à leur chef : je ne lui aurais rien dit des affaires de l'Église, si ce n'est pour lui faire sentir qu'il ne sait rien de la vérité sur nos affaires et ne prend pas le moyen de les connaître, mais je l'aurais averti de ne pas insulter à ceux que la tentation éprouve, et de ne pas prendre l'orgueil pour la dignité, puisque ce péché à lui seul est suffisant pour nous faire ennemis de Dieu¹. »

Une seule fois dans cette série d'épreuves, son âme paraît faiblir : c'est un jour que l'amitié de son fidèle Grégoire lui-même semble s'ébranler devant le concert de la rumeur publique. L'occasion de ce petit débat fut singulière et caractérisa bien les deux amis. Assis-tant, aux environs de Nazianze, à un festin auquel pre-

1. S. Bas., *Ep*, cccxxxv.

naient part des personnages de distinction, Grégoire se trouva placé à côté d'un moine d'une apparence austère, qui jouissait d'un grand renom de piété. On parla de tous les sujets du jour, et en particulier de la nouvelle discussion engagée sur la divinité du Saint-Esprit. Grégoire, ne se croyant pas astreint, dans la liberté d'un repas, aux mêmes précautions que Basile dans sa chaire, s'exprima en termes très-nets sur l'importance de ce dogme. « Il m'en coûte, dit-il, même de laisser si longtemps la lumière sous le boisseau. » Le moine regardait d'un air rogne et se taisait. On en vint alors à parler de Basile, de ses talents, de son éducation à Athènes, et chacun faisait compliment à Grégoire d'avoir possédé, dès son jeune âge, un tel ami, et d'être lui-même digne de son amitié. Le solitaire, à ce moment, se leva tout d'un coup, comme s'il n'y pouvait plus tenir. « Parlons vrai, dit-il, trêve de mensonges et de faiblesses : Grégoire et Basile mériteront tous les éloges que vous voudrez ; mais la foi leur manque ; l'un trahit la vérité par ses discours, et l'autre se prête à la trahison. »

Grande surprise et grande rumeur. Sommé de s'expliquer, l'interrompteur raconte alors qu'assistant à la fête de saint Eupsyque, à Césarée, il avait entendu un discours où Basile s'expliquait avec éloquence sur la divinité du Fils, mais employait sur celle du Saint-Esprit des termes obscurs et louches. « Il avait, dit le moine, tourné autour de l'Esprit saint comme un fleuve

qui passe à côté des pierres pour aller faire son lit dans le sable. Et vous, grand docteur, dit-il à Grégoire, puisque vous êtes si bien pensant, comment supportez-vous que votre ami obscurcisse la vérité par des artifices qui sentent la politique plus que la piété? »

Grégoire n'était pas au fond, lui-même, sans quelques scrupules sur la légitimité des ménagements qu'employait Basile : il se troubla, justifia mal et lui-même et son ami, parla vaguement des périls du temps et des précautions qu'il fallait prendre pour conserver à l'Église ses défenseurs. Ce mot de précautions parut sentir la faiblesse d'âme et fut mal pris par l'assistance. Grégoire, tout ému, écrivit en sortant à Basile pour lui rendre compte de l'incident et lui demander de le munir à l'avenir de meilleurs arguments s'il voulait qu'il pût justifier sa conduite ¹.

Basile vit clairement qu'il avait été mal défendu, et que ses amis mêmes lâchaient pied. Il refusa, non sans hauteur, les explications qu'on lui demandait : « Si mes frères mêmes, dit-il, n'entendent pas ma pensée, je n'ai rien à leur répondre. Ce qu'un si long temps d'amitié n'a pu leur faire comprendre, comment une simple lettre suffirait-elle à le leur expliquer? . . . C'est l'événement qui fera voir quel est celui d'entre nous qui suit la vérité d'un pas lâche et boiteux. . . . D'un jour à l'autre, j'espère bien souffrir quel-

1. S. Grég. Naz., *Ep.*, LVIII.

que chose encore pour la foi. . . . et si cette espérance ne se réalise pas, le jugement de Dieu lui-même n'est pas loin. Que si on veut se réunir pour l'intérêt des Églises, je suis prêt à courir au lieu qu'on m'indiquera ; s'il ne s'agit que de calomnies à réfuter, je n'ai pas le loisir d'y songer ¹. »

Malgré ce dédain bien naturel à une grande âme pour les instruments qui trahissent ses desseins, il était pourtant impossible à Basile de soutenir longtemps à lui seul une lutte qui renaissait de toutes parts sous des faces si diverses. Il le sentit, jeta les yeux autour de lui, et voulut à tout prix être secondé, au moins par ceux que la loi divine soumettait à son autorité. De cette résolution énergiquement prise et poursuivie avec sa persévérance ordinaire, sortit tout un ensemble de mesures, les unes destinées à faire revivre les traditions oubliées de la discipline primitive, les autres constituant de véritables innovations et dont l'exemple, propagé bientôt partout, devait donner à l'organisation ébranlée de l'Église le plus utile complément.

En premier lieu, il voulut être maître chez lui, et dans son propre diocèse. Cela même n'était pas facile ; car rien n'égalait le désordre que vingt années de persécution avaient introduit dans l'intérieur des diocèses d'Asie. Les rangs du bas clergé étaient envahis partout, mais en Orient principalement, par

1. S. Bas., *Ep.*, LXXI.

une foule de sujets indignes qui s'y glissaient à la faveur des dissensions épiscopales, pour jouir des immunités diverses que les lois des empereurs chrétiens accordaient au sacerdoce. Cette intrusion était favorisée par les persécutions qui entravaient l'exercice ou relâchaient la surveillance de l'autorité supérieure. Ainsi, les fréquentes absences des évêques, motivées pour les uns par les rigueurs de l'exil, pour les autres par des séjours prolongés à la cour, avaient pour tous le même effet : celui de leur faire abandonner en pratique la plus précieuse des prérogatives que leur eût réservées l'institution de Jésus-Christ, l'administration du sacrement de l'Ordre. Ils cessaient de pourvoir eux-mêmes au recrutement de leur clergé, et laissaient ce soin à la classe intermédiaire des chorévêques (sorte de coadjuteurs dont le nom s'est retrouvé déjà plus d'une fois dans ce récit), auxquels ils déléguaient une part de leurs attributions, pour gouverner en leur nom les campagnes et les petites villes éloignées du centre. A l'origine, ces délégations n'étaient que conditionnelles : le chorévêque ne pouvait rien faire qu'en rendant compte à l'évêque de sa conduite, et ne devait ordonner aucun prêtre ni même admettre aucun clerc aux premiers ordres sans une autorisation expresse; mais peu à peu l'usage était venu de se relâcher de cette précaution. Les chorévêques, bien que nombreux, et multipliés même sans nécessité (le diocèse de Césarée en contenait à lui seul cinquante), se dispen-

saient de prévenir leur supérieur, et même d'examiner les postulants : ils recevaient au hasard, et sans autorisation, ceux qui leur étaient présentés par les prêtres ou les diacres des paroisses. Le concile tenu à Antioche, en 340, avait déjà condamné cet abus en termes formels, dans son dixième canon ; mais ce concile n'était pas en bon renom auprès des orthodoxes, et sa sentence était demeurée sans effet. L'abus persistait donc, et s'aggravait même chaque jour, mettant en présence, dans tous les diocèses, des évêques et des prêtres inconnus les uns aux autres, et amenant ainsi un relâchement très-sensible dans les liens de la hiérarchie et de l'obéissance¹.

Dès que Basile eut reconnu le mal, il trancha résolument dans le vif ; il se fit remettre la liste exacte de tous les cleres de son diocèse, avec l'indication de la date et des circonstances de leur admission dans les ordres, et le nom du ministre qui y avait présidé. Il y fit joindre, en outre, des renseignements exacts sur le

1. *Conc. Ant.*, 10^e canon. Ce texte et la lettre de saint Basile qui va être citée plus loin ont fait naître entre les érudits une grande controverse sur la nature et l'étendue des pouvoirs des chorévêques. Plusieurs ont douté que ces pouvoirs s'étendissent jusqu'au droit de confirmer et d'ordonner, qui fait partie des prérogatives du caractère épiscopal. Il me semble pourtant que le texte du concile d'Antioche tranche la question, puisqu'il ne blâme les chorévêques que de faire des ordinations sans le concours de leur évêque. Or, s'ils n'avaient pas eu le droit d'ordonner, avec ou sans le concours de l'évêque, leurs ordinations eussent été également sans effet. Basile lui-même ne paraît pas contester en principe ce droit à ses subordonnés, tout en leur défendant d'en faire usage sans le consulter.

caractère et la manière de vivre de tous les prêtres. Puis, d'un seul coup, il prononça l'annulation de toutes les admissions faites depuis un laps de dix années, sauf à réintégrer, après nouvel examen, ceux qui seraient trouvés aptes à exercer le ministère sacré.

« Purgez l'Église d'abord, écrivit-il dans une circulaire impérieuse aux chorévêques usurpateurs, puis examinez ceux qui sont dignes, et recevez-les ; mais ne les comptez pas au nombre des prêtres avant de m'en avoir référé, et sachez que quiconque aura été admis au ministère sans mon assentiment, sera réputé pour laïque¹. »

Ce n'était qu'un retour à l'ancienne discipline, telle qu'elle était exercée aux jours des apôtres ; mais le changement des temps donnait au rétablissement de la règle antique une importance toute nouvelle. L'autorité épiscopale faisait rentrer ainsi directement sous sa main, non plus seulement comme aux premiers temps de l'Église, de pauvres prêtres sortis des rangs du peuple, rejetés de leurs familles et méprisés de leurs concitoyens, mais toute une armée chaque jour grossissante d'hommes actifs, appartenant aux rangs les plus élevés de la société, objet des respects populaires et comblés des faveurs du souverain.

L'armée ainsi reconstituée et ses cadres purgés des sujets sans valeur, il fallait l'occuper, la tenir en ha-

1. S. Bas., *Ep.*, liv.

leine, la préserver, en un mot, de l'oisiveté et du relâchement, qui sont le fléau des grands corps, principalement de ceux qui ont la puissance en partage. Les routes de l'Asie étaient sillonnées de prêtres sans emploi, portant d'un diocèse à l'autre leur activité stérile. C'étaient les intermédiaires naturels de toutes les intrigues; c'étaient eux qui colportaient les fausses nouvelles, fomentaient les divisions, propageaient les calomnies, entretenaient en un mot dans l'Église un ferment d'agitation constante. D'autres, n'ayant pas d'occupation fixe, s'en créaient une à leur fantaisie : ils fondaient de petites congrégations libres d'hommes, et parfois de femmes, qui vivaient dans des pratiques de piété étrange, prêtant au scandale, parfois livrés à de véritables désordres. Un certain Glycère, par exemple, avait réuni autour de lui des vierges, qu'il menait en troupe à travers les villages de Cappadoce, chantant des cantiques et dansant comme les Israélites devant l'arche. Pour contenir cette exubérance de mouvement sans but, il fallait lui trouver un emploi régulier. Basile y pourvut en imposant à tous ses prêtres la loi d'un travail continu¹.

D'une part, il étendit et multiplia les pratiques du

1. S. Bas., *Ep.*, CLXIX, CLXX. — Les canons du Concile de Gangres, réunion provinciale d'évêques tenue aux environs de cette époque, donnent de curieux détails sur ces excentricités auxquelles se livraient des prêtres de l'Asie Mineure : ils portaient des costumes singuliers, interdisaient le mariage à leurs pénitents, affranchissaient de leur autorité privée les esclaves d'autrui, etc. Hefele, *ConcilienGeschichte*, t. I, p. 750 et suiv.

service divin. Avant même d'être évêque, quand il n'exerçait sur l'Église de Césarée qu'une autorité morale, il avait déjà tracé avec soin, nous dit saint Grégoire, une description de toutes les prières en usage et de tout l'ordre des offices dont le clergé devait s'acquitter. Ce fut là sans doute l'origine de la liturgie qui porte son nom, et qui a été pendant plusieurs siècles en usage dans toute l'Église d'Orient. Nous possédons deux ou trois reproductions différentes de cette liturgie, soit en copte, soit en grec, soit en arménien. Elles ne concordent point entre elles, et portent toutes des traces d'interpolations qui doivent être manifestement rapportées à des dates postérieures. Il est difficile, par conséquent, de déterminer ce qui, dans ces recueils, doit être attribué à Basile. Le seul fait cependant que, dans tout l'Orient, depuis Alexandrie jusqu'à Constantinople, son nom présida bientôt à toutes les prières, atteste que la réforme qu'il introduisit dans la liturgie eut un grand retentissement, et trouva promptement des imitateurs. Autant qu'on en peut juger par des indices insuffisants, cette réforme eut pour but principal de séparer, plus que par le passé, les offices communs à tous les fidèles de ceux qui devaient être particulièrement réservés aux prêtres. Abréger ce qui était obligatoire pour la piété de tous, développer, au contraire, ce qui devait entretenir la ferveur des âmes uniquement consacrées à Dieu, se prêter ainsi à la faiblesse des uns en maintenant les autres à la hauteur de leur

vocation, rendre les devoirs de la vie commune plus aisément compatibles avec l'exercice de la religion, mais éloigner de l'état ecclésiastique, par des prescriptions plus multipliées, toutes les tentations des divertissements profanes, telle paraît avoir été la pensée de Basile. Pour les fidèles, par conséquent, il dut raccourcir la liturgie commune ; pour les prêtres, au contraire, l'allonger par de nouveaux développements. C'est ce dernier travail seulement dont les manuscrits ont gardé la trace. Comparée avec les liturgies antérieures dont les vestiges nous restent, et qui prétendaient remonter jusqu'au temps des apôtres, la nouvelle, qui se recommande du nom de Basile, est presque la double en étendue : les prières n'y sont plus, comme auparavant, simples, courtes, enfantines, mais, au contraire, amples, longues, souvent d'un ton oratoire et d'une portée philosophique. La main du docteur, on dirait presque de l'écrivain, s'y fait sentir. On croira difficilement, par exemple, que cette prière ne provienne pas directement d'un grand maître dans l'art d'écrire et de penser :

« O être, maître souverain, Dieu et père, tout-puissant, très-adorable, il est vraiment digne et juste, il est conforme à la grandeur de votre sainteté de vous louer, de vous glorifier, de vous bénir, de se prosterner devant vous, de vous rendre grâce, de vous célébrer comme le seul Dieu qui existe d'une véritable existence. Il est juste de vous offrir avec un cœur contrit,

et dans un esprit d'abaissement, cette offrande raisonnable; car c'est vous qui avez accordé à nos âmes la connaissance de la vérité qui réside en nous. Qui est suffisant pour raconter votre puissance, pour exprimer en langage intelligible toutes vos louanges, pour décrire tous vos faits admirables depuis le commencement des âges? Maître de toutes choses, souverain du ciel et de la terre, et de toute la création visible ou invisible, assis sur le trône de la gloire, et regardant au fond des abîmes, être sans commencement, que nul ne comprend et ne peut définir, que rien n'altère, vous êtes le père de Notre Seigneur Jésus-Christ, notre grand Dieu et notre Sauveur, notre unique espérance et l'image de votre vertu. Empreinte pleinement égale au sceau dont elle émane, fils qui fait voir le père en lui-même, verbe vivant... sagesse, vie, sainteté, puissance, lumière, duquel procède l'esprit de vérité, de grâce, d'adoption, gage de l'héritage à venir, prémisses des biens futurs, puissance vivifiante, et source de toute sainteté. C'est vous que louent les Anges, les Archanges, les Trônes, les Dominations, les Puissances et les Chérubins tout couverts d'yeux. C'est vous qu'entourent les Séraphins dorés et ornés de six ailes : deux couvrent leurs visages, deux s'abaissent sur leurs pieds, avec les deux autres ils volent. Et l'un à l'autre ils se redisent d'une voix incessante, avec une adoration qui ne se tait point, cet hymne vainqueur : Saint, saint est le Dieu des armées; le ciel et la terre sont pleins de sa gloire.

Hosanna au plus haut des cieux! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur¹. »

Assurément ce n'était pas là le culte populaire, celui de tous les jours et de tous les fidèles, celui dont, au dire des historiens, Basile avait réduit la durée pour se proportionner à la faiblesse du peuple. C'était, au contraire, un culte savant, fait pour remplir les heures et pour élever constamment les esprits de ceux dont la vie entière ne devait être qu'une action de grâce. Ces nobles amplifications, qui tenaient de la prédication

1. *Liturgie S. Basilii et S. Chrysostomi collectæ secundum textum codicis Barberini*. La réimpression de cette liturgie est due au célèbre baron Bunsen. *Hippolytus and his age*, t. IV, p. 402, 406. Toute cette matière des liturgies anciennes est très-ardue, et ce qui regarde les liturgies différentes attribuées à saint Basile est le point le plus difficile à résoudre. Il est certain que, comme toutes les liturgies de cette époque, celle qui porte le nom de saint Basile remonte à la plus haute antiquité, mais il n'est pas moins assuré qu'elle a été altérée à des dates comparativement récentes. Comment dégager le texte primitif des altérations? Le savant Renaudot, dans son ouvrage des liturgies orientales, déclarait cette distinction impossible à établir. Le baron Bunsen l'a pourtant essayé dans l'appendice annexé à son singulier livre sur saint Hippolyte, et nous devons reconnaître que les restitutions qu'il a proposées ont le plus grand caractère de vraisemblance. On peut même remarquer ce fait étrange : qu'en général le texte proposé par M. Bunsen est plus favorable que cet érudit ne l'a certainement cru lui-même aux dogmes catholiques, entre autres à celui de la présence réelle. C'est dans ce travail de M. Bunsen que nous avons été frappé du caractère oratoire et philosophique de la liturgie de saint Basile; et cependant les historiens byzantins attribuent précisément un caractère opposé à la réforme de ce saint : l'archevêque Proclus dit expressément qu'il mit le culte à la portée des intelligences populaires. Nous croyons donner la vraie raison de cette contradiction apparente. Basile, suivant nous, fit deux parts du culte, une pour le peuple, l'autre pour les fidèles, et après avoir abrégé la première, il développa la seconde. (Proclus Const., *Anthecla*, p. 789. Rome, 1390.)

jusque tant que du culte, appliquées aux diverses parties de l'office divin, en prolongeaient sensiblement la durée, et absorbaient ainsi à elles seules la plus grande partie de la journée d'un prêtre.

Cette journée commençait de bonne heure : chaque matin avant l'aurore, le peuple était réuni à l'église, et récitait avec larmes et gémissements la confession de ses péchés, en suivant une formule que le prêtre prononçait, et à laquelle chacun s'associait. Puis commençait la psalmodie, mode nouveau de mélodie, récemment inventé dans l'Église d'Antioche, et que Basile s'était hâté d'importer à Césarée. La foule, partagée en deux chœurs qui se répondaient l'un à l'autre, entonnait alternativement les versets d'un psaume. Cette innovation était fort goûtée des fidèles, dont l'attention se trouvait à chaque instant réveillée par la variété des accents, comme par la participation directe qu'ils prenaient au chant sacré. Le jour venu, chacun répétait de nouveau tout bas, en suivant cette fois son inspiration personnelle, l'aveu de ses faiblesses, puis se retirait pour aller vaquer à son travail¹.

C'est alors que, restés seuls dans le sanctuaire, les prêtres devaient se livrer sans partage aux contemplations dont Basile avait mêlé pour eux les éléments aux formules mêmes de la prière. Mais la contemplation, à

1. S. Bas., *Ep.*, ccvii. — Théod., II, 24. — On voit par la lettre de saint Basile que la psalmodie était une innovation qui paraissait encore étrange.

eile seule, n'eût pas suffi. Pour occuper ce qui restait de loisir à ses prêtres, et aussi pour les mettre au-dessus du besoin et pour assurer leur indépendance, Basile ne craignit pas d'ajouter à ses prescriptions celle d'un travail manuel, destiné à subvenir aux premières nécessités de la vie. Le prêtre dut pourvoir à sa subsistance lui-même par le labeur de ses mains. Ce travail ne devait point être un négoce proprement dit, fait en vue du lucre et exigeant des déplacements pour l'écoulement de ses produits, mais un métier sédentaire, pouvant rapporter un salaire suffisant aux besoins du jour, comme la culture d'un petit champ ou une industrie modeste fournissant les objets nécessaires à la consommation d'un village. La règle parut si sage que, moins de vingt ans après, elle prenait place parmi les canons d'un concile d'une grande province, et effectivement, avant la mort de Basile, l'effet en avait été si heureux, qu'on ne trouvait plus dans le diocèse de Césarée un seul prêtre qui connût les grandes routes, et eût assez l'habitude des voyages pour porter une lettre de Césarée à Samosate. L'Église de Cappadoce offrait l'image d'un camp bien réglé où chaque soldat connaît son poste, fait son service, s'exerce à la manœuvre, et ne songe à rien de plus ¹.

1. S. Bas. *Ep.*, cxcviii. — II^e Conc. Carth., canons 30-34. Ces canons font partie d'une longue série qui se rencontre dans certains manuscrits sous le nom de canons anciens de l'Église. Hefele, t. II, p. 62.

Mais tous les subordonnés de Basile n'étaient pas de simples prêtres; d'autres, et en très-grand nombre, étaient revêtus de la dignité épiscopale. Césarée était la métropole de la Cappadoce, et de plus exerçait, en l'absence de tout patriarcat reconnu, cette autorité prépondérante que, peu d'années plus tard, Constantinople devait s'attribuer. Le Pont, la Galatie, la Bithynie, la petite et la grande Arménie avaient la coutume, sinon l'obligation de venir demander au métropolitain de Césarée la confirmation de leurs choix épiscopaux. Aucun canon n'attribuait au chef-lieu de la Cappadoce cette prérogative, mais une habitude déjà ancienne semblait la lui avoir dévolue. Basile, en prenant possession de son siège, recueillait donc deux sortes de droits : l'un, positif, contenu dans les limites mêmes de sa province; l'autre, d'une étendue plus vaste, mais d'origine plus douteuse, reposant sur un assentiment populaire plutôt que sur un titre bien défini. Il déploya pour maintenir l'un et l'autre, chacun dans sa mesure exacte, ce mélange d'énergie et d'adresse qui était le fond même de son caractère¹.

Ses suffragants, on l'a vu, ne l'avaient élu qu'à

1. Lequien, *Oriens Christianus*, p. 357, 512 et suiv. — H^{er}schel, *Handbuch der kirchlichen Geographie*. On va voir, dans les correspondances que nous citerons, la preuve de l'autorité que Basile exerça au moins de fait sur des provinces d'Asie Mineure fort éloignées de la sienne propre. Voir aussi la première partie de cette histoire, t. II, p. 12. Tillemont va jusqu'à affirmer que Basile fut évêque du Pont. Nous pensons qu'il en exerça souvent les fonctions, mais qu'il n'en porta jamais le titre.

regret, contraints par l'opinion publique, qui dictait leur choix, et mécontents au fond de l'âme de la supériorité à laquelle ils venaient de rendre hommage; ils restaient chagrins, peu enclins à l'obéissance, prêts à ouvrir l'oreille à tous les conseils d'insubordination. Basile employa, pour les concilier, beaucoup de bonté, de patience, de douceur dans les relations personnelles, mais une inflexible fermeté dans toutes les occasions où le principe même de la hiérarchie était en cause. Il ne fit nulle difficulté, par exemple, d'intervenir d'autorité dans les diocèses voisins, pour y rétablir lui-même la discipline ecclésiastique, quand il ne la trouvait pas suffisamment respectée. Le rapt, la simonie, le faux serment, les vengeances privées, ne lui paraissaient pas punis par eux avec la sévérité nécessaire. Il le leur dit tout haut, annonçant qu'il les excommunierait tout comme d'autres, si les désordres n'étaient pas promptement réprimés par leurs soins :

« La turpitude de la chose dont je vous parle, écrit-il, est telle que je ne puis, sans avoir l'âme remplie de douleur, voir que le soupçon s'en est répandu; mais jusqu'ici je n'y veux pas croire. Aussi que celui de vous qui se sent coupable accepte ce que je vais dire comme une pénitence; celui qui est innocent, comme un avertissement; celui qui serait indifférent à un tel mal (et je souhaite qu'il ne s'en trouve pas), comme une protestation contre son insouciance. Et de quoi donc veux-je parler? C'est qu'on prétend que quelques-uns

d'entre vous reçoivent de l'argent de ceux auxquels ils imposent les mains, et qu'ils veulent même couvrir un tel acte d'une apparence de piété... Ils disent qu'ils ne pèchent point parce qu'ils reçoivent cet argent après et non pas avant l'ordination... Je vous engage à sortir de ce chemin de l'enfer, à ne plus vous souiller les mains de ces dons infâmes, de peur que vous ne rendiez ces mains indignes de célébrer les saints mystères... Veuillez m'excuser. J'ai commencé à vous écrire ne croyant pas encore à un si grand mal; mais il faut que je vous menace comme si j'y croyais. Si quelqu'un d'entre vous, après cette lettre reçue, fait encore quelque chose de semblable, qu'il s'éloigne de l'autel et qu'il aille chercher un lieu où l'on puisse acheter le don de Dieu pour le revendre; car nous et les autres églises de Dieu, nous n'avons pas une telle coutume¹. »

« Je m'afflige, dit-il encore dans une autre lettre pareillement adressée à un évêque, de ne pas vous trouver assez indigné contre les choses défendues, et de voir que vous ne comprenez pas que le rapt d'une fille est un attentat à la vie et à la société humaines, et un outrage à tout ce qui est libre. Si vous étiez tous de ce sentiment, il y a longtemps que la coutume d'un tel mal aurait disparu de notre patrie. Prenez donc le zèle qui convient à un chrétien, et faites effort en proportion du crime qui est sous vos yeux. Cherchez la

1. S. Bas., *Ep.* LIII.

jeune fille enlevée, et quelque part que vous l'ayez trouvée, rendez-la sans délai à ses parents. Et quant au ravisseur, éloignez-le de la prière et déclarez-le excommunié..... Retranchez également de la prière pour trois ans les complices du crime avec toute leur famille. Quant à la bourgade qui a reçu et gardé la personne enlevée et même combattu pour ne pas la rendre, retranchez-la tout entière des prières de l'Église ¹. »

Ces sévères objurgations n'étaient toujours ni écoutées de bonne grâce, ni suivies d'une prompte obéissance, et Basile en éprouvait une vive impatience.

« Que puis-je faire? écrivait-il à un ami dans un moment d'épanchement, on me laisse seul, et les canons ne permettent pas qu'un seul homme preme sur lui tant et de si graves administrations. Quel remède ai-je négligé? Quand ai-je manqué à leur mettre sous les yeux la condamnation qui les attend, soit par lettres, soit dans les réunions où je les rencontre? Il y a peu de jours la nouvelle de ma mort se répandit, et ils accoururent tous ensemble à Césarée. Mais Dieu ayant voulu que ce soit vivant qu'ils m'aient trouvé, j'en ai profité pour leur parler comme il convient. En ma présence, ils me témoignent du respect, et promettent de faire ce qu'ils doivent : dès qu'ils se sont éloignés, ils retournent à leurs sentiments. Et je m'accuse,

moi aussi, d'être pour quelque chose dans une telle misère : Dieu m'ayant visiblement abandonné, parce que ma charité s'est refroidie en voyant l'iniquité multipliée sur la terre¹. »

Moments de découragement inévitables chez une âme ardente, et dans une vie laborieuse ! Basile n'en poursuivait pas moins son œuvre, et il finit par l'accomplir. La répugnance visible des évêques suffragants donna à leur obéissance, qui se fit attendre, mais en définitive ne manqua pas, le caractère d'un hommage plus éclatant rendu au droit que Basile avait à cœur d'élever au-dessus de toute contestation.

Des caractères d'une telle trempe font tourner à leur profit même les incidents inattendus qui paraissent contrarier leurs desseins. C'est ce que fit voir Basile dans une occasion piquante, qui mit à l'épreuve toute la fermeté de sa résolution. Au plus fort de la lutte soutenue par lui pour raffermir sur ses bases le principe trop souvent méconnu de la hiérarchie métropolitaine, une décision tombant à l'improviste de Constantinople, faillit enlever au siège de Césarée la moitié de sa juridiction. Par un décret impérial, que rien ne motivait, la Cappadoce se vit en 375 divisée en deux circonscriptions administratives, et la ville de Tyane fut érigée en chef-lieu de la nouvelle province. Césarée, perdant ainsi une grande part de son importance,

1. S. Bas., *Ep.* cxli.

poussa des cris de désespoir, et Basile se fit, auprès des magistrats qu'il connaissait, l'interprète chaleureux des réclamations de sa ville natale. Mais c'était peu de temps après l'entrevue dans laquelle Basile avait tenu si énergiquement tête à Valens, et peut-être le décret n'était-il que l'effet d'un ressentiment secret du souverain contre la ville qui venait d'être témoin de son humiliation. Peut-être en punissant la cité était-ce l'évêque qu'on voulait frapper. Quoi qu'il en soit, cette conséquence, prévue ou non, ne se fit pas attendre. L'habitude prévalait alors presque partout de calquer assez exactement les divisions ecclésiastiques sur les divisions administratives : sorte de rapprochement d'ailleurs fort naturel, puisque les unes comme les autres avaient pour base l'importance relative des villes et l'affinité des populations entre elles. L'évêque de Tyane, Anthime, vieil ambitieux d'une orthodoxie suspecte, crut pouvoir ériger en règle ce qui n'était qu'une coutume. Il se déclara affranchi de toute juridiction par suite du décret impérial qui faisait de sa ville un chef-lieu de province. Il éleva même ses prétentions jusqu'à devenir métropolitain pour son propre compte. En conséquence il convoqua à Tyane un synode de tous les évêques de la province nouvellement constituée ; en même temps il s'appropriâ sans hésiter tous les revenus que les églises suffragantes avaient l'usage d'envoyer annuellement à l'église principale. Ces tributs se payaient ordinairement en nature. C'étaient du

gibier, des animaux domestiques, des volailles et des fruits. Joignant l'effet à la menace, Anthime apostropha dans les gorges du mont Taurus des gens affidés qui arrêtaient les convois au passage¹.

Tout était grave dans un pareil acte : la violence de l'exécution moins encore peut-être que le détestable principe qui n'allait à rien moins qu'à permettre à l'autorité civile de changer à son gré tout l'ordre des juridictions ecclésiastiques. Basile avait le devoir de protester ; il n'y faillit pas, et sans tarder il répondit à l'usurpation en maintenant son droit par un acte éclatant : dans la partie de la Cappadoce qu'Anthime s'attribuait indûment, il fit choix d'une petite ville jusque-là obscure du nom de Sasime, l'érigea en évêché de son chef et y nomma sur-le-champ un titulaire².

C'était un poste de guerre presque dans l'acception littérale du mot. Car il fallait chercher l'ennemi sur son propre terrain et lui disputer, peut-être par une résistance matérielle, les insignes et les fruits du pouvoir qu'il dérobaient. Basile avait besoin d'un homme sûr pour une telle tâche ; il ne crut pas pouvoir la confier à un autre qu'à son plus intime ami, à l'autre lui-même, pour lequel il n'avait rien de caché. Il désigna Grégoire pour l'épiscopat de Sasime, et avec la promp-

1. S. Bas., *Ep.* LXXIV, LXXV, LXXVI. — S. Grég. Naz., *Or.*, XLIII, 58.

2. S. Grég. Naz., *Carm. de Vita sua*, v. 400 et suiv. ; *Ep.* XLVIII et suiv.

titude de résolution qui lui était familière il le nomma sans même prendre le temps de le consulter.

Par malheur Grégoire était à ce moment dans une de ces veines, qui lui étaient trop habituelles, d'inquiétude et de souffrance. Il venait de perdre successivement son frère Césaire et sa sœur Gorgonie ; la vieillesse de son père laissait peser sur lui le fardeau de toute l'administration épiscopale et d'affaires domestiques assez embarrassées. Ces soucis le plongeaient dans une profonde mélancolie et le disposaient à prendre en mauvaise part tout ce qui venait le tirer de son chagrin. Il se méprit complètement sur le caractère de la marque de confiance que lui donnait Basile. Cette manière de disposer de lui, sans son consentement, le blessa, au lieu de le toucher. De plus, le poste de Sasime n'avait rien d'attrayant, surtout pour une imagination qui aimait la solitude et les beautés de la nature. C'était une bourgade placée sur une grande route, au point de rencontre de trois autres chemins ; point d'eau, point de verdure, rien que la poussière et le bruit des chariots ; une population vagabonde, toujours en démêlé avec la police. Ce tableau peu séduisant n'était pas relevé par la perspective d'une lutte à main armée à soutenir contre un voisin ambitieux. Ulcéré de la proposition et du procédé, Grégoire éclata en reproches : « C'était donc là, s'écriait-il, la récompense de trente années de dévouement et d'une amitié de toute la vie ! C'était là la faveur dérisoire que, du

haut de son siège primatial, entouré de ses centaines de chorévêques, le tout-puissant Basile laissait tomber sur le compagnon de sa jeunesse ! Et pourquoi l'envoyait-on ainsi mourir en exil ? Pour sauver quelques misérables lambeaux de pouvoir et de revenu, pour assurer le libre passage de quelques cochons de lait ou de quelques oiseaux rares destinés à la table de l'évêque de Césarée ¹. »

Cette résistance imprévue partant de l'ami de qui il avait attendu l'appui, aurait pu déconcerter Basile. Il ne s'en émut même pas : il laissa passer, sans paraître la remarquer, l'explosion d'une susceptibilité de cœur excessive. Il avait la conscience d'avoir agi pour le bien de l'Église, et il fit à son ami l'honneur de croire que cette raison une fois connue suffirait pour faire tomber son ressentiment.

« Et moi aussi je voudrais, répondit-il, que mon frère Grégoire gouvernât une église aussi grande que son génie ; mais ce génie est tel, que toutes les églises qui sont sous le soleil, réunies ensemble, suffiraient à peine à l'égaliser. La chose étant donc impossible, qu'il consente à être évêque, non pour recevoir quelque honneur de cette dignité, mais pour honorer, au contraire, par sa personne le lieu de sa résidence. Il est d'une grande âme, en effet, non-seulement de suffire aux grandes choses, mais de faire grandes les petites

1. S. Grég. Naz., *Carm. de Vita sua*, v. 400 et suiv.

même par sa propre vertu¹. » La blessure de l'âme de Grégoire était profonde et sa résistance fut longue. Tout le monde s'employa à la vaincre, les évêques voisins, les amis communs, le père de Grégoire lui-même. Enfin, moitié de gré, moitié de force, protestant encore jusqu'au pied de l'autel contre la tyrannie de son ami, la victime consentit à se laisser consacrer. Mais le lendemain, nouvel incident : au moment où il s'agissait de partir pour Sasime, on apprit qu'Anthime prenant les devants avait mis garnison dans la bourgade et qu'il n'y aurait pas sûreté à y pénétrer. Le nouvel évêque, qui n'était pas pressé de se rendre à son poste, saisit avidement ce prétexte de retard, et pour quelque temps l'usurpation parut consommée².

Ce fut Anthime qui, en exagérant son triomphe, le compromit. Informé du démêlé qui avait refroidi les rapports des deux amis, il eut la pensée d'en profiter, et promit sous main à Grégoire de lui céder la paisible possession de son diocèse, peut-être même d'un plus considérable, moyennant que celui-ci consentit à reconnaître la nouvelle juridiction. Il vint même, en personne, rendre visite au vieil évêque de Nazianze pour tenter de le gagner à sa cause. L'intrigue tourna contre son but. La seule idée d'une trahison révolta Grégoire, et fit précisément sur son cœur généreux l'impression que ni prières ni protesta-

1. S. Bas., *Ep.* xcviij.

2. S. Grég. Naz., *loc. cit.*, et *Or.*, ix, x et xi, *passim*.

tions d'amitié n'avaient réussi jusqu'alors à produire. Non-seulement l'offre d'Anthime fut repoussée avec indignation, mais avis en fut donné sur-le-champ à Basile par Grégoire lui-même, et les rapports de correspondance une fois rétablis, l'affection et l'habitude reprirent peu à peu leur empire. Grégoire n'oubliait pas, il restait toujours offensé et surpris du procédé de Basile; mais il pardonnait, et par un acte d'abnégation qui ne déplaisait pas à sa magnanimité naturelle, il s'employait de bonne grâce à défendre les intérêts mêmes auxquels il s'imaginait qu'on l'avait sacrifié. En attendant, Anthime, déçu dans ses espérances par cette réconciliation qu'il avait involontairement préparée, se sentait mal à l'aise dans son diocèse, où il était réprouvé par tous les gens de bien. Au bout de quelque temps, il rechercha lui-même un accommodement et fit porter des propositions à Basile par l'intermédiaire du sénat de Tyane. Basile sentant son avantage ne refusa pas de prêter l'oreille à la négociation, et un arrangement intervint, dont les clauses, assez obscurément rapportées, eurent pour effet de rétablir la suprématie de Césarée, tout en reconnaissant à Tyane un second degré de juridiction. Ainsi finit, à l'avantage de l'indépendance et de la bonne organisation de l'Église, ce débat conduit par Basile avec la suite et la résolution d'un homme d'État¹.

1. S. Grég. Naz., *Ep.* L, et *Or.*, XLIII, 59. — S. Bas., *Ep.* XCII, CXXII. L'arrangement intervenu entre Anthime et saint Basile est at-

En dehors de la Cappadoce, là où il n'avait pas de droit positif à réclamer, mais seulement une habitude de déférence à maintenir, son action, sans cesser de se faire sentir, prend un autre caractère : il procède par voie d'influence et non d'autorité ; point d'ordre, mais une correspondance infatigable, une vigilance à laquelle rien n'échappe ; des conseils et des services qui ne manquent jamais à aucun appel. Malgré les souffrances d'une santé détruite, qui le clouent sur son lit des mois entiers, au moindre signal, s'il y a une vacance épiscopale à remplir, une élection faite à consacrer, un conseil à présider, une église à dédier, quelque anniversaire de martyr, quelque translation de reliques à célébrer, Basile est toujours prêt à partir pour les retraites les plus sauvages, à travers les routes les moins sûres. Il passe presque sans s'arrêter des rives barbares du Pont-Euxin aux gorges de l'Isaurie, véritable repaire de brigands dont le nom seul faisait frémir. Deux fois il se transporte jusqu'aux extrémités de l'empire, aux frontières de l'Arménie. Chose remarquable, un de ces voyages est entrepris sur l'ordre exprès de l'empereur, avec mandat spécial,

testé par l'affirmation de saint Grégoire, et par les termes amicaux dont Basile se sert dans des lettres postérieures à cette époque, en parlant d'Anthème. Mais les clauses de l'accord restent obscures. Saint Grégoire dit seulement qu'on parvint à s'entendre en multipliant les évêchés dans la province. Il est évident que l'unité de la Cappadoce, sous le rapport ecclésiastique, ne fut pas rompue, puisque cette province ne fut représentée au concile de Constantinople (huit ans après cette époque) que par l'évêque de Césarée.

donné par lui, de rétablir dans cette province un épiscopat régulier; et nous avons une lettre de Basile assez longue qui rend compte au magistrat TERENCE de l'accomplissement de cette mission. Évidemment sur ces frontières toujours menacées par l'invasion, et toujours prêtes à la défection, l'empereur avait voulu assurer à son autorité chancelante l'appui d'une plus ferme et moins dépendante du sort des armées. Ne pouvant avoir là des magistrats tout à fait sûrs, il voulait y avoir de bons évêques. L'unité romaine, qui au centre et chez elle souffrait avec peine un pouvoir rival, au dehors et sur ses frontières sentait le besoin d'un allié¹.

A côté de ces soldats et de ces généraux de l'armée ecclésiastique que Basile rangeait ainsi peu à peu sous sa loi, il y avait encore toute une milice auxiliaire aussi nombreuse, plus remuante, astreinte en apparence à une sévérité particulière de discipline, jouissant en fait d'une indépendance à peu près absolue. C'était l'infinie variété des solitaires et des religieux de toute espèce. Leur nombre croissait sans cesse sous le souffle de la grâce divine, auquel se joignait parfois, sans qu'on pût toujours l'en distinguer, celui de la vogue et de la faveur populaire. La mode, qui se mêle à tous les actes des hommes en société, n'était pas en effet complète-

1. S. Bas., *Ep.* CXX-CXXVII, CXC, CCH, CCVI, CCXII, CCXVI, etc. Ces rapports de Basile avec l'Arménie durèrent jusqu'à l'assassinat du patriarche Narsès par le roi Para en 373. Basile refusa de reconnaître le successeur que le meurtrier donna à sa victime. — Lebeau, t. III, CVIII, 55, 40, d'après Faustin de Lyze.

ment étrangère à l'élan qui continuait à entraîner cités et campagnes en Orient vers la vie religieuse. Chaque jour c'était quelque vocation subitement éclosé, chaque jour aussi quelque raffinement nouveau d'austérité, quelques pas de plus vers des profondeurs plus reculées du désert ou des montagnes. Un magistrat descendait de son tribunal, un riche vendait son bien, une femme disparaissait du foyer domestique, un ouvrier manquait à l'atelier, un soldat désertait le camp. On savait qu'ils avaient pris le chemin de la solitude; on ne les cherchait seulement pas, tant le fait était devenu commun. Les plus solides de ces vocations étaient humbles et demeuraient longtemps ignorées, s'éprouvant sous l'œil de Dieu, fuyant le bruit en même temps que le monde. Mais d'autres avaient l'art de se faire suivre par les regards de la foule jusqu'au fond de leur retraite, grâce aux écarts d'une imagination mal réglée ou aux éclats d'un faux zèle, et c'était à celles-là que s'adressaient de préférence les hommages populaires, aisément attirés par ce qui est étrange et nouveau. Par là se formaient dans chaque diocèse de véritables puissances, sans autre titre qu'un renom plus ou moins fondé de sainteté, mais qui n'en prétendaient pas moins à régenter les fidèles, qui tranchaient sur le dogme, et bravaient les évêques aussi bien que les magistrats. Au moindre incident qui piquait leur curiosité, ces faux saints sortaient de leurs cellules, mal fermées aux bruits de la terre, pour venir dogmatiser à la porte des

conciles et haranguer la foule sur les places publiques, se montrant toujours enclins à confondre l'intrigue avec le zèle et le fanatisme avec le courage.

Puis, par le choix même de leur retraite, les moines échappaient facilement à tout contrôle. L'émigration monastique, cherchant les lieux inhabités, se pressait vers des régions où nulle surveillance ne pouvait l'atteindre. D'Alexandrie, elle se portait sur les rives désolées du haut Nil; de Jérusalem, vers les sables de l'Arabie; d'Antioche, dans les gorges du Taurus; de Cappadoce ou d'Arménie, elle allait se répandre sur les steppes qui bordent le Pont-Euxin, échelonnant ainsi sur une longueur de deux cent cinquante lieues une série presque continue de cellules ou de communautés, qui dessinaient toute la frontière orientale de l'empire. Personne n'osait s'aventurer, à la suite de ces enfants perdus, dans ces pointes vers la barbarie, au risque de se voir enlever par une horde nomade ou massacrer par un parti de brigands. Les moines, au contraire, pleins de l'ardeur du martyr, étaient toujours prêts à monter sur le chariot du Scythe, ou à se glisser sous la tente de l'Arabe, pour murmurer le nom du Christ aux oreilles que révoltait le joug de Rome. Les solitaires du Sinaï, par exemple, ne vivaient guère qu'avec les Sarrasins, dont ils avaient converti des tribus entières. Ces néophytes se constituaient leurs champions d'office contre d'autres peuplades restées païennes, les engageaient ainsi dans leurs rivalités

intérieures, et transportaient au sein de ces asiles de la paix toutes les agitations de leur vie belliqueuse. Un jour les cellules étaient envahies, l'église et son pauvre trésor mis à sec, les servants de l'autel égorgés; le lendemain les libérateurs arrivaient en armes, lavaient l'injure dans le sang et se dépouillaient de leurs plus riches habits pour en faire le linceul des martyrs. Dans ce contact habituel avec des hommes qui vivaient affranchis de toute autorité, les solitaires leur empruntaient quelque chose de leur farouche indépendance. A vrai dire, avec sa rude façon de vivre, sa tunique de gros lin, sa fourrure mise à nu sur la peau, ses pieds nus, son teint basané, sa barbe flottant au vent, ses joues décharnées par le jeûne, sa voix dénaturée par la longue habitude du silence, un anachorète de la montagne, quand il faisait son apparition dans les rues de Césarée ou d'Antioche, pouvait paraître un être amphibie tenant du barbare plus que du Romain. Quelquefois même la ressemblance n'était pas seulement extérieure; car les communautés trouvaient à se recruter parmi leurs sauvages pénitents. Rufin nous parle d'un ancien chef de brigands, Mutius, qui fut converti, au moment où il commettait un vol, par ceux qu'il était en train de dépouiller. Devenu supérieur d'une communauté de la Thébaïde, cet étrange abbé pouvait avoir conservé sous le capuchon monastique quelques-unes des allures de son ancien métier. Ces dehors bizarres, loin d'ôter rien au respect de la foule

pour les solitaires, y mêlaient une sorte de terreur superstitieuse. Tandis que les barbares, soignés, guéris, instruits par les moines, étaient portés à voir en eux des magiciens doués d'une intelligence surnaturelle, la population voluptueuse des cités romaines admirait avec effroi la force miraculeuse de ces hommes de Dieu, qui affrontaient les épreuves dont frémissait sa mollesse. Des deux parts, chez les barbares comme chez les Romains, c'était une vénération égale, qui se trahissait par des actes également éclatants. La reine d'une petite tribu arabe, Mavie, faisant sa paix avec Valens, y mettait pour unique condition qu'on ferait ordonner évêque le solitaire Moïse qui habitait dans son voisinage et qu'on lui permettrait de le garder à sa cour. Presque au même moment la matrone Mélanie quittait Rome en pompe, le lendemain des funérailles de son mari et de ses deux enfants, avec ses serviteurs, ses servantes et tous ses bijoux, exprès pour venir visiter toutes les solitudes d'Égypte, assister les moines dans leurs traverses, leur distribuer ses trésors, se fixer à Jérusalem auprès du tombeau du Seigneur, et y vivre à portée du commerce des saints ¹.

Une masse d'hommes formée d'éléments si divers, entourée de tant de respect, jouissant d'une telle indé-

1. *Histoire des solitaires du Sinâi* publiée par Combéfis. Cité par Tillemo. t, *Hist. eccl.*, vii, p. 575. — Rufin, *Hist. mon.*, ix, p. 424. — Soc., iv, 36. — Palladius, *Hist. laus.*, ch. 22.

pendance, pouvait devenir pour le bon ordre de l'Église aussi aisément un obstacle qu'un auxiliaire. Sous prétexte de ne pas rougir de la folie de la croix, des bizarreries cyniques, de grossiers désordres, tous les égarements de la superstition et tous les souvenirs de l'idolâtrie pouvaient s'abriter sous la robe du moine. « Fuyez, disait peu d'années après un solitaire, qui pourtant lui-même ne redoutait pas de donner à son zèle un aspect assez rude, fuyez, disait saint Jérôme, ces hommes que vous verrez chargés de chaînes, laissant pousser leurs cheveux comme des femmes, contre le précepte de l'Apôtre, velus comme des boues, et marchant pieds nus dans la place. Ce sont des diables. Tels furent Antime et Sophronius, dont Rome a dû gémir. Fuyez aussi les femmes qui sont vêtues comme des hommes, coupent leur chevelure et montrent impudemment un visage semblable à celui d'un eunuque. Avec leur cilice et leur capuchon, on dirait des hibous ou des chauves-souris ¹. »

A la vérité, surtout depuis l'exemple donné par Pacôme, la vie monastique avait des règles dont le maintien était habituellement confié à un supérieur. Toutes les communautés un peu importantes élisaient un chef et lui promettaient obéissance. Mais d'une part il s'en fallait bien que la règle fût partout aussi bien conçue qu'à Tabenne. Pacôme, malgré le renom de ses vertus,

1. S. Jér., *Ep.* xxii, *ad Eustochium*, 27, 28.

n'avait pas étendu son autorité au delà du désert qu'il habitait. Même dans les solitudes les plus voisines, à Nitrie, à Scété, à plus forte raison dans les régions de la Haute-Asie, où le nom de Pacôme était à peine parvenu, les règles étaient différentes et moins étroites. Au lieu d'un même toit abritant une vie commune, c'étaient des cellules isolées, où chaque solitaire, une fois rentré, était livré à sa propre inspiration. La prière publique seule avait ses rites prescrits. Hors de là, chacun fixait la mesure de sa dévotion et de ses austerités personnelles. Dans beaucoup d'endroits les communautés vivaient côte à côte sous des règles diverses, et les solitaires passaient à leur gré de l'une à l'autre.

Puis la vie cénobitique elle-même, devenue générale en Égypte, mais beaucoup moins répandue dans le reste de l'Asie, avait encore ses contradicteurs. Beaucoup lui préféraient la solitude absolue dans sa rigueur et aussi dans sa liberté primitives, telle que l'avaient pratiquée les premiers pères du désert, le centenaire Paul, et Antoine lui-même pendant sa jeunesse. Pour ceux-là, l'entier isolement, le silence continu, l'oubli de tout ce qui a un nom sur la terre, l'immobilité, l'impassibilité, l'âme en un mot annulant le corps pour vivre tout entière en Dieu et en elle-même, c'était là l'idéal de la vie de perfection, et Pacôme, à leurs yeux, en y introduisant les douceurs du travail et de la prière en commun, en avait plutôt ralenti que réglé l'essor. Une sorte d'émulation pieuse existait ainsi entre

les anachorètes et les cénobites, et leurs mérites comparés formaient un sujet habituel de discussion dans l'Église et dans les écoles d'Orient. La préférence des sages était encore incertaine, celle de la foule penchait décidément en faveur des anachorètes. Car si les cénobites avaient pour eux une sévérité plus continue de doctrine et de mœurs, c'était des anachorètes que paraissent des traits inattendus d'un héroïsme qui ravissait; les uns peut-être étaient exposés à moins de chutes, mais les autres s'élevaient plus haut. Il était admis qu'un anachorète pouvait accomplir, en fait d'austérités, et obtenir de Dieu, en fait de miracles, ce qui était impossible à un cénobite. Un anachorète seul pouvait vivre nu comme Bessarion un hiver entier, ou demeurer comme Siméon Stylite quarante-huit ans sans bouger sur une colonne. On racontait que l'anachorète Hilarion, arrivant un dimanche dans une communauté des bords du Nil, s'était étonné qu'on n'y célébrât pas le service divin. « C'est, lui dit-on, que le prêtre qui le célèbre habituellement réside de l'autre côté du fleuve, et qu'on ne peut traverser l'eau à ce moment, à cause d'un crocodile qui infeste le passage. — Qu'à cela ne tienne, dit le solitaire, je l'irai chercher. » Il s'approcha du fleuve, et fit un geste de la main. On vit alors, disait la légende, l'horrible animal lui-même sortir de l'eau, et venir présenter son dos au solitaire pour le porter de l'autre côté du fleuve. Mais, arrivé là, jamais Hilarion ne put décider le prêtre, qui était pour-

tant un saint cénobite, à revenir avec lui par la même voie. L'illustre Macaire n'était pas éloigné de partager l'opinion commune sur la supériorité des anachorètes. Lui-même, bien que supérieur d'une communauté, racontait volontiers que s'étant enfoncé dans le désert, un peu au delà de Scété, il avait rencontré deux hommes, qui se promenaient entièrement nus, au milieu des bêtes féroces; c'étaient des anachorètes qui vivaient depuis dix ans sans communication avec personne, à ce point qu'ils lui demandèrent si le Nil continuait à déborder et si la terre produisait encore des fruits. Macaire, de son côté, leur demanda ce qu'il devait faire pour devenir semblable à eux. Mais quand il eut appris quelle vie ils menaient : « Excusez-moi, dit-il; je suis trop faible pour vous imiter. Laissez-moi pleurer mes péchés dans ma cellule. » D'autres docteurs, il est vrai, prétendaient que cet excès d'austérité engendré par la solitude absolue n'était pas sans péril, et en épuisant le corps livrait l'âme sans défense aux atteintes du démon. Pendant que le débat se prolongeait, l'institution monastique continuait à se propager en Orient, avec plus d'impétuosité que d'ordre, attendant encore un régulateur suprême qui contint sa sève exubérante et fit à chacun de ses éléments sa part légitime¹.

Ce régulateur fut Basile. Nul n'était mieux préparé pour cette tâche, car nul n'avait un plus long

1. Palladius, *Hist. laus.*, c. 23. — Rufin, *Hist. mon.*, ch. 11. — Bolland., 15 janvier.

usage de la vie solitaire ; nul n'en avait mieux goûté le charme et savouré les fruits ; nul aussi n'en connaissait mieux les périls. Avant d'y consacrer sa jeunesse, il avait voulu visiter de sa personne tous les monastères d'Égypte, étudier les règles de toutes les communautés, interroger tous les maîtres du grand exercice. Une fois séparé du monde et entré dans la retraite, tous les jours ne s'étaient pas écoulés pour lui comme les heures chantées par Grégoire, dans les parfums d'une retraite fleurie et dans une continuité de béatitude. La solitude a ses langueurs comme ses délices, ses bons comme ses mauvais conseils. Basile avait tout éprouvé et tout entendu. Il savait que si loin du contact des hommes les troubles de l'âme s'apaisent, en revanche la charité parfois se refroidit, et l'égoïsme peut se nourrir d'un feu concentré ; il savait aussi que le jeûne qui comprime les sens, peut irriter les nerfs et exalter l'imagination. Évêque enfin, quand il avait eu à défendre ses droits de juge de la foi, c'était chez les moines principalement qu'il avait rencontré les résistances d'un fanatisme outré. Ces diverses épreuves, en lui faisant envisager l'état religieux sous toutes ses faces, le préparaient à devenir, en pleine connaissance, le législateur de l'ascétisme.

C'est sous ce nom d'*Ascétiques*, en effet, qu'il adressa à tous les moines de son diocèse trois traités différents, formant dans leur ensemble un code complet de la vie monastique. Les *petites*, les *grandes Règles*,

les *Constitutions monastiques* et les discours moraux qui les précèdent — bien qu'écrits à des époques différentes, les uns avant, les autres pendant l'épiscopat de Basile et bien que rédigés sous des formes diverses — les uns comme des exhortations directes, les autres comme des réponses à des questions — sont l'œuvre d'une même pensée et constituent un seul tout. Ces documents diffèrent de la règle de Pacôme par l'étendue des vues et par la portée générale des principes qui y sont posés. Du premier coup, en les lisant, on se sent transporté à un point de vue supérieur, d'où de nouvelles perspectives se découvrent. Ce n'est plus seulement le règlement intérieur d'un monastère, bien que certains détails y soient touchés avec cette précision et ce sens pratique que l'expérience seule peut donner : ce sont les grands linéaments de la vie religieuse, dessinés de manière à pouvoir embrasser dans leur largeur toutes les diversités des temps, des lieux et des habitudes nationales.

Le sentiment qui y domine se trahit dès les premières lignes d'un des discours préliminaires : c'est la fatigue des dissensions, le besoin de la soumission, l'instinct de l'autorité. « Voyant ce qui se passe sous mes yeux, dit Basile, je me suis demandé quelle pouvait être la cause de tels maux, et longtemps j'ai erré dans les ténèbres, mon esprit restant en suspens comme les plateaux d'une balance... Mais enfin je me suis souvenu de ce qui est écrit dans le livre des *Juges* : « Or,

« il n'y avait pas de roi en Israël : » et en me remettant ce texte en mémoire, j'en fis au temps présent une application inattendue et effrayante, mais pourtant très-véritable.

« Je vis, en effet, que les peuples restent dans l'ordre et dans l'harmonie tant que tous obéissent à un seul, et qu'au contraire tout devient désordre et anarchie lorsqu'il n'y a point de maîtres et que tous veulent commander. Je vis que chez les abeilles, par exemple, la ruche entière, par une loi de nature, se range sous les ordres d'un roi. C'est ce que j'ai vu moi-même souvent, et entendu de la bouche de ceux qui ont étudié ces choses de plus près. Or, si la ruche, parce que tous y dépendent de la volonté d'un seul, vit dans l'ordre et dans l'harmonie, là où règnent les dissensions et le désordre, c'est donc qu'il n'y a point de chef¹. »

Une ruche d'abeilles, telle est, on le voit, aux yeux de Basile, la véritable image de la vie monastique. La cellule sera, comme la ruche, douce et féconde ; elle s'emplira de miel, et de nombreux essaims s'en échapperont, pourvu que la soumission et l'activité y règnent, et que les moines sachent comme l'abeille obéir et travailler. Le traité tout entier semble le développement de cette comparaison.

Partant de là, rien n'est plus simple que la préte-

1. S. Bas., *Ascetica. Proœmium de Julicio Dei. Opp. t. II, 299.*

rence très-décidément accordée par Basile à la vie des cénobites sur celle des anachorètes. Cette question, qui partageait l'Orient, est hardiment tranchée par lui. Sans condamner en termes formels la solitude absolue qu'autorisaient de grands exemples, il en signale pourtant avec une critique assez vive les principaux inconvénients. Évidemment, à ses yeux, le chrétien, comme l'homme, est fait pour vivre en société. C'est la loi de la nature, confirmée par celle de la charité. Un appel de Dieu tout particulier peut sans doute y soustraire, mais cette exception, qui ne comporte pas de règle, ne peut être proposée à l'imitation commune. En l'autorisant facilement, on courrait risque de confondre souvent avec la voix de la grâce les caprices de l'orgueil humain. « Vous nous avez convaincu, dit, dans le traité intitulé *les Grandes Règles*, l'interrogateur auquel Basile est supposé répondre, que la vie commune est pleine de périls avec ceux qui n'observent pas la loi de Dieu; nous voudrions savoir maintenant s'il faut que celui qui se sépare du monde demeure seul avec lui-même, ou bien s'il lui convient de vivre avec des frères du même sentiment que lui et qui se proposent la même fin de piété. » Réponse : « Je ne doute pas que la vie commune ne soit de beaucoup préférable, et ma première raison, c'est que nul de nous ne peut se suffire à lui-même, même pour les besoins du corps, et que nous avons tous besoin les uns des autres pour les nécessités de la vie... Le Dieu qui

nous a créés a voulu que nous eussions ce besoin les uns des autres, afin que nous nous restions mutuellement attachés. De plus, la charité du Christ ne permet pas qu'un homme ne pense qu'à lui-même.... Or, celui qui vit entièrement seul n'a d'autre fin que son propre salut; ce qui est évidemment contraire à cette loi de charité qu'accomplissait l'Apôtre lorsqu'il cherchait à s'accommoder à tous afin d'en sauver un plus grand nombre. Enfin, dans une retraite de ce genre, l'homme ne reconnaîtra pas facilement ses défauts, n'ayant personne pour l'en avertir et lui faire une correction fraternelle. La réprimande, en effet, même venant d'un ennemi, fait naître chez l'homme généreux le désir de s'amender, et un ami sincère reprend hardiment les fautes qu'il voit chez son ami. Or, dans la solitude absolue, on n'a pas un tel ami. C'est pourquoi il est dit : Malheur à celui qui vit seul; car, s'il tombe, il n'a personne pour le relever. D'autres inconvénients se rencontrent encore dans la vie solitaire, et le plus grand, c'est que celui qui est seul se complait en lui-même. Personne n'étant présent pour juger de l'œuvre qui s'accomplit en lui, il se croit arrivé à la perfection de tous les préceptes. Ne trouvant pas d'ailleurs à quoi exercer sa vertu puisqu'il a éloigné de lui la matière et l'occasion de tous les commandements de Dieu, il ne connaît ni ce qui lui manque encore, ni les progrès qu'il a faits. Comment fera-t-il voir son humilité, celui qui ne trouve personne devant qui s'humilier? et quelle

occasion aura d'être compatissant celui qui ne voit personne qui souffre? Comment s'exercera-t-il à la patience, quand personne ne résiste à sa volonté?... Quand le Seigneur a voulu donner le modèle de la perfection de l'amour et de l'humilité, il a ceint ses reins, et lavé les pieds de ses disciples. Mais, ô solitaire, de qui laverez-vous les pieds, et de qui vous ferez-vous serviteur? Comment ferez-vous pour être le dernier, étant seul? Ce parfum de bonne odeur que l'Écriture compare à l'huile tombant de la barbe d'Aaron, c'est l'habitation commune des frères dans un même lieu; mais où trouverez-vous cela dans la solitude? La vie commune est la véritable arène de la perfection, la véritable voie du progrès, le véritable exercice de la vertu, la véritable pratique de la loi du Seigneur ¹. »

Non-seulement la vie commune, mais la vie commune sous un seul chef : une seule communauté dans chaque lieu, les communautés des lieux voisins réunies par groupes sous la loi d'un seul supérieur, tel est, dans la pensée de Basile, l'idéal de l'organisation

1. S. Bas., *Regulæ fusius tractatæ. Opp.* t. II, p. 401-435 *passim*. Voir sur le même sujet *Constitutiones monasticæ*, t. II, p. 801. Nous mettons quelque prix à ce rapprochement, parce que quelques érudits, le savant D. Remi Ceillier entre autres, ont cru reconnaître entre les *Grandes règles et les Constitutions monastiques* des contradictions qui infirmeraient à leurs yeux l'authenticité du second de ces traités. Nous ne sommes pas frappé de ces différences. Voir pourtant D. Remi Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. IV, p. 406 (éd. Vivès, 1860).

monastique. De plus, dans l'enceinte de chaque communauté tous les frères doivent être astreints au même régime, ne se distinguant les uns des autres non-seulement par aucune propriété, ni par aucun titre d'honneur à eux appartenant, mais même par aucune pratique particulière d'austérité ou de zèle, qui soit de nature à satisfaire un secret désir de gloire. Insensible aux séductions qui éblouissaient la foule, et familier avec les ruses du vieil ennemi du genre humain, Basile relance l'orgueil dans les sombres retraites de la conscience, où il se nourrit souvent, solitaire et ignoré, comme de la substance des autres passions mortifiées. « Un religieux, dit la cent trente-huitième des *Petites règles*, peut-il se permettre des veilles et des jeûnes en dehors de la règle? » Réponse : « Le Sauveur a dit : Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. Tout ce que fait chacun par sa propre volonté provient donc de son propre fonds et est étranger à la piété; et il est à craindre que celui qui se conduit de la sorte n'entende un jour de Dieu cette parole : Ce que tu as fait se retournera contre toi... Vouloir se distinguer des autres, même dans le bien, c'est esprit de contention et de vaine gloire; et c'est ce que l'Apôtre défend quand il dit : Nous ne voulons pas nous rendre semblables à plusieurs qui se font valoir eux-mêmes. C'est pourquoi dépouillant notre propre volonté et ne prétendant pas à paraître faire plus que les autres, conformons-nous à cet avis de

l'Apôtre : Quoi que vous fassiez, faites-le pour la gloire de Dieu. Et rien ne doit être plus éloigné de ceux qui veulent soutenir le bon combat que l'esprit d'émulation et la complaisance pour sa propre volonté ¹. »

Cette mesure d'austérité, qui doit être ainsi commune (sauf les cas exceptionnels) à tous les frères sans distinction, Basile la tempère lui-même de manière à la préserver de tout excès, et à respecter dans le corps l'œuvre de Dieu et l'instrument nécessaire de l'activité humaine. Il ne veut pas que le jeûne soit porté au point de rendre impossible le travail, qui lui paraît le grand préservatif contre les égarements de la piété solitaire. La mortification doit maintenir le corps sous la domination de l'esprit, mais non tuer le serviteur, ce qui ne pourrait se faire qu'au grand détriment du maître.

« Il convient, dit la quatrième *Constitution monastique*, de ne point tellement accabler le corps que nous le rendions incapable de toute bonne œuvre. Car Dieu, en créant l'homme, ne l'a pas fait pour l'oisiveté, mais pour l'activité dans le bien. En plaçant Adam dans le paradis, il lui a commandé d'y travailler. . . . et quand il l'en a chassé, il l'a condamné à gagner son pain à la sueur de son front, et il est clair que ce qui a été dit à Adam, l'a été à tous ceux qui sont sortis de lui. Il est donc juste de ne point changer les lois de

1. *Regulæ brevius tractatæ*, t. II, p. 653-654.

la nature qu'a établies le Créateur, et pour les observer, il faut tenir le corps en état d'activité et ne le ruiner par aucun excès. C'est là, je pense, la meilleure règle : à savoir, de se maintenir dans les limites posées par le Créateur..... Il faut donc que l'ascète se garde de tout faste extérieur, et tienne cette voie moyenne qui est vraiment la voie royale¹, n'inclinant vers aucun excès, évitant de flatter son corps par le relâchement, et de le ruiner par l'excès de l'abstinence. Car s'il eût été meilleur pour l'homme d'avoir le corps brisé, et tout vivant encore d'être comme un cadavre, Dieu l'aurait fait ainsi dès l'origine ; et puisqu'il ne l'a point fait, c'est que ce qu'il a fait, il l'a jugé meilleur. Voyez l'exemple du Seigneur et de l'Apôtre : n'ont-ils point travaillé sans cesse ? Voyez saint Paul, toujours à l'œuvre, passant d'un lieu à l'autre, sur les mers, dans les périls, dans les tempêtes, poursuivi, battu de verges, lapidé, et surmontant toutes ces épreuves par l'ardeur de l'esprit et la vigueur du corps. S'il eût détruit cette force de son corps par l'excès des austérités, eût-il pu remporter tant de victoires ? Aussi celui qui se propose d'imiter en toutes choses Jésus-Christ et ses disciples, fait-il bien de garder toujours son corps dispos pour l'exercice des bonnes œuvres². »

« Il est faux, dit encore le même traité, s'élevant à de plus hautes considérations, que le corps soit mau-

1. Τὴν μέσσην ὄνωσ καὶ βασιλικὴν ὁδὸν πορευόμενον.

2. S. Bas., *Constitutiones monasticæ*, t. II, p. 785-786.

vais en lui-même : c'est une erreur qu'il faut détruire. Le corps est comme un cheval. C'est une belle créature qu'un cheval, et d'autant meilleure que son naturel est plus vif et plus ardent ; mais comme c'est une créature dénuée de raison, il lui faut un écuyer pour le conduire et tirer parti de ses qualités naturelles. Lorsqu'un bon écuyer dirige les mouvements de son cheval, lui-même s'en sert pour la fin qui lui convient, et le cheval devient d'un usage excellent. Mais si le jeune cheval tombe entre les mains d'un écuyer inexpérimenté, il s'écarte du vrai chemin, et emporté sans frein, il précipite son cavalier et se perd lui-même. C'est l'histoire de l'âme et du corps. Le corps a ses instincts naturels, qui, loin d'être vicieux en soi, sont, au contraire, bons et utiles. Mais il n'a point de raison, et c'est à l'âme qu'il appartient de le régir. Quand il tombe, c'est moins par le fait d'une malice qui lui soit propre, que par la négligence de l'âme¹. »

1. S. Bas., *Const. monast.*, t. II, p. 777-778. Ces passages des *Constitutions monastiques* sont ceux qui ont étonné D. Ceillier (t. IV, p. 406), et qui selon lui doivent faire révoquer en doute l'authenticité du traité entier. Le savant bénédictin trouve ces solutions empreintes de quelque relâchement, et principalement ce qui est dit du jeûne et de ses effets peu conforme à deux homélies du saint sur le même sujet, dans lesquelles toutes les pratiques d'austérité, sans distinction, sont encouragées. Nous ne pouvons partager ces scrupules ; les *Grandes et les Petites règles*, que tout le monde reconnaît pour authentiques, renferment des passages analogues à celui que nous citons. (*Reg. fus. tract.*, XIX, XXXVII ; *Reg. brev. tract.*, CXXVIII, LXXIV.) Si les homélies paraissent plus sévères, la raison, très-simple, bien qu'au premier abord singulière, c'est qu'elles s'adressaient à des auditeurs moins

D'où partait cette défense des droits du corps contre un spiritualisme exagéré? De la cellule où gisait, malade et épuisé, étendu sur une planche de bois, et revêtu d'une simple tunique en guise de couverture, une sorte de cadavre vivant, n'ayant, dit saint Grégoire, ni chair, ni souffle, ni sang. Mais ici, contrairement à l'ordinaire, c'était presque un avantage que l'exemple du prédicateur ne confirmât pas trop complètement un précepte dont l'abus était plus à craindre que l'oubli. En parlant de sa voix affaiblie contre l'excès des austérités, Basile avait sans doute le droit plus qu'aucun autre de se faire écouter; mais il aurait été fâché peut-être d'être trop facilement et trop généralement obéi.

Même dans ces proportions si sagement modérées, Basile sait combien la vie de renoncement est pénible, et combien est sérieux l'engagement de s'y consacrer; il n'épargne rien pour éloigner les imprudents qui, séduits par de fausses apparences de vocation, en chargent le poids sur leurs épaules sans être de force à le supporter. Il ne veut point de mode en matière si grave, point d'entraînement irréfléchi, préparant des repentirs et par là même des scandales.

austères. Dans les homélies, Basile parle aux simples fidèles qui ne sont jamais portés à exagérer les pratiques d'austérité, et qu'il fallait prévenir surtout contre la mollesse. Il est tout simple qu'il se montre plus exigeant avec des auditeurs de ce genre qu'avec des solitaires qui pouvaient être tentés au contraire de pousser les mortifications à l'excès pour se singulariser.

« Celui, dit-il, qui veut obéir au Christ, et qui se sent porté vers la vie de pauvreté et de sacrifice, celui-là est véritablement heureux; mais je l'exhorte à ne point prendre ce parti sans y réfléchir, à ne point imaginer que ce soit là un genre de vie commode, et que le salut s'y gagne sans combat. Qu'il s'exerce d'abord à supporter les labeurs du corps et de l'esprit, afin de ne pas être pris par le péril à l'improviste, et de crainte que, se trouvant au-dessous des tentations qui fondront sur lui, on ne le voie retourner aux choses qu'il avait promis d'abandonner, ce qu'il ne ferait qu'à sa grande honte, et à la risée des spectateurs. Il ne rentrerait pas dans le siècle sans un grand dommage pour son âme, devenant une pierre d'achoppement pour plusieurs, parce qu'il ferait croire que la vie consacrée à Jésus-Christ est impossible et au-dessus des forces humaines. Il ne serait donc pas seulement exposé au châtement des déserteurs, mais il serait coupable de la perte de ceux que sa chute aurait ébranlés. »

Aussi les règles du noviciat sont posées par Basile avec une extrême rigueur.

« Faut-il recevoir, dit la dixième des *Grandes règles*, tous ceux qui se présentent, ou bien faut-il les soumettre à une épreuve, et à quelle épreuve? »

Réponse : « Notre bon Dieu et sauveur Jésus nous ayant dit : Venez tous à moi, vous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai, il ne serait pas sans péril de repousser ceux qui veulent par nous s'appro-

cher du Seigneur... Cependant il ne faut point les admettre aux saints enseignements tant que leurs pieds ne sont pas lavés de la poussière du monde... Or, le mode d'épreuve le plus utile consiste à s'assurer si ceux qui veulent être admis se prêtent sans rougir à ce qui peut les humilier, et pour cela il faut les employer aux usages les plus vils... et ne les recevoir parmi les serviteurs de Dieu que quand ils se sont montrés comme des vases propres à toute sorte d'usages. Principalement, quand celui qui prétend à atteindre la similitude parfaite du Christ, sort d'un rang illustre dans le monde, il faut lui assigner quelque office qui paraisse honteux aux regards de ceux du dehors, et voir s'il s'en acquitte avec une promptitude joyeuse, comme un serviteur de Dieu qui ne rougit pas de son maître¹. »

Même réserve et plus grande encore à l'égard des enfants élevés dans les monastères. Défense absolue d'abuser de leur ignorance pour les porter de bonne heure dans les voies de la perfection, et de les admettre au vœu de chasteté, avant qu'ayant éprouvé et réprimé les premières tentations de la jeunesse, ils aient compris jusqu'au fond l'étendue de l'engagement qu'ils contractent².

Mais une fois cette précaution prise, et la promesse faite à Dieu dans la pleine liberté d'un consentement réfléchi, Basile est impitoyable pour ceux qui le

1. *Reg. fus. tract.*, Quæst. x, p. 490-492.

2. *Ibid.*, Quæst. xv, p. 497.

rennent. Le moine léger qui veut retourner dans le monde, sous prétexte de l'édifier par ses exemples; le moine inconstant que sa propre règle fatigue et qui veut essayer d'une nouvelle, ou plus douce ou même plus sévère; le moine voyageur qui se plaît à passer d'une maison à l'autre pour changer de régime et de compagnons, sont, de sa part, l'objet d'une extrême sévérité : *Petites règles, Grandes règles, Constitutions monastiques*, correspondances privées sont unanimes sur ce point, et intarissables. Les expressions les plus dures et les anathèmes de l'Ancien Testament sont épuisés, sans paraître suffire à la grandeur du crime et à l'indignation du juge. De tels religieux sont « des oiseaux de nuit qui ne volent jamais en ligne droite, des bêtes de somme qui se fatiguent sans avancer en tournant une meule; ils ont une peau de brebis, mais la malice et la fourberie du renard; » ce sont « des sacrilèges qui dérobent à Dieu son bien véritable; » c'est la plante que le père céleste n'a point plantée, et qui sera arrachée. Point d'excuse qui vaille, point de subtilité qui trouve grâce.

« Ne vous laissez point, écrit Basile à un jeune moine, tenter par cette pensée que les évêques, établis de Dieu pour gouverner l'Église, vivent pourtant dans le monde, et y réunissent sans cesse des assemblées religieuses dont les assistants remportent beaucoup de fruit. . . ., où l'on explique les Écritures et les enseignements apostoliques, où la doctrine de Dieu est

exposée. . . . Et ne vous dites point que vous vous êtes séparé vous-même de tant de biens, et que vous vivez dans une solitude oisive, à l'image des bêtes fauves. Dites-vous au contraire : C'est parce qu'il y a des biens dans le monde que je l'ai fui et que je m'en suis jugé indigne; car ces biens sont mêlés de grands maux qui les surpassent. J'ai assisté à des assemblées spirituelles; mais à peine y avait-il un frère présent qui parût craindre Dieu et celui-là même était peut-être sous la puissance du diable. . . . à côté se trouvaient peut-être aussi des brigands et des tyrans. . . . J'ai été témoin des scènes indécentes des ivrognes, j'ai vu couler le sang des opprimés; j'ai vu aussi la beauté des jeunes femmes qui tortureraient ma chasteté. . . . et si j'ai entendu dans le monde des discours utiles à mon âme, je n'ai pas vu un docteur dont la conduite répondit pleinement à son langage. . . . Voilà pourquoi, comme le passereau, j'ai émigré sur la montagne, comme le passereau échappé des filets du chasseur. Voilà pourquoi, malgré toi, ô pensée coupable, je resterai dans cette solitude où Dieu lui-même s'est plu. C'est ici le chêne de Mambré, l'échelle qui conduit au ciel, le camp des anges que vit Jacob, le mont Carmel où séjourna Élie pour obéir à la voix divine, le désert où le bienheureux Jean, se nourrissant de sauterelles, a prêché la pénitence au monde, le mont des Oliviers où le Christ nous a enseigné à prier. »

« C'est vainement, écrit-il encore à une religieuse échappée de son cloître, c'est vainement que comme l'impie qui tombe au fond de l'abîme méprise son mal, vous prétendez que vous n'aviez point contracté d'hymen avec le divin époux et que vous n'aviez point promis de rester vierge. . . . Rappelez-vous la noble profession que vous avez faite devant Dieu, devant les anges et devant les hommes. Rappelez-vous la vénérable société où vous avez vécu, le chœur sacré des vierges, l'assemblée des saints où vous avez pris part. Rappelez-vous cette vie déjà toute spirituelle, bien qu'encore dans la chair, et cette cité toute céleste, bien qu'encore sur la terre. Rappelez-vous vos jours de paix, vos nuits pleines de lumière, vos chants angéliques, vos psalmodies mélodieuses, votre couche pure et sans tache. Où est aujourd'hui ce vêtement modeste, ce teint tour à tour coloré par la pudeur et pâli par l'abstinence? où sont les dons que vous avez reçus de votre époux¹? »

Un siècle seulement plus tard une telle éloquence n'eût point été assurément nécessaire pour éclairer une religieuse fugitive sur la grandeur de sa faute. Ces fortes réprimandes, qui reviennent à toute ligne dans la correspondance de Basile, attestent donc à elles seules le changement que son influence apporta dans l'idée même que les chrétiens se faisaient de l'état monas-

1. *Reg. fus. tract.*, Quæst. xxxvi, p. 533. — *Reg. brev. tract.*, Quæst. cii, p. 637. — *Const. monast.*, viii, p. 793. — *Ep.* xliii-vlvi.

tique. Avant lui, c'était, aux yeux de beaucoup de ceux même qui s'y destinaient, une vocation libre, affaire de goût et de zèle, pouvant être délaissée à volonté, comme elle avait été embrassée par choix. Le sceau de la perpétuité obligatoire, ce fut Basile qui l'imprima : c'est à lui réellement que remonte, comme règle commune et comme habitude générale, l'institution des vœux perpétuels ¹.

C'est en toute chose l'œuvre de l'Église de Dieu de soumettre l'élan à la règle, de creuser un lit au torrent de la grâce, et de faire prendre ainsi aux inspirations surnaturelles qui soulèvent les âmes le cours majestueux et paisible des lois de la nature. Telle est la transformation que Basile fit subir à l'institution monastique. Ce qui n'était jusqu'à lui qu'une suite et une variété d'accidents, il en a fait un ordre qui a pris dans la postérité le nom de régulier par excellence. La règle de saint Basile est la première des grandes règles monastiques qui, se ramifiant ensuite et se divisant, ont couvert comme d'un réseau le monde chrétien. Désormais la vie de perfection, au lieu de s'égarer dans les espaces illimités du désert, aura ses jalons posés, ses étapes préparées, sa direction fixe. Des milliers de pèlerins venus de tous les points de l'ho-

1. Helyot, *Hist. des ordres monastiques*, 1^{re} partie, ch. 3. — Buletan, *Hist. des moines d'Orient*, p. 402. — Montalembert, *Hist. des moines d'Occident*, t. 1, p. 105. Tous ces écrivains s'accordent à reconnaître que l'usage général des vœux perpétuels remonte à saint Basile.

rizon pourront s'y presser. Les principes fixés par Basile, avec une largeur intelligente, pourront s'étendre et se perpétuer, sans distinction de climats et de siècles, et réunir ainsi sous une même loi, à des milliers de lieux et d'années les uns des autres, des essaims de communautés différentes. Ainsi pousse une semence bénie sur le sol qu'imbibe la rosée d'en haut. Quand la graine s'est faite arbre, des rejetons de l'arbre, à son tour, se forme la forêt. Des solitaires rapprochés, Pacôme avait fait le monastère; des monastères groupés ensemble, Basile a formé l'ordre monastique.

De son vivant même, il put voir sa règle adoptée par presque toutes les communautés de l'Orient. Il devint le véritable chef, comme il avait été le modèle, de tous les moines de l'Asie. De plus anciens que lui et d'aussi illustres dans l'exercice de la solitude venaient à Césarée tout exprès pour l'admirer et le consulter. Le vieil Éphrem, le doyen des solitaires de la Haute-Asie, dont le génie impétueux n'avait jamais pu s'assujettir à aucune règle, racontait lui-même qu'un jour, passant dans une ville de Cappadoce (dont avec son dédain pour les connaissances profanes il ne savait pas même le nom), il entendit une voix qui lui disait : « Lève-toi, Éphrem, et viens manger des pensées. — Et où en trouverai-je, Seigneur? lui dit-il. — Va-t-en vers ma maison, lui répondit la voix, tu y trouveras un vase royal plein de la nourriture qui te convient¹. » Éphrem

1. Βασιλείον, royal : jeu de mots sur le nom de Basile.

obéit et se dirigea vers l'église. Du vestibule même, où il s'arrêta, il aperçut sur les marches de l'autel un prêtre en habits sacerdotaux parlant au peuple : sur son épaule droite se tenait une colombe blanche comme la neige, qui lui disait à l'oreille les choses qu'il répétait ensuite. Il comprit alors qu'il était dans la métropole de Césarée, et qu'il entendait la voix de Basile. « Je le vis, disait-il, ce vase d'élection, exposé à la vue de tout son troupeau, orné et enrichi de paroles majestueuses comme des pierreries... et l'assemblée me parut tout éclatante des divines splendeurs de la grâce. » L'enthousiasme du vieux diacre s'enflammant, il se mit à parler tout haut en syriaque, seule langue qui fût à son usage, et ceux qui étaient auprès de lui, ne le comprenant pas, se disaient l'un à l'autre : « Quel est cet homme? c'est quelque mendiant qui vient implorer la libéralité de l'évêque. » Mais Basile l'avait remarqué, et le mandant auprès de lui aussitôt après le sermon fini, et lui parlant par interprète : « Ne seriez-vous pas, lui dit-il, le Syrien Éphrem, dont on m'a dit qu'il avait tant d'amour pour la solitude? — Oui, répondit le vieillard, je suis cet Éphrem qui n'ai su que m'écarter¹ de la voie qui conduit au Ciel¹. »

Les deux saints se donnèrent alors une touchante accolade, et quand Éphrem eut prêté quelque temps

1. S. Éphrem, *Or. in S. Basilium*, p. 723. — S. Grég. Nyss., *de S. Ephr.*, p. 605. — Soz., III, 16.

Poreille aux sages instructions de Basile : « O mon père, s'écria-t-il, ayez pitié d'un lâche et d'un paresseux : conduisez-moi dans la voie droite, amollissez mon cœur de pierre. Le Dieu de nos âmes m'a amené vers vous, afin que vous preniez soin de soulager ce vaisseau chargé du poids de mes iniquités, et que vous le conduisiez dans des parages de paix. » Depuis lors et jusqu'à leur mort, Basile et Éphrem restèrent en correspondance suivie.

Les mêmes rapports d'intimité et de déférence s'établirent entre Basile et un de ses plus illustres frères dans l'épiscopat qui avait été comme lui auparavant un des maîtres de la vie religieuse, Épiphanes, évêque de Salamine dans l'île de Chypre. Épiphanes, né en Palestine, était l'élève de l'ami d'Antoine, Hilarion. De bonne heure, à la suite de son maître, il avait émigré vers le désert, et bu successivement, nous dit-il, l'eau de l'Euphrate et celle du Nil. Devenu supérieur d'une communauté à Éleuthéropole, dans sa patrie, il avait employé de longues années de solitude à étudier toutes les variétés de la langue et de la pensée de l'Orient. Il en était venu à parler couramment tous les dialectes et à connaître, comme les disciples les plus initiés, toutes les doctrines des écoles de philosophie et des diverses sectes chrétiennes. Ce fut dans cette retraite que vint le chercher l'appel de son vieux maître, le pressant de le rejoindre dans le foyer même de la volupté et de la débauche antiques, à Paphos. Hilarion venait d'établir

là, à côté du temple de Vénus, un sanctuaire de chasteté chrétienne, et se sentant près de sa fin, il voulait laisser dans l'île qu'il avait purifiée un gardien en état de la défendre contre les démons frémissant d'être bravés sur leur propre domaine. Il avait jeté les yeux sur Épiphané pour en faire l'évêque de l'île de Salamine. Épiphané se laissa consacrer sous la seule condition qu'il conserverait son habit et son régime de moine, et qu'il serait libre de revenir de temps à autre visiter son monastère d'Éleuthéropole, dont il tenait à garder la direction. Passant ainsi tour à tour de l'état militant à l'état contemplatif, du gouvernement des hommes au tête-à-tête avec Dieu, il éprouvait le besoin de trouver entre ces deux conditions de la vie chrétienne, un tempérament qui en réunit les avantages. L'exemple de Basile, parfait moine et parfait évêque, donnait à cet égard toute autorité à ses conseils, et Épiphané les rechercha de lui-même avec l'humilité d'une grande âme. L'influence de ses entretiens avec Basile fut dès ce moment visible dans toutes ses paroles. Lorsque plus tard, mettant à profit ses longues études, il passait en revue dans un grand ouvrage, qui est l'un des trésors de l'histoire de ce temps, toutes les erreurs qui déchiraient l'Église, appelé à qualifier les désordres des faux solitaires et à mettre le précepte à côté de la réprimande, il terminait par ces paroles visiblement empruntées aux *Grandes règles* : « N'oubliez jamais que Jésus-Christ ne nous conseille pas de

renoncer aux biens de la terre pour mener une vie oisive, mais pour imiter Élie, Job, Moïse, et tous ces moines repandus dans l'Égypte et ailleurs qui joignent au travail la chasteté et la prière ¹. »

Évêque respecté d'un grand diocèse, supérieur de toute une province, régulateur accepté de tous les moines de l'Orient, Basile tenait ainsi toutes les forces ecclésiastiques réunies dans sa main. Il s'en servit pour étendre son ascendant sur toute la population laïque qui était soumise à sa juridiction. Contre les intrigues dont il était sans cesse menacé, le dévouement de son troupeau devait être sa principale défense, et il ne négligea rien pour se l'assurer. En peu d'années, chrétiens, païens, juifs, sectaires de toute sorte et de toute nuance, Basile avait conquis tous les cœurs. S'il était exposé à des attaques de tous les côtés, il avait aussi des amis dans tous les camps, et il arrivait au cœur de tous par bien des voies différentes, mettant à profit, ou plutôt engageant sans calcul, au service de tous, la variété des dons de sa riche nature.

Son inépuisable charité était le premier de ces arts. Elle opérait des prodiges qui frappaient les yeux les plus indifférents. Il avait pour subvenir à des aumônes presque sans bornes deux ressources qui se trouvaient au niveau des plus gigantesques entreprises : les reve-

1. Soz., vi, 32.—S. Jér., *Contr. Ruf.*, iii, 6; *Vit. Hilar.*, in *vroem.*
— S. Bas., *Ep.* cclxiii. — S. Epiph., in *prolog. Ancorat*, et *Har.*

nus déjà considérables de son église, dont il n'épargnait pas un denier pour lui-même, et la bourse de ses diocésains auxquels il faisait à toute heure des appels pleins d'insistance et d'éloquence. « Saint Basile, a dit un de ses plus éminents appréciateurs, a été le prédicateur de l'aumône; il a compris mieux que personne ce grand caractère de la loi chrétienne qui ramène l'égalité sociale par la charité religieuse¹. »

Près de dix homélies conservées dans ses œuvres ne sont, sous cent formes différentes, que le commentaire de cette seule pensée : Le riche est le ministre de Dieu, et l'intendant placé par le maître commun pour prendre soin de ses compagnons de servitude². L'intendant n'étant chargé que de transmettre, et n'ayant droit de rien conserver pour lui-même, vole tout ce qu'il ne rend pas. Tel est le thème constant de ces discours, et Basile, que nous venons de voir si plein de raison et de mesure dans les règles qu'il impose aux conseils évangéliques, ne craint pas ici de tomber dans l'exagération pour mettre son précepte favori plus en saillie. « Ainsi le pain que vous ne mangez pas, dit-il, appartient à celui qui a faim; le vêtement que vous ne portez pas appartient à celui qui est nu; l'or que vous mettez en réserve, c'est le bien de l'indigent. »

1. Villemain, *Éloquence chrétienne au iv^e siècle*.

2. Οἱσοῦ γέγονας ὑπερέτης οἰκονομίας. S. Bas., *Hom. in Luc.*, t. II, p. 62.

Plus ou moins juste dans toute sa rigueur, l'argument pressé par cette main de fer pénétrait au fond des consciences troublées ; c'était comme une tenaille qui desserrait les cassettes les mieux fermées, et l'argent qui affluait ainsi dans les mains de l'évêque, quand il n'était pas employé sur-le-champ à venir en aide à quelque malheur présent, ou à panser quelque plaie saignante, reparaisait bientôt à tous les yeux transformé en monuments grandioses. A la porte de Césarée, sur un lieu jadis désert, s'élevait comme par enchantement toute une ville bâtie par l'aumône et habitée par la charité. C'était l'hospitalité sous toutes ses formes, en donnant à ce mot toute l'acception que lui a fait prendre la langue chrétienne, c'est-à-dire en considérant tout affligé en général comme l'hôte de Dieu et de l'Église. Il y avait le lieu du repos du voyageur, l'hospice du vieillard, l'hôpital du malade, avec un quartier réservé pour ces infirmités humiliantes qui traînent après elles la contagion et la honte. C'était celui-là que Basile visitait le plus souvent, se jetant volontiers lui-même au cou des lépreux. Au centre de ces bâtiments se dressait une va-te église, parée de toutes les splendeurs du culte triomphant, et desservie par une communauté de moines, dont Basile était lui-même le supérieur. Tout alentour circulait une population de gardiens, d'infirmiers, de fournisseurs, de charretiers, apportant les choses nécessaires à la vie. C'était tout le mouvement d'une cité popu-

lense. Au milieu de cette foule animée, Basile passait à toute heure, inspectant tout, parlant à tous, remplissant tout par son zèle. Un siècle encore après lui tout ce quartier de Césarée portait le nom de Basiliade. Quand les magistrats prenaient de l'ombrage de voir ainsi s'élever à côté d'eux une ville qui n'était pas sous leur obéissance : « Que vous importe ? leur disait Basile, avec une bonhomie un peu altière ; quand l'empereur vous charge d'un gouvernement, qu'est-ce qu'il pourrait vous demander de mieux que de peupler les lieux déserts, et de transformer des solitudes en cités ? Si je fais cela pour vous, quelle raison auriez-vous de m'en vouloir ? »

Puis une fois sa tournée faite dans ce petit royaume, après avoir souvent de ses propres mains donné à boire au voyageur et pansé l'ulcère du malade, après s'être penché au chevet du mourant pour recevoir ses derniers aveux, Basile montait à l'autel, et c'était de là qu'il prodiguait soir et matin, aux moindres artisans de Cappadoce, toutes les richesses d'une parole qu'Athènes avait formée, et qu'admirait Libanius. La prédication chrétienne atteignait avec Basile ce point culminant de l'éloquence, où toutes les ressources de l'art, assouplies par un long exercice, enrichissent l'inspiration sans la refroidir, et deviennent des instruments qui se prêtent aux circonstances les plus

1. S. Bas., *Ep.* xciv. — S. Grég. Naz., *Or.*, XLII, 63. — S. Grég. Nyss., *de S. Bas.*, p. 493. — Soz., VI, 34.

familiales de la vie. Tant que ce point n'est pas atteint, il peut y avoir une éloquence naturelle que de grands événements font jaillir du cœur, et une éloquence élaborée dans le cabinet qui sent l'étude : l'orateur véritable, ce composé indissoluble de nature et d'art que dépeignait Cicéron, n'existe pas encore. En ce sens, Basile est le premier orateur qu'ait compté l'Église. Avant lui, Athanase avait harangué les soldats de la foi, comme un général qui monte à la brèche ; Origène avait dogmatisé devant des disciples ; Basile le premier parle à toute heure, devant toute espèce d'hommes, un langage à la fois naturel et savant, dont l'élégance ne diminue jamais ni la simplicité, ni la force. Nulle faconde plus ornée, plus nourrie de souvenirs classiques que la sienne ; nulle pourtant qui soit plus à la main, coulant plus naturellement de source, plus accessible à toutes les intelligences. L'étude n'a fait que lui préparer un trésor toujours ouvert, où l'inspiration puise, sans compter, pour les besoins du jour. Pour ce mérite de facilité à la fois brillante et usuelle, son condisciple Grégoire lui-même ne peut lui être comparé. L'imagination est peut-être plus vive chez Grégoire, mais elle se complait en elle-même, et celui qui parle, entraîné à la poursuite ou de l'expression qu'il a rencontrée ou de l'idée qu'il entrevoit, oublie parfois et laisse en chemin celui qui l'écoute. La parole est encore un ornement pour Grégoire ; pour Basile, elle n'est qu'une arme, dont la poignée, quelque

bien ciselée qu'elle soit, ne sert qu'à enfoncer la pointe plus avant. Il y a du rhéteur souvent, et toujours du poëte chez Grégoire. L'orateur seul respire chez Basile.

D'ordinaire, le sujet qu'il choisit est des plus simples. C'est le plus souvent un incident du jour, présent à l'esprit de tous les assistants. Il prend son vol, pour ainsi dire, tout près de terre, monte par degrés et n'étend tout à fait ses ailes que lorsque l'auditeur, enserré dans ses fortes étreintes, paraît transporté avec lui à des hauteurs d'où le regard peut embrasser tout l'horizon. Imaginez-vous, par exemple, Césarée désolée par la famine : à la porte de l'église, des laboureurs privés de récoltes, des mères pressant leurs enfants sur leur sein tari ; tout auprès, un hôpital où languissent des malheureux, épuisés par l'inanition. Quel effet devait produire ce début pris dans la douloureuse réalité des faits !

« Le lion a rugi, dit Amos, et qui ne le craindra ? le Seigneur a parlé, et qui ne prophétisera !... Nous avons devant les yeux, mes frères, un ciel qui nous couvre d'une voûte pesante, un ciel nu et sans nuage, qui répand dans l'air une sérénité morne, et dont la pureté même nous afflige. Autour de nous, une terre desséchée jusqu'au fond, horrible à voir, toute déchirée et toute béante, laissant les rayons du soleil pénétrer jusque dans ses entrailles. Les sources qu'on croyait perpétuelles sont taries ; les plus grands fleuves sont réduits

jusqu'à se laisser franchir d'une enjambée par de petits enfants et par des femmes chargées de fardeaux... J'ai vu les guérets et j'ai pleuré sur leur stérilité. La semence a séché avant d'avoir produit le germe, restant sous la glèbe, telle que le laboureur l'y avait cachée ; d'autres, à peine sorties de terre, ont été brûlées par le feu : de telle sorte qu'on peut renverser la parole de l'Évangile et dire : « Il y a beaucoup d'ouvriers et nulle moisson. » J'ai vu les laboureurs assis sur les sillons serrant leurs genoux dans leurs mains, dans l'attitude du désespoir, regardant avec douleur leurs enfants, leurs femmes, et broyant sous leurs doigts les épis desséchés...

« Quelle est donc la cause de ce désordre et de cette confusion ? L'univers n'est-il plus gouverné ? Son excellent mécanicien a-t-il renoncé à le conduire ? A-t-il perdu quelque chose de sa puissance et de sa force, ou bien, gardant l'une et l'autre, est-il devenu dur, et a-t-il transformé en haine la bonté qu'il avait jusqu'ici témoignée aux hommes ? Nul homme, doué de sens, ne parlera ainsi. La cause du changement que nous voyons est bien claire : c'est que nous avons reçu et point donné : nous avons loué la bienfaisance du maître et laissé les serviteurs dans l'indigence. Esclaves et affranchis, nous n'avons eu nulle pitié pour nos compagnons d'esclavage. Nous avons un Dieu libéral, et nous sommes des avares. Nos brebis ont été fécondes, mais les pauvres parmi nous sont demeurés plus

nombreux encore que nos troupeaux. Nos greniers ont gémi sous le poids de nos récoltes entassées ; mais des hommes gémissaient aussi, et nous n'avons rien fait pour eux. Voilà pourquoi un juste jugement nous menace. Dieu nous ferme sa main, parce que nous avons fermé nos cœurs à l'amour fraternel. Nos champs ont séché, parce que notre charité a tari. La voix des suppliants s'élève et se dissipe dans les airs... Et nous, quelle est notre supplication, quelle est notre prière ? Vous, hommes, à l'exception d'un petit nombre, vous ne pensez qu'à votre commerce ; vous, femmes, vous aidez les hommes dans le service de Mammon. Quelques-uns viennent ici prier avec moi ; mais je les vois tournant à chaque instant la tête, bâillant, promenant leurs regards çà et là, guettant le moment où celui qui psalmodie aura terminé le dernier verset, et où pouvant sortir de l'église comme d'une prison, ils seront quittes de la nécessité de prier. Je vois aussi de petits enfants qui ont laissé à l'école leurs livres et leurs cahiers, et qui viennent mêler leurs cris à nos chants pour se délasser et se divertir, se faisant une fête de notre tristesse, parce qu'elle les délivre pour un moment du joug du maître et du souci d'apprendre¹.

« De tous les maux humains, la faim est pourtant le pire, et de toutes les morts, la mort par la faim la plus dure. Toutes les autres épreuves sont courtes : le tran-

1. S. Bas., *Hom. in famem et siccitatem*, Opp., t. II, p. 87 et suiv.

chant du glaive amène une prompte fin; l'ardeur du feu étouffe vite le souffle de la vie; la dent de la bête féroce, déchirant les membres, ne permet pas de sentir une longue douleur; mais la faim apporte un mal lent, une souffrance prolongée, une maladie qui fait séjour au dedans du corps et le ronge, une mort déjà présente et qui tarde pourtant. Elle enlève aux membres leur humidité intérieure, leur chaleur naturelle; elle réduit la masse du corps et détruit peu à peu ses forces; la chair ne s'étend plus sur les os que comme une toile d'araignée; le teint perd sa fleur avec le sang qui s'épuise, la rougeur disparaît, mais ce n'est pas la blancheur qui la remplace; car la peau noircit en se desséchant, elle s'empreint d'une teinte livide mêlée de jaune et de noir; les genoux ne portent plus le corps; la voix est faible et languissante; les yeux s'éteignent dans la cavité de leur orbite comme des noix déjà séchées dans leur coquille; le ventre est vide, aplati, ne laissant plus aux intestins leur élasticité, et adhérent à l'épine du dos. Celui qui voit un corps humain dans un tel état, et qui passe outre, de quel châtiment n'est-il pas digne?...

« Écoutez, peuple chrétien, prêtez l'oreille. Voici ce que dit le Seigneur : Nous qui sommes doués de raison, ne soyons pas pires que les brutes : les bêtes se servent pour l'usage commun de tout ce que produit la nature; toutes les brebis paissent en commun sur une seule montagne; un seul champ suffit à toute

une troupe de chevaux. Nous, nous prenons les choses communes pour les cacher dans notre propre sein, et ce qui appartient à tous, nous le gardons pour nous seuls... Ne donnez donc pas tout à la volupté : réservez quelque chose pour vos âmes. Songez que vous avez deux filles à soigner : votre prospérité présente et votre vie à venir. Si vous ne voulez tout donner à la meilleure des deux, faites au moins les parts égales entre la vierge folle et la vierge sage. Au jour où il faudra vous présenter devant le Christ, votre juge, qu'il n'y en ait pas une couverte de vêtements splendides, tandis que l'autre, celle qu'il a nommée sa fiancée, verra sa nudité à peine revêtue de quelques haillons ¹. »

La pureté du goût pouvait souffrir de la surcharge et de la couleur un peu crue de ces détails matériels ; mais quand le mal était là, à la porte, quand chacun de ces traits venait d'être saisi au naturel par l'orateur lui-même au lit du malade qu'il quittait à peine, quand tous pouvaient vérifier cette horrible description sur le visage de quelque être chéri, rien ne paraissait ni exagéré, ni déclamatoire. Tous les coups portaient et frappaient au cœur.

Voici encore une scène prise dans les événements de tous les jours, et qui présentait un tableau familier à tous les esprits : ce sont les déchirements du cœur

1. S. Bas., *Hom. in fam. et sicc.*, Opp., t. II, p. 97 et suiv.

d'un père forcé de vendre un de ses enfants pour avoir du pain; car l'esclavage permettait ces trafics de l'être humain, et les exactions du despotisme ne laissaient souvent pas d'autre ressource à la misère.

« Considérez, dit Basile, la lutte qui s'engage entre la faim et le sentiment paternel. Tour à tour poussé et retenu, ce père succombe enfin, contraint par l'implacable nécessité. Et que se dit-il à lui-même? Lequel de ces enfants vendrai-je le premier? Lequel plaira le mieux au marchand de blé? Est-ce l'aîné? mais je respecte en lui le droit de l'âge. Est-ce le plus jeune? mais j'ai pitié de son enfance, qui ne comprend pas le mal qui le menace. Celui-ci est tout le portrait de ses parents. Celui-là est plein de facilité pour tout apprendre... Si je les garde tous, la faim me les prendra tous. Si j'en vends un, de quel œil regarderai-je les autres, qui verront en moi un barbare tout prêt à les livrer à leur tour? Comment habiter cette maison, quand elle sera devenue vide des enfants par la volonté du père? Comment m'asseoir à cette table dont l'abondance proviendra d'une telle cause? Il se décide pourtant, et avec bien des larmes, à se séparer du plus cher de ses fils, et cette affliction ne vous touche pas!... Vous résistez même et vous marchandez, prolongeant sans pitié son supplice. Il vous offre ses entrailles et vous disputez pour les avoir à meilleur compte ¹. ».

1. S. Bas., *Hom. de avaritia*, t. II, p. 65.

D'autres fois, ce ne sont pas les maux de la vie et de la société, ce sont, au contraire, les bienfaits de la Providence, tels que nous les révèle le cours régulier de la nature, qui servent de thème à ses instructions. Les plus célèbres de ses homélies, réunies sous le nom d'*Hexaméron* (les six jours), ne sont qu'une description de toute la création, passée en revue à propos du premier chapitre de la Genèse. Là, point de dissertation étudiée; point de recherche scientifique au sujet de cette cosmogonie de Moïse, que le génie grec, toujours curieux de l'origine des choses, torturait déjà par mille subtilités métaphysiques et mille jeux d'allégorie. L'occasion était pourtant séduisante pour un savant comme Basile, versé dans l'ancien et le nouveau platonisme. Quel beau commentaire métaphysique on pouvait faire à propos des premiers versets de la Genèse, sur l'acte créateur, le néant, la matière première, la substance, et la distinction des éléments! Quel champ pour une imagination orientale habituée à se servir du langage des symboles, à parler par similitude, et à déchiffrer des hiéroglyphes, que l'interprétation des scènes mystérieuses du paradis terrestre! Que de choses à découvrir sous le récit de la pomme et du serpent! Origène n'avait pas résisté à la tentation, et la parole sainte tour à tour disséquée, transformée, évaporée, était trop souvent sortie de ses mains insaisissable pour des yeux peu exercés. Basile dédaigne ces hauteurs, qu'il n'était pas incapable d'atteindre, et

se maintient avec une modestie légèrement railleuse plus à portée de la vue de ses auditeurs. « Je connais, dit-il, les lois de l'allégorie, et si je ne les ai pas inventées moi-même, je les ai apprises dans les travaux des autres. Je connais ces esprits qui ne se contentent pas du sens ordinaire des écritures : là où il y a *eau* ils ne lisent pas *eau*, mais quelque autre substance, et là où il y a plante et poisson, ils imaginent quelque autre chose qui leur plaît mieux... Pour moi, là où je trouve foin, je comprends du foin ; plante, poisson, animal, bétail, je prends tous ces mots comme je les trouve écrits, car je ne rougis pas de l'Évangile¹. »

C'est donc la nature interprétée par la Bible qu'il va laisser parler, mais en lui prêtant des accents qui semblent ceux-là mêmes par lesquels les cieux racontaient à David la gloire de Dieu.

« Si quelquefois, dit-il, dans la sérénité de la nuit, portant des yeux attentifs sur l'inexprimable beauté des astres, vous avez pensé au créateur de toutes choses : si vous vous êtes demandé : quel est celui qui a seme

1. S. Bas., *In Hexameron*, hom. ix, Opp., t. 1, p. 113. Ce dédain de Basile pour les interprétations allégoriques est manifeste dans un passage de la troisième homélie, où il attaque ouvertement Origène au sujet de l'interprétation qu'il avait donnée de la présence des eaux sur la terre avant la création de l'homme. On voit aussi par un passage de S. Grégoire de Nysse que l'extrême simplicité du style de Basile lui faisait souvent tort dans l'esprit de ses auditeurs. Avec nos habitudes plus sobres, ce style nous paraît encore un peu chargé; mais les rhéteurs et les sophistes d'Asie Mineure avaient fait prendre aux esprits de ce temps un goût de recherche que nous n'avons plus, au moins dans la chaire, et, par comparaison, Basile paraissait d'une simplicité presque rustique.

le ciel de telles fleurs? si quelquefois dans le jour vous avez étudié les merveilles de la lumière, et si vous vous êtes élevés par les choses visibles aux invisibles, alors vous êtes un auditeur bien préparé, et vous pouvez prendre place dans ce magnifique amphithéâtre. Venez : de même que, prenant par la main ceux qui ne connaissent pas une ville, on la leur fait parcourir, ainsi je vais vous conduire, comme des étrangers, à travers les grandes merveilles de cette grande cité de l'univers...

« ... Mais si les choses créées pour le temps sont si grandes, que seront les choses éternelles? Si les choses visibles sont si belles, que seront les choses invisibles? Si l'immensité des cieux dépasse la mesure de la pensée humaine, quelle intelligence pourra pénétrer dans les profondeurs de l'éternité? Ce soleil périssable et pourtant si beau, si rapide dans ses mouvements... et dans sa grandeur proportionnée au monde, œil de la nature qu'il embellit de sa lumière, s'il nous offre une contemplation inépuisable, que sera, dans sa beauté, le soleil de la justice divine¹? »

Il poursuit, jetant les yeux à la suite du récit divin sur toutes les parties de la création, donnant sur chaque objet une courte explication, parfois empreinte des erreurs de la physique ancienne, mais toujours de nature à faire ressortir une instruction morale. Ainsi

1. S. Bas., *Hexam.*, hom. vi, p. 70. Nous empruntons la traduction de M. Villemain.

la vigne qui s'enlace autour des arbres pour s'élever vers le ciel, c'est l'image de ce que doit être l'âme qui, en embrassant le prochain par la charité, trouve dans cette étreinte même la force pour monter vers Dieu. La greffe qui tempère la rudesse de l'arbre sauvage est un encouragement aux efforts que l'âme doit faire pour corriger ses vices. Au contraire, si le jardinier cherche parfois des semences agrestes pour subvenir à l'épuisement des plants cultivés, c'est une preuve qu'on peut tirer quelque profit des bons exemples même de ceux qui vivent loin de Dieu et en dehors de la foi.

Les mœurs des animaux sont aussi autant de types des vices ou des vertus de l'homme. Le coq est superbe, le paon est vaniteux, la perdrix est rusée; les jeunes cigognes soignant les vieilles sont des modèles de piété filiale; la colombe, fidèle à l'époux qu'elle a perdu, condamne par son exemple la honte des noces trop souvent répétées. Le poisson dévore son semblable et finit par être dévoré lui-même : que l'avare craigne le même sort, lui qui dévore le pauvre. Quant au polype qui change de couleur à volonté, et prend pour attraper le poisson la teinte de la pierre sur laquelle il se met au guet, c'est un caractère dont plus d'un original se rencontre dans les cœurs : ce sont ces hommes qui flattent les puissances du jour, et, pour se prêter à leur fantaisie, changent incessamment d'extérieur. « Ils sont sages quand le maître est sage, et impudiques quand le maître est libertin... Fuyez cette mobilité de

mœurs, suivez la vérité qui est une et simple. Le serpent aussi change de peau, et voilà pourquoi Dieu l'a condamné à ramper. » Que dire de ces mille insectes qui parcourent l'air, de ce papillon surtout qui meurt et renaît, et dont la dépouille se transforme en tissu précieux? « O femmes! quand vous êtes assises au foyer, tissant ces fils que les Sères vous envoient pour en former des vêtements moelleux, pensez à la chrysalide, et songez que vous avez sous les yeux un témoignage manifeste de la résurrection¹. »

Grâce à ces allocutions directes, une sorte de dialogue s'établissait entre l'auditeur constamment tenu en éveil, pris à partie à chaque instant, et l'orateur qui lisait dans chaque regard. C'était un entretien autant qu'une prédication. Les interruptions mêmes n'étaient pas toujours défendues; et quand un point paraissait omis ou insuffisamment expliqué, Basile trouvait bon qu'on l'avertit, et consentait à revenir sur ses pas. Mais par moments aussi tout faisait silence par l'intensité de l'attention, et alors les frémissements sourds de cette foule suspendue aux lèvres d'un seul homme, et soulevée d'admiration, avaient le bruit solennel et la majesté des vagues : « Qu'il est beau, l'Océan! s'écriait Basile; mais s'il est beau et digne d'admiration, combien n'est-il pas plus beau le mouvement de cette assemblée chrétienne, où les voix des hommes, des

1. S. Bas., *Hexam.*, hom. v, vii, viii, p. 64, 65, 66, 91, 92, 103, 106, 110, etc.

enfants et des femmes confondues, et retentissantes comme les flots qui se brisent au rivage, s'élèvent au milieu de nos prières jusqu'à Dieu lui-même! Le calme règne dans ses profondeurs; car l'esprit malin a vainement essayé de l'agiter par le souffle de l'hérésie¹. »

Puis sept à huit fois dans l'année, au jour de la fête des martyrs dont le souvenir intéressait la Cappadoce, de grandes solennités annoncées d'avance convoquaient toute la province. On accourait de toutes parts, peuples, prêtres et même évêques, tantôt autour des tombeaux des quarante martyrs, immolés par Maximin dans une nuit d'hiver, à la veille du triomphe de l'Église; tantôt auprès de la source qui avait jailli sur le lieu du supplice de la vierge Julitte, « source qui était, dit Basile, comme le lait de la martyre, dont elle nourrissait toute la ville; » et là, en présence de ces grands monuments de la foi, Basile échappé lui-même par miracle aux fureurs des ennemis de l'Évangile, célébrait, d'une voix tour à tour animée par l'enthousiasme et altérée par la maladie, le triomphe de la force de Dieu éclatant dans l'infirmité humaine.

Commencé dans l'église, l'entretien se continuait entre Basile et les fidèles, soit à la porte du sanctuaire, soit sur la place publique, soit dans la demeure épiscopale, ouverte à toutes les heures du jour. C'était à qui

1. S. Bas., *Hexam.*, *hom.* iv, p. 55.

consulterait l'évêque sur ses devoirs, sur ses peines, et même sur ses intérêts.

Ces communications continuelles n'étaient même pas interrompues par l'éloignement : elles se poursuivaient, à distance, des extrémités du diocèse, de la province, ou même de la haute Asie, par le moyen d'une correspondance active que Basile ne cessait d'entretenir, malgré l'imperfection des postes, le mauvais état des routes et le danger des voyages. Nous n'avons pas moins de trois cent cinquante lettres authentiques de Basile, qui traitent des matières les plus variées et sont adressées aux personnes les plus diverses. Beaucoup de ces lettres (mais non pas le plus grand nombre) sont relatives à des sujets moraux : ce sont des instructions pastorales, ou ce que nous pourrions appeler dans le style de la piété moderne, des lettres de direction spirituelle. Les trois lettres à Amphiloque, évêque d'Icône, par exemple, ne sont que des collections de décisions, données dans la forme des canons des conciles, et qui furent reçues en Asie avec presque autant de respect que si elles avaient en réellement ce caractère. Dans d'autres au contraire les incidents du jour, les soucis de l'administration, les épanchements de l'âme, tiennent la première place : l'homme s'y montre encore plus que l'évêque, on pourrait dire l'homme d'État et presque l'homme du monde, tant le ton en est tout naturellement celui du commandement, des grandes affaires et de la haute société. L'onction chrétienne et la gra-

tivité épiscopale font place à cet enjouement sans bouffonnerie, à cette concision, à cette soudaineté de trait, à cette aisance dans les grands sujets, véritable parfum de la bonne compagnie et cachet propre du style épistolaire, qui font de ce genre d'écrits la littérature aristocratique par excellence.

C'est que ces avantages du rang et de la naissance que Basile dédaigne, il en garde toujours le sentiment, s'en sert au besoin, et le voudût-il, il ne pourrait pas s'en défaire. Quel que soit celui auquel il écrit, sénateur, préfet, matrone, orateur en renom, Basile est sans doute son frère, et prêt à devenir son serviteur en Jésus-Christ, mais il est aussi son supérieur par l'intelligence, et par la naissance au moins son égal. Les magistrats sont ses condisciples, les généraux en faveur, Arinthée, Victor, Tércence, ses amis de jeunesse. Il continue à être le protecteur de leur famille, le directeur de leurs femmes et de leurs filles; s'il n'est pas comme eux environné de lieuteurs, ou à la tête d'une légion, c'est qu'une plus haute gloire l'a séduit, ce n'est pas que le crédit ou le mérite lui ait manqué. Le frère de son ami, Césaire, est le médecin en chef de l'empereur, qui l'emploie aux missions de confiance. Les femmes du grand monde ont joué dans leur enfance avec sa sœur Macrine, sous l'œil de sa mère Emmélie. Et maintenant que ces deux dames ont quitté le monde pour Dieu, elles gouvernent à quelque distance de Césarée une communauté où se retirent les filles des meilleures

maisons. Leur patrimoine de famille, qui était vaste, n'a pas tout entier passé à l'Église. Des sœurs mariées, un jeune frère, Pierre, encore au barreau, en conservent une part. De là pour Basile à Césarée, comme pour Grégoire à Nazianze, des affaires d'intérêt, qui ne sont plus des liens pour leur âme, mais qui leur conservent de constantes relations avec la société. Cette situation particulière et sans exemple jusque-là, d'un évêque qui est par lui-même, indépendamment de sa dignité, un des principaux personnages de son diocèse, se trahit dans les lettres de Basile, par toutes ces nuances imperceptibles que le savoir-vivre seul apprend à marquer et à reconnaître¹.

« Le croiriez-vous? écrit-il à un ancien ami, récemment promu à une préfecture; je brûlais de vous écrire et j'hésite maintenant. C'est que vous allez dire que ce n'est plus par simple amitié que je le fais. Et en effet, j'ai quelque chose à vous demander. Pourtant, je pense qu'il faut bien qu'il y ait une différence entre un magistrat et un autre homme. Traite-t-on un médecin comme un ignorant? Le moyen de traiter un homme qui a du pouvoir, comme le premier venu! Il faut bien profiter de la science de l'un et de la puissance de l'autre; et de même que ceux qui marchent au soleil, bon gré

1. Sur cette situation de la famille de saint Basile et de celle de saint Grégoire, voir la 2^e partie de cette histoire, t. II, p. 187 et suiv. On a vu l'ennemi qu'avait donné à Grégoire l'administration du patrimoine de son père : la succession de Césaire lui donna aussi beaucoup de soucis. S. Bas., *Ep.* CLII-CLV, etc.

malgré traînent après eux un peu d'ombre, qui les suit partout, il y a quelque chose aussi qui suit partout le magistrat. c'est la puissance de soulager des affligés. Tenez donc que le premier but de ma lettre est de vous féliciter de votre nouvelle grandeur. N'eussé-je pas d'autre motif d'écrire, celui-là serait bien suffisant. Soyez sincèrement salué, très-excellent ami, et marchez de préfecture en préfecture, répandant partout des bienfaits; et puis, après avoir reçu mes vœux, recevez aussi ma prière pour un pauvre vieillard dont je veux vous parler¹... »

« Je vous accable de lettres, dit-il à un autre (évidemment un ami d'enfance, car sans cela, les souvenirs auxquels il fait appel seraient sans effet), mais je suis importuné moi-même et je ne vois d'autre manière de me délivrer que de donner des lettres pour vous à ceux qui m'en demandent... J'ai, je l'avoue, bien des amis, et bien des parents dans ma patrie, et je deviens comme leur père, à cause de la dignité où Dieu m'a placé. Mais celui qui vous porte ceci est mon frère de lait, fils unique de ma nourrice; et ce que je vous demande c'est d'épargner en mon honneur la maison où j'ai été élevé². »

Avec un autre, il débute par des plaisanteries sur son régime, et le félicite d'avoir repris goût à des mets simples comme des choux au vinaigre, après

1. S. Bas., *Ep.* LXXXIV.

2. *Id.*, *Ep.* XXXVII.

tant d'excès de table qui avaient dérangé sa santé.

« Vos lettres m'ont appris, noble Juliette, écrit-il encore à une veuve, sa parente, tourmentée pour le paiement d'une dette par le tuteur de ses enfants, que vous n'êtes point encore au bout de vos peines. Que faire avec des gens d'un caractère si changeant, qui ne font jamais ce qu'ils promettent? celui-ci s'était engagé à tout devant moi et devant le dernier préfet... Je viens d'écrire à Helladius, chambellan du préfet actuel, pour que celui-ci, à son tour, soit mis au courant de l'affaire. Je n'ai pas cru devoir écrire moi-même à ce grand juge, parce que je ne l'ai encore entretenu d'aucune affaire privée, et que ces hauts personnages sont faciles à blesser, comme vous savez, en ces sortes de choses. S'il vous arrive donc quelque chose de bien, remerciez-en Helladius, mon bon ami, homme de bien, qui craint Dieu, et qui a la liberté de tout dire au préfet. ² »

Non-seulement les magistrats le connaissent, mais ils lui doivent quelquefois leur dignité; car c'est lui qui les a décidés à accepter un emploi dont des scrupules de conscience les éloignaient, ou qui les a défendus contre des calomnies auprès d'un supérieur.

« Je connaissais, écrit-il à l'un d'eux, avant que vous me l'eussiez fait savoir, combien vous aviez peu de goût à être dans les affaires, et il y a longtemps qu'on

dit que les gens de bien n'arrivent point aux dignités avec plaisir. Les grands magistrats sont comme les médecins : ils ne voient que des maux et souffrent des souffrances d'autrui. . . . j'entends les vrais magistrats, ceux qui ne pensent pas au profit et à la gloire personnelle. . . . Mais puisqu'il plaît à Dieu que le pays des Éborites soit soustrait à la domination des publicains, et ne soit pas réduit par eux à la condition d'un marché d'esclaves, et puisque c'est vous qu'il charge de répartir l'impôt avec équité, acceptez cette tâche, quelque pénible qu'elle soit, pour vous rendre agréable à Dieu. . . . et si personne ne vous tient compte de vos services, Dieu ne les ignorera pas¹. »

Voici encore une recommandation adressée à un grand personnage de la cour, et évidemment faite pour passer sous les yeux de l'empereur :

« Grâce à vous, dit-il à Sophronius, notre patrie avait été enrichie d'un magistrat tel que de mémoire d'homme aucun ne s'était assis sur notre tribunal. Nous en avons joui comme d'un songe. . . . car presque aussitôt par la malice de quelques hommes qui ont profité de la libéralité et de la franchise de son caractère pour se forger des armes contre lui, il a été dénoncé, et la calomnie est venue jusqu'à vos oreilles. . . . Je viens lui rendre témoignage, un peu tard peut-être; inutile consolation comme les chan-

1. S. Bas., *Ep.* ccxcix.

sons qui bercent les enfants ; mais il n'est point inutile de graver la mémoire de cet homme dans votre souvenir. . . . et ce sera un grand bien pour nous si vous voulez en dire un mot à l'empereur, et dissiper les accusations dont il est l'objet. Croyez que toute la patrie vous parle par ma voix et que je vous exprime le vœu commun ¹. »

Si le préfet de Cappadoce fut conservé dans sa dignité par suite de cette requête, la situation réciproque du magistrat et de l'évêque dut être fort changée, et ce ne fut pas à l'avantage du représentant du pouvoir civil.

Souvent ce n'est pas seulement un magistrat, c'est toute une ville qui remet à Basile des intérêts à faire valoir auprès des hommes en faveur. Par exemple, dans la grande affaire de la division de la Cappadoce en deux provinces, dont nous avons parlé plus haut, avant d'y être intéressé lui-même et de se sentir atteint dans sa juridiction épiscopale, il a déjà pris parti pour sa cité natale, et la pétition faite par Césarée dépossédée est arrivée à la cour d'Antioche munie de l'apostille épiscopale.

« Je ne puis aller vous voir, écrit-il au chambellan Martinien, il faut que je vienne promptement au secours de ma patrie affligée. Vous savez ce qu'elle souffre, elle est comme Penthée déchirée par les Ménades ; on la

1. *Ep.* xcvi et *Ep.* ccxlvii et suiv.

taille, ou la coupe, comme fait le méchant médecin dont l'ignorance empire les blessures qu'il soigne. Il faut donc que j'aille la soigner puisqu'elle est malade. Les habitants m'ont écrit, et me pressent de venir. Je dois y courir, non avec l'espoir de leur être utile, mais pour qu'ils ne disent pas que je les abandonne, car vous savez que ceux qui sont dans la peine sont prompts à espérer et prompts à se plaindre, et prêts à imputer leurs maux à la négligence de leurs amis. J'aurais peut-être mieux fait sans cela d'aller vous voir, et de vous conseiller ou plutôt de vous supplier de faire un effort énergique et digne de vous, pour ne pas laisser notre patrie succomber. Partez pour la cour et dites aux gens, avec la franchise qui vous appartient, qu'ils n'aillent pas s'imaginer que pour avoir coupé une province en deux ils en aient acquis une de plus ; car ils n'ont pas fait venir une nouvelle province de quelque autre partie du monde ; mais ils ont fait comme un homme qui ayant un cheval ou un bœuf essayerait de le couper par moitié, et croirait ensuite avoir un attelage : il aurait tué sa bête, et rien de plus. Dites aux gens en crédit qu'on ne grandit pas l'empire par cette manière de faire. Car ce n'est pas un chiffre apparent de provinces, c'est la réalité qui fait la puissance.

Si vous pouvez aborder l'empereur lui-même, ce sera ce qu'il y aura de mieux et de plus conforme à ce que votre vie entière fait attendre de vous. Si c'est trop demander dans une saison si rigoureuse et à votre âge

qui, comme vous le dites, amène la paresse, écrivez au moins, vous le pouvez sans peine ¹. »

Il a lui-même le sentiment de sa puissance, et se ferait scrupule d'en user au détriment de la justice. Il respecte dans l'autorité qui porte le glaive un dépôt de Dieu, dont une part, par une transition insensible, commençait déjà à passer à l'Église.

« Je pense, écrit-il, que c'est une faute égale de laisser les coupables impunis et de passer la mesure dans le châtement. J'ai donc prononcé, contre le malheureux dont vous me parlez, la peine qui était de ma compétence, en le séparant de la communion ecclésiastique, et j'ai exhorté ceux qu'il a offensés à ne pas se venger eux-mêmes et à laisser la vengeance à Dieu :... mais ils m'ont répondu des choses si fortes, que j'ai dû me taire, et je veux continuer à garder le silence... car j'ai depuis longtemps arrêté en moi-même de ne jamais livrer de coupables aux magistrats, mais de ne jamais enlever ceux qui sont tombés entre leurs mains. C'est aux méchants, en effet, que l'Apôtre recommande de craindre le magistrat, qui ne porte, dit-il, pas en vain le glaive, et si celui qui livre un coupable est inhumain, celui qui le dérobe au châtement encourage l'injustice. Il est possible qu'on retarde la cause jusqu'à ma venue, et alors on verra que je n'ai pu être d'aucune utilité, personne ne voulant m'obéir ². »

1. *Ep.* LXXIV.

2. *Ep.* CCLXXIX.

Une seule fois il dispute des voleurs au magistrat civil, et réclame le droit de les punir à lui seul. C'est dans l'église que s'est commis le vol; ce sont des vêtements de pauvres qu'on a dérobés. Puisque l'église a été le théâtre du crime, qu'elle soit aussi le tribunal où l'assuré comparaisse. Premier exemple d'une juridiction ecclésiastique exercée au for extérieur : c'est une pensée de clémence qui y donne naissance ¹.

Mais ce pouvoir qu'il veut laisser intact aux mains du magistrat, il ne se croit pas défendu d'en tempérer et d'en régler l'exercice par des conseils, par des maximes tirées des nouvelles lumières que l'Évangile a jetées sur les secrets du cœur humain. Ainsi toute une théorie pénale, telle que l'a conçue, mais non encore complètement réalisée, le progrès des législations les plus modernes, et dont l'antiquité n'avait pas soupçonné le principe, se trouve résumée dans cette phrase jetée au hasard au milieu d'une lettre de recommandation : « Laissez-moi ajouter, écrit Basile à un magistrat en lui demandant une grâce, que si l'on punit les coupables, ce n'est pas à raison des crimes qu'ils ont commis; car ce qui est fait est fait et nul ne peut l'effacer : c'est pour les améliorer eux-mêmes, et pour instruire les autres par leur exemple... Dans le cas présent, ces deux résultats étant atteints, tout ce que vous feriez de plus serait vengeance et colère ². »

1. *Ep.* CCLXXXVI.

2. *Ep.* CXII.

« Je vous en conjure, dit-il ailleurs, que les exacteurs ne demandent pas aux paysans le serment pour attester qu'ils ont acquitté intégralement les impôts... Ces serments ne servent de rien pour assurer la perception, et ils font un grand mal aux âmes. Lorsqu'une fois les hommes se sont accoutumés au parjure, ils ne pensent plus à s'acquitter réellement, croyant avoir trouvé un moyen de se dispenser de tout paiement. Ainsi tout ensemble ils violent la loi et allument contre eux la colère de Dieu ¹. »

S'il parle sur ce ton paternel aux puissances de l'État, on juge bien qu'aucune autre ne l'intimide. Avec les grandes familles de son diocèse, sa correspondance n'est, en général, qu'un échange de conseils et de compliments. Il demande de l'aide pour les besoins de son église, des mules pour ses transports, du vin pour ses ouvriers. On lui fournit ce qu'il désire, il remercie, ajoutant quelques avis, quelques vœux pleins de bonne grâce, quelques souhaits d'amitié pour les enfants. Mais parfois, si on le contrarie dans ses demandes légitimes, ou si on s'écarte de la voie des commandements divins, le ton s'élève, et nul crédit nul service rendu, nulle possibilité d'en rendre encore, n'arrête une réprimande qui tombe de toute la hauteur du sacerdoce. Quelquefois même c'est une excommunication solennelle, qui met le rebelle au ban de

1. *Ep.* LXXXV.

la société religieuse et presque de la société civile ¹.

Il faut l'entendre, par exemple, faire la leçon à la matrone Simplicie, riche dame, qui, après avoir comblé l'Église de ses charités, prétendait y être traitée en souveraine. Le trait de mœurs qui donne lieu à ce débat est curieux, et jette un singulier jour sur la confusion que faisaient naître la coexistence et le conflit des lois religieuses et civiles. L'orgueilleuse chrétienne, en vraie fille de patricien qu'elle était, revendiquait la propriété d'une famille d'origine servile qu'elle prétendait lui avoir appartenu. Un des membres de cette famille était dans les ordres et venait même de recevoir le caractère épiscopal. Simplicie voulait revendiquer celui-là comme les autres, et s'indignait qu'on lui disputât son esclave. Grand scandale parmi les fidèles : un évêque pouvait-il appartenir à d'autres qu'à Dieu ? Simplicie menaçait de porter la question devant les tribunaux séculiers, appelant en témoignage de son droit tous les gens de sa maison, domestiques, esclaves et eunuques. Elle reçut avec beaucoup de hauteur la première remontrance de Basile et le pria de ne pas prévariquer lui-même en voulant la priver ainsi de sa propriété légitime.

1. S. Bas., *Ep.* LXI. — Voir cette lettre pour connaître les effets de l'excommunication. C'est la réponse à la nouvelle transmise par Athanase de la mesure prise à l'égard du gouverneur de Libye, qui était originaire de Cappadoce. Basile répond que le coupable sera en exécution auprès de tous les fidèles, que personne ne partagera avec lui ni le feu, ni l'eau, ni le couvert, et qu'il a fait prévenir de la sentence tous les amis, hôtes et domestiques du gouverneur.

« Je n'ai rien à dire au sujet de vos insolences, lui répond Basile, je garderai donc le silence. J'attends entre nous le juge d'en haut, qui tire vengeance de toute injustice. C'est vainement que le riche répandrait des aumônes plus abondantes que le sable de la mer : s'il foule aux pieds la justice, il perd son âme. Car si Dieu demande aux hommes de faire des sacrifices pour lui, ce n'est pas, j'imagine, qu'il ait besoin de nos dons. Pensez donc au dernier jour, et veuillez vous abstenir de me faire la leçon; car j'en sais plus que vous, n'ayant pas l'âme étouffée par les épines intérieures des richesses, et ne pensant pas comme vous couvrir avec quelques largesses une malice dix fois plus grande que le bien que vous pouvez faire..... Pour moi, je ne rends compte qu'à Dieu, et devant lui, s'il me faut des témoins, je n'appellerai point à mon aide des esclaves et des eunuques, race indécente et pernicieuse, mais le regard du juste et le visage des gens de bien¹. »

La lettre est interrompue là, et on ne sait comment finit ce débat, preuve singulière de l'incompatibilité qui rendait chaque jour entre le christianisme et l'esclavage la vie commune plus difficile.

Parmi les gens en renom avec qui Basile entretenait des relations suivies, il est une classe envers

1. S. Bas., *Ep.* cccxvi, ccxcvi, cxv; Conf. S. Grégoire Naz., *Ep.* lxxix. C'est dans les lettres de saint Grégoire qu'on trouve expliqué le sujet du débat élevé entre Basile et Simplicie.

laquelle il se montre vraiment prodigue d'attentions et de politesses : c'est celle des rhéteurs et des gens de lettres, dont lui-même avait fait partie dans sa jeunesse, et pour laquelle il semblait garder les prédilections qui s'attachent à tout ce qui rappelle le premier âge. Souvenirs d'études communes, compliments touchant au point le plus sensible la vanité littéraire, conseils donnés aux novices ou demandes aux maîtres, profusion de citations classiques, connaissance des moindres détails du métier, Basile met ici tout en œuvre pour charmer et pour éblouir ses correspondants. Quand il écrit à Libanius (et nous n'avons pas moins de trente lettres échangées entre le rhéteur et l'évêque), son style s'égayé, se transforme, se surcharge d'ornements. « Les lettres de Libanius sont pour lui, dit-il, comme la rose dont les vrais amateurs goûtent même les épines. Il aime que Libanius lui écrive même pour le quereller... Que n'a-t-il, pour aller voir Libanius, les ailes d'Icare?... Quand Libanius lui fait des compliments sur son style, il croit voir Polydamas ou Milon lui céder le prix de la lutte... Comment oserait-il écrire à un tel homme, lui qui passe sa vie en compagnie de Moïse et d'Élie, barbares qui lui transmettent, avec la vérité de leurs oracles, la rudesse de leur langage? »

Libanius répond sur le même ton. Quand les lettres de Basile lui parviennent, rien qu'en les ouvrant : « Je suis vaincu, s'écrie-t-il, jamais je n'é-

crirai rien de pareil. Si Basile écrit ainsi sans étudier, que serait-ce s'il s'exerçait constamment à l'éloquence? Basile est un sol fécondé par une source, tandis que lui, Libanius, n'est qu'un terrain aride qu'il faut arroser sans relâche. » L'orateur envoie ses déclamations et demande en échange les sermons de Basile, qui traitent souvent des mêmes sujets moraux, de l'ivresse, par exemple, ou de l'avarice, et alors la langue n'a plus de termes pour exprimer l'admiration d'une part, et l'humilité de l'autre.

« Quoi? c'est vraiment devant des Cappadociens qu'un tel langage est tenu, ce n'est point à Athènes! Basile est-il bien sûr de ne pas se tromper, et de ne pas habiter, sans le savoir, le séjour des Muses¹? »

Basile donne la réplique, et à peine de loin en loin quelque accent plus grave vient-il avertir qu'il garde son sérieux au milieu de ces puérités, et sait à quoi s'en tenir sur leur valeur. C'est, par exemple, à propos d'un petit présent que Libanius lui demande, et que Basile lui envoie : « Vous voilà bien, lui dit Basile, vous autres sophistes, qui parlez pour le profit. Nous autres évêques, nous ne demandons rien pour nos sermons. »

Ou bien, écrivant à un écolier qui se décide à embrasser la vie chrétienne : « Vous avez raison. Toutes les choses humaines sont plus rapides que l'ombre, et

1. *Ep.* cccxxxv, cxchii, cclxxvii, cccxxxv-ccclx, *passim*.

plus trompeuses qu'un rêve... L'éloquence même, que chacun recherche, n'est qu'un vain plaisir des oreilles. »

Ce n'était assurément pas pour se procurer ce vain plaisir, et des éloges plus vains encore, que Basile mettait à cultiver ses relations avec les lettrés une attention et presque une coquetterie si persévérante. Une pensée plus sérieuse se mêlait à ces jeux de parole. Il voulait, par son exemple, enseigner aux chrétiens l'estime et en même temps l'usage qu'ils devaient faire des lettres et des sciences profanes. Sur aucun point peut-être, ses leçons ne leur étaient plus nécessaires; car il n'en était pas sur lequel les sentiments des chrétiens fussent plus partagés. Il y avait, à cet égard, division complète et débat en règle dans le sein de l'Église. Le plus grand nombre des fidèles étaient attirés par le renom des maîtres classiques, et avaient été obligés, dès leur jeunesse, d'en étudier les modèles dans ces écoles de rhétorique, qui, seules, ouvraient les portes de toutes les dignités. Quand Julien l'Apostat avait voulu naguère bannir des écoles les élèves chrétiens, l'orgueil, comme l'intérêt légitime des familles, s'était soulevé, et les plus amères réclamations s'étaient fait entendre. Ces plaintes pourtant, on se le rappelle, n'avaient pas été unanimes; car plus d'un docteur orthodoxe conservait, contre toutes les traditions de l'antiquité païenne, une répugnance instinctive, et cette méfiance paraissait trop bien justifiée par la part que les souvenirs classiques venaient de

prendre au développement de l'hérésie orientale. Platon et Aristote, pères de Plotin et de Porphyre, étaient, aux yeux de ces chrétiens jaloux de la pureté de la foi, les ancêtres d'Arius : c'était, disaient-ils, le mélange devenu habituel de la science et de la fable grecques avec l'étude des Écritures, qui avait encouragé les Alexandrins dans leur téméraire entreprise d'interpréter le dogme à leur fantaisie, ou de le plier à leur système. Origène lui-même ne paraissait pas, sous ce rapport, exempt de tout reproche à ces puritains, et la mémoire du grand docteur d'Alexandrie était compromise à leurs yeux par les écarts de sa postérité philosophique. Il était temps, ajoutaient-ils, de revenir à un enseignement plus simple, plus voisin des textes, plus strictement apostolique, et de purger les esprits de ces traditions impures des fables antiques. Puis, ajoutaient-ils, des chefs-d'œuvre du génie païen s'exhale une vapeur d'idolâtrie et de sensualité, qui enivre. L'amour de la beauté matérielle dans les arts, la recherche d'une forme exquise dans les lettres, affadissent les âmes et les dégoûtent de percer la rude écorce biblique pour en faire sortir les mystiques beautés contenues sous l'âpreté du langage. Ces avertissements, donnés d'une voix sévère par des maîtres dont l'austérité accroissait le crédit, troublaient jusque sur les banes des classes non pas seulement l'esprit des professeurs chrétiens, mais même la conscience de la jeunesse, et plus d'un étudiant, partagé entre l'Église et l'école,

entre la poésie et la foi, se reprochait le dimanche, au pied de l'autel, ses travaux, ses préoccupations et ses admirations de la semaine.

Cet état des esprits nous est dépeint au naturel, et avec une vive éloquence, par un jeune homme de cette époque, qui en avait souffert comme d'un véritable supplice. C'était un des jeunes amis du patricien Probus, le fougueux Dalmate, Jérôme, dont l'adolescence était, nous l'avons vu, tour à tour emportée par l'enthousiasme de la foi, par la passion des lettres, et par l'entraînement des sens. Dans un éclair de pénitence, honteux de ses chutes trop fréquentes, et fuyant la corruption contagieuse des grandes cités, Jérôme, en compagnie de quelques amis de son âge, avait quitté l'Occident pour mettre l'Océan entre les tentations de Rome et lui ; il était venu se réfugier au fond de la Syrie dans le désert de Chalcis. Là, en dépit des mortifications et des excès d'étude auxquels il se condamnait, le souvenir de Rome, de ses fêtes, de ses nuits voluptueuses venait encore troubler la solitude de ses veilles. Sa chair, incessamment châtiée par toutes les verges de la pénitence, s'obstinait dans la révolte. Confus autant que lassé de cette lutte, Jérôme en cherchait la cause avec désespoir. Rien dans sa cellule dépouillée qui pût éveiller le moindre trouble dans son imagination ; rien, si ce n'est peut-être une petite cassette de livres qu'il avait cru pouvoir emporter avec lui pour charmer sa retraite. C'était

demander quelquefois des distractions pour tromper les loisirs du désert. L'idée que Cicéron, Virgile, Plaute, Homère étaient les démons qui infestaient sa cellule de visions profanes, s'empara de sa conscience agitée, et dans une heure de surexcitation et de trouble nocturne, il prêta lui-même à ses remords les accents de la justice divine : « Malheureux, disait-il plus tard en racontant ce qu'il appelait lui-même l'histoire de son infortune, je jeûnais, et ensuite j'allais lire Cicéron. Après les fréquentes veilles de la nuit, après les gémissements qu'arrachait de mes entrailles le souvenir de mes péchés passés, je prenais Plaute entre les mains, et, ensuite, lorsque revenant en moi-même j'essayais de lire les prophètes, leur langage me semblait inculte et tout hérissé de fautes ; et parce que mes yeux aveuglés ne voyaient pas la lumière, je n'en accusais pas mes yeux, mais le soleil. Tandis que l'antique serpent se jouait ainsi de moi, vers le milieu de la sainte quarantaine, une fièvre répandue dans la moelle de mes os envahit mon corps épuisé, et ne me laissant nul repos, chose incroyable à dire, elle dévora tellement mes malheureux membres, qu'à peine si mes jointures tenaient ensemble. On apprêtait déjà mes funérailles, et la chaleur vitale de l'âme, abandonnant mon corps refroidi, était retirée dans ma poitrine encore tiède, lorsque tout à coup, ravi en esprit, je me vis traîné au tribunal du juge suprême. De son trône rayonnaient tant de lumières, et si vivement réfléchies par tout ce qui l'entourait que, prosterné

contre terre. je n'osais plus lever mes regards. Interrogé sur ma condition : « Je suis chrétien, » répondis-je. Alors celui qui était assis sur le tribunal : « Tu mens, » dit-il, tu es cicéronien et non chrétien; car là où « est ton trésor, là aussi est ton cœur. » Je me tus, et pendant que j'étais accablé de coups de verge (car le juge avait ordonné qu'on me frappât), je me sentais encore bien plus tourmenté par le feu de ma conscience, et je me répétais intérieurement cette parole : « Qui vous glorifiera dans le sépulcre? » Je me mis pourtant à crier, et je dis en me lamentant : « Ayez pitié « de moi, Seigneur, ayez pitié de moi. » Ce cri retentissait à travers les coups de verge. Enfin ceux qui étaient présents, tombant aux genoux du juge, le prièrent de faire grâce à ma jeunesse et d'accorder à mon erreur le temps de la pénitence, sauf à me châtier sans pitié si je lisais encore les livres des gentils. Pour moi, qui, dans les liens d'une extrémité si fâcheuse, aurais voulu promettre de bien plus grandes choses pour me délivrer, je me mis à faire serment en attestant le nom du Seigneur, et je dis : « Seigneur, si jamais je « garde les livres du siècle, et si je les lis, je vous « aurai renié. » Et après ce serment, je fus relâché¹.»

Quand tel était le trouble d'esprit de toute une

1. S. Jér., *Ep.* xxii. Cette lettre est très-fameuse et a donné lieu à beaucoup de contestations. Il est certain que Jérôme n'observa pas rigoureusement le serment qu'il fit alors, et, plus tard, son adversaire Rufin n'eut pas peine à le convaincre d'y avoir manqué. Jérôme ne fit pas difficulté alors de répondre qu'un serment fait en songe ne pouvait

jeunesse intelligente, c'était à Basile plus qu'à tout autre qu'il appartenait, en sa double qualité d'évêque et d'ancien rhéteur, de dissiper ces fantômes. Il n'y allait de rien moins, à vrai dire, que de savoir si l'Évangile avait voulu d'un trait de plume effacer tout le passé du monde. Dans le courant qui entraîne les institutions et les empires, ce sont les monuments de la littérature qui seuls conservent la trace de la vie des peuples, ce sont les parfums de la poésie qui embaument la mémoire des hommes. Si le scrupule de Jérôme était devenu général, si le serment de s'abstenir des livres profanes avait fait désormais partie des vœux du baptême, quarante siècles du labeur et du génie humains se seraient vus précipités dans les abîmes de l'oubli. Avec les fictions de Platon auraient péri le souvenir des vertus de Socrate, avec les récits de Tite-Live toutes les fortes maximes qui avaient enfanté le droit romain. Tous les efforts qu'avaient tentés par leur vertu affaiblie, mais non brisée, la conscience et la raison de l'homme pour secouer le joug du péché primitif, étaient détruits; tous les lumignons de vérité, qui fumaient encore sur la terre assombrie, étaient écrasés d'un pied dédaigneux; la chaîne des temps était rompue, et le Christ apparaissait au sein

être tenu pour obligatoire, ce qui suppose qu'il ne croyait pas lui-même à la réalité de la vision. Mais, dans une autre occasion, il revint sur cette concession, et son langage fut si équivoque que Tillemont ne craint pas de l'en blâmer assez sévèrement. Voir *Apol. adv. Ruf.* et la *Vie de saint Jérôme* dans l'édition bénédictine, ch. ix.

de l'humanité en justicier, non en libérateur, comme un conquérant, la flamme à la main, non comme un héritier légitime qui rentre dans la possession de son bien.

Aussi contre ce divorce entre les lettres et la foi, Basile proteste non-seulement, comme on vient de le voir, par des exemples tout contraires, mais par des instructions spéciales, empreintes même d'une solennité inaccoutumée. Un petit traité adressé spécialement à de jeunes écoliers qui faisaient leurs études à Césarée, commence ainsi : « Bien des choses, mes enfants, m'invitent à vous dire ce que je pense être le meilleur et le plus utile pour vous. J'ai assez vécu, j'ai traversé assez d'épreuves ; les vicissitudes de la vie, seuree de tout enseignement, m'ont donné assez de lumières sur les choses humaines, pour que je puisse indiquer la voie la plus sûre à ceux qui entrent dans la carrière. Après vos parents, c'est moi qui vous tiens de plus près : je ne vous aime donc pas moins que ne font vos pères, et vous, si je ne me trompe, quand vous êtes près de moi, vous ne regrettez pas vos parents. Ne vous étonnez pas si, bien que vous suiviez chaque jour les cours de plusieurs maîtres, et que vous viviez dans le commerce des meilleurs entre les anciens, communiquant avec eux par leurs écrits, je pense pourtant que c'est encore auprès de moi que vous pouvez trouver le plus de profit ; car je viens justement vous donner un conseil pour que vous ne vous abandonniez pas

entièrement à vos maîtres, comme aux pilotes de votre bâtiment ; mais que recueillant de leur bouche tout ce qui est utile, vous sachiez pourtant ce qu'il faut rejeter¹. »

Deux genres d'utilité peuvent être tirés, suivant Basile, de la lecture des livres profanes. L'une est plus spécialement appropriée à ceux qui débutent dans la vie et dans la foi, et qui ne sont encore ni initiés à toutes les profondeurs du dogme, ni exercés à toute l'austérité chrétienne. Les écrits des anciens offrent à ces esprits novices des exemples de vertu faciles à comprendre et à imiter et qui peuvent servir de premier degré pour s'élever ensuite à une plus grande hauteur. « Quand l'âge, dit-il, ne nous permet pas de pénétrer la profondeur des mystères sacrés, nous pouvons en contempler l'ombre et comme le reflet dans d'autres écrits. L'étude de la rhétorique, de la poésie, de l'histoire, joue alors le rôle de cette première couche de couleur que les teinturiers mettent sur les étoffes avant d'y appliquer l'éclat de la pourpre. C'est l'onde à travers laquelle le soleil peut être regardé par des yeux trop faibles pour la contempler sans s'éblouir. La sagesse profane est comme la feuille de l'arbre dont la vérité sacrée est le fruit ; mais avant de savourer le fruit, on peut s'asseoir à l'ombre du feuillage. C'est ainsi que Moïse se laissa enseigner par la science des Égyptiens, Daniel par celle des Chaldéens, avant

1. S. Bas., *Ad adolescentes de legendis libris gentilium*, t. II, p. 243-244.

de s'élever à la contemplation de l'Être, de celui qui est par essence¹. » L'autre manière de profiter des écrits de l'antiquité, que Basile indique aussi (sans la distinguer peut-être assez clairement de la première), n'est à la portée que des maîtres consommés dans les études chrétiennes. Elle consiste à s'aider des enseignements du christianisme pour tirer des fables antiques tout ce qui peut être considéré comme le symbole d'une vérité évangélique, ou peut aider à en donner la démonstration. Le sens des fables doit être alors dégagé à l'aide des lumières de la foi.

« Prenez, par exemple, dit-il, dans Homère, l'arrivée d'Ulysse chez les Phéaciens. Homère raconte qu'aus-
sitôt que la princesse (Nausicaa) aperçut le naufragé qui était nu, elle rougit. Mais lui ne rougissait pas d'être vu dans cet état, et il avait raison, car la vertu lui tenait lieu de vêtement, et ainsi dépouillé, il sut tellement se faire respecter des Phéaciens, que chacun d'entre eux aurait voulu être Ulysse, même naufragé et sans secours. Que dira donc ici un véritable interprète du poëte? Ne lui semble-t-il pas entendre Homère qui lui crie : Homme, ne songe qu'à la vertu ; car c'est la seule chose qui échappe au naufrage, et qui, même jetée toute nue sur la terre, peut se faire respecter des heureux de ce monde²? »

1. S. Bas., *Ad adolescentes de legendis libris gentilium*, t. 1, p. 245, *passim*.

2. S. Bas., *ibid.*, p. 248.

Mais que faut-il pour tirer des instructions si pures d'une lecture qui présente pourtant aux yeux tant de tableaux sensuels, tant de vices glorifiés même par l'exemple des héros et des dieux? Une seule, mais forte préparation est nécessaire : il faut, avant toute chose, être persuadé que la vie présente n'est rien et que le corps doit être tenu par l'âme en servitude. Pénétré de cette conviction, on peut aborder les monuments antiques avec le parti pris de s'appuyer sur tout ce qui pourra la fortifier, et de se détourner de tout ce qui pourra l'ébranler. Il y a des exemples de nature à produire l'un et l'autre de ces effets dans tout ce qu'a laissé l'antiquité, écrits, arts, histoire : il y a la paresse de Sardanapale et la vertu de Pittacus; il y a la continence de Scipion; il y a l'ivresse d'Alexandre; il y a des chants et une musique qui excitent les sens, il y en a une autre qui calme les passions soulevées¹. L'antiquité est donc un mélange de bien et de mal, comme tout ce qui vient de l'homme; mais la pierre de touche est entre les mains du chrétien : c'est au creuset de l'Évangile qu'il faut passer toute la science profane.

Il joint lui-même l'application au précepte. Ses sermons sont pleins, soit d'allusions à des fables qu'il interprète comme des allégories des mystères évangéliques, soit de réminiscences des poètes et des philosophes. Telle comparaison n'est que la paraphrase d'un

1. S. Bas., *ibid.*, p. 246 et 253-254, *passim*.

vers d'Homère ; telle explication d'un phénomène naturel vient en ligne directe de la physique d'Aristote. Il y a même tel sermon entier sur un point de morale qui n'est que le commentaire d'un traité de Plutarque. L'emprunt est quelquefois avoué et volontaire ; le plus souvent l'orateur n'en a pas conscience, tant il s'est assimilé les grands modèles. C'est la mémoire qui s'épanche par un courant naturel dans l'imagination ¹.

Mais c'est dans les traités de théologie proprement dits, dans ceux qui ont pour but direct de démontrer et d'expliquer la vérité chrétienne, que Basile donne lui-même le modèle de la double opération qu'il indiquait tout à l'heure. C'est là qu'on le voit d'une part se servir des enseignements des philosophes pour préparer les esprits au dogme chrétien, et de l'autre s'éclairer des dogmes chrétiens pour faire un choix et un triage dans les élucubrations des philosophes. Pour amener à Dieu ceux qui l'ignorent, Basile ne craint jamais de faire appel à cette raison naturelle qui, dès longtemps, sous la conduite de Pythagore, de Socrate, de Platon, de Cicéron, de Sénèque, avait su lire le nom de la divinité écrit en lettres lumineuses sur la voûte des cieux, ou gravé dans les profondeurs de la conscience. La démonstration de l'existence de Dieu par les merveilles

1. Voir sur ces emprunts faits par Basile à l'antiquité classique un excellent chapitre dans l'*Étude littéraire sur saint Basile* d'Eug. Fialon, Paris, 1861. La comparaison faite (p. 86 et suiv.) entre le sermon de saint Basile sur l'usure et le traité de Plutarque : *de Ære alieno*, est des plus intéressantes.

de la nature, comme par les besoins naturels de notre âme, revient, dans beaucoup des écrits de Basile, en termes qu'on pourrait croire empruntés aux *Tusculanes*. Basile ne fait même nulle difficulté d'affirmer que cette connaissance rationnelle de Dieu est le préliminaire indispensable de la foi. « Dans les sciences ordinaires, dit-il hardiment, on commence par la foi; mais, dans notre science, si quelqu'un dit que la connaissance doit précéder la foi, nous ne le contredisons pas. J'entends par là une connaissance appropriée à la nature de l'esprit humain. Car, dans les sciences communes, on vous dit d'abord : voici un *alpha*, et il faut le croire, et ce n'est que lorsqu'on a appris à connaître les lettres, et à les prononcer, qu'ensuite on arrive à avoir une notion nette de ces éléments. Mais dans la foi qui se rapporte à Dieu, il y a une pensée qui doit marcher avant toute autre; c'est celle-ci : Dieu existe, et cette pensée nous ne pouvons la tirer que de la vue des créatures. La puissance, la bonté de Dieu, tout ce qu'il y a d'invisible en lui ne nous est connu que par la création du monde. C'est ainsi également que nous arrivons à le reconnaître pour notre maître; car, puisqu'il est le créateur du monde entier et que nous sommes nous-mêmes une partie du monde, il est donc aussi notre créateur. La connaissance est ainsi suivie de la foi, et à son tour la foi est suivie de l'adoration ¹. »

1. S. Bas., *Ep.* ccxxxv, *ad Amphilochem*.

Ainsi parle Basile tant qu'il ne veut que démontrer l'existence de Dieu : c'est la raison, c'est la philosophie qui la lui révèlent. Point de difficulté, par conséquent, de prendre ici pour auxiliaires les sages de l'antiquité. Mais de l'existence de Dieu veut-on passer à son essence? Après avoir affirmé Dieu, veut-on le comprendre? Ici l'esprit humain ne pouvant plus rien par lui-même, la philosophie ne peut plus être d'aucun secours, et c'est le dogme, c'est-à-dire la foi seule qu'il faut consulter. C'est au dogme qu'il faut s'en tenir en ne souffrant jamais qu'il soit ébranlé et même en ne le laissant commenter qu'avec une extrême réserve par la philosophie humaine. La connaissance de cette philosophie sert souvent à Basile à repousser les attaques que de faux docteurs dirigent contre la vérité chrétienne; elle vient même, au besoin, jeter quelque lumière sur les profondeurs des mystères divins; mais ce n'est jamais sur elle qu'il cherche à appuyer les mystères, et jamais par conséquent il ne s'en sert pour les interpréter et les remanier à son gré.

Tel est le rôle que jouent les souvenirs de la philosophie antique dans les deux grands traités dogmatiques qui ont placé Basile au rang des premiers docteurs de l'Église : les six livres contre Eunome et la lettre à Amphiloque sur l'Esprit-Saint. Dès qu'on a jeté les yeux sur ces deux écrits, on se sent porté, pour ainsi dire, en pleine mer de philosophie : le platonisme, le péripatétisme, l'éclectisme d'Alexandrie, toutes ces

variétés de la pensée métaphysique de l'antiquité sont évidemment familières et présentes à l'esprit de l'écrivain ; il y emprunte à tout instant des idées, des expressions, des définitions. Sur la nature divine, sur les rapports des diverses hypostases dont elle se compose, sur le rôle de chacun de ces éléments de l'indivisible Trinité, des lumières sont puisées tour à tour à ces foyers divers. Mais une philosophie du dogme propre à Basile, et suivie par lui dans toutes ses parties, plus d'un commentateur l'a cherchée, trompé par ce nom de Platon chrétien que les contemporains lui avaient décerné. La recherche a toujours été infructueuse. Rien de semblable n'a été et ne sera trouvé. L'arme de la philosophie est entre les mains de Basile purement défensive. Quand les ennemis de la foi attaquent le dogme ou le dénaturent en vertu d'un argument tiré d'un système philosophique, Basile entre à leur suite dans le système qu'ils ont adopté, pour leur prouver que leur argument est sans force et ne porte pas la conséquence qu'ils en font sortir. Puis, une fois l'attaque repoussée par cette sortie, il rentre dans la citadelle du dogme et la referme sur lui.

Eunome, par exemple, affirmait, au nom d'Aristote et de Chrysippe, qu'il était de l'essence de Dieu de ne pouvoir être engendré, et en tirait cette conclusion, que le fils procédant d'une génération ne pouvait participer à l'essence divine. Basile, s'emparant d'une des arguties verbales de l'école, rappelle à Eunome qu'une

qualité négative, une simple privation ne fait pas partie de l'essence d'un être, et que, par conséquent, l'*ingénération* ne peut être essentielle à Dieu. Eunome insistait, soutenant que la génération supposait nécessairement une succession de temps entre le générateur et l'engendré, et que, en Dieu, toute succession est impossible à admettre. Basile en appelle de la métaphysique d'Aristote à sa physique : « Voyez le feu, dit-il, il engendre sa lumière mais il ne la précède pas. » Puis après avoir terrassé, en les cherchant sur leur propre terrain, tous ces *bavardages de la science moderne* : « Quel orgueil, s'écrie-t-il, de vouloir limiter et définir ainsi l'essence divine ! c'est tenter plus encore que l'ange rebelle qui disait : J'établirai ma demeure au-dessus des astres. Demandez à cet homme qui lui a enseigné à comprendre la substance de Dieu ? Est-ce la raison commune ? Mais la raison nous dit que Dieu est et non ce qu'il est. Est-ce l'enseignement du Saint-Esprit ? Où et par qui nous a-t-il été transmis ? Moi je dis qu'une telle compréhension excède non la raison humaine seule, mais toute nature créée¹. »

Et le résumé de ses écrits philosophiques comme de tous les autres, c'est toujours cette forte maxime empruntée à la tradition : « Ce que nous avons reçu du Seigneur nous est transmis par le baptême, et ce que le baptême nous a donné, c'est là ce que nous croyons,

1. S. Bas., *adv. Eunomium*, Opp., t, p. 312, 316, 319, 327, *passim*.

et ce que nous croyons, c'est là ce que nous glorifions. »

Voilà Basile tout entier : une science contenue par le dogme et qui pourtant s'y déploie à l'aise : une éloquence toujours tournée au bien des âmes, mais ornée de toutes les grâces et nourrie de toute la science antiques ; dans le gouvernement d'une seule église, toutes les facultés qui font l'homme d'État, tout le génie du siècle, en un mot, exclusivement consacré au service de la foi. Basile ne fonde ni une politique, ni une philosophie, ni même une littérature chrétienne ; car il ne franchit pas le seuil du sanctuaire, n'affecte aucune magistrature, et ne distribue d'autre enseignement que l'Évangile. Mais les contemporains qui le contemplant le comparent avec les rivaux ou les persécuteurs qui l'environnent : en regard de cette figure illuminée le vieil empire leur offre des politiques comme Valens, et des lettrés comme Libanius. Le parallèle parle de lui-même. Là où va le respect, là où va l'admiration des hommes, tôt ou tard, par un courant irrésistible, doit se porter aussi la réalité du pouvoir. Une Église qui produit des hommes tels que Basile est déjà prête à recueillir le gouvernement du monde.

CHAPITRE III

LA BATAILLE D'ANDRINOPLE

(368 — 378)

SOMMAIRE.

Suite du règne de Valentinien en Occident et de celui de Valens en Orient.

— Difficultés de tous genres que rencontre Valentinien. — Énergie qu'il déploie pour les surmonter. — Fréquentes expéditions au delà du Rhin et sur le Danube. — Son caractère s'aigrit. — Actes de cruauté auxquels il se livre. — Il prescrit à ses agents une sévérité impitoyable. — Férocité du vicaire de Rome, Maximin. — Tyrannie que ce magistrat fait peser sur la capitale. — Aucun motif religieux n'est mêlé à ces actes de rigueur. — Lois de Valentinien qui attestent son impartialité en matière de religion. — Les prêtres chrétiens protestent contre sa cruauté, et interviennent parfois en faveur des victimes. — Douceur du gouvernement du préfet Ambroise, à Milan. — Vacance du siège épiscopal de Milan. — Ambroise est désigné par le peuple pour le remplir. — Il se défend de ce choix et veut s'y dérober par la fuite. — Les évêques suffragants et l'empereur confirment la désignation populaire. — Ambroise se résigne ; sa consécration. — Insurrection des Maures en Afrique, suite des malversations du comte Romain, et favorisée par les Donatistes. — Une légion romaine déserte et proclame empereur le roi maure Firmus. — Valentinien envoie en Afrique le comte Théodose. — Succès rapide de la première expédition de Théodose. — Supplice de la légion révoltée. — Seconde et troisième expéditions, qui amènent la soumission de la province. — Révolte des Quades sur le Danube, provoquée par les imprudences et la perfidie du jeune Marcellin. — Invasion de la Pannonie. — Valentinien s'y rend au printemps de 375. — Nouveaux actes de cruauté auxquels il se livre. — Il est frappé d'apoplexie au moment où il reçoit une députation des révoltés. — Sa mort. — Ses généraux proclament son jeune fils Valentinien. — Son fils aîné, Gratien, déjà Auguste, et resté en Gaule, consent à partager l'empire avec son frère. — Premiers actes de Gratien : il répare les injustes sévérités de son père. — Il se laisse entraîner à des actes de réaction regrettables. — Supplice immérité du comte Théodose. — Enthousiasme de Symmaque et du sénat romain pour Gratien. — Harangue du rhéteur Thémistius au sénat de Rome. — Gratien refuse la robe de souverain pontife que les députés du sénat lui apportent. — Explication et véritable caractère de ce refus.

Valens à Antioche. — Il persécute les chrétiens, bannit l'évêque Mélèce.

— Courage des chrétiens d'Antioche soutenus par les solitaires des montagnes voisines. — Entrevue de Valens et du solitaire Aphraate. — Édit de Valens pour astreindre les moines au service militaire. — Suite de la persécution exercée par Valens. — Résistance des chrétiens à Édesse et à Samosate. — Conspiration dans le palais de Valens.

— Il découvre que plusieurs de ses officiers ont consulté des magiciens pour connaître le nom de son successeur. — Supplices qui suivent cette découverte. — Proscription de tous les officiers dont le nom commence par les quatre lettres Théod (Θεοδ). — Interdiction générale des pratiques de sorcellerie ; supplice des sophistes et des philosophes illustres. — Arrivée d'une race de barbares inconnus, les Huns, sur le territoire des Goths. — Les Goths sont vaincus et chassés de leur territoire. — Renseignements vagues des géographes anciens sur l'origine et les mœurs des Huns. — L'évêque Ulfilas, traducteur de la Bible dans la langue des Goths, conseille aux Goths de demander asile dans l'empire romain. — Incertitude de Valens sur l'accueil qui doit être fait à cette proposition — Il se décide à l'accepter, en exigeant que les Goths embrassent l'Arianisme. — Ulfilas les y décide. — Les Goths, entassés sur les bords du Danube, s'impatientent du retard mis à leur admission. — Précautions ordonnées par Valens pour la réception des fugitifs. — Elles se trouvent inapplicables, et les Goths se répandent dans la Thrace en dévastant tout sur leur passage. — Terreur de Valens : il défend de recevoir de nouveaux émigrants. — Les Goths se mettent en révolte. — Déroute des légions romaines : les Goths se rendent maîtres de toute la province. — Valens fait demander du secours à Gratien, qui lui promet de venir de sa personne, le printemps suivant. — Valens revient en toute hâte à Constantinople. — Mauvais accueil qu'il y reçoit. — Il destitue le général chrétien Tércntius. — Il quitte Constantinople pour aller combattre. — Sinistres prédictions du moine Isaac. — Premier succès de Valens. — Il se décide à livrer bataille sans attendre la venue de Gratien. — Bataille et désastre d'Andrinople. — Mort tragique de Valens. — Épouvante générale dans l'empire.

CHAPITRE III.

LA BATAILLE D'ANDRINOPLÉ.

(368 — 378)

Notre récit, momentanément interrompu, a laissé les deux frères couronnés, l'un à Antioche, et l'autre au fond des Gaules, dans des situations également embarrassées et périlleuses. Mais tandis que Valens ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même des difficultés que lui avait créées sa sottise ingérence dans les affaires de l'Église, Valentinien accomplissait le plus impérieux des devoirs en luttant sans relâche contre les causes de dissolution qui menaçaient la civilisation romaine en Occident.

Sa tâche, qui était la plus honorable, était aussi la plus rude. A peine rétabli de la maladie à la suite de laquelle il avait cru devoir s'assurer un successeur, il s'était remis à l'œuvre avec un redoublement d'activité, de rigueur et d'impatience. Il avait beau faire : le

A. D.
368-375

désordre, un instant comprimé, renaissait partout. Au Nord, au Midi, sur la ligne du Rhin, du Danube, dans l'île de Bretagne, en Afrique, c'étaient chaque jour invasions ou séditions nouvelles. Une fois, c'était la ville de Mayence que des Germains pillaient subitement, le jour de Pâques, pendant que les chrétiens étaient occupés à célébrer la solennité. Une autre fois, c'était un corps de travailleurs armés, envoyés par l'empereur lui-même pour élever des forteresses sur la rivière du Necker, qui était surpris et massacré tout entier. Le chef seul revenait tristement porter lui-même la nouvelle de ce désastre. Au même moment, en plein pays de Gaule, des brigands faisaient main basse sur le propre beau-frère de l'empereur, Constantin, qui remplissait auprès de lui les fonctions d'écuyer. Un peu plus tard, des courriers apportaient à Trèves la nouvelle que les Pietes avaient enlevé le comte Nectaride au milieu du camp établi sur les bords de la Clyde, et que de hardis pirates saxons dévastaient toutes les côtes de la Manche ¹.

Valentinien faisait tête à tout sans fléchir, par lui-même ou par ses lieutenants. En six ans, il ne dirigea pas moins de quatre expéditions sur la rive droite du Rhin. Non-seulement il payait de sa personne, mais il se faisait accompagner de son jeune fils Gratien, avec son précepteur Ausone, comme pour montrer qu'il ne

1. Amm. Marc., xxvii, 8, 10; xxviii, 2, 5.

voulait épargner pour le salut de l'État rien de ce qui lui était cher. Dans une de ces excursions, il s'avança jusqu'à cinquante milles au delà de la frontière. Dans une autre occasion, il faillit tomber dans une embuscade et dut abandonner entre les mains de l'ennemi le soldat de sa suite auquel il avait confié son casque et son armure. Son passage demeurait marqué partout par des châteaux forts élevés aux points extrêmes de ses expéditions. A l'intérieur de l'empire, la même vigilance et la même activité lui étaient nécessaires pour repousser, soit les menaces de sédition, soit même des connivences coupables entre ses officiers et les ennemis du nom romain¹. Mais cet état de lutte constante ne pouvait se maintenir qu'au prix de rigueurs outrées, et d'une tension continue de tous les moyens de gouvernement. Les supplices, les exécutions en masse se multipliaient, et le caractère naturellement dur de Valentinien, aigri par la résistance qu'il rencontrait, s'exaspérait jusqu'à la férocité. Dans ses rapports avec les barbares, on ne remarquait plus cette bonne foi dont, en brave militaire, il s'était jusque-là toujours piqué. Il leur tendait des pièges, les mettait aux prises les uns avec les autres par de feintes amances, faisait massacrer par surprise des envoyés venus avec des saufs-conduits, expo-

1. Ces connivences étaient facilitées par des alliances entre Romains et barbares, que rendait fréquentes la présence des auxiliaires germains dans les armées romaines. Valentinien fit une loi (*Cod. Theod.*, III, t. 14, l. *unica*) pour interdire ce genre de mariage.

sunt ainsi ses propres sujets à de cruelles représailles ¹.

On ne tarda pas d'ailleurs à s'apercevoir que sa maladie lui avait laissé une irritation nerveuse, qui se révélait par les traits les plus bizarres. A la moindre nouvelle fâcheuse, à la moindre contrariété, son teint s'altérait et sa voix s'élevait. Il avait toujours été impitoyable pour les plus légères infractions apportées aux règles de son service domestique; il devint cruel, et joignit à l'habitude, ancienne chez lui, de prodiguer la peine de mort, une recherche effroyable dans le choix des supplices. D'horribles détails circulèrent bientôt sur ce goût nouveau du souverain. Un de ses pages avait été chargé de dresser pour lui un chien de chasse d'une race fort estimée de Sparte : le pauvre enfant, effrayé de l'indocilité de l'animal qui se jetait sur lui pour le mordre, ne put s'acquitter de la commission. Par ordre de l'empereur, on lui fit rendre l'âme sous le bâton. Une cuirasse ciselée avait été commandée à un ouvrier : quand l'objet fut apporté, Valentinien trouva, en le pesant, quelques grains de métal de moins que la commande n'avait prescrit. C'en fut assez pour qu'il envoyât l'artisan au supplice. Un cocher de l'écurie impériale, qui avait reçu commission de chercher des chevaux en Sardaigne, convaincu d'en avoir échangé quelques-uns sur la route, fut lapidé au retour. Enfin Valentinien installa dans son propre palais, pour gar-

1. Amm. Marc., xxviii, 5; xxix, 4.

der sa chambre à coucher, deux ourses privées à qui il donnait, en signe d'affection, les petits noms de *Miette d'or* et d'*Innocence*, et qu'il nourrissait sous ses yeux de la chair des suppliciés. Il fut si satisfait de l'ardeur avec laquelle l'une des deux bêtes s'acquitta de cette triste tâche, qu'en récompense il lui rendit la liberté et la fit lâcher dans les bois ¹.

Quand de pareilles scènes se passaient dans l'intérieur du palais, et pour des affaires domestiques, on devine comment étaient traitées les affaires d'État. Les plus mauvais jours de l'empire parurent revenus. Deux officiers distingués des gardes joviennes, Claude et Saluste, furent saisis et mis en jugement pour avoir tenu quelques mauvais propos contre Valens. Les magistrats chargés de faire leur procès ne trouvaient aucun grief suffisant et voulaient les relâcher. L'empereur leur fit dire de condamner toujours, et qu'il se réservait de faire grâce. Les juges obéirent, mais la promesse impériale ne fut pas tenue : l'un des accusés fut livré à la mort, et l'autre envoyé en exil. Un délit nouveau, celui de sollicitations indiscretes, fut aussi érigé en crime capital. Un fonctionnaire sortant de charge demandait de l'avancement, et le maître de la cavalerie s'était chargé de présenter sa pétition. « Ah ! dit le farouche souverain, il veut changer de province ; ce

1. Ann. Marc., LVIX, 3. — Zos., IV, 16. Cet écrivain remarque, en termes exprès, le changement survenu dans le caractère de Valentinien entre le commencement et la fin de son règne.

sera de tête qu'il changera. Comte, ayez soin d'y veiller. » Une exécution plus méritée, mais non moins horrible, fut celle du grand chambellan Rhodanns, qui s'était emparé indûment du bien d'une veuve, et qui, condamné par le préfet du prétoire, crut pouvoir en appeler à l'empereur. Valentinien tint à faire voir que sa rigueur, dictée par la justice, était exempte de toute conivence dans les désordres de ses serviteurs; et le jour même où l'appel fut introduit, il fit enlever le chambellan de son siège, et donna ordre qu'il fût promené par toute la ville, précédé d'un héraut qui proclamait le sujet de la condamnation; puis il le fit brûler vif sur la place publique. Tous les biens du condamné furent donnés à la veuve qu'il avait dépouillée. Sa sévérité à l'égard des décurions responsables de l'impôt passait également toutes les bornes. Il les condamnait à mort en masse, décimant les curies, sans même connaître le nom des victimes. Un jour qu'il avait ainsi taxé plusieurs villes à trois têtes chacune. « Si elles n'ont pas trois magistrats, lui dit Florentius, faudra-t-il qu'elles complètent ce nombre pour suffire à l'exécution? — Oui, répondit le prince furieux¹. »

Valentinien prescrivait à ses agents la même conduite et traitait de pusillanimité toute apparence d'indulgence. « La sévérité, leur disait-il, est l'âme de la justice, et la justice est l'âme de la souveraineté. » Il ne

¹ Amm. Marc., xxix, 3. — *Chron. Alex.*

fut que trop bien obéi. Du moment où la cruauté devenait un titre à la faveur, ce fut une mode générale d'un bout de l'empire à l'autre. Personne ne se distingua, dans cette triste concurrence, plus que le vicaire de Rome, Maximin, le même qui, en qualité de préfet de l'annone, avait déjà souillé par ses violences l'intronisation du pape Damase. Les griefs, les sujets de procès ne manquaient pas, on l'a vu, dans une ville divisée en sectes et en religions rivales. L'imputation le plus habituellement échangée entre un parti et l'autre, et le plus facilement accueillie par la crédulité populaire, était celle d'empoisonnement par voie de sorcellerie et de maléfice. Maximin, saisi d'une plainte de ce genre, écrivit à l'empereur qu'il était sur la trace d'une vaste machination, dans laquelle étaient compromis les principaux personnages de Rome, mais que les moyens d'instruction lui manquaient, le rang des coupables lui interdisant de les soumettre à la question. Valentinien lui envoya en réponse l'autorisation de se mettre au-dessus de tous les privilèges, et lui adjoignit, pour l'aider dans ses recherches, le notaire Léon, Pannonien d'un naturel farouche. Fort du blanc seing impérial, Maximin se donna carrière, et porta bientôt la terreur au sein de toutes les familles de Rome. Quiconque était convaincu d'avoir atteint ou seulement poursuivi un but difficile, se vit accusé d'avoir employé des arts illicites pour y parvenir. Des femmes étaient traînées au supplice pour avoir cherché un mariage avantageux ; des dignitaires disgraciés, pour

avoir recommandé aux aruspices d'intéresser les Dieux en leur faveur. Aucun moyen de police, d'ailleurs, n'était négligé. Un filet toujours tendu à la porte du prétoire attendait les dénonciations anonymes; des espions pénétraient dans les maisons; des agents provocateurs se mêlaient à tous les groupes populaires. Maximin lui-même, du haut de son siège, poussait les accusés à se livrer réciproquement, en les séduisant par des promesses, qu'il éludait ensuite au moyen de fraudes cruelles. Ainsi, il avait promis à l'un d'eux, s'il consentait à parler, de ne le punir ni par le fer, ni par le feu; quand il lui eut arraché des aveux, il le fit périr sous les coups d'un fouet chargé de balles de plomb. « Personne, disait-il insolemment, ne doit se flatter d'être innocent quand je veux qu'il soit coupable ¹. »

Le sénat, la cité, terrifiés, tournèrent des regards suppliants vers l'empereur. Pour ne point l'irriter en mettant en doute la réalité des rapports auxquels il avait ajouté foi, on le conjura seulement de suspendre les poursuites et d'accorder aux criminels repentants une amnistie générale. Valentinien s'y refusa avec hauteur. « Vous n'y songez pas, pères conscrits, dit-il; l'indulgence déshonore ceux qu'elle délivre : elle ôte la peine, mais non la honte. Faire amnistie au sénat, ce serait condamner le sénat entier ². » Il se borna à permettre

1. Amm. Marc., xxviii, 1.

2. *Cod. Theod.*, ix, t. 16, l. 10; t. 38, l. 5. *Indulgentia*, Patres

aux familles sénatoriales incriminées d'en appeler de son préfet à lui-même. La faveur n'était pas grande et les accusés ne gagnèrent guère au change. Le jeune Lellianus, fils de l'ancien préfet Lampade, qui s'était fait, par étourderie, initié à des arts magiques, voulut user de la permission. « C'est bien, dit Valentinien, je t'enverrai de la fumée à la flamme. » Et il lui désigna un nouveau juge qui le condamna à mort sans délai. Une autre fois, il remit le sort d'un appelant au sénat lui-même ; mais le sénat n'ayant prononcé que la peine de l'exil, il laissa éclater une grande colère, déclarant qu'on faisait de l'indulgence à ses dépens et au détriment de son autorité.

La situation de la ville devint si pénible, que les personnages les plus importants, Prétextat, Vénustus, Minervius, se décidèrent à se rendre à la cour en députation, pour implorer la clémence de l'empereur. Vaincu par leurs instances, Valentinien consentit enfin à retirer Maximin de Rome, mais ce fut pour l'appeler auprès de lui, en qualité de préfet des Gaules. Le sénat respira : sa joie fut de courte durée. Maximin, en effet, maître plus que jamais de la confiance impériale, ne tarda pas à se faire remplacer par des agents de son choix, qui se chargèrent de poursuivre ses vengeances. Il continua, dit Ammien Marcellin, à tuer à distance.

Conscripti, quos liberat notat, nec infamiae criminis, sed poenae gratiam facit... Qui indulgentiam senatui dat, damnat senatum.—Amm. Marc., loc. cit.

De nouveaux chefs d'accusation remplaçaient celui de magie, dont l'effet était sans doute épuisé. Ce fut pour soupçon (peut-être fondé) d'adultère, que des matrones, de grandes dames, et bientôt de hauts magistrats, furent arrêtés et exécutés presque sans forme de procès. La mort suivait de si près les poursuites, qu'une femme illustre, du nom d'Hésychie, se voyant accusée, se décida dès le soir de sa mise en cause à s'étouffer elle-même sous les plumes de son oreiller. Une autre, Anepsie, alliée de Maximin lui-même, induite par lui à dénoncer son complice, n'obtint pas même la vie au prix de l'honneur¹.

Maximin étant chrétien déclaré, tandis que la majorité du sénat appartenait au vieux culte, et les faits incriminés étant de la nature de ceux que la loi chrétienne réprouvait le plus sévèrement, il était à craindre que l'Église ne portât cette fois encore, comme au temps de Constance, la responsabilité et l'odieux de cruautés ignorées d'elle, mais commises en son nom. Un heureux concours de circonstances prévint cette confusion. D'une part, en effet, soit jalousie de pouvoir, soit persévérance dans une ligne de conduite sincèrement adoptée, Valentinien mit le plus grand soin à ôter lui-même aux condamnations qu'il sanctionnait toute apparence de persécution religieuse. En poursuivant la magie, il entendait toujours respecter le culte public

1. Amm. Marc., *loc. cit.*

des païens et même les pratiques augurales qui en faisaient partie. « Je ne confonds point, écrivait-il au sénat, l'art des aruspices avec le crime des auteurs de maléfices, et je n'impute nullement à crime, ni cet art en lui-même, ni aucune des pratiques religieuses permises par nos prédécesseurs. J'en atteste les lois que j'ai données dès le début de mon empire, et par lesquelles j'ai accordé à chacun la faculté de suivre le culte dont son esprit est imbu. Ce n'est point l'art augural que j'interdis, mais l'usage nuisible qu'on en peut faire ¹. » Et comme pour donner un témoignage plus certain de son impartialité, peu de jours après, par une autre constitution, il accordait aux pontifes païens, pourvu qu'ils fussent parvenus à leur dignité sans brigue et par des moyens légitimes, toutes les immunités qui n'appartenaient qu'aux fonctionnaires élevés au rang de comte ². Il ne montrait pas moins de justice envers les Juifs, si particulièrement odieux aux chrétiens. Un jour que des soldats en campagne s'étaient installés de force dans une synagogue, il blâma sévèrement, par un rescrit, le magistrat qui les avait autorisés : « Vous auriez dû, dit-il, respecter un lieu consacré au culte de la Divinité ³. »

Ce qu'il ne se permettait pas à lui-même, il ne tolérait pas davantage qu'on le fit sous ses yeux, par un

1. *Cod. Theod.*, ix, t. 16, l. 9.

2. *Cod. Theod.*, xii, t. 1, l. 75. Cette loi est de juin 371; la précédente est de mai de la même année : il y a donc entre elles une corrélation évidente.

3. *Cod. Just.*, i, t. 9, l. 3.

zèle qui méconnaissait ses lois. Aussi il fit sentir assez sévèrement son déplaisir au solitaire Martin, l'abbé d'Hilaire, qui venait d'être promu, malgré sa résistance et par une acclamation unanime, au siège épiscopal de Tours. Martin commençait contre l'idolâtrie des campagnes gauloises la sainte guerre qui a illustré son nom. Il renversait les autels et poussait les populations à détruire les temples. Appelé à Trèves pour quelques affaires, il y fut mal accueilli, l'entrée du palais lui fut refusée, et ce ne fut qu'à force de prières qu'il obtint une audience, dans laquelle, à la vérité, il parvint, dit son biographe, à dissiper en partie les préjugés de l'empereur. Enfin cette même disposition à se préserver de toute influence religieuse, si singulière chez un prince chrétien lui-même et régulier dans sa pratique, se fit encore remarquer dans deux lois de ces mêmes années, que les historiens ecclésiastiques lui ont sévèrement reprochées. Par l'une, il se relâchait de la rigueur que Constantin avait témoignée aux enfants naturels, et leur permettait d'arriver, pour une faible part, à la succession de leurs parents : singulière indulgence dans un moment où l'adultère était poursuivi avec tant de dureté. Par l'autre, il n'autorisait les comédiens convertis au christianisme et baptisés à quitter leur métier profane, qu'après avoir justifié, par des preuves convaincantes, de la sincérité de leurs nouveaux sentiments ¹.

1. Sulp. Sév., *Vit. beat. Mart.*, ch. 10 — *Cod. Theod.*, iv, t. 6, l. 1; xv, t. 7, l. 2. La première de ces deux lois, relative aux enfants natu-

En même temps que l'empereur séparait ainsi avec soin sa cause de celle du christianisme, les chrétiens, de leur côté, s'empressaient de répudier toute solidarité dans les violences dont l'empire gémissait. A plusieurs reprises même, la religion intervint ouvertement en faveur des victimes. Une scène touchante de ce genre eut lieu à Verceil, sous les yeux du jeune chrétien Jérôme, qui se trouvait là de passage et qui en écrivit un récit animé. Le consulaire chargé de la province faisant sa tournée à travers les villes principales, on lui amena un jeune homme et une jeune femme accusés d'adultère. Tous deux furent soumis à la question. Le jeune homme, bientôt lassé des tourments et préférant une prompt mort à de plus longues douleurs, sans songer qu'il ne pouvait s'accuser tout seul, confessa

rels, a donné lieu à beaucoup de commentaires. Godefroi en donne en note l'explication raisonnable. Voir la première partie de cette histoire, t. II, p. 272. Cette impartialité affectée par Valentinien, dans le moment où il sévissait avec une rigueur outrée contre des crimes réprouvés surtout par la loi chrétienne, est bien attestée par ce fait qu'Ammien, en rapportant avec détail ces tristes scènes, ne dit pas un mot qui en fasse remonter la cause aux sentiments religieux de l'empereur. Il n'eût assurément pas manqué de donner cette explication s'il avait pu la présenter avec la moindre vraisemblance. Au contraire, il insiste sur la conduite impartiale de ce prince. « Hoc moderamen, dit-il dans le résumé de ce règne, principi tali inclaruit, quod inter religionum diversitates medius stetit, etc. » Beugnot a mis ce fait en lumière avec soin : *Destruction du paganisme*, t. I, p. 230 et suiv. — On peut observer, de plus, que le code Théodosien ne contient que deux lois de Valentinien dirigées contre des sectes, l'une contre les Donatistes au moment des troubles d'Afrique, et l'autre contre les Manichéens, hérésie peu comprise et confondue avec la magie orientale. *Cod. Theod.*, XVI, t. 5, l. 3; t. 6, l. 2.

une faute imaginaire. « Mais la femme, dit Jérôme, bien que d'un sexe plus faible, douée d'une âme plus forte, pendant que le chevalét étirait ses membres et que ses mains étaient retenues par des liens derrière son dos, levant vers le ciel ses yeux que le bourreau ne pouvait contraindre, et son visage couvert de larmes : « Vous
 « m'êtes témoin, dit-elle, Seigneur Jésus, à qui rien
 « n'est caché, qui sondez les reins et les cœurs, que je
 « ne nie pas ce qu'on m'impute par crainte de la mort,
 « mais que je ne veux pas mentir par crainte de pé-
 « cher¹. Et toi, malheureux, si tu veux périr, pourquoi
 « veux-tu perdre deux innocents d'un coup? Moi aussi,
 « je désire mourir, je désire quitter ce corps odieux,
 « mais non pas avec le renom de l'adultère. Je tends
 « mon cou au glaive, j'attends sans frémir la pointe de
 « l'épée; mais je veux emporter avec moi mon inno-
 « cence! » Le magistrat, irrité de cette dénégation, fit redoubler les supplices en y joignant d'étranges raffinements de cruauté. « Frappez, brûlez, déchirez, criait
 « l'infortunée : il n'importe, je n'ai rien fait. » — « Quoi
 « d'étonnant, s'écria le consulaire, qu'une femme pré-
 « fère la vie à toutes choses! Après tout, il faut être
 « deux pour commettre un adultère, et le mensonge
 « d'un coupable est plus naturel à supposer que la con-
 « fession d'un innocent. » Il se décida donc à faire périr les deux prétendus complices. Le jeune homme eut la

1. Non ideo me negare velle ne peream, sed ideo me mentiri nolle ne peccem.

tête tranchée d'un seul coup. Mais quand le bourreau voulut faire subir le même sort à l'accusée, soit que la pitié lui fit trembler la main, soit qu'il fût arrêté par une puissance surnaturelle, il dut s'y reprendre à trois fois inutilement. Pour porter enfin un coup plus assuré, il saisit avec force le cou de sa victime en écartant le col de sa tunique; dans ce mouvement, il fit tomber une épingle d'or. Comme il se précipitait pour la ramasser, la pauvre femme, d'un geste, lui fit signe de la garder pour lui. Les assistants s'émurent alors, et, d'un mouvement unanime, se précipitèrent autour du lieu du supplice pour empêcher l'iniquité de s'accomplir. Mais le licteur chargé de diriger l'exécution se jetant au-devant de la foule : « Vous voulez donc ma mort, dit-il : si « celle-ci ne meurt pas, on me fera mourir à sa place; « pour sauver une condamnée, ne faites pas périr un innocent. » Et faisant avancer un autre soldat, il lui ordonna de porter le coup au sein de la malheureuse, et de frapper sans hésiter. Cette fois, la femme tomba et fut laissée pour morte. Mais quand les ecclésiastiques de la ville vinrent pour l'ensevelir, ils s'aperçurent que son cœur battait encore; peu à peu ses yeux se ranimèrent, la couleur lui revint au visage, et de sa bouche entr'ouverte s'échappèrent ces paroles : « Le Seigneur est mon « appui; je ne crains pas ce que l'homme peut faire. » On se hâta de la conduire chez une vieille femme qui vivait des aumônes de l'Église, pendant que, pour tromper la surveillance des bourreaux, on achevait

toutes les cérémonies extérieures des funérailles et qu'on refermait la tombe. Mais, dès le lendemain, un prêtre de distinction, du nom d'Évagre, se rendait en toute hâte au fond de la Gaule, auprès de l'empereur, et lui racontait cette histoire étrange. Il obtint, à force d'instances, que celle « *que la tombe avait rendue à la vie fût aussi rendue à la liberté*¹. »

D'autres interventions du même genre furent moins heureuses. Un prêtre d'Épire, qui avait aidé la fuite du proconsulaire Octavien, et qui ne voulut point révéler l'asile de ce condamné, fut envoyé à la mort à sa place. La même condamnation atteignit trois appariteurs chrétiens de Milan, qui n'avaient pas voulu prêter leur ministère à l'exécution d'un ordre d'un vicaire de la cour. L'Église les fit ensevelir avec pompe dans un lieu voisin de la ville qui garde le nom de *Sépulture des innocents*. Cette protestation muette frappa Valentinien ; et, peu de temps après, comme il allait ordonner quelque nouvelle rigueur : « Prenez garde, grand prince, lui dit avec une courageuse liberté le questeur Eupraxius, les chrétiens honorent comme martyrs ceux que vous condamnez comme coupables². »

1. Ut redditam vitæ redderet libertati. S. Jér., *Ep.* 1. Le style de cette lettre, qui n'est pas exempte des déclamations ordinaires de la rhétorique, fait voir assez qu'elle est une œuvre de la jeunesse du saint.

2. Amm. Marc, xxvii, 7. — S. Jér., *Chroniq.* — D'après Beugnot, *Destruction du Paganisme en Occident*, t. 1, p. 253, quelques-unes des victimes de la persécution de Valentinien furent placées au rang des confesseurs, et figurent encore dans les martyrologes.

Rien n'était mieux fait qu'un tel contraste pour établir dans chaque cité l'influence de l'évêque aux dépens de celle du magistrat. C'est ce qui fut très-bien exprimé en un seul mot par l'illustre Probus, qui, bien qu'il fût accusé lui-même d'être trop enclin à flatter les penchans de l'empereur, ne pouvait cependant méconnaître les dangers de cette persécution d'un nouveau genre. Il prenait congé de son jeune protégé, Ambroise, nommé sur sa recommandation, en qualité de consulaire, au gouvernement de Milan, dont relevait toute l'Italie supérieure. « Mon enfant, lui dit-il en le quittant, je n'ai qu'un avis à vous donner. Conduisez-vous, non comme un gouverneur, mais comme un évêque ¹. » Ambroise suivit le conseil, et, dans sa haute dignité, donna l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Au milieu de la terreur universelle, Milan, maintenu dans l'ordre le plus profond, jouit de toutes les douceurs d'une administration paternelle. On n'y vit ni troubles, ni supplices, résultat d'autant plus merveilleux qu'à toutes les causes de division ordinaires la ville en joignait une toute particulière : c'était le dissentiment prolongé de l'évêque Auxence et de la meilleure partie de son troupeau. Les populations regardaient avec étonnement un jeune gouverneur chaste, intègre, humain, accessible à tous, faisant tour à tour justice et miséricorde, qui ne sacrifiait à ses plaisirs ou à son ambition

1. S. Amb., *Vita a Paulino scripta*, *Opp.*, t. II, p. 3 : Vade, non ut judex, sed ut episcopus.

ni le temps ni les biens de personne. Un tel homme, à leurs yeux, n'était pas fait pour être magistrat : c'est à l'autel, et non au prétoire, qu'une telle merveille eût été à sa place.

Leur conviction naïve se fit jour lorsque la mort de l'évêque d'Auxence étant venue enfin mettre un terme au scandale de son pontificat schismatique, il fallut pourvoir à la vacance du siège. Les évêques de la province, réunis afin de procéder à l'élection, crurent convenable d'envoyer une députation pour consulter l'empereur. Valentinien mettait autant de réserve à se mêler lui-même des affaires de l'Église, que de jalousie à préserver sa propre autorité. « Vous êtes nourris dans les lettres divines, leur répondit-il, vous savez mieux que moi ce que doit être celui qu'on élève à une telle dignité : il doit enseigner les autres, non-seulement par ses discours, mais par sa vie... Faites choix d'un tel homme; et, bien que maître de l'empire, nous courberons la tête devant lui, et nous recevrons ses avertissements comme la médecine salutaire de notre âme; car, étant homme, nous devons souvent faillir. » Et comme les députés insistaient pour connaître son avis : « Non, dit-il, non; un tel choix est au-dessus de mes forces¹. »

. Pendant que la réponse tardait à venir, la ville entraît

1. Théod., iv, 6. — Théodoret suppose, dans ce récit, la présence de l'empereur à Milan, ce qui est contraire à la chronologie telle qu'elle est établie par les lois insérées au code, puisque Valentinien était à Trèves à la fin de décembre 374, époque où tous les documents ecclésiastiques s'accordent à placer l'élection d'Ambroise.

en fermentation. Les amis d'Auxence, un instant troublés par sa mort, reprenaient courage et s'agitaient pour obtenir un choix qui perpétuât leur autorité; les orthodoxes demandaient hautement un évêque qui effaçât jusqu'au souvenir du schisme. Des groupes bruyants se formaient autour de l'église où les évêques étaient réunis pour délibérer. Ambroise, attentif à remplir tous les devoirs de ses fonctions, se rendit aussitôt sur la place publique pour veiller au bon ordre et pour engager le peuple à attendre en paix la décision des évêques. Comme il achevait sa courte harangue avec la bonne grâce accoutumée qui régnait dans tous ses discours, une petite voix d'enfant sortit de la foule : « Ambroise, dit-elle, c'est vous qui devez être évêque. » Le mot, à peine prononcé, vola aussitôt de bouche en bouche. « Ambroise évêque! Ambroise est l'évêque qu'il nous faut, » répétèrent tous les groupes d'une voix unanime. L'idée semblait simple à tout le monde. Ambroise était vertueux et humain dans le commandement : aux yeux du peuple, c'est à ces traits que se reconnaissait un évêque¹.

Ambroise, seul, n'en pouvait croire ses oreilles, et demeurait plongé dans une inexprimable confusion. Il n'était ni baptisé, ni même catéchumène; les règlements de l'Église défendaient aux néophytes de prétendre aux dignités ecclésiastiques; ceux de l'État ne permet-

1. S. Amb., *Vita a Paulino scripta*, *Opp.*, t. II, 3.

taient pas aux fonctionnaires de quitter brusquement des charges publiques. Toutes ses pensées d'ailleurs avaient été honnêtement dirigées jusque-là vers les grandeurs du siècle : la charge inattendue que le caprice de la foule voulait lui conférer l'accablait de son redoutable poids¹. Il ne se sentait ni digne de tant d'honneur, ni prêt à tant de dévouement. Il n'y eut sorte d'artifice qu'il n'employât pour se dérober à des instances qu'il ne pouvait se décider à prendre au sérieux. C'était l'heure de ses audiences ; il monta au tribunal, et ayant à juzer par hasard une affaire capitale, il montra un visage inhumain et fit, contre son ordinaire, soumettre rudement les accusés à la question. Le peuple ne fut point dupe de cette cruauté simulée : « Nous prenons votre faute sur nous². » dirent très-haut les assistants, et ils n'en crièrent que plus fort : « Ambroise évêque ! nous ne voulons d'évêque qu' Ambroise. » La journée se passa ainsi, et Ambroise, rentre chez lui dans un grand trouble, n'imagina rien de mieux, quand le soir fut venu, que de faire venir dans son logis, d'une manière assez apparente, des femmes de mauvaise vie. Ce second artifice ne lui réussit pas plus que le premier, et personne ne voulut croire que des vices improvisés eussent rendu en un seul jour le chaste et

1. Serra, Domine, disait-il plus tard, donum quod contulisti etiam refugium. Ego enim sciebam quid non sum dignatus vocari episcopus, quod tu contulisti mihi sicut et tibi. S. Amb., *de Peccat.*, l. II, c. 8.

2. Peccatum nostrum super nos.

doux magistrat trop cruel ou trop dissolu pour être évêque ¹.

Pour faire cesser ce qu'il regardait comme un scandale, Ambroise alors voulut fuir. Il sortit de sa maison par une porte dérobée, et se dirigea vers le Tessin; mais la nuit était obscure, et il s'égara de telle sorte que le matin il se retrouva devant la porte de la ville qui conduisait à la route de Rome. Il fut reconnu, reconduit chez lui et gardé à vue. Pendant ce temps, les évêques rassemblés, obéissant aux désirs de la foule, par nécessité peut-être plus que par goût, se décidèrent à envoyer à l'empereur un récit de cette élection, qui leur semblait tombée du ciel. Valentinien fut agréablement surpris de la nouvelle : « Je suis aisé, dit-il, que le magistrat que j'ai choisi soit jugé digne du sacerdoce. » Et il expédia l'ordre de procéder en toute hâte à l'institution du nouvel évêque, lui faisant dire à lui-même d'accepter sans crainte, et que lui, empereur, se chargeait de lui faire avoir un épiscopat tranquille ².

La réponse ne trouva plus Ambroise dans la demeure où on croyait le saisir. Il était venu à bout de s'échapper de nouveau, et s'était réfugié chez un de ses amis, riche personnage du nom de Léonce. Pour découvrir où il était caché, le vicaire de la ville, à qui l'empereur avait recommandé de faire toute diligence,

1. S. Amb., *Ep.*, xxi, 7. — Théod., iv, 7. — Rufin, ii, 11.

2. S. Amb., *Vita a Paulino scripta*, *Opp.*, t. ii, 3.

prit le parti de promettre une récompense à celui qui désignerait l'asile du préfet de la veille, aujourd'hui évêque réfractaire, et de menacer de châtimens sévères ceux qui l'aideraient dans sa résistance. Léonce se décida alors à parler, et Ambroise lui-même à obéir, consentant enfin à voir dans le concours inattendu du peuple, de l'Église et de l'empereur, un indice de la volonté divine qui devait faire taire ses scrupules. Il ne fit plus que deux difficultés : il voulait être baptisé par un évêque dont l'orthodoxie ne fût pas suspecte, et laisser écouler quelque délai, suivant les règles ecclésiastiques, entre le baptême et l'ordination. La première condition lui fut aisément accordée ; mais l'impatience du peuple n'eût s'accommoda pas de la seconde, et huit jours seulement après avoir reçu l'eau sainte, Ambroise montait à l'autel pour y porter les vœux de ceux qui obéissaient naguère à ses ordres. Il offrait à l'Église l'hommage de ses talents, de son éloquence, d'une naissance illustre et de biens immenses, de toutes ces grandeurs humaines, en un mot, qui manquaient aux Apôtres, et dont le Saint-Esprit daignait accepter le secours après s'être longtemps joué de leur résistance. Il recevait en échange ce qu'il ne pouvait tenir de l'omnipotence éphémère d'un empereur : une autorité marquée d'un sceau de perpétuité, et fondée sur l'affection populaire. Ambroise évêque devait commander de plus haut qu'Ambroise magistrat, se faire mieux obéir et mieux défendre son peuple. Sa main étendue pour bénir

devait faire courber plus de fronts que lorsqu'elle était armée du glaive ¹.

Dès le lendemain, Ambroise faisait don aux pauvres de la totalité de ses biens, ne réservant à sa sœur Marceline que l'usufruit de ses terres. Puis il envoyait chercher en Asie les reliques du saint confesseur Denis, qui était mort en exil pendant la persécution de Constance. En les lui renvoyant, après en avoir fait la recherche avec soin, la lumière de l'Orient, Basile de Césarée, lui écrivait : « Rendons gloire à Dieu qui sait dans chaque génération choisir les chefs qui lui conviennent : autrefois c'est parmi les bergers qu'il a choisi les princes de son peuple, et d'Amos le chevrier il a fait un prophète fortifié par l'Esprit-Saint. Aujourd'hui il prend au sein d'une ville royale un homme préposé à tout un peuple, éminent dans le siècle par la hauteur de l'esprit, l'éclat de la naissance, la splendeur des richesses, la puissance de la parole, et il l'appelle malgré lui à la conduite du troupeau du Christ... Va donc, homme de Dieu, puisque ce n'est point des hommes que tu as reçu ton pouvoir et que tu as appris l'Évangile du Christ, mais que c'est le Seigneur lui-même qui t'a choisi parmi les juges de la terre pour te faire asseoir dans la chaire des Apôtres ; viens combattre le bon combat ². »

1. S. Amb., *Ep.*, LXIII, 6.

2. S. Bas., *Ep.*, CXCVII.

D. 73. L'action bienfaisante du clergé chrétien et la confiance qu'elle inspirait aux populations au milieu des calamités de l'empire, furent bientôt sensibles dans une occasion encore plus éclatante : ce fut lorsqu'une terrible révolte faillit, au commencement de 373, faire échapper toute la province d'Afrique à la domination romaine. Valentinien s'attira lui-même ce péril par un mélange très-malheureux de faiblesse et de dureté. Dès le début de son règne, il avait reçu une députation d'Afrique qui lui dénonçait des faits graves contre Romain, comte de cette province. Les habitants de Septi se plaignaient qu'attaqués par la tribu des Auxuriens, ils n'eussent point été secourus à temps, ni suffisamment par le comte. « Romain, disaient-ils, arrivé à la tête de ses troupes jusqu'aux portes de la ville menacée, avait refusé de la prendre sous sa garde, à moins qu'on ne lui fournît des vivres et des bêtes de transport en quantité fort supérieure aux besoins de l'armée; et faute de pouvoir subvenir à ces exigences, la contrée Tripolitaine tout entière s'était vue abandonnée sans défense aux mauvais traitements des Barbares. » Une enquête fut ordonnée, mais le soin en fut confié à des agents infidèles, qui se laissèrent eux-mêmes, soit gagner, soit intimider par le comte, et Valentinien, ajoutant une foi entière au rapport que ces fonctionnaires coupables ou complices lui envoyaient, fit tomber le poids de sa colère sur les dénonciateurs. Les bourgeois de Septi qui avaient porté la parole auprès de l'empereur

furent envoyés à la mort et condamnés au supplice des délateurs, c'est-à-dire à avoir la langue coupée ¹.

Huit années s'écoulèrent pendant lesquelles Romain put se livrer sans contrôle à ses penchants cruels et cupides. Il rançonna et opprima l'Afrique à sa fantaisie. Enfin Valentinien fut averti tardivement par la révélation d'un mourant qu'il avait été dupe de la complicité de ses agents, et qu'il avait sacrifié l'innocent au coupable. Au lieu de laisser tomber dans l'oubli une faute passée et d'enlever seulement, sans délai, à Romain le pouvoir dont il abusait, il envoya brusquement à la mort les deux magistrats Rémi et Pallade, dont le témoignage l'avait trompé, et qui étaient alors à sa cour; mais il ajourna la destitution de Romain, ne voulant pas se donner trop ouvertement tort devant les populations africaines. Cette justice imparfaite fut bientôt connue en Afrique, et elle encouragea tous les mécontents à tenter de compléter leur vengeance en se délivrant du comte lui-même. Ces mécontents étaient fort nombreux et de diverses sortes; la population des villes se plaignait d'être en proie à des exactions qui la ruinaient; les légions romaines accusaient leurs chefs de faire des profits illicites sur leur solde et leurs fournitures, et de les laisser dans le dénûment. Les petits souverains des tribus maures habitant les flancs de l'Atlas, accoutumés à jouir, sous la suzeraineté ro-

1. Amm. Marc., xxvii, 9; xxviii, 6.

maine, d'une liberté nécessaire à leur mode d'existence, s'indignaient de voir accroître sans mesure et sans règle les redevances auxquelles ils étaient assujettis. Enfin, la secte des Donatistes, toujours puissante en Afrique, malgré ses divisions intérieures, et redoutable surtout par l'appui des farouches et rustiques Circoucellions, soupçonnait le comte Romain de vouloir lui retirer, pour plaire à un souverain orthodoxe, la liberté que Julien lui avait rendue. Une discussion régulière établie entre leur principal évêque, Parménien de Carthage, et le vénérable Optat de Milève, qui portait la parole au nom des catholiques, avait laissé entrevoir chez ceux-ci une confiance dans l'appui du pouvoir séculier qui inquiétait les schismatiques (d'ailleurs fort turbulents de leur nature), sur les dispositions du magistrat suprême de la province ¹.

1. Amm. Marc., xxviii, 6. — Opt. Mil., l. i, p. 34, 35; l. iii, p. 64. — L'évêque orthodoxe d'Afrique s'exprime dans ce dernier passage avec une confiance singulièrement exagérée dans l'appui du pouvoir impérial : « Non enim, dit-il en reprochant aux Donatistes leur résistance aux ordres des empereurs, *republica est in Ecclesia, sed Ecclesia in republica est, id est in imperio romano, quod Libanum appellat Christus in Canticis canticorum, cum dicit: Veni, sponsa mea, veni a Libano, id est de imperio romano... Merito Paulus docet orandum esse pro regibus et potestatibus, etiam si talis esset imperator qui gentiliter viveret. Quanto quod Christianus, quanto quod Deum timet, quanto quod religiosus?* » Il faut remarquer, à la justification d'Optat, que les hérétiques d'Afrique joignaient à leurs dissidences religieuses beaucoup de méfaits contre les lois ordinaires de l'empire, et même contre celles de toutes les nations civilisées. Optat écrivait après la mort de Julien et moins de soixante-dix ans après la persécution de Dioclétien, qui finit en 305 (l. i, p. 39, et l. ii, p. 54). C'est donc entre 370 et 375 que son livre fut composé. — Voir, sur la secte des Dona-

Toutes ces causes de troubles n'attendaient qu'une occasion pour éclater. Ce signal fut donné, comme au temps de Jugurtha, par une querelle domestique survenue dans la famille d'un des chefs tributaires de la montagne. A la mort du roi Nubel, ses fils se disputèrent la faveur toute-puissante du préfet de Rome. L'un d'entre eux, Zamma, ayant su gagner la prédilection du comte Romain, c'en fut assez pour exciter la jalousie de ses frères, et en particulier de l'aîné, Firmus, qui n'hésita pas à se défaire de lui en l'assassinant. Firmus ne se croyant pas en sûreté après ce méfait, appela hardiment toutes les tribus à la révolte. Il osa même davantage : au moyen d'intelligences pratiquées dans les légions mécontentes, il se procura l'appui de quelques cohortes romaines, qui, pour déguiser l'odieux de leur désertion, donnèrent à leur barbare élu le nom d'Auguste. Un tribun lui mit sur la tête un collier en guise de diadème, et, dans ce bizarre appareil, le Maure, suivi de sa cavalerie renommée et des cohortes défectionnaires, s'avança à travers la Mauritanie, ravageant tout sur son passage. Toutes les villes de la côte, Julia Cæsarea, Icosium (Cherchell et Alger), lui cédèrent l'une après l'autre ; celle de Rucate (aujourd'hui Philippeville), lui fut livrée par l'évêque des Donatistes, en échange de la

tistes, la première partie de cette histoire, t. 1, chap. II, *passim*, et seconde partie, t. II, p. 134-136, 181, et Ribbeck, *Donatus und Augustinus*; Elberfeld, 1857, t. I, p. 156-200.

permission qu'il donna à ces hérétiques de piller et de chasser les catholiques ¹.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Trèves, elles jetèrent Valentinien dans la plus grande perplexité. Un fait aussi grave que la trahison de légions romaines et la profanation des insignes impériaux appelait un châ-timent exemplaire que la main de l'empereur seule semblait pouvoir infliger. Mais les menaces persistantes des Germains, que toute son activité suffisait à peine à contenir, ne lui permettaient pas de perdre de vue la frontière toujours agitée du Nord. Il fallait, coûte que coûte, se décider à se faire remplacer en Afrique, dût cette délégation servir la gloire et par suite préparer l'élévation d'un rival. Cette nécessité une fois reconnue, le patriotisme de Valentinien l'accepta sans hésitation, et ne consultant que le bien public, il fit choix pour le commandement des troupes qu'il devait envoyer en Afrique, du général le plus distingué qui fût à ses ordres. C'était le maître de la cavalerie, le comte Théodose, issu d'une famille d'Espagne qui aimait à se rattacher à la race Ulpienne et au souvenir de Trajan. Il venait de s'illustrer en affranchissant la Bretagne des attaques des Pictes, et en formant au sud de cette contrée une nouvelle province romaine qui reçut le nom de Valentie.

1. Amm. Marc., xxix, 5. — Aurél. Vict., *Epit.*, 45. — Zos., iv, 16. — S. Aug., *Ep.*, lxxxvii, § 10. « Non dixerim... de Rucantensi episcopo vestro, qui cum Firmo pactus perhibetur incolumitatem suorum, ut ei portæ aperirentur, et in vastatione m. darentur catholici. »

Outre cette origine royale et cette gloire personnelle, bien faites pour donner de l'ombrage à un souverain, un autre avantage que Valentinien pouvait envier à Théodose rendait le choix de sa part plus méritoire : Théodose avait à ses côtés un jeune fils âgé de vingt-quatre ans, nourri dans les camps, qui n'avait jamais quitté son père et promettait de le surpasser. Valentinien n'ignorait pas la comparaison que les soldats allaient faire entre ce brillant jeune homme et le débile Gratien, honnête et studieux adolescent qui n'annonçait ni goût ni aptitude pour la guerre.

Malgré ces sujets de jalousie, il n'en donna pas moins au comte Théodose tous les moyens de courir promptement à la victoire. Les troupes disponibles de la Pannonie et de la Mœsie furent mises à ses ordres et vinrent rejoindre à Arles, lieu fixé pour le rendez-vous général, les légions de Gaule. Les forces réunies furent embarquées à Marseille, firent voile sans délai et prirent terre au port de Dgilgitane (Djigelli), dans la partie de la province d'Afrique nommée Mauritanie Sitifenne. Le comte Romain vint sur-le-champ à la rencontre de l'armée. Théodose ne voulant ni partager l'impopularité de ce magistrat, ni accroître ses propres difficultés en se mettant en hostilité ouverte avec lui, lui adressa en public quelques reproches, et se borna à le faire garder à vue. Mais, comme pour bien établir le contraste de la nouvelle et de l'ancienne administra-

tion, il déclara qu'il n'exigerait des habitants soumis aucune prestation de vivres pour son armée. Il se réservait de la nourrir aux dépens des provisions réunies par l'ennemi dans des places fortes, et de ces vastes amas de blé que les Maures, comme les Arabes de nos jours, avaient l'habitude de former au temps de la récolte et de dérober ensuite aux regards des hommes et aux injures de la saison, en les enfouissant dans la terre ¹.

La chaleur était extrême, le sol partout brûlé, et les troupes pannoniennes souffraient cruellement d'un si brusque changement de climat. Théodose lui-même, malgré sa longue expérience de la guerre, s'inquiétait d'avoir à combattre, dans un pays coupé de toutes parts par des vallons et des montagnes, un ennemi que ses habitudes nomades et l'excellence connue de sa cavalerie rendaient plus redoutable encore dans la fuite que dans le combat. Comme il était sur le point de se mettre en campagne, le rebelle Firmus lui envoya une députation, pour expliquer sa révolte par les injustices dont il avait été victime, et offrir sa soumission si on voulait lui laisser sa souveraineté héréditaire. Théodose ne refusa pas d'entendre les députés, mais exigea, avant de s'engager à aucune concession, que des ôtages lui fussent remis. Pendant que les députés retournaient au camp de Firmus porter sa réponse, il achevait lui-même le recrutement de corps indigènes avec lesquels il voulait

1. Amm. Marc., XXIX, 5.

pénétrer dans les retraites où les troupes régulières de Rome n'osaient s'enfoncer. Quand ses armements furent complets, il marcha rapidement en avant, sous prétexte que les ôtages tardaient trop à venir, parvint jusqu'au pied du Mont-de-Fer, et surprenant à l'improviste deux tribus commandées par les plus jeunes frères de Firmus, il les tailla en pièces et brûla une de leurs villes ¹.

Il s'avança ensuite, sans hésitation, de la plaine vers la montagne, laissant derrière lui, à chaque station, des magasins de vivres. Firmus ne l'attendit pas. Se faisant devancer par des évêques de son parti, qui vinrent demander grâce pour lui, il arriva lui-même au camp romain et se jeta aux pieds du général en implorant son pardon. Théodose le releva et n'exigea de lui d'autres conditions que la remise entière de tout ce qu'il avait enlevé à Rome, villes, provinces, soldats, insignes militaires et impériaux.

Avant toutes choses, en effet, c'était le bien de Rome qu'il fallait reprendre, et la défection des Romains qu'il fallait punir. Aussi la revendication fut-elle rigoureuse et s'étendit-elle aux moindres objets, jusqu'à une couronne sacerdotale retrouvée dans les bagages des rebelles ². La vengeance aussi fut impitoyable. Les cohortes défectionnaires, rassemblées sur un point central

1. Amm. Marc., *loc. cit.*

2. « Coronam sacerdotalem, cum cæteris que interceperat, nihil cunctatus restituit, ut præceptum est. » — M. Dureau de la Malle, par une fausse interprétation d'un texte d'Ammien Marcellin, suppose que cette couronne avait été portée par un évêque chrétien.

nommé Tigavie, furent amenées, chargées de chaînes, dans une vaste plaine, aux yeux de toute l'armée; puis Théodose sortant de sa tente et s'adressant aux légions : « Fidèles camarades, leur dit-il, que pensez-vous qu'on doive faire de ces scélérats et de ces traîtres? » Un cri s'éleva de toutes parts, demandant leur mort. Théodose fit exécuter la sentence avec toute la rigueur des supplices antiques. Officiers et soldats eurent la tête tranchée. Mais, à la grande surprise du général, comme à celle de son narrateur enthousiaste, Ammien Marcellin, quand l'holocauste fut accompli, l'indignation contre le crime fit place à la pitié pour les victimes. Tant de sang, et le sang de compatriotes, répandu pour une seule faute! Vainement les souvenirs des grands justiciers de la république, des Manlius, des Décius, des Curion, furent-ils invoqués. Ammien déplore la mollesse des âmes incapables de s'élever à la hauteur de si grands exemples. Une autre cause encore, que le vertueux païen ne comprenait pas, plaidait pour les coupables dans le cœur des bourreaux. Depuis que les hommes se sentaient tous dignes de châtement et avaient tous soif de miséricorde, depuis qu'ils adoraient le supplicié du Calvaire, ils ne pouvaient voir sans frémir l'exécution impitoyable même des plus justes sentences.

La vengeance de Théodose s'étendit à toutes les populations qui avaient participé à la rébellion, au moins par leur trop promptre soumission. Parcourant

toute la côte, depuis Rusuencurra (aujourd'hui Dellys) jusqu'à Icosium et Cæsaréa (Alger et Cherchell), il ordonna partout des exécutions propres à laisser un long souvenir. Des décurions, soupçonnés d'avoir favorisé la révolte de leurs cités, furent brûlés vifs, en place publique. Le fisc prétendit reprendre sur la municipalité de Cæsaréa les deniers trouvés dans la caisse par les rebelles et emportés par eux; mais l'évêque Clément, préluant au métier de *défenseur*, que l'avenir réservait à ses successeurs, se fit auprès de l'empereur l'interprète du désespoir des pauvres curiales menacés de ruine. Valentinien eut égard à sa demande, et mit fin aux représailles. Clément, disait quelques années plus tard le païen Symmaque lui-même, pourvut, dans cette occasion, autant à la bonne renommée de notre âge qu'à la sécurité de ses concitoyens¹.

Une fois la défection châtiée, et tout ce qui était romain soumis à Rome, l'expédition avait atteint son principal but et paraissait avoir triomphé des plus grandes difficultés. Théodose cependant, qui, pour obtenir cet important résultat, avait consenti à se contenter des excuses insuffisantes du roi maure, n'avait nul dessein, une fois redevenu maître de ses mouvements, de le laisser jouir d'une impunité de mauvais exemple. Dès que ses troupes eurent pris quelque repos, il saisit,

1. Symmaque, *Ep.*, l. I, 94. « Quem ego non minus famæ sæculi quam civium securitati commodasse dixerim. »

pour se remettre en campagne, le premier prétexte qu'il trouva, et que d'ailleurs le naturel turbulent des populations ne lui fit pas longtemps attendre. Franchissant le mont Ancorarius (l'un des points de la petite chaîne de l'Atlas, qui avoisine le plus la mer), il vint chercher Firmus dans le territoire de la tribu des Isaffiens, où celui-ci s'était retiré. Ce ne fut pas cette fois l'affaire d'un jour; il ne lui fallut pas moins de dix-huit mois et de trois expéditions pour rétablir partout la terreur du nom romain. Ses mouvements étaient compliqués par le parti qu'il avait pris de ne pas lever de contributions sur la contrée, ce qui, joint à l'impossibilité de transporter des convois suffisants pour une campagne entière, l'obligeait à ne faire que des pointes assez courtes dans l'intérieur, et à revenir promptement se ravitailler sur les bords de la mer ou dans les villes fortifiées. Il rayonna ainsi d'abord vers l'ouest, sur l'autre versant du mont Ancorarius, dans les plaines qui s'étendent entre les deux possessions françaises d'aujourd'hui, Milianah et Orléansville; puis vers le sud, à travers la chaîne des monts Caprariens, le massif abrupte qui domine la ville actuelle de Boghar. Entraînée cette fois plus avant que de coutume, en poussant devant elle l'ennemi qui fuyait, l'armée romaine arriva jusqu'aux limites de cette région inculte, mais non inhabitée, incessamment parcourue au contraire par des populations nomades, et parsemée d'oasis fertiles, que les géographes ont si improprement nommée le

grand désert. Là, pour la première fois, un spectacle étrange frappa ses yeux. A l'appui des rebelles fugitifs, une immense multitude, au visage hideux et à l'aspect farouche, était accourue. C'étaient les tribus nègres du centre de l'Afrique, soudainement éveillées par le bruit des armes, qui se précipitaient au-devant de l'invalisseur inconnu de leur territoire. Leurs masses confuses, leurs têtes difformes, surmontées de chevelures crépues, leurs cris inarticulés pénétraient les légions de terreur. Théodose n'osa les attaquer de front, et se détournant prudemment comme pour s'emparer d'une ville où Firmus avait déposé quelques prisonniers romains non encore restitués, il laissa le temps à cette multitude confuse de se dissiper. Mais Firmus, profitant lui-même de ce mouvement, trouva moyen de s'échapper et de regagner vers l'est les montagnes plus voisines de la mer, où l'insurrection avait pris naissance, et qui semblent destinées par la nature à fournir, en tout temps, un asile aux résistances désespérées. Ce fut dans cette retraite, alors occupée par la tribu des Isafliens, et de nos jours habitée par les Kabyles, qui s'y sont défendus si longtemps contre nos armes, que Théodose dut aller le relancer par une troisième campagne, au début de 375. Jusqu'au dernier moment, Firmus tint bon, essayant même, au milieu des combats, de provoquer les troupes romaines à la défection. « C'est le moment, leur disait-il : assurez votre liberté en me livrant celui qui vous décime par des supplices bar-

bares. » Ces provocations trouvaient encore, à ce qu'il paraît, quelque écho ; car dans la nuit qui s'écoula entre la première bataille et la seconde, Théodose dut procéder de nouveau à de sanglantes exécutions destinées à faire justice de quelques traîtres et à frapper de terreur l'armée entière. Accablés enfin par la supériorité, non du nombre, mais des armes, les Isaffliens plièrent, et Firmus, averti que son hôte, le roi Igmazen, cédant à la fortune, allait le livrer à la vengeance des Romains pour faire sa paix avec eux, prit le parti de s'étrangler lui-même dans sa tente. Igmazen ne voulut pourtant pas perdre le profit de sa trahison, et conduisit en grande pompe le cadavre de son allié à la tente de Théodose. Théodose le montra à toute l'armée, en demandant aux soldats s'ils reconnaissaient bien celui qui avait tenté de les séduire. Puis il reprit la route de Sétif, où il rentra en vainqueur et où les débris d'un arc de triomphe portant les noms mutilés de Valentinien et de Théodose, demeurent encore aujourd'hui comme le monument de ce grand fait d'armes¹.

1. La campagne de Théodose dans l'Afrique d'alors, qui est l'Algérie d'aujourd'hui, a naturellement attiré dans ces derniers temps l'attention des antiquaires ou des militaires qui étudient, au point de vue historique, les provinces conquises par nos armes. Il y a quelques années, M. Durcau de la Malle, dans un petit ouvrage intitulé : *Manuel algérien*, avait déjà enrichi tout ce passage d'Ammien Marcellin de notes fort curieuses. Mais la régence n'était pas alors pleinement soumise, et des erreurs inévitables, résultat d'une connaissance imparfaite des lieux, s'étaient glissées dans ce travail. Tout dernièrement, M. le capitaine d'état-major Nau de Champlouis, aidé par son collègue M. MacCarthy (dont les travaux d'archéologie sont honorablement connus en

Mais le temps n'était plus où l'empire pouvait jouir en paix du triomphe de ses généraux. Au moment même où l'Afrique rentrait dans l'ordre à l'aide des troupes que la Pannonie avait fournies, c'était le tour de cette riche contrée elle-même de passer par les horreurs de l'invasion et de l'anarchie. Un fait déplorable, un trait de lâche trahison auquel l'orgueil romain n'avait pas dédaigné de descendre, déchaînait sur cette province la juste indignation de ses voisins barbares. Valentinien, poursuivant son plan d'élever sur toutes ses frontières septentrionales une chaîne de citadelles reliées entre elles et gardant tous les points de passage des fleuves, ne se faisait nul scrupule, dans le choix des emplacements, de dépasser la limite, d'ailleurs assez mal définie, du territoire de l'empire. C'est ainsi qu'il avait jeté au delà du Danube, sur le domaine de la nation des Quades, les fondements de deux forteresses qui devaient commander toutes les plaines environnantes. Les Quades voyant dans cet envahissement un attentat à leur indépendance, firent des représentations au maître de la cavalerie Équilius, qui diri-

Algérie, a bien voulu, sur ma demande, recommencer cette étude avec les renseignements le plus récemment obtenus. Dans un mémoire qu'il a eu l'obligeance de me remettre, il a déterminé d'une manière qui me paraît pleinement satisfaisante les suites des marches et contre-marches de Théodose pendant ses diverses expéditions. Les bornes de cette histoire ne me permettent d'offrir ici qu'un résumé très-incomplet de ce travail qui sera, j'espère, livré à la publicité. L'inscription relative à la victoire de Théodose a été trouvée à Sétif par M. Léon Renier, de l'Institut, et figure dans le recueil des inscriptions romaines en Algérie publié par ce savant archéologue.

geait les constructions. Celui-ci les accueillit avec faveur, leur promit de solliciter de nouveaux ordres et interrompit en attendant les travaux. Mais quand la demande parvint à l'empereur, le farouche Maximin, qui ne le quittait pas, croyant qu'on pouvait traiter des barbares comme des sénateurs, s'emporta contre la lâcheté d'Équitiüs : « Mettez seulement mon fils Marcellin à la tête de la province, et je vous garantis, dit-il à l'empereur, que vous aurez l'an prochain vos deux citadelles debout. » Valentinien se laissa persuader ce qu'il avait le désir de croire, et accorda au fils la faveur sollicitée par le père. « Il était de la sagesse de Dieu, ajoute à ce sujet le sage Tillemont, que celui qui par sa cruauté avait fait faire tant de fautes à Valentinien, fût la première cause de la punition que sa justice en voulait faire¹. »

Marcellin, à peine arrivé sur les lieux, fit reprendre et hâter avec ostentation les travaux interrompus. Les Quades, au désespoir, envoyèrent alors leur chef lui-même (qu'Ammien nomme Gabinius) auprès du jeune commandant, pour le conjurer de s'arrêter et de ne pas compromettre leurs relations de bon voisinage. Marcellin fit bon accueil au petit roi, l'invita à sa table, l'entretint avec complaisance; puis, au moment où le repas était fini, il le fit, en guet-apens, égorger sous ses yeux².

« C'était là, dit Ammien, même pour des barbares,

1. Amm. Marc., xxix, 6. — Tillemont, *Valentinien*, xxx.

2. Amm. Marc., *loc. cit.* — Zos., iv, 16.

un juste sujet de plainte¹. » Aussi toute la nation des Quades, soulevée d'indignation, se précipita d'un seul élan au delà du Danube. En un clin d'œil, toute la contrée qui borde le fleuve fut couverte d'une multitude furieuse qui ravageait tout sur son passage. Les belles villas romaines étaient pillées et détruites, les femmes et les enfants emmenés en captivité. Dans l'une de ces demeures faillit être surprise la fille de l'empereur Valens, Constance, jeune enfant de treize ans, que l'on conduisait à la cour de Trèves, pour la fiancer à l'auguste Gratien, et qui s'était arrêtée pour dîner chez un riche propriétaire. On parvint à emmener la princesse à temps et à l'abriter derrière les murailles de Sirmium, où s'était réfugié déjà Probus lui-même, préfet du prétoire cette année-là, et en tournée dans la province. En toute hâte la cité fut mise en état de défense et on y rassembla les débris de deux légions qui venaient d'être mises en déroute après avoir vainement essayé de s'opposer à l'inondation des barbares. A l'exception de cette ville forte, toute la Pannonie resta livrée aux envahisseurs. L'exemple n'eût pas tardé même à devenir contagieux, et les Sarmates, voisins des Quades, se proposaient déjà de faire subir le même sort à la Mœsie, province limitrophe de leur territoire; mais ils furent arrêtés par la ferme attitude du nouveau duc, le jeune Théodose, qui venait de quitter son père après leur

1. Erat ut barbaris ratio justa querelarum.

viétoire commune, et qui, bien qu'ayant à peine de la barbe au menton, avait obtenu la faveur de faire en Mœsie le premier essai de son indépendance ¹.

Ce ne fut point à Trèves que Valentinien fut informé du désastre : il était à Bâle lorsqu'il en reçut le récit, écrivit tout entier de la main du préfet Probus. Son instinct, cette fois encore, eût été de courir sur-le-champ au lieu du péril, mais force lui fut de nouveau de patienter et d'attendre, parce qu'il avait sur le Rhin d'autres barbares à tenir en respect. L'hiver s'avancait d'ailleurs, et, dans cette saison de l'année, les routes n'eussent pas été praticables. Ce ne fut qu'au printemps de l'année 375 qu'il put enfin venir au secours de sa province envahie. Il partit alors, faisant route avec grande célérité, quoiqu'il se fût fait accompagner par sa femme Justine et par un fils qu'elle lui avait donné, et qui était à peine âgé de trois ans. Il laissait derrière lui trois filles plus jeunes encore. Le spectacle d'impuissance prolongée qu'il venait de donner l'avait jeté dans une incroyable irritation. Jamais son humeur n'avait paru si impatiente et si farouche. A l'entrée de la province de Pannonie, il reçut des députés des Sarmates, qui venaient se disculper de toute participation à l'invasion. Valentinien les laissa pleurer à ses pieds pendant assez longtemps. « C'est bien, leur dit-il enfin en les congédiant : quand nous serons sur les lieux, nous ver-

1. *Amm. Marc.*, xxix, 6. — *Dux Mœsie junior, primæ etiam lanuginis juvenis.*

rons ce qu'il y a de vrai dans tout ce que vous me dites. » Puis il vint s'établir à Carnonte, ville pauvre et déserte, mais dont la situation sur le Danube lui semblait favorable pour y rassembler toutes les ressources nécessaires à son expédition.

Il n'y passa pas moins de trois mois, et trouva, au milieu de ses préparatifs, le temps de faire le procès à ses agents, et de rechercher auquel d'entre eux il devait s'en prendre du malheur public. Chose étrange, il en accusait moins la fourbe téméraire du jeune Marcellin que la négligence et la maladresse de Probus. Ses soupçons, sa colère, tombaient principalement sur cet illustre chrétien, qui, à la vérité, ne méritait guère d'intérêt, ayant plus d'une fois consenti à satisfaire, aux dépens de la justice, les âpres velléités de l'empereur. Valentinien écoutait, provoquait même contre lui toutes les dénonciations.

Ainsi Probus, pour se justifier, ayant produit une députation d'Épire qui venait offrir les vœux de cette province et se louer de l'état de l'administration, l'empereur prit à part le chef des députés pour lui demander si ce témoignage était bien sincère. Par hasard son interlocuteur se trouva être un philosophe grec et païen, qui ne pouvait manquer une occasion si inopinément offerte de nuire au plus puissant chrétien d'Occident : « Ne voyez-vous pas, dit-il tout bas à l'empereur, que nous parlons ici comme contraints et forcés, et qu'au fond l'administration de cet homme mécontente tout le

monde? » Valentinien, toujours en défiance contre ses coreligionnaires, prêta foi à cette dénonciation intéressée, et Probus put remarquer chez lui un redoublement sinistre de mécontentement. Vainement essayait-il de le fléchir en assistant lui-même peu de jours après au supplice d'un notaire accusé d'avoir tué un âne dont le cadavre avait dû servir à des maléfices magiques dirigés contre la personne de l'empereur¹.

Valentinien trouva encore une autre occasion de donner, même au milieu des périls de l'empire, une démonstration de cette impartialité hautaine en matière religieuse qu'il regardait comme l'apanage propre du pouvoir impérial. Les évêques orthodoxes d'Illyrie que leur voisinage de l'Orient tenait au courant du triste état de l'Église d'Asie, crurent pouvoir profiter de la présence de l'empereur pour lui demander de tendre une main secourable à leurs malheureux coreligionnaires. Ils se réunirent, dressèrent une profession de foi conforme à la foi de Nicée, et vinrent la présenter à Valentinien; ils le prièrent de la faire parvenir lui-même en Orient, et d'y apposer le sceau de cette autorité impériale, qui, alors même qu'elle était divisée en fait, demeurait toujours indivisible en principe, et permettait par conséquent à chacun de ceux qui la possédaient en commun, de se mêler, au besoin, des affaires de tous. Valentinien ne s'y refusa pas, mais en communiquant la décision des évêques illyriens aux

1. Amm. Marc., xxix, 6.

Églises d'Orient, en son nom, comme en celui de son frère et de son fils, il l'accompagna d'un commentaire qui affaiblissait singulièrement l'autorité de son intervention : « Voilà, dit-il, ce que notre majesté a voulu qui vous fût annoncé. Entendez cependant notre volonté de telle sorte que nul ne dise qu'il suit la religion de l'empereur qui gouverne en ce monde au mépris de celui qui a pris soin de notre salut. Car l'Évangile a dit : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César. » Vous donc, évêques qui présidez au ministère de salut, ne dites pas autrement¹. » C'était, en d'autres termes, leur dire d'agir absolument comme il leur conviendrait.

La saison d'agir étant enfin arrivée, il se mit en campagne et employa tout l'été à promener régulièrement ses troupes sur les deux rives du Danube, reprenant place par place tous les points occupés par les barbares, qui reculèrent rapidement devant lui. A l'entrée de l'automne, il se trouvait dans un petit bourg voisin du fleuve appelé Bregetio, dont la situation est aujourd'hui inconnue. Ce fut là qu'il se décida à placer ses quartiers d'hiver, laissant au delà du Danube une partie de ses troupes divisées en deux corps d'armée sous le commandement des chefs Mérobaud et Sébastien. Ce fut là aussi que les Quades, fatigués de soute-

1. Théod., iv, 8. — Les paroles de l'empereur ont été habituellement interprétées comme un encouragement donné aux évêques d'Orient de résister à Valens. Le sens que nous adoptons nous paraît plus naturel et plus conforme au caractère connu de Valentinien.

nir une lutte inégale, se décidèrent à lui envoyer des députés pour implorer sa clémence.

Il leur assigna une audience pour le 17 de novembre. La nuit qui précéda le jour indiqué, son sommeil fut très-agité. Il vit en songe sa femme Justine, qu'il avait laissée dans une villa voisine, apparaitre devant lui en habits de veuve, les cheveux épars et les vêtements déchirés. Il se leva le visage très-sombre, n'en fit pas moins un repas assez fort, et voulut, avant l'heure de l'audience, faire un tour à cheval. L'animal qu'on lui amena se cabra au moment où il voulait le monter, et il ne put réussir à se mettre en selle. Se retournant alors vers l'écuyer qui lui avait tendu la main en guise d'étrier, il ordonna qu'on coupât le bras à ce malencontreux serviteur. Puis il rentra et fit introduire les députés.

Leur attitude était humble, leur langage suppliant : ils embrassaient ses genoux en pleurant. « Tous vos gens sont-ils faits comme vous ? leur dit brusquement Valentinien. — Vous avez devant vous, empereur, les plus nobles et les premiers de notre nation. — Dans quel temps maudit ai-je donc pris l'empire, puisque des barbares comme vous, hommes vils et méprisés, qui devraient s'estimer trop heureux de sauver leur propre personne, prennent les armes, passent les frontières, et menacent le territoire de Rome ! » En parlant, il s'animait, sa voix était tonnante, le sang lui montait au visage, gonflait ses veines, et semblait lui sortir par

les yeux. Subitement il s'arrêta et s'affaissa sur lui-même : un coup d'apoplexie l'avait frappé ; il demeura privé de sentiment. Les chambellans le portèrent sur son lit, puis ils ouvrirent à l'instant les portes et laissèrent entrer tout le peuple, afin de bien attester que cette fin subite n'était due qu'à un accident naturel. On cherchait un médecin, qu'on eut beaucoup de peine à trouver. Celui qui vint enfin essaya une saignée : le sang ne sortit pas. Bientôt le mourant rouvrit les yeux, fit quelques efforts impuissants pour parler, puis quelques gestes convulsifs, et expira. Il était âgé de cinquante-cinq ans¹.

L'épouvante fut extrême dans le camp. Les Quades, bien que disposés à négocier, n'étaient nullement soumis, et l'événement s'étant passé sous les yeux de leurs députés, il n'était pas possible de leur cacher que l'armée demeurerait sans général. En toute hâte, les officiers présents décidèrent qu'on romprait le pont construit par Valentinien sur le Danube, et mandèrent en même temps le chef de celui des deux corps d'armée qui était le plus voisin, Mérobaud. Il arriva sans délai, aussi bien que le préfet Probus. Tous les fonctionnaires réunis délibérèrent alors entre eux sur le parti qu'ils devaient prendre. Un jeune homme de dix-sept ans, d'un caractère faible, éloigné du lieu du péril ; un enfant dans les bras de sa mère, tels étaient

1. Amm. Marc., xxx, 6. — Aurél. Vict., *Epit.*, 45. — Soc., iv, 31. — Zos., iv, 17. — S. Jér., *Ep.* lx, 15. — Soz., vi, 36.

les seuls héritiers que laissait le souverain de l'Occident. Dans la nécessité de pourvoir au plus pressé, le plus jeune des deux, mais celui qu'on avait sous la main fut préféré. On fit venir de la villa où ils étaient retirés Justin et le petit Valentinien, et, portés sur une litière, la mère et l'enfant furent présentés à l'armée. Puis on conclut en hâte un arrangement avec les Quades. Mais comment Gratien, déjà couronné, et dont le droit n'était pas douteux, comment les soldats de Gaule, dont Gratien était l'élu, prendraient-ils le passe-droit qui lui était fait? Bien des jours, plus d'un mois même, s'écoulèrent dans cette pénible incertitude. On ne fut tout à fait hors de peine que lorsque les courriers de Trèves firent connaître que le jeune Gratien, étourdi d'apprendre tout à la fois la catastrophe qui l'appelait au trône et l'élection improvisée qui lui en disputait la moitié, se résignait à l'une et à l'autre surprise¹.

Gratien donnait, en effet, dès le premier jour, la mesure de son caractère. C'était un jeune homme élevé avec soin, et dont le naturel avait docilement, mais passivement, profité d'une bonne éducation. Il aimait les lettres, que le poète Ausone lui avait appris à goûter, et gardait pour son professeur une tendresse filiale, faisant, dit un rhéteur du temps, une place brillante aux muses dans son palais. Bien fait de sa personne, il réussissait aussi dans les exercices du corps, auxquels

1. Amm. Marc. — Aurél. Vict. — Soc. — Zos. — Soz., *loc. cit.*

on l'avait formé dès le jeune âge, et donnait même souvent à la chasse un temps qu'il eût mieux fait de réserver aux affaires. Il était scrupuleusement fidèle aux pieuses convictions dont des prêtres éclairés avaient nourri son enfance. Chaque matin il commençait sa journée par la prière, avant même de songer à ses ablutions de propreté. Mais s'il était à peu près également apte à tout, il ne prétendait à rien avec ardeur. Une touchante apparence de modestie couvrait chez lui un fonds de mollesse; ou plutôt, comme s'il eût été secrètement averti qu'il ne trouverait pas dans les inspirations de son génie la force de surmonter toutes les difficultés de sa tâche, il avait le bon sens de ne pas les accroître par les prétentions de son amour-propre. Tendre de cœur, d'ailleurs, et ouvert à tous les bons sentiments naturels, il était disposé à se regarder plutôt comme le tuteur que comme le rival d'un orphelin. Quand il se trouva dans l'alternative ou de combattre contre son frère, ou de s'associer avec lui, son choix, dicté à la fois par les bonnes qualités et par les faiblesses de son caractère, ne demeura pas longtemps douteux. Il se décida de bonne grâce au partage, et ne se préoccupa pas même de faire rigoureusement la division de l'héritage paternel. Il n'y eut point entre les deux frères de répartition proprement dite de l'empire d'Occident. La souveraineté romaine restant indivisible, il y eut deux cours plus encore que deux souverains. Chacune eut bientôt son personnel, et même sa famille

impériale au grand complet. Car, tandis que Justinne restait naturellement chargée de l'éducation de son enfant, Gratien rappelait auprès de lui sa propre mère, et lui rendait tous les honneurs dont le divorce l'avait privée : obéissant ainsi, sans réflexion, à toutes les inspirations de son bon cœur, et ne se demandant pas s'il était prudent de placer au pied de deux trônes si voisins deux femmes séparées par toutes les rivalités du rang et de l'amour maternel¹.

Une humeur si facile semblait faite pour adoucir les moments, toujours critiques pour une nation asservie, où le pouvoir suprême change de mains. Mais le malheur du despotisme c'est que la faiblesse du maître n'y est guère moins à redouter que sa colère. L'effet inévitable de cette brusque transition était un relâchement soudain de tous les ressorts du gouvernement, que Valentinien avait tendus à l'extrême. Tout alla bien d'abord. La paix fut conclue avec les barbares : on en jouit sans trop regarder ni aux conditions, ni à l'avenir. Les exacteurs trop rigoureux des impôts furent destitués et leurs archives furent brûlées pour faire disparaître la trace des dettes non acquittées ; une remise de taxes arriérées compléta ce bienfait. Les supplices, les exécutions s'arrêtèrent. Il n'y avait pas à s'en plaindre. Mais bientôt une assez vive réaction se dé-

1. Amm. Marc., xxx, 10. — Aurél. Vict., *Epit.*, 47. — Rufin, II, 12. — *Chron. Alex.*, p. 556. — Auson., *Gratiarum actio pro consultatu*. — Symmaque, *Ep.*, I, 10, 21. *Misis in palatio loca lauta tu dedisti.*

clara contre les conseillers sanguinaires qui avaient été les auteurs des rigueurs de Valentinien. La foule demanda des représailles. Les premiers que frappa ce retour de justice ne méritaient et n'obtinrent point de pitié : le farouche Maximin fut sacrifié au cri public. Nul ne fut tenté de prendre sa défense. D'autres le suivirent, aussi violemment accusés bien que moins coupables ; puis d'autres enfin furent désignés au ressentiment populaire sans avoir d'autre tort à se reprocher que d'avoir froissé des intérêts privés en défendant avec rigueur les droits de l'État et de la justice. Du nombre de ces victimes sacrifiées à d'injustes dénonciations, fut le comte Théodose lui-même, accusé d'avoir réprimé trop sévèrement la révolte d'Afrique par ceux-là mêmes dont les exactions avaient poussé le peuple à la rébellion. Gratien, habilement circonvenu, se laissa arracher la condamnation de ce rude mais fidèle serviteur, et consentit ainsi à déshonorer les premiers jours de son règne par une éclatante ingratitude. Le pacificateur de l'Afrique fut conduit au supplice dans Carthage même, implorant le baptême avant de recevoir le coup de la mort, demandant à Dieu le pardon de ses péchés et léguant le soin de venger sa mémoire à son fils, déjà célèbre, le jeune Théodose, qui ne voulut pas séparer sa destinée de celle de son père et se condamna de lui-même à l'exil¹.

1. Amm. Marc., xxviii, 4, *in fine*. — P. Orose, vii, 33. — Nous discuterons plus tard l'opinion, suivant nous mal fondée, qui attribue

C'était là une manière étrange d'inaugurer un régime de douceur ; mais les peuples, satisfaits dans leur désir de vengeance, n'y regardèrent pas de si près et n'en applaudirent pas avec moins de vivacité aux nobles paroles par lesquelles Gratien, s'adressant au sénat de Rome, lui promit de ne plus abandonner les pères conscrits aux violences des juges subalternes. Une loi réglant sévèrement la compétence à laquelle les sénateurs seraient soumis, et adjoignant comme assesseurs au préfet de la ville, dans toutes les causes capitales, cinq personnages du rang de *spectabiles*, fut lue en séance publique par le païen Symmaque, que Gratien avait eu le soin de désigner à cet effet, et qui lui transmit, avec l'emphase ordinaire de sa rhétorique, la vive reconnaissance de tout le corps ¹.

« Vous nous sauvez, lui écrivait-il ; vous avez calmé les discordes publiques. Peu s'en est fallu que nous ne succombassions tous, tant étaient grands les forfaits de ceux qui, par de basses intrigues, avaient saisi le pouvoir. Ce féroce Maximin, usurpateur du droit de juger, implacable aux malheureux, furieux dans ses ressentiments, expie par la peine capitale les larmes de tous les citoyens. Vous louer, ô Gratien, est notre premier devoir. — C'était le premier janvier, écrivait-il sur le

la mort du comte Théodose à l'effet d'une demande de Valens à son neveu, faite par suite d'une inquiétude superstitieuse de cet empereur.

1. A la même disposition favorable pour le sénat doit être attribuée la loi du code, vi, t. 2, l. 1, qui exempte les enfants de sénateurs du *foliis senatorius*.

même ton d'enthousiasme à son ami, le rhéteur gaulois Ausone. Nous accourûmes tous à la curie de bonne heure. avant que le jour eût tout à fait dissipé les ombres de la nuit. Un bruit s'était répandu que cette nuit même une lettre de notre prince bien-aimé était arrivée, et la nouvelle était vraie. Le greffier était là, fatigué d'avoir veillé. L'aube blanchissant à peine le ciel, il fallut allumer les flambeaux pour recevoir l'oracle de ce siècle nouveau. Que dirai-je de plus! Cette lumière qui nous manquait, la lettre nous l'apporta¹. Me demanderez-vous ce que nos Pères ont éprouvé en entendant un tel langage? C'est la nation elle-même qui peut vous dire mieux que moi quel accueil est réservé aux témoignages d'un amour longtemps attendu. Nous avons embrassé notre bonheur tout entier. Crois-moi, je souffre encore de ma joie comme si j'avais peine à en digérer la crudité². Nerva fut bon, Trajan austère, Antonin pieux, Marc-Aurèle intègre; mais ils étaient aidés par le siècle où ils vivaient, temps plein de vertus et qui ne connaissait pas d'autres façons d'être. Chez eux, ce sont les vertus de l'âge antique qu'il faut admirer : ici, c'est la nature même du prince qu'il faut louer³. »

1. *Lucem quam opperiebamur accepimus.*

2. *Si credis, etiamnum illius gaudii mei quamdam patior cruditatem.*

3. Symmaque, *Ep.*, l. 10, 27 et l. 1, 13.—*Cod. Theod.*, l. 1, 1, 13. — Les mots : *lecta in senatu*, qui terminent la loi, ne permettent pas de douter que ce soit à cette loi, si intéressante, en effet, pour le sénat, que s'adressent les éloges enthousiastes de Symmaque.—*Amm. Marc.*, xxviii, 1, et voir la note de Valois sur ce passage. — Une dissertation fort

L'enthousiasme se maintint à ce niveau pendant plusieurs jours et se ranima même avec une vivacité nouvelle par l'arrivée du célèbre rhéteur Thémistius, que Valens envoyait pour féliciter ses neveux sur leur avènement, et qui profita de son voyage en Occident pour visiter Rome, probablement aussi pour s'y faire voir. Chacun devait être pressé de connaître une éloquence si fameuse, et celui à qui le ciel l'avait départie n'était nullement en disposition de se soustraire à la curiosité publique. Introduit dans le sénat pour s'y faire entendre, il choisit tout naturellement le sujet du jour, à savoir les qualités physiques et morales du nouveau prince. Mais l'éloge était une forme banale d'éloquence, dont l'usage avait singulièrement émoussé l'intérêt. Un homme comme Thémistius se devait à lui-même d'inventer quelque moyen inattendu pour le renouveler. C'est ce qu'il fit par ce titre étrange emprunté aux souvenirs de Socrate et de son fameux *Banquet* : *Discours amoureux sur la beauté du prince*¹. « La première science, dit-il, c'est l'amour. Mais, Socrate l'a bien fait voir, autre chose est l'objet aimable, autre chose l'amour lui-même. A l'objet aimable appartiennent la jeunesse, la beauté, la plénitude de toutes choses; mais l'a-

bien faite sur Symmaque, par C. Morin (1817), assigne à ces deux rapports une date postérieure. — Voir aussi, dans les panégyriques de Symmaque publiés par le cardinal Maï, (Rome, 1823), *Oratio pro patre*, 9.

1. Ἐρωτικὸς (λόγος), ἢ περὶ κάλλους βασιλικοῦ.

mour lui-même manque de tout cela, car s'il avait ce qu'il cherche, il ne le désirerait plus. L'amour est donc la privation de tout. J'avais bien compris qu'il en était ainsi, mais je ne l'avais pas encore éprouvé.... Et je ne pouvais pas dire que l'amour m'eût fait encore entreprendre un long voyage, ni braver de longues épreuves, ni passer la vie dans les champs, exposé aux intempéries de l'air.... Mais maintenant, ô très-excellent Socrate, tout ce que tu racontes de l'amour, et plus encore, m'est arrivé. Pour lui j'ai fait, du Tigre jusqu'à l'Océan, une course presque égale à celle du soleil.... J'ai passé, sans fermer l'œil, des nuits et des jours; j'ai couché sur la dure, en plein air, sans couverture et sans chaussure.... cherchant partout à rencontrer ce qui ne s'offrait à moi nulle part, une belle âme dans un beau corps, jeunes l'un et l'autre, ayant déjà en partie la beauté, et promettant d'avance que le temps donnera ce qui manque. Voilà les délices que j'ai cherchées et suivies partout à la piste, comme le chasseur suit le gibier.... Mais pourquoi de plus longs détours? Dépouillant tout voile, c'est de toi que je veux parler, ô toi, mon fils et mon roi! mon fils, qui es aussi mon père : enfant qui surpasses en vertu les cheveux blancs! ô toi, heureuse proie obtenue par une longue chasse¹!

« Quand Socrate avait trouvé de beaux jeunes

1. Μαζάρειον θήραμα τῆς ἐμῆς ἑλληνιστίας. — Thém., *Or.*, xiii, p. 161-162, *passim*.

gens, il lui restait encore, disait-il, à chercher de belles lois et de belles institutions. Et cela l'était nécessaire, ô fils de Sophronisque, parce que, quand tu aimais Alcibiade ou Charmide, l'objet de tes amours était humble et mêlé au vulgaire. Mais mon amour, à moi, embrasse aujourd'hui deux empereurs, issus du même sang, et animés du même esprit de justice. Je n'ai plus besoin d'aller chercher en dehors d'eux des institutions et des lois, car tout cela fait partie de la beauté d'un souverain; et, dès le premier degré de l'amour, je trouve ce que, toi, tu n'attendais que du second et du troisième. Mon voyage d'amour est donc moins laborieux que celui de Socrate¹.

« Et te voici sous mes yeux, Rome, illustre cité, véritable mer de beauté... Je vois le séjour de ces lois saintes et révérees, par le moyen desquelles Numa a uni cette ville au ciel. Grâce à vous, fortunés mortels, les Dieux n'ont pas encore déserté la terre.... Le temps est venu, illustres rejetons de Romulus, où, déposant la toge, vous devez revêtir la robe blanche, pure comme le siècle et comme l'empire qui commencent, célébrer des chœurs, remplir les places publiques de l'odeur des sacrifices, et couvrir de vos hommages l'objet de mes amours.... Et toi, ô père des Dieux et des hommes, Jupiter, fondateur et gardien de Rome; Minerve, dont Jupiter est à la fois le père et la mère; Quirinus, divin

1. Thém., *Or.*, xiii, p. 177.

tuteur de l'empire romain, faites que mes amours chérissent Rome, et que Rome, en retour, les chérisse¹. »

On ne sait point comment les sénateurs chrétiens, si nombreux dans la curie, accueillirent cette effusion de dévotion païenne. On ne nous dit pas non plus quelle impression produisit sur les imaginations épurées par la foi ce singulier mélange de mysticisme et de sensualité renouvelé des plus tristes souvenirs qui avaient déparé les beaux temps de la Grèce. Personne, sans doute, n'osa interrompre Thémistius. Mais si les chrétiens eurent ce jour-là à subir une humiliation que leur imposait la courtoisie naturellement due à un tel hôte, ils n'eurent pas longtemps à attendre une revanche : elle leur vint de haut. Le sénat ne pouvait manquer, en effet, d'envoyer une députation à l'empereur pour le remercier de sa clémence : des délégations de tous les corps constitués durent s'y joindre pour offrir, suivant l'usage, à leur nouveau maître, l'hommage de leur soumission. Or, voici ce qui se passa dans l'une de ces ambassades, du moins si l'on en croit ce que raconte, en termes un peu énigmatiques, l'historien Zosime :

« C'était, dit-il, l'usage des Romains de mettre leurs rois au nombre des souverains pontifes, en raison de l'excellence de cette dignité. Cela fut fait à l'égard de Numa Pompilius et de tous ceux qui ensuite eurent le nom de roi, et, après eux, d'Octavien lui-même, comme

1. Thém., *Or.*, XIII, p. 179, 180.

de ceux qui après lui obtinrent l'empire chez les Romains. Aussitôt, en effet, que chacun d'eux recevait le pouvoir suprême, la robe sacerdotale lui était apportée par les flamines, et il était inscrit sur-le-champ au nombre des souverains pontifes. Tous les empereurs avaient reçu cet hommage très-volontiers et s'étaient servis de ce titre, même depuis que l'empire fut arrivé à Constantin, quoique ce prince se soit écarté de la voie droite en ce qui touche au culte, et ait embrassé la foi des chrétiens. La même chose se fit pour ceux qui suivirent, et pour Valentinien et Valens. Mais lorsque les pontifes, suivant l'habitude, apportèrent la robe à Gratien, il refusa de la recevoir, pensant qu'un tel vêtement ne pouvait convenir à un chrétien¹. »

Rien n'égale la surprise, le scandale et presque le désespoir qu'a causés aux érudits chrétiens cette singulière anecdote. Comment croire, en effet, que

1. Zos., iv, 36. — Voir, au sujet de ce récit, la première partie de cette histoire, t. 1, p. 444. — Tillemont, *Constantin*, note xxxiv. — Labastie, *Mémoire sur le souverain pontificat des empereurs romains*, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. xv, p. 100. — Il est à remarquer que le titre de souverain pontife est attribué à Gratien sur les médailles comme à son père. Sur celle de Théodose, au contraire, on ne le rencontre que très-rarement. Orell., *Inscr. lat. ampl. coll.*, t. 1, ch. II, § 39, p. 246. Le même titre fut encore donné à Gratien dans le remerciement adressé par Ausone pour son consulat en 379; et M. Beugnot en a pris occasion pour supposer que le refus de la robe pontificale n'eut lieu que postérieurement à cette date. Nous ne croyons pas ce motif suffisant. Entre prendre un titre soi-même et se le laisser donner, il y a quelque différence. Ausone, vivant avec les païens, probablement païen lui-même, devait essayer tous les moyens de faire revenir Gratien sur une décision qui lui aliénait le cœur de tous les sectateurs du vieux culte.

Constantin, Constance, Valentinien, tant de souverains, qui, pendant plus de cinquante ans, avaient servi l'Église avec un zèle parfois aveugle, mais toujours éclatant, se fussent laissé offrir, sans répugnance, les insignes d'une dignité païenne? Comment imaginer que Gratien ait été le premier à éprouver, à ce sujet, un scrupule pourtant si naturel à un chrétien? Une telle supposition semble blesser toutes les notions du sens commun et de la décence. Le fait paraît incroyable, surtout aux écrivains du siècle le plus paisible et le plus brillant de notre histoire, aux Tillemont, aux Fléchier, aux Fleury. Étrangers au spectacle des commotions politiques, élevés dans la tranquillité d'un culte et d'institutions héréditaires, ces honnêtes historiens ne peuvent prendre leur parti d'une inconséquence qui bouleverse toutes leurs habitudes. S'ils osaient, ils accuseraient de mensonge un écrivain habituellement grave, comme Zosime, racontant à des contemporains un fait que chacun d'eux pouvait facilement vérifier.

Un peu plus d'expérience des révolutions eût dissipé leur étonnement. Dans les jours difficiles où s'opèrent les transformations sociales, rien n'est si commun et rien n'est si aisément explicable que la contradiction dans les actes et l'incohérence dans les idées. Nous sommes choqués que des empereurs chrétiens aient consenti à demeurer souverains pontifes : un Romain était bien plus surpris encore qu'un empereur quelconque consentit à cesser de l'être. Le souverain

pontificat faisait une partie essentielle de ce pouvoir composite dont Auguste avait transmis la tradition à ses successeurs. C'était un des fils croisés que la main impériale devait tenir pour faire mouvoir à son gré toutes les pièces de la machine politique. L'empereur, dans la pensée d'Auguste, avait dû être le chef du culte, comme de l'armée, de l'administration, de la justice et des finances, pour ne rien laisser en dehors de lui qui ne fût inspiré de son souffle et ne vécût de sa propre vie. Il n'eût point été l'incarnation complète de la patrie, s'il n'en eût représenté les croyances aussi bien que les intérêts, et s'il n'eût parlé pour elle aux Dieux comme aux hommes. Bien plus, c'étaient les Dieux surtout qui ne devaient parler que par son intermédiaire ; car l'omnipotence ne veut point entendre sous le soleil d'autre son que l'écho de sa propre voix, et quand la tribune était muette, il ne pouvait convenir que les oracles fussent libres.

Assurément le jour où l'empereur eut déserté la vieille religion de Rome, ce mécanisme si ingénieusement combiné reçut déjà une profonde atteinte. L'empereur ne représentant plus le vieux culte, qu'il délaissait, et ne pouvant commander au nouveau, qui ne connaissait point de maître parmi les hommes, c'en était fait de la réunion des deux autorités humaine et divine sur une seule tête ; et par la fissure que laissait ouverte leur déchirement devait s'échapper la liberté de la conscience comme l'explosion d'une vapeur longtemps

comprimée. De tels résultats, pourtant, n'éclatent pas à l'heure même où ils se préparent, et les hommes, les souverains surtout, résistent longtemps aux conséquences de leurs propres principes, quand elles ont pour effet de restreindre l'étendue de leur pouvoir. Abdiquer subitement le pontificat, c'était, pour un empereur, quelque pieux qu'il fût, une résolution d'une gravité suprême, car c'était dénaturer l'idée que depuis trois siècles les populations s'étaient faite de la souveraineté : c'était mutiler l'*imperium*, tel que le discernait l'armée et que le révérait le peuple. Les prétextes ne durent pas manquer pour éluder longtemps un sacrifice dont s'indignait tout bas, même dans un cœur chrétien, la fierté royale. Des princes dévoués à l'Évangile purent se persuader aisément que, même dans l'intérêt de leur foi, il leur était utile de conserver la haute main sur un culte rival. L'empereur put mettre du prix à demeurer souverain pontife, en apparence pour surveiller les intrigues d'un sacerdoce offensé, en réalité pour ne rien laisser échapper de ses propres prérogatives : heureux peut-être aussi, sans se l'avouer, de garder le titre d'un pouvoir qui le mettait à égalité complète avec l'autorité croissante de l'épiscopat chrétien.

Mais les situations indécises n'ont qu'un temps. Les fictions légales sont comme une écorce qui se dessèche peu à peu, au travers de laquelle la vérité pousse, et à un moment donné se fait jour. Ce moment était venu

quand Gratien monta sur le trône. Ce n'était plus aux vieilles traditions de l'empire que ce jeune et débile maître du monde pouvait demander la force qui lui manquait : d'autres sources d'autorité s'étaient ouvertes, et Gratien se tournait tout entier de leur côté par le mouvement d'un cœur pieux, et aussi par l'instinct de la faiblesse. L'exemple même de son père le poussait dans la voie où devaient l'entraîner tout ensemble sa foi et son caractère. Bien que chrétien convaincu, Valentinien venait d'essayer encore d'être un empereur à la mode antique. Il s'était montré jaloux de la moindre de ses attributions, ne laissant personne, pas même l'Église, pénétrer dans son domaine ; au pied de l'autel serviteur du Christ, partout ailleurs héritier de Trajan et d'Auguste. Il périssait dans cet effort impuissant, accablé du poids qu'il avait voulu porter seul, exaspéré par le sentiment de son insuffisance, et ayant perdu l'amour de ses sujets par la violence qu'il avait dû leur faire pour les gouverner. La politique qui n'avait pas réussi à un si vaillant homme, un enfant ne pouvait être tenté d'y persister. Au lieu de se tenir en face de l'Église dans une attitude de froide réserve, Gratien allait se jeter humblement dans ses bras et implorer sa protection pour lui emprunter quelque chose de sa popularité et de sa puissance. L'acte qui a surpris les contemporains, et qui étonne encore la postérité n'était qu'un témoignage de cet état nouveau de son esprit. En re-

nonçant au souverain pontificat, et en détachant ainsi un des plus précieux joyaux du diadème impérial, Gratien faisait hommage au Christ non-seulement de sa conscience, mais de son pouvoir. Ce n'était pas l'homme, c'était l'État, dont l'homme était l'image; ce n'était pas l'empereur, c'était l'empire, qui ce jour-là, par sa bouche, se proclamait chrétien.

Pendant que ces solennités d'un caractère si divers s'accomplissaient en Occident, le corps de Valentinien était conduit en pompe à Constantinople, pour y être déposé dans la sépulture impériale. Valens ne vint pas rendre à son frère les derniers honneurs. Il n'avait pas reparu dans sa capitale, dont la fidélité lui paraissait toujours douteuse depuis la révolte de Procope, et sa résidence était fixée à Antioche d'une manière à peu près permanente.

Ce n'était pas pourtant que de ce point central de l'Asie il songeât à diriger lui-même l'expédition depuis si longtemps annoncée contre les Perses; il y avait au contraire décidément renoncé, dégoûté qu'il était par les incidents d'une première campagne où il n'avait pourtant aperçu l'ennemi que de loin. Il se bornait à expédier au jeune roi d'Arménie Para, et à sa mère qui gouvernait en son nom, des auxiliaires pour entretenir contre Sapor une guerre qu'il ne voulait plus faire lui-même¹. Libre par conséquent de son temps,

A. D.
372-375.

1. Tous les détails de l'histoire intérieure de l'Arménie, pendant le règne de Valentinien, sont rapportés avec exactitude dans les additions

et présent de sa personne, il pesait de tout le poids de la puissance impériale sur les ressorts déjà fatigués de l'Église d'Orient. Dès les premiers jours de l'arrivée de l'empereur, l'ami de Basile, l'évêque Méléce, avait reçu l'ordre de s'éloigner : disgrâce honorable, qui témoignait de la pureté de sa foi et de l'injustice de ses calomniateurs, mais qui n'en laissait pas moins le troupeau sans pasteur. Deux prêtres courageux, Flavien et Diodore, qui s'étaient déjà signalés comme confesseurs au temps de la persécution de Constance, bien qu'ils ne fussent alors que laïques, prirent la direction de l'Église abandonnée. Ils eurent un véritable pèlerinage, et comme une sortie d'Égypte, à conduire sous les yeux d'un nouveau Pharaon. Car les fidèles se voyant chassés de la grande église de la ville, furent forcés de se retirer dans des cavernes voisines, où une tradition rapportait que saint Paul lui-même s'était dérobé à la poursuite des Juifs. Pendant tout un hiver, le service divin fut célébré dans cette retraite, à laquelle on n'arrivait que par des chemins difficiles et en bravant les intempéries de la saison. Ces périls n'ayant pas découragé le zèle des catholiques, Valens interdit bientôt aux proscrits même ce modeste abri. Ce fut alors en

faites par l'éditeur Saint-Martin à l'*Histoire du Bas-Empire*, de Lebeau, d'après Moïse de Chorène et Faustus de Byzance, que ni Tillemont, ni Lebeau lui-même n'avaient connus. Ces détails sont pleins d'intérêt, mais trop étrangers à notre sujet pour que nous puissions y faire même allusion dans notre récit.

plein air, sur un vaste champ de manœuvres qui bordait le fleuve Oronte, que Flavien assembla la foule pour lui faire entendre la parole de Dieu. « On eût dit, racontait plus tard un jeune témoin de ces scènes, saint Jean-Baptiste appelant les pécheurs sur les bords du Jourdain. » Pour parvenir à ce lieu éloigné, il fallait passer sous les fenêtres même du palais du prince, qui pouvait suivre de l'œil, les jours de fête, cette émigration populaire. Cédant plus d'une fois à sa colère, il donna ordre de saisir les passants au hasard et de les jeter dans l'Oronte : la foule n'en grossissait pas moins chaque dimanche. Les solitaires des montagnes voisines, accourus au bruit des chants religieux, sortaient de leurs retraites pour s'unir à cette pompe rustique, et souvent ils accompagnaient les fidèles au retour, afin de les protéger par la vénération mystérieuse qui s'attachait à leur personne ¹.

Un d'entre eux, le saint moine Aphraate, renommé pour ses austérités et par les miracles que lui attribuait la croyance populaire, fut aperçu par Valens, qui du haut de son balcon remarqua sa tenue étrange et ses vêtements déchirés : « Monte ici, vieillard, lui dit-il, et dis-moi où tu vas. — Je vais prier pour votre règne, lui répondit le moine sans se troubler. — Que ne restes-tu donc chez toi, reprit l'empereur, pour y vivre selon la règle de ton monastère? » Le moine re-

1. Zos., iv, 13. — Amm. Marc., xxvii, 12, xxix, 1. — Thém., *Or.*, xi, p. 143. — Théod., iv, 25, 26.

prit avec feu, dans un grec demi-barbare, très-mêlé de mots syriens, seule langue qu'il sût parler :¹

« C'est ce que je devais faire et ce que j'ai fait constamment tant que les brebis de Dieu étaient en paix. Mais maintenant qu'elles sont en péril de tomber entre les mains de bêtes féroces, je dois tout quitter pour sauver le troupeau. Dites-moi en effet, empereur, si j'étais une jeune fille renfermée dans l'intérieur d'une maison, et si je voyais le toit paternel livré aux flammes, que me conseilleriez-vous de faire? Devrais-je rester tranquillement assis au foyer sans m'opposer au progrès de l'incendie? Ne devrais-je pas plutôt courir pour chercher de l'eau afin de l'éteindre? Voilà ce que je fais en ce moment. Vous avez mis le feu à notre maison, je viens l'éteindre. »

L'empereur baissa la tête, ne répondit rien, et laissa sortir le moine en liberté. Comme il s'éloignait, un des chambellans, qui sortait au même moment pour aller préparer le bain du prince, l'interpella par des paroles injurieuses. Quelques instants après, on remarqua que cet officier ne rentrait pas, bien que l'heure indiquée pour le bain fût déjà passée. Valens, impatient, l'envoya chercher. En entrant dans la salle de bain, on la trouva tout inondée et l'officier lui-même étendu à terre, étouffé par la vapeur de l'eau bouillante¹.

Valens avait cédé ce jour-là à l'ascendant du moine; mais il gardait rancune, car peu de jours après parais-

1. Théod. iv, 26.

sait une constitution de sa main, qui, renouvelant d'anciennes défenses, mettait obstacle à la propagation des ordres monastiques. Défense était faite à tout curiale de se consacrer à la vie solitaire, à moins de faire abandon de ses biens à sa curie. Ordre était donné au comte d'Orient d'enlever de force de leurs retraites tous les réfractaires pour les ramener à leurs devoirs civils, militaires ou autres. Les qualifications d'oisifs et de lâches étaient attribués dédaigneusement et presque sans distinction à tous les sectateurs de la vie monastique. « Que tous ceux, disait la loi, qui recherchent la paresse, fuient les devoirs civils dans les solitudes et dans les déserts, y soient rattachés de force. » Cet édit, exécuté avec une rigueur outrée, et appliqué pour les plus légers prétextes à ceux-là même qui n'étaient tenus à rien envers l'État, porta bientôt la désolation dans les plus célèbres monastères de l'Asie ¹.

1. *Col. Theod.*, XII, t. I, l. 63. Cette loi a donné lieu à quelques controverses entre les érudits. Le texte ne porte pas autre chose que le renouvellement d'une ancienne prohibition qui datait de Constantin, et qu'expliquait suffisamment l'état de misère des curies. (Voir la première partie de cette histoire, t. I, p. 307 et t. II, p. 253.) D'autre part, les écrivains ecclésiastiques, Prosper d'Aquitaine, P. Orose et saint Jérôme, sont unanimes pour imputer à Valens l'intention de forcer tous les moines sans distinction au service militaire. Pour expliquer cette contradiction plusieurs auteurs modernes, Tillemont, entre autres, s'imaginent qu'il y eut une seconde loi de Valens dont le texte aurait disparu. Nous ne voyons aucune raison de recourir à cette supposition. Le cœur des historiens ecclésiastiques s'explique tout naturellement par la rigueur avec laquelle dut être appliqué l'édit de Valens, dont l'exécution fut confiée à des agents qui voulaient plaire au souverain. Le service militaire était une des obligations civiles, et

A Édesse, le point le plus avancé de l'empire du côté de la frontière de Perse, les ordres de Valens rencontrèrent une résistance encore plus vive qu'à Antioche. Le pieux évêque Barse était banni et remplacé par un intrus. Là aussi la population se refusa à entrer dans l'église ainsi profanée, et se porta tout entière aux environs de la ville, pour y célébrer le service divin. Valens faisant une tournée de ce côté pour inspecter l'état de défense de la frontière, fut lui-même témoin du spectacle étrange de cette cité toute déserte et de cette population rassemblée au dehors dans la campagne. « Comment ne savez-vous pas ces choses-là, ou comment les supportez-vous ? » dit-il en se retournant vivement vers le préfet du prétoire, Modeste, qui l'accompagnait comme d'habitude ; et dans un mouvement de colère il frappa cet officier au visage. « Dès demain, ajouta-t-il, qu'on chasse ces gens-là à coups de bâton, ou même par l'épée si c'est nécessaire. »

Après l'expérience qu'il avait faite à Césarée, Modeste ne se souciait plus de se compromettre au service d'un maître mobile qui pouvait au dernier moment se laisser intimider par ses victimes. En prudent serviteur, il chercha à éluder l'ordre plutôt qu'à l'exécuter. Il fit prévenir, sous main, les catholiques

pour exécuter l'édit de Valens, il fallut y contraindre tous les moines qui n'avaient pas fait abandon de leurs biens aux curies. Quelques applications de cette disposition un peu forcées purent très-bien faire croire à une mesure plus générale.

de la commission qu'il avait reçue, et le lendemain, au point du jour, il rassembla sa troupe, avec grand bruit d'armes et de clairons, annonçant tout haut qu'il allait faire main basse sur tous ceux qui prendraient part au culte défendu. Il espérait bien qu'après un tel avertissement personne ne serait assez insensé pour se trouver ce jour-là au rendez-vous. Il avait compté sans l'audace des catholiques; car à peine eut-il fait quelques pas hors de la ville qu'il vit la route toute couverte de fidèles qui se rendaient en plus grand nombre que jamais au lieu de la prière, ne se donnant même pas la peine de se ranger pour laisser passer les soldats. Contrarié et pensif, Modeste suivait son chemin sans rien dire, ne sachant pas bien ce qu'il devait faire. Une pauvre femme vint se jeter dans les jambes de son cheval, portant son enfant dans ses bras; sa coiffe était tout en désordre, et elle courait à perdre haleine. « Où allez-vous si vite? lui dit-il. — Au lieu où les chrétiens se réunissent, répondit-elle sans s'arrêter. — Et ne savez-vous pas que j'y vais aussi et que nous allons tuer tout le monde? — Oui, je le sais, dit la pauvre femme, et c'est ce qui me presse si fort, car je ne veux priver ni moi ni mon enfant de la gloire du martyr. » Modeste prit le parti de rebrousser chemin et d'aller avertir l'empereur que son ordre ne pouvait être exécuté sans un affreux massacre. Malgré son dépit, l'empereur n'osa pas passer outre, et il dut se contenter d'envoyer en exil les prêtres qui présidaient à la réu-

nion. En leur transmettant cette sentence, Modeste essayait encore, par habitude et comme pour l'acquiescement de sa conscience, de les ébranler : « Que ne vous rangez-vous à la communion de l'empereur? leur disait-il. — Est-il donc évêque en même temps qu'empereur? » lui répondit l'un d'eux en haussant les épaules. Les exilés se mirent en route, mais à leur sortie de la ville, comme dans toutes les bourgades qu'ils traversaient, la foule se pressait sur leurs pas pour les féliciter. Le préfet, mécontent de cette marche triomphale, envoya l'ordre de les séparer et de ne pas les laisser voyager plus de deux ensemble ¹.

A Samosate enfin, quand on vint chercher le vénérable Eusèbe pour l'emmener, l'émotion du peuple fut telle que le saint évêque lui-même se mit en devoir de la calmer : « Ne parlez pas du sujet de votre voyage, dit-il à l'envoyé de l'empereur, car si le peuple l'apprend, il vous jettera au fleuve, mais laissez-moi faire. » Et quelques jours après il sortit seul à pied, après l'office du soir, et quitta la ville sans rien dire. Son remplaçant, Eunome, se vit bientôt l'objet d'une telle animadversion, que personne ne voulait demeurer au bain public quand il y entrait, et que dès qu'il était sorti, on faisait écouler l'eau où il s'était lavé, comme si elle eût été infectée par son hérésie. Il n'y put tenir et quitta bientôt la place ².

1. Théod., iv, 17, 18. — Soz., vi, 18. — Soc., iv, 18. — Rufin, ii, 5.

2. Théod., iv, 13, 14. — S. Bas., *Ep.*, clxviii.

Le mauvais succès de toutes ces tentatives irritait Valens sans le décourager, et peut-être en fût-il venu à quelque acte de violence désespéré, lorsque, heureusement pour les chrétiens, son attention fut brusquement appelée d'un autre côté. Un soin plus pressant à ses yeux qu'aucun intérêt religieux, celui de sa personne et de son pouvoir, vint le distraire de toute autre préoccupation. Un incident, insignifiant en apparence, le jeta dans les plus vives alarmes. On lui rapporta qu'un droguiste, nommé Palladius, accusé d'avoir vendu des substances empoisonnées et soumis pour ce fait à la torture, s'était écrié au milieu de ses souffrances qu'il avait bien autre chose à révéler qu'un crime si vulgaire. Pressé de s'expliquer plus clairement, Palladius fit connaître que des officiers de distinction, au service desquels il s'était trouvé, s'étaient récemment enquis auprès de magiciens du nom de l'empereur qui monterait sur le trône après le souverain régnant. Tout céda à l'instant à l'intérêt de découvrir quels étaient les auteurs de ces questions sacrilèges, et les audacieux, plus coupables encore, qui avaient essayé d'y répondre, enfin et surtout quel était le mortel prédestiné que l'oracle avait désigné.

Le préfet Modeste, retrouvant tout son zèle du moment où il n'avait plus affaire à d'intraitables chrétiens, mais à des courtisans souples comme lui, mit aussitôt tout en œuvre pour arriver à connaître les criminels. De nombreuses arrestations furent faites, on fit main

basse indistinctement sur tous les courtisans soupçonnés d'ambition, et sur tous les philosophes accusés de se livrer aux arts illicites. A force de recherches et d'intimidation, on parvint à établir les faits suivants : trois officiers, nommés Pergamius, Fiducius et Irénée, aidés de deux magiciens, Patricius et Hilaire, avaient conçu en effet le désir de connaître quel serait le successeur de Valens. Pour satisfaire leur curiosité, ils avaient eu recours à une pratique de sorcellerie fort en usage à cette époque, et qui consistait, on le croyait du moins, à mettre en mouvement sans aucune impulsion extérieure, et uniquement par des rites magiques, une petite table de laurier reposant sur trois pieds. La table portait un disque de métal sur la face duquel étaient gravées les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Quand on avait réussi à la faire entrer dans un mouvement de rotation sur elle-même, on approchait un anneau suspendu à un fil, qui, frappant dans ses oscillations tantôt une lettre, tantôt une autre, arrivait à former des syllabes, puis des mots, puis des vers entiers. Les interrogateurs avaient appris ainsi d'abord que le futur empereur serait un homme instruit, versé dans toutes sortes de connaissances, puis qu'eux-mêmes ne le verraient pas régner, et qu'ils ne tarderaient pas à être victimes de leur curiosité. Enfin, insistant pour connaître au moins le nom du souverain futur, ils avaient vu distinctement l'anneau et la table former par leur rencontre les deux syllabes *Théod*. Ils n'avaient pas poussé plus loin l'expérience, tous s'étant

écriés qu'il n'y avait plus de doute, qu'il ne pouvait être question que de Théodore, le chef des notaires, le plus instruit et le mieux disant de tout le cabinet impérial. Théodore, bien qu'absent et étranger à toute cette scène, avait pourtant été averti sous main du résultat, et s'était laissé complimenter sur sa grandeur future. On prétendit même qu'il avait fait au magicien quelques questions sur la date probable de l'accomplissement de la prédiction. Il est à peine besoin d'ajouter que de tous ceux qui avaient consulté cet étrange oracle, pas plus que de tous ceux qui l'avaient fait parler, aucun ne dut survivre à l'interrogatoire. Théodore, aux yeux de Valens, ne méritait pas davantage d'être épargné. Il alléguait vainement qu'il n'avait jamais songé à hâter, mais seulement à attendre son élévation. Comment conserver près de soi son successeur en expectative? Théodore eut donc la tête tranchée ¹.

Mais c'était trop peu encore pour conjurer la destinée, car Théodore avait plus d'un homonyme, et d'ailleurs le mot malencontreux n'avait pas même été achevé. Malheur dès lors à tous ceux dont le nom commençait par les syllabes suspectes : les Théodote, les Théodule, les Théodose (et le nombre était grand de tous ceux qu'à leur naissance on avait pu s'être plu à placer ainsi sous la protection spéciale de la Divinité). En quelque province qu'ils fussent nés, ils étaient re-

1. Amm. Marc. xxix. 1 2. — Soz., vi, 35. — Philost., ix, 15. — Zos., iv 13.

commandés à l'attention des magistrats, qui saisissaient les moindres prétextes pour en débarrasser la terre. Le danger de porter un nom de si mauvais augure fut bientôt si connu que l'année suivante, 375, lorsqu'à l'autre extrémité de l'empire, à Carthage, l'illustre général Théodose fut envoyé au supplice, tout le monde en Orient crut que c'était une gracieuseté que, en neveu soumis et comme don de joyeux avènement, le nouvel empereur d'Occident Gratien faisait à son oncle. En ce cas, pour rendre la courtoisie plus complète, il eût fallu joindre au père sacrifié, le fils qui héritait de son nom et de son génie¹.

D'autres victimes encore étaient naturellement désignées au ressentiment de Valens : c'étaient les magiciens, les professeurs d'arts secrets, qui, appartenant presque tous à la religion déchue, étaient soupçonnés d'user de leur science prétendue pour entretenir et encourager tous les mécontentements. Constance, avec moins de prétextes, les avait déjà poursuivis de sa colère. Pour les frapper, il ne fallait que prêter vigueur à la législation existante, qui défendait toutes les pratiques de magie. Mais le soupçon de magie s'étendait, on le sait, et non sans raison, à tous les philosophes de l'école nouvelle, qui jurait par les noms de Plotin et de Jamblique, et qui avait régné avec Julien. À des yeux même médiocrement prévenus, la théurgie,

1. Amm. Marc. — Soc. — Soz. — Philost. — Zos., *loc. cit.*

réhabilitée par le néoplatonisme, pouvait offrir plus d'un trait de ressemblance avec la sorcellerie. Le jour d'une terrible réaction, qui menaçait depuis dix ans, et que la modération des vainqueurs avait seule retardée, se leva donc enfin pour tous les amis survivants du dernier César païen. Les sophistes, les rhéteurs se virent partout poursuivis et traînés au supplice. L'illustre Maxime, qui, grâce à la bienveillance du préfet de l'Asie Mineure, avait pu reprendre le cours de ses leçons, et étaler de nouveau aux yeux des populations le luxe dont il avait pris l'habitude sous Julien, fut arraché de son palais d'Éphèse et amené devant l'empereur à Antioche pour y subir un interrogatoire. Renvoyé libre parce qu'aucun fait positif n'avait pu être allégué contre lui, il n'en eut pas moins, au retour, la tête tranchée sans aucune forme de jugement. Un autre sophiste également renommé, Simonide, fut brûlé vif. Enfin le conseiller même de Julien, celui qui l'avait aidé dans sa tentative infructueuse pour reconstruire le temple de Jérusalem, Alypius, malgré les hautes dignités qu'il avait gérées, fut livré au bourreau avec son fils, comme trop bien initié à tous les secrets de l'art théurgique.

Aucune éloquence ne vint, cette fois, en aide aux victimes. Car Thémistius, le seul rhéteur qui eût l'oreille de Valens, était retenu à Constantinople. Son émule, l'orateur en renom d'Antioche, Libanius, n'avait pas le même art pour plaire au souverain. Va-

lens ne goûtait pas sa faconde un peu prolixie, et lui-même avoue, non sans quelque dépit, que, quand il parlait devant l'empereur, on renvoyait souvent au lendemain la fin de son discours, et que quelquefois ce lendemain n'arrivait jamais. Ce fut tout au plus s'il put sauver de l'orage sa propre tête; car il fut constaté qu'il avait fait usage du trépied magique afin de se faire indiquer le régime à suivre pour quelques infirmités dont il était atteint. Il devait d'ailleurs être assez mal en grâce auprès du rhéteur chrétien Héliodore, dont Valens prenait toujours les conseils et qui ne cessait de l'exciter à la sévérité. Quand Héliodore mourut, Valens voulut que ses courtisans suivissent ses funérailles tête nue, pieds nus, les mains jointes, et il exprima le regret de n'en pouvoir faire lui-même autant¹.

Les magiciens, ou ceux qui étaient réputés tels, se voyant ainsi poursuivis de toutes parts, se vengèrent en silence par les moyens insaisissables de leur art. A partir de cette époque, en effet, commencèrent à circuler sur le sort futur de Valens les plus sinistres prédictions, sortant des officines de la sorcellerie. On disait tout bas qu'il allait mourir et d'une mort étrange : brûlé vif comme quelques-unes de ses victimes. Un vaste bain, nommé bain de Valens, parce que c'était le souverain

1. Amm. Marc. — Soc. — Soz. — Philost. — Zos., *loc. cit.* — Liban. *De vita sua*, p. 48, 52, 56, 57. — Eunap., *Vit. Soph. Maximus*. Eunape donne un récit de toute cette crise fort différent de celui des autres historiens, et destiné à faire honneur à Maxime aux dépens de la vérité.

qui l'avait fait construire, et où l'on entassait incessamment du bois pour alimenter le foyer, était devenu l'objet d'allusions et de plaisanteries populaires : « Voilà Valens qui chauffe, » disait-on.

La colère du prince n'en devint que plus vive, et des personnes sa sévérité s'étendit bientôt jusqu'aux livres et aux écrits. On fit une recherche exacte de tous les livres contenant des formules, des recettes ou des prescriptions magiques, et tous les environs d'Antioche étaient pleins de soldats employés à ces perquisitions. Aussi les détenteurs s'empresaient-ils de se défaire de ces écrits suspects par tous les moyens : on les brûlait, on les jetait à la rivière. Un jeune chrétien, du nom de Jean, qui faisait partie du troupeau de Flavien, se promenant avec un de ses amis sur les bords de l'Oronte, aperçut par hasard un de ces volumes flottant à la surface du fleuve. Par un mouvement de curiosité, les deux amis ramassèrent le livre, et ils se divertissaient à en faire lecture, lorsqu'ils virent un soldat qui venait vers eux. Leur terreur fut grande; car ils n'avaient pas le temps de rejeter le livre à l'eau sans être aperçus. L'un d'entre eux le cacha sous ses habits, et pendant que son compagnon détournait l'attention du soldat, il trouva manière de le laisser glisser insensiblement derrière lui. Un faux mouvement pouvait les perdre, et s'ils avaient été surpris, ne pouvant fournir des explications suffisantes, c'était le futur archevêque de Constantinople, c'était la

Bouche d'or, dont les accents devaient retentir jusqu'à la dernière postérité chrétienne, qui périssait inconnu à vingt ans sur un soupçon de sorcellerie¹!

A. D. 376².
 Tout entier à ces recherches importantes, Valens laissait de plus en plus flotter les rênes de son empire : ni les incursions des Sarrasins, qui se ruaient de l'Arabie sur la Palestine, et arrivaient sans obstacle jusqu'aux portes mêmes de la Syrie, ni celles des Isaures, qui descendaient sur la Cappadoce des retraites montagneuses de la Cilicie, ni les menaces constantes de Sapor ne l'arrachaient à ses préoccupations. Il n'en fut tiré que vers le commencement de 376 par un événement d'une gravité inattendue. Un bruit vague et sinistre se répandit tout d'un coup en Asie. Une race inconnue avait, disait-on, apparu en armes au delà du Danube, sur le territoire occupé par les Goths; ces nouveaux barbares se précipitaient du fond des marais de la Scythie, cent fois plus farouches et d'un aspect plus hideux que les anciens ennemis de Rome. On ajoutait qu'une lutte sanglante venait de s'engager entre les Goths et ces inconnus, que les Goths étaient vaincus et que tout l'empire d'Athanaire était au pillage. Bientôt une dépêche officielle du préfet de Mœsie vint confirmer toutes ces rumeurs; elle apprit

1. S. Chrys., *Hom. in Act. Apost.*, xxxviii (éd. Gamme), t. ix, p. 326. — Amm. Marc., xxxi, 1.

2. A. D. 376. — *Indictio*, iv. — U. C. 1120. — Valens. Aug. v, et Valentinianus. Aug. ix. Coss.

en même temps qu'une députation des Goths fugitifs, ayant à leur tête l'évêque Ulphilas, passait le fleuve et demandait asile sur le territoire romain. Les fugitifs étaient porteurs d'une supplique adressée par leurs concitoyens à l'empereur de Rome, par laquelle ils l'informaient de la catastrophe qui les bannissait de leur patrie, et le conjuraient de leur accorder un territoire pour eux et pour leur famille. Ils promettaient d'y vivre en paix, en fidèles sujets de l'empire ¹.

La surprise fut au comble à la cour de Valens. L'événement paraissait incompréhensible : quels étaient ces inconnus devant lesquels tremblaient ceux-là mêmes qui avaient souvent fait reculer les aigles romaines? D'où venaient-ils? De quelles retraites étaient-ils sortis? Quelles étaient leur origine et leurs mœurs? Sur tous ces points la science ethnographique si limitée et si confuse des géographes du temps était prise singulièrement au dépourvu. On savait bien qu'il y avait du côté de l'Orient ou du Nord, aux extrémités du continent barbare, une race de Finnois (Finn), différente de la race germanique et à laquelle Tacite avait consacré quelques lignes dans l'éloquente déclamation connue sous le nom de *Germanie*. Le géographe Ptolémée avait aussi fait mention de ces Finnois, et donné même le nom d'une de leurs confédérations principales dont il avait essayé de reproduire le son barbare, autant

1. Amm. Marc., xxxi, 1, 3. — Zos., iv, 20. — Soz., vi, 37.

que s'y prêtait l'alphabet grec. Il les nommait les *Chounes*, *Hounes* ou *Huns*. Il y en avait, disait-il, de deux espèces : des blancs et des noirs ou plutôt basanés. Les blancs habitaient principalement le versant des monts Ourals qui regarde la mer Caspienne. Les noirs se perdaient dans les profondeurs du septentrion. Des commerçants se rendant dans l'Inde avaient quelquefois fait rencontre des premiers; d'autres s'enfonçant dans le Nord pour y chercher des fourrures avaient trafiqué avec les Huns noirs. Mais ces relations étaient rares, toujours périlleuses, et personne ne s'était aventuré jusque dans l'intérieur même des contrées habitées par ces hommes farouches. A plus forte raison, nul n'avait séjourné parmi eux assez pour étudier leurs mœurs. On racontait que leur corps était trapu, leur tête énorme, leur nez affreusement épaté sur leurs joues, leur menton couvert de cicatrices faites tout exprès dès l'enfance pour empêcher la barbe de pousser, qu'ils vivaient à cheval ou sur des chariots, se nourrissaient de racines et de viande séchée sans être cuite, s'habillaient de peaux de rats sauvages, s'armaient de flèches garnies d'os pointus en guise de fer, et ne paraissaient adorer aucune divinité; mais c'était là à peu près tout ce que de vagues renseignements permettaient d'affirmer ¹.

1. Amm. Marc., xxxi, 1, 3.—Tac., *Germ.*, xlii.—Ptolémée, iii, 5.—Voir Amédée Thierry, *Histoire d'Attila et de ses successeurs*, t. 1, p. 7-10.

Si la soudaine invasion de cette race, dont l'existence était rejetée jusque-là parmi les fables, paraissait un fait inouï, la proposition qui en était la suite de la part des Goths n'était pas un moindre sujet d'étonnement. A la vérité, en comparaison avec les êtres mystérieux devant lesquels ils fuyaient, les Goths étaient pour les Romains des gens de connaissance : leurs rapports avec Rome étaient anciens, nombreux, et n'avaient pas toujours été hostiles. Beaucoup d'entre eux servaient dans les légions romaines. Leur grand roi, Hermanaric, avait mis du soin à vivre avec les fils de Constantin dans des relations de politesse et de bon voisinage. Mais, dans ces derniers temps, Witimir et Athanaric, ses fils, délaissant en cela, comme en toutes choses, les traditions de leur père, s'étaient montrés moins soucieux de l'alliance impériale, et l'avaient plus d'une fois compromise par des actes de perfidie. Valens avait eu à les combattre de sa personne. Rien donc ne l'avait préparé à la demande d'hospitalité qui lui était si inopinément adressée par ces redoutables suppliants.

Un lien de communication subsistait pourtant toujours entre l'empire et les Goths dans la personne même de l'évêque Ulfilas, véritable pionnier de la civilisation chrétienne parmi ces barbares. Ulfilas, né chez les Goths, mais descendant d'un captif de Rome, élevé dans l'empire, ordonné prêtre à Nicée, sous les yeux de Constantin, n'était rentré dans sa patrie que

pour s'y consacrer tout entier à la prédication de l'Évangile. Aucun travail, aucun péril ne l'avait rebuté. Malgré des difficultés sans nombre, et souvent de cruelles persécutions, il avait réussi en trente années à convertir plus d'une moitié de ses compatriotes. Il avait traduit pour eux l'Écriture sainte entière en langue gothique, inventant lui-même des caractères pour fixer les sons jusque-là inarticulés de cet idiome, et ne retranchant de son texte que le *livre des Rois* où il trouvait, disait-il, trop de récits de guerre pour que la lecture en fût utile à des catéchumènes de nature déjà trop belliqueuse. Resté en communication constante avec les évêques de Rome, et honoré d'eux comme un apôtre, Ulfilas était assurément le meilleur intermédiaire que les Goths eussent pu choisir pour négocier une proposition délicate¹.

C'était lui, d'ailleurs, on le sut bientôt, qui, aidé de ses amis personnels et des nouveaux fidèles convertis par lui dans le conseil des Goths, avait pris l'initiative de la négociation. Pour lui, passer le Danube et s'établir sur le territoire de Rome, c'était la chose du monde la plus simple; il l'avait fait plus d'une fois dans sa vie, soit pour assister à des conciles, soit pour abriter sa tête contre les rigueurs de la persécution; il avait donné plusieurs fois ce conseil à ses néophytes quand leur conversion les exposait au courroux de leur famille, et toujours ces

1. Soc., iv, 33. — Soz., vi, 37. — Théod., iv, 36.

exilés volontaires s'étaient applaudis de l'avoir suivi, n'ayant jamais manqué de trouver, auprès des évêques et dans les églises de l'empire, un accueil fraternel. Quand il vit sa nation tout entière menacée d'une dépossession en masse, il lui parut tout naturel de suggérer à ses compatriotes une résolution dont lui-même s'était tant de fois bien trouvé. Les Goths païens, les vieux Goths se récrièrent violemment, et le roi Athanaric en particulier déclara qu'il n'y adhérerait jamais, son père lui ayant fait promettre sous serment de ne mettre de sa vie le pied sur le sol romain; mais l'ouverture fut mieux accueillie par ceux à qui les leçons d'Ulphilas avaient appris à voir dans les Romains plutôt des frères en Jésus-Christ que des ennemis de leur race; et d'ailleurs la crainte, une fois maîtresse de ces natures grossières, ne souffrait plus aucune délibération. Athanaric fut déposé et contraint de fuir; deux princes de la race royale, Fritigern et Alavive, furent mis à sa place, et c'étaient eux qui avaient chargé l'évêque d'aller porter la pétition des Goths à Valens. On l'avait trouvé plus apte qu'aucun autre à faire prévaloir dans le cœur du maître de Rome sur les ressentiments de la politique la pitié due à des coreligionnaires malheureux ¹.

Tous ces détails, bientôt connus à la cour d'Antioche, disposaient naturellement Valens en faveur de l'ambassadeur et de la demande. Rien d'ailleurs n'était

1. Soc., iv, 33. — Soz., *loc. cit.* — Amm. Marc., xxvii, 5.

plus propre à flatter son orgueil que de voir ces mêmes hommes qui, la veille encore, bravaient ses légions et lui marchandait dédaigneusement quelques auxiliaires, suppliant aujourd'hui à ses pieds qu'on leur fournît les moyens de vivre. Quelle gloire, ne manquaient pas de s'écrier les courtisans, pour l'immortel empereur ! les ennemis de Rome devenaient ses soldats ! Quel avantage de pouvoir laisser le paysan de l'empire à sa charrue et de n'avoir à demander aux provinces, au lieu d'un contingent militaire qui les épuise, que des tributs qui porteront l'abondance dans le trésor ! Mais d'autres conseillers, plus avisés, faisaient valoir, en sens contraire, des motifs qui trouvaient le chemin d'une autre des faiblesses du souverain. Tout chrétiens et baptisés qu'étaient les Goths, ils n'en étaient pas moins des gens fort mal policés, peu façonnés au travail et rebelles au joug. Introduire de tels intrus dans l'intérieur des plus belles provinces de Rome, c'était, disaient ces prudents personnages, mettre le loup dans la bergerie ; agneaux et bergers peut-être pourraient un jour s'en mal trouver. Partagé entre la pitié, la vanité et la peur, Valens délibéra longtemps. Enfin il crut avoir tout concilié par une heureuse invention : il décida que les Goths seraient reçus dans l'empire en leurs qualités d'alliés et de chrétiens ; mais pour rendre ces mêmes qualités plus complètes encore chez eux et les mettre au-dessus de toute contestation, ils devaient d'une part déposer leurs

armes et de l'autre adopter, avec la formule de Rimini, la croyance particulière de l'empereur ¹.

La première condition ne souleva pas de difficultés. La seconde, qui touchait à la conscience, était plus délicate. Mais le hasard voulut qu'Ulphilas avait pris part autrefois lui-même au concile de Constantinople, où avait été acceptée la formule de Rimini, et y avait adhéré, comme tous les assistants. Probablement ses oreilles un peu barbares n'en avaient pas saisi toutes les finesses; car, après comme avant cette adhésion, à laquelle il n'avait attaché aucune importance, son enseignement était resté le même. Il avait continué à prêcher à ses ouailles la divinité du Christ sans s'inquiéter beaucoup s'il y avait une lettre de plus ou de moins dans un mot du symbole, qu'il traduisait du grec en gotlique comme il pouvait. Il lui en coûtait peu de souscrire de nouveau à un formulaire qu'il n'avait jamais ni bien compris, ni positivement rétracté, d'autant plus qu'on lui fit connaître l'exigence de l'empereur par l'intermédiaire d'évêques et de docteurs, bien choisis, qui s'empressèrent de mettre sa conscience en repos. Il fit pourtant quelques efforts pour comprendre en quoi consistait la concession qu'on demandait à ses compatriotes, mais ne réussissant qu'imparfaitement à saisir ce qui distinguait le symbole de Nicée de la formule de Rimini : « Je vois bien, dit-il

1. Amm. Marc., xxxi, 4. — Soc. — Soz. — Théod. — Philost., *loc. cit.*

enfin, que toutes ces disputes sont affaire d'intrigue et d'ambition, plus que de théologie, et qu'il n'y a au fond point de différence essentielle dans la doctrine. Je ferai donc ce que l'empereur demande. » Là où passait Ulfilas, il n'y eut, on le conçoit, point de Goths qui fit difficulté de le suivre, et la tribu entière se trouva ainsi devenue arienne presque sans le savoir, ne croyant pas payer trop cher à ce prix, dont elle ne sentait pas l'importance, le bonheur de devenir aussi romaine¹.

Toute cette négociation prenait du temps, et, pendant qu'elle durait, les Goths étaient rassemblés dans la plaine qui borde la rive gauche du Danube, sous les armes, dans leur appareil de guerre, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs chariots et leurs tentes. Leurs masses frémissantes et grossies chaque jour par de nouveaux arrivants couvraient toute la rive du fleuve. Leurs mouvements confus étaient aperçus et leurs cris entendus aisément de l'autre bord; ils se mouraient d'inquiétude et d'impatience; car chaque heure, chaque minute pouvait faire apparaître sur leurs derrières les horribles bandes des Huns, prêts à les culbuter dans le fleuve. Plusieurs, lassés du retard, essayaient de franchir l'onde à la nage ou en s'embar-

1. Soc. — Soz. — Philost. — Théod., *loc. cit.* — L'adhésion d'Ulfilas au concile de Rimini ne paraît pas douteuse, et on ne voit pas qu'il se fût formellement rétracté depuis cette époque. Pourtant il était traité comme un frère par les catholiques, et saint Basile dit dans une de ses lettres que la foi était pure au delà du Danube. Il est donc probable qu'Ulfilas avait lui-même peu compris le venin du formulaire qu'il signait.

quant sur des troncs d'arbres creusés en guise de bateaux; mais ils étaient bientôt emportés par le courant, que les pluies avaient grossi, ou atteints par les projectiles que lançaient de la rive opposée les machines de guerre dont la frontière romaine était gardée; car, en attendant les ordres positifs de l'empereur, les troupes romaines, probablement peu empressées de faire accueil à ces nouveaux venus, dirigeaient sans scrupule leurs traits contre leurs futurs compatriotes. Ces tristes scènes se renouvelèrent à plusieurs reprises et inaugurèrent sous les plus sombres auspices l'alliance contre nature qui s'allait conclure.

Enfin la décision d'Antioche arriva, et une flottille romaine fut mise à la disposition des suppliants pour les transporter d'un bord à l'autre par des convois successifs. L'ordre prescrit par l'empereur lui-même, avec un luxe de précautions que tous les courtisans admiraient, était celui-ci : les femmes et les enfants et un certain nombre des personnages les plus notables devaient passer les premiers, pour être expédiés sur-le-champ dans les villes de l'intérieur où ils seraient gardés en otage; les hommes seraient ensuite admis, mais on ne leur laisserait mettre le pied sur les embarcations qu'après avoir reçu leurs armes en dépôt; un dénombrement, fait par tête d'homme, serait dressé au passage et envoyé à l'empereur; les nouveaux débarqués seraient ensuite divisés en petites bandes et dirigés sur des lieux choisis, à distance convenable les uns des

autres. et dans le voisinage des citadelles les plus fortes.

Quand on en vint au fait, il se trouva que pas une de ces mesures si bien combinées ne put recevoir la moindre exécution. Malgré toutes les promesses qu'on avait pu faire en leur nom, et dont peut-être ils n'avaient pas bien compris la portée, les Goths n'avaient nulle envie de se séparer d'objets également chers à leurs yeux : leurs femmes, leurs enfants et leurs épées. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'était pas aisé d'enlever à des hommes armés jusqu'aux dents ce qu'ils avaient envie de retenir. Il n'y eut pas moyen non plus de les astreindre à un ordre quelconque. L'épouvante redoublant leur violence naturelle, dès qu'une embarcation touchait le bord, ils s'y précipitaient pêle-mêle, éperdus et irrités, beaucoup plus pressés d'échapper au péril qui les menaçait que de remercier leurs libérateurs. Le dénombrement devint impossible à faire dans cette mêlée, et d'ailleurs la masse des fugitifs dépassait tout ce qu'on avait imaginé. Quand les employés romains furent arrivés à force de peine à en avoir compté deux cent mille, ils s'arrêtèrent débordés et découragés. Quant à répartir cette foule d'hommes dans les quartiers qu'on leur avait désignés, il n'y fallait pas songer : autant aurait valu essayer de faire couler une inondation dans des canaux préparés d'avance. Ce n'était pas d'ailleurs une terre, en général, que les Goths avaient demandée, ou du moins que leurs négociateurs leur avaient fait espérer ; c'était celle-là même que de longue

date ils dévoraient du regard, la campagne qui bordait le Danube, la plaine de Thrace avec ses gras pâturages si bien faits pour leurs troupeaux. C'est là qu'ils voulaient rester : ils s'y trouvaient bien ; du moment qu'ils eurent mis le fleuve entre eux et les ennemis qui les poursuivaient, ils ne virent pas de motif pour faire un pas de plus¹.

La savante combinaison de l'empereur se trouva donc de gré ou de force abandonnée. Les employés d'ailleurs auxquels le soin en était confié ne se piquèrent pas beaucoup d'y tenir la main. Quand ils virent que le désordre les gagnait, au lieu de s'obstiner dans une tâche impossible, ils ne songèrent qu'à profiter de la confusion pour leur propre compte. Ils se firent payer pour permettre ce qu'ils ne pouvaient pas empêcher. Après avoir timidement, et pour la forme, demandé aux barbares la remise de leurs armes, ils consentirent à ne pas insister, moyennant qu'on leur livrât des joyaux, des objets de prix auxquels les Goths tenaient beaucoup moins qu'à leurs épées, mais dont la forme bizarre et la rareté pouvaient être appréciées et payées à deniers comptants par les marchands de curiosités des villes d'Asie. Ils ne prirent pas, comme on leur avait commandé, les femmes et

1. Zos., iv, 20.—Eunap., *Exc. Leg.*—Amm. Marc., xxxi, 4. Neque obscurum est, neque incertum infaustos transvehendi barbaram plebem ministros numerum ejus comprehendere calculo sæpe tentantes conquivisse frustratos.

les enfants en otages pour les transporter avec égard dans les grandes villes; mais partout où ils purent rencontrer une belle jeune fille, ou un adolescent au teint clair, aux yeux d'un bleu pâle, à la chevelure d'un blond ardent, ils eurent soin de mettre cette précieuse conquête en réserve, soit pour leur usage personnel, soit pour en trafiquer avec des marchands de prostitution. Toutes les grandes cités d'Orient virent bientôt arriver des cortèges de cette sorte, les enfants en pleurs, les femmes prenant plus aisément leur parti, et facilement consolées par la libéralité de leurs nouveaux possesseurs. Le comte Lupicinus et le duc Maxime, préposés à l'opération du débarquement, se signalèrent tout particulièrement par ces coupables transactions. Ces infidèles agents trouvèrent encore une source de profit dans les fournitures de vivres qu'ils étaient chargés de faire aux arrivants. Ces vivres furent distribués en quantité insuffisante et de mauvaise qualité. Des lambeaux de chien et de cheval furent livrés sous le nom de bœuf et de mouton, sans que le trésor impérial bénéficiât de cette économie. Les barbares, de leur côté, réduits à la famine, cherchèrent et trouvèrent une compensation en s'emparant au hasard, chez les paysans, de tout ce qui pouvait être à leur convenance. Entre ces rapines de diverses sortes, les unes pratiquées à la mode des pays civilisés, les autres à la façon barbare, mais retombant toutes également sur les malheureuses populations, les rives du

Danube ne présentèrent bientôt plus que le spectacle d'une affreuse désolation. Tout le monde gémissait : les Romains, livrés sans résistance à une invasion d'un genre nouveau par ceux-là mêmes qui auraient dû les défendre; les Goths, maltraités et vexés, sans être intimidés : c'était un concert général de plaintes et de menaces¹.

Le bruit en arriva jusqu'à Antioche. Valens lui-même s'en effraya. Il ne lui en fallait pas tant pour prendre peur. Il avait d'ailleurs fort à faire en Asie même, s'étant créé, par de criminelles intrigues, des embarras sur la frontière amie et chrétienne d'Arménie. Le jeune roi Para, longtemps son auxiliaire contre Sapor, lui ayant donné quelques sujets de plainte, il avait essayé de l'attirer à sa cour et de l'y retenir prisonnier. Para avait réussi à s'enfuir; mais à peine rentré dans son royaume, il avait péri victime d'un assassinat dans lequel on supposa que des émissaires romains avaient trempé, et Sapor profitait de l'indignation des grands de l'Arménie pour les engager dans ses intérêts². L'idée d'être menacé sur ses derrières par les Goths, pendant que Sapor s'avancerait jusque sur Antioche, pénétra Valens de terreur. Ordres sur ordres

1. Amm. Marc. — Zos. — Eunap., *loc. cit.*

2. Amm. Marc., xxxi. — Lebeau. *Hist. du Bas-Empire*. — Ammien accuse les généraux chrétiens Tércntius et Trajan d'avoir pris part, l'un aux intrigues de Valens contre Para, et l'autre à l'assassinat de ce jeune prince. Mais Ammien mérite peu de croyance quand il parle mal des fonctionnaires chrétiens.

furent envoyés à Lupicinus et à Maxime de procéder à l'internement des barbares dans les cantons désignés. En réponse, Lupicinus fit savoir qu'une nouvelle troupe de Goths, la tribu des Greuthonges, s'entassait sur la rive gauche du Danube, demandant à être comprise dans l'hospitalité romaine. Refus positif de Valens, cette fois mieux averti, et nouvel ordre de faire évacuer sans délai tous les abords du fleuve. Lupicinus commença en conséquence un mouvement sur les derrières du camp où le prince Fritigern s'était établi au milieu de sa tribu particulière, celle des Thervinges. Il ne put tenter cette manœuvre sans dégarnir un des points de passage du Danube; les Greuthonges, qui étaient aux aguets, et à qui, de l'autre côté du fleuve, leurs compatriotes avaient fait passer des moyens de transport, trouvant le champ libre devant eux, profitèrent de cette faculté pour opérer hardiment leur traversée. Ils débarquèrent sous les yeux mêmes de Lupicinus interdit, et opérèrent leur jonction avec Fritigern sans qu'on osât les en empêcher. Les deux princes barbares, une fois réunis, firent prendre les armes à tout leur monde, et présentèrent un front hostile aux légions romaines¹.

A. D. 377². Un conflit était imminent. Lupicinus ne prit pas sur lui de le provoquer. Il engagea au contraire les

1. Amm. Marc., xxxi, 4.

chefs goths Fritigern et Alavive à venir le trouver à Marianople, chef-lieu de la basse Mœsie, pour y débattre avec lui leurs prétentions. Ils vinrent, furent bien accueillis, et se laissèrent inviter de bonne grâce à prendre part à un festin qu'on leur avait préparé. Mais pendant qu'ils soupaient au palais, une rixe s'engagea dans les faubourgs entre l'escorte des rois goths, qui voulait absolument pénétrer dans la ville pour y faire quelques acquisitions, et le poste de garde, qui avait la consigne de ne laisser passer personne. On en vint aux mains, et quelques hommes furent tués. Avertis que le sang de leurs serviteurs coulait, les princes goths se crurent pris dans un guet-apens; ils se levèrent de table en pâlisant, et sous prétexte que leur présence était nécessaire pour apaiser le trouble, ils sortirent en toute hâte du palais sans que Lupicinus essayât de les retenir. Montant à cheval dès qu'ils furent hors de la ville, ils retournèrent précipitamment à leurs quartiers, et donnèrent à toutes les tribus le signal d'alarme.

En peu de jours, à la vue de l'étendard national, et aux accents de la conque barbare, toute la masse errante des Goths se rassembla autour de ses chefs, et se précipita d'un seul élan sur Marianople, tout heureuse de marcher cette fois sans contrainte au pillage. Lupicinus épouvanté rassembla en grande hâte tout ce qu'il avait de troupes à sa disposition, et s'avança jusqu'à trois lieues de la ville pour faire tête à l'attaque.

Mais la discipline des légions romaines s'était fort relâchée au milieu du désordre qui les environnait de toutes parts depuis plusieurs mois. Les soldats ne savaient que penser de ces barbares, qu'on leur demandait un jour d'accepter comme des auxiliaires et des compatriotes, et le lendemain de combattre comme des ennemis. Ils avancèrent mollement au-devant du flot impétueux qui se répandait sur la plaine. Ils ne tinrent pas même une heure contre le premier élan des Goths. La déroute fut prompte et générale. Ce ne fut pas à proprement parler un combat ; le terrain resta couvert des armes des fugitifs, dont les Goths s'emparèrent sur-le-champ ¹.

Ce n'étaient pas seulement des armes, ce furent aussi des auxiliaires que la victoire leur valut. Par la plus incroyable des imprudences, Lupicinus avait laissé en garnison à Andrinople un corps de Goths réguliers, engagés depuis plusieurs années dans l'armée romaine. A la nouvelle du succès de leurs compatriotes, un sourd frémissement se répandit dans les rangs de ces serviteurs toujours douteux de l'empire. Leurs chefs voulurent les éloigner pour les diriger sur l'autre rive de l'Hellespont. Les soldats n'osèrent pas faire de résistance ouverte ; ils demandèrent seulement deux jours de délai pour se procurer des vivres et pourvoir à leurs préparatifs de voyage, et, en attendant la réponse

1. Amm. Marc., xxxi, 5.

qui tardait à venir, ils se mirent en mesure de subvenir à leurs premiers besoins en pillant quelques villas des faubourgs. La curie de la ville, mal inspirée, au lieu de songer avant tout à se délivrer d'hôtes si dangereux, imagina de faire prendre les armes à la population pour châtier les pillards. Ceux-ci se mirent en défense, et se frayant un chemin à main armée à travers la foule, allèrent sur-le-champ rejoindre le camp de Fritigern.

Avec les habitudes de guerre régulière qu'ils avaient prises au service de Rome, ces transfuges auraient voulu engager leurs compatriotes à venir mettre le siège devant Andrinople, place importante qui promettait une riche proie; mais le roi goth avait une peur instinctive de ces hautes murailles garnies de machines de guerre dont il ne connaissait pas l'usage. « Je ne fais pas la guerre aux pierres, » dit-il, et il se borna à lâcher tout son monde au hasard dans les vastes champs de la Mœsie. En un clin d'œil, les barbares eurent tout couvert et tout dévasté; les femmes, les enfants, les vieillards étaient massacrés. Lamentable témoignage de la décadence de l'empire! les barbares ne furent pas longtemps seuls à prendre part à cette dévastation : des légionnaires contumaces, des colons las de la servitude ou accablés d'impôts, des membres des corporations ouvrières, gémissant sous le poids de charges excessives, vinrent se mêler aux envahisseurs. Ces traîtres servaient de guides aux Goths et leur indiquaient les cachettes où les paysans fugitifs s'étaient

réfugiés avec leur pauvre trésor. Des mineurs accoutumés à fouiller les montagnes pour y chercher des veines de métal, étaient les plus empressés à offrir leurs services pour ce genre de recherches. Enfin tous les passages du Danube restant ouverts, et tous les moyens de communication étant tombés aux mains des barbares, l'émigration ne cessait pas de verser ses flots sur les provinces conquises. Tribus sur tribus se succédaient, et il y eut, dit-on, jusqu'à des Huns qui, alléchés par l'appât du pillage, vinrent se joindre à leurs victimes de la veille. Dans l'abondance universelle ils furent admis sans difficulté au partage ¹.

L'épouvante fut extrême à Antioche. Valens, sortant de son apathie ordinaire, sentit qu'il y allait de sa vie et de son empire, et que sa présence était nécessaire. Il détacha d'abord en avant les généraux Trajan et Profuturus, avec des légions tirées d'Arménie. Puis il se mit lui-même en marche vers Constantinople. Il envoya en même temps une ambassade à Sapor, pour conclure à tout prix une suspension d'armes, et des députés à son neveu Gratien, pour le prier de lui venir en aide dans le péril qui menaçait l'indivisible unité romaine.

L'honnête, le pieux Gratien, bien qu'à peine sorti des premiers embarras de son avènement, ne pouvait

2. A. D. 377. — Indictio. v. — U. C. 1130. — Gratianus. Aug. iv, et Merabaudes. Coss.

être sourd à un tel appel. Les dangers ne lui manquaient pas à lui-même; car les barbares formaient le long de la frontière romaine comme une chaîne électrique qui tressaillait tout entière d'un de ses bouts jusqu'à l'autre à la moindre commotion. Les Francs qui bordaient le Rhin, avertis par quelque bruit lointain des scènes qui ensanglantaient les rives du Danube, entraient de toutes parts dans une sourde agitation. N'écoutant pourtant que son dévouement à l'intérêt public, Gratien promit non-seulement d'envoyer des auxiliaires en Mœsie, mais de s'y rendre lui-même, et de se mettre en marche dès les premiers jours du printemps. Il donna rendez-vous à son oncle sur le champ de bataille. Comme gage de son alliance, il dirigea d'avance sur la Thrace deux petits corps de troupes. Mais il eut grande peine à les décider à partir, car toute la province des Gaules réclamait, s'écriant qu'on la laissait sans défense, et les généraux, gagnés par la terreur commune, poussaient eux-mêmes les soldats à la défection¹. L'envoi arriva donc fort réduit sur les frontières de l'empire d'Orient.

Tel qu'il était cependant, grâce à deux bons chefs, Ricomer et Frigerid (ces fils de barbares défendaient l'empire pendant que de lâches Romains l'abandon-

1. Amm. Marc., xxxi, 7. Cohortes aliquas (misit) nomine tenus, quarum pars pleraque deseruerat, ut jactavere quidam, Merabaudis suasu, veriti ne destitutæ adminiculis Galliæ vastarentur licenter, Rheno perrupto.

naient), ce renfort put aider par une diversion heureuse les généraux que Valens avait envoyés en avant. On réussit à tenir les Goths en respect pendant tout l'hiver. Ceux-ci d'ailleurs, se trouvant à l'aise dans les provinces qui leur étaient abandonnées et où ils vivaient grassement, n'étaient pas pressés de bouger. Quelques enfants perdus se détachaient seulement de temps à autre, et passant à travers les avant-postes romains, s'avançaient par une pointe rapide sur la route de Constantinople. Un parti de barbares apparut ainsi, un instant, au début de l'année 378, jusque dans les faubourgs de la capitale, causa une grande terreur, fit quelque butin et se retira ¹.

A. D.
378 ².

Valens arrivait au même moment : il trouva la population de Constantinople encore sous l'impression de l'épouvante que cette attaque avait répandue. L'irritation était extrême contre lui, et il fut très-mal accueilli : on l'accusait d'avoir causé la ruine de l'empire par sa concession imprudente et de la laisser achever maintenant par sa lâcheté. Pour dissiper cette défaveur, il commença par se montrer souvent en public, passa les troupes en revue, parut aux jeux du cirque, et partout rencontra la même froideur. Dans le cirque les habitants criaient tout haut : « On nous

1. Amm. Marc., xxxi, 7, 9. — Nous passons sous silence, dans ce récit nécessairement très-rapide, une bataille sanglante, mais sans résultat, livrée par les généraux romains, et dont Ammien rapporte d'horribles détails.

2. A. D. 378. — Indictio. vi. — U. C. 1131. — Valens. vi, et Valentinianus. ii. Aug. ix. Coss.

laisse assassiner sans défense; qu'on nous donne des armes, et nous saurons bien nous protéger nous-mêmes. » Dépité de cette manifestation, Valens rentra au palais, n'en sortit plus et se renferma plus que jamais dans un petit cercle de courtisans et de prélats favoris. Cette coterie, toujours dominée, même au milieu des désastres publics, par les passions personnelles, ne manqua pas de lui persuader que toutes ces rumeurs étaient l'œuvre des catholiques mécontents, qui voulaient décréditer un prince arien. Les généraux envoyés en Mésie et qui avaient traversé Constantinople avant l'empereur, pouvaient bien aussi, ajoutait-on, avoir contribué à propager la méfiance. Trajan, en particulier, dont le zèle pour les catholiques était connu, Trajan qui entretenait une correspondance régulière avec Basile de Césarée, et dont la fille menait sous la direction de prêtres zélés une vie de religieuse, fut aisément mis en suspicion aux yeux de l'empereur. Sous l'empire de ces préventions, le brave général fut mandé à la cour pour y apprendre de la bouche même de Valens sa révocation : « Vous n'êtes qu'un lâche, lui dit Valens, et vous n'avez rien su faire des troupes que je vous ai confiées. — Si je n'ai pas été vainqueur, Empereur, lui répondit Trajan, poussé à bout par cette ingratitude, ce n'est pas moi qu'il faut en accuser, c'est vous-même : c'est vous qui avez ouvert l'empire aux barbares, et c'est vous aussi qui, en prenant parti contre Dieu, l'avez irrité contre vous. Vous avez chassé

ses serviteurs des églises : il vous chasse aujourd'hui de votre empire. » Plus d'un officier qui partageait les mêmes sentiments, entre autres Victor et Arinthéus, les mêmes qui s'étaient signalés par leur valeur dans la retraite des légions après la mort de Julien, assistaient à cette scène, et laissaient voir leur approbation pour Trajan sur leur visage. Valens n'en maintint pas moins sa décision, et remplaça Trajan par le vieux duc Sébastien, dévoué aux Ariens, et dont tous les exploits consistaient à avoir vingt-deux ans auparavant aidé à chasser Athanase de son siège épiscopal ¹.

Sébastien alla sur-le-champ prendre le commandement des troupes qui se dirigeaient sur les provinces envahies. Cette nomination, motivée par une sotte passion religieuse, eut pour effet de surexciter tous les sentiments contraires à ceux qui l'avaient dictée. L'idée que la malédiction divine planait sur l'empereur et sur le général de son choix, idée propagée par les catholiques, mais à laquelle les prédictions sinistres des magiciens avaient préparé les esprits, se répandit rapidement dans la foule. Le 11 juin 378, Valens quitta enfin Constantinople. Comme il s'éloignait de la ville, il passa devant la cellule d'un solitaire du nom d'Isaac, que sa sainteté et l'austérité de sa vie avaient mis en grand renom. Au bruit que faisait l'escorte impériale, le saint

1. Amm. Marc., xxxi, 41. — *Moratus paucissimos dies seditio- que popularium levi percussus.* — Soc. iv, 38. — Théod. iv, 33. — Voir la deuxième partie de cette histoire, vol. I, p. 326.

homme sortit de sa retraite et se plaça devant le prince : « Où allez-vous, lui dit-il, ennemi de Dieu? Vous voulez combattre et vous n'avez pas Dieu pour auxiliaire;... cessez d'abord la guerre que vous faites à Dieu, et il saura bien faire cesser à lui seul celle que les barbares vous font. Rendez les pasteurs à leurs troupeaux et vous serez vainqueur sans combat. Que si vous vous y refusez, et si vous livrez bataille, vous apprendrez qu'il est dur de regimber contre l'aiguillon, vous perdrez votre armée et vous ne reviendrez pas. — Je reviendrai si bien que tu t'en apercevras, insolent menteur, dit l'empereur, et tu payeras ton mensonge. — Je consens à mourir si j'ai mal dit, » reprit le solitaire sans s'effrayer. Valens ordonna qu'on le jetât en prison. « Cette ville est exécration, ajouta-t-il : elle m'a déjà trahi pour Procope; je n'y veux plus rentrer et j'y ferai passer la charrue¹. »

A la station de Mélanthiade, à six ou sept lieues en avant de Constantinople, il reçut des nouvelles favorables des premières opérations du duc Sébastien. Un parti de Goths détachés avait été cerné et taillé en pièces, et Fritigern, pour prévenir de nouvelles surprises de ce genre, avait cru devoir rappeler autour de son drapeau ses hommes épars, et opérer en vue d'Andrinople un mouvement de retraite et de concentration. La ville se trouvant ainsi dégagée et remise en com-

1. Théod., iv, 34. — Soc., iv, 38.

munication avec l'armée impériale, Valens put venir camper sous ses remparts. Ce petit succès remettait les troupes déjà engagées dans la campagne en bonne disposition ; celles que l'empereur amenait étaient toutes fraîches et pleines d'ardeur.

On attendait des nouvelles de l'arrivée de Gratien, qui avait promis de se trouver à la frontière opposée de la Mœsie, soit pour envelopper les barbares par une attaque combinée, soit pour faire sa jonction avec son oncle en leur passant sur le corps. Il tarda beaucoup plus qu'on ne pensait. On sut bientôt la raison de ce délai : au moment de se mettre en route, il avait été forcé de rétrograder pour faire face à une agression des Asemans sur le haut Rhin. Mais il avait tenu tête résolument aux assaillants et venait de les tailler en pièces aux environs de Colmar ; trente mille hommes étaient restés sur le champ de bataille. Il arrivait maintenant à marches forcées avec une armée qu'exaltait une victoire récente¹.

La moindre prudence eût conseillé de le laisser venir avant d'engager une action décisive. Les Goths d'ailleurs étaient effrayés. Un prêtre chrétien de leur race, député par Fritigern, circulait autour du camp, offrant de se porter intermédiaire pour négocier la soumission de ses compatriotes. En patientant un peu, et en laissant apparaître l'armée de Gratien sur leurs

1. Amm. Marc., xxxi, 7-11.

derrières, il était possible qu'on amenât les barbares à se rendre à discrétion. C'était l'avis de tous les généraux sensés de l'armée, et Victor le soutint énergiquement dans le conseil. Sébastien fut d'un sentiment contraire : il était enivré de ses légers succès et attendait un grand honneur d'une victoire plus complète, dont l'incapacité bien connue de Valens lui laisserait recueillir toute la gloire ; il n'en voulait rien partager avec les généraux d'Occident. Valens, sensible lui-même à l'idée de se passer d'auxiliaire et de ne pas être l'obligé de son neveu, se décida à livrer bataille sans l'attendre¹.

Le 9 août 378, au lever du jour, l'armée se mit en mouvement. On laissa dans la ville le trésor et les bagages sous la garde des grands officiers de la couronne. La journée était très-chaude et le soleil très-ardent, lorsque vers midi, à trois lieues d'Andrinople, dans la direction de la petite ville de Nice, on aperçut les avant-postes des barbares. Les Goths ne s'attendaient pas à être attaqués ce jour-là, et leur cavalerie, sous la direction des chefs Alatée et Saphrax, était éloignée à quelque distance du gros de leur armée. Pour lui laisser le temps de rejoindre, Fritigern usa de strata-

1. Amm. Marc., xxxi, 12. Nous suivons ici le récit d'Ammien, qui nous paraît le plus fidèle. Celui de Zosime (iv, 24) est différent : il prétend que Sébastien était fort opposé à toute bataille, préférant lasser la patience des barbares par une série d'engagements de peu d'importance, et que ce fut contre son conseil que Valens se décida au combat.

gème, et envoya des parlementaires à Valens. Ces députés avaient ordre d'annoncer de sa part que, pourvu qu'on le munit d'un sauf-conduit et qu'on lui livrât quelques otages, il était prêt à venir traiter lui-même de sa soumission. L'idée de vaincre sans coup férir souriait toujours à Valens, et quelques heures précieuses furent perdues dans ces pourparlers. Ils auraient encore lorsqu'on apprit que les Goths avaient pris l'offensive, et que le sang coulait déjà à l'aile droite. La cavalerie était arrivée.

L'assaut des barbares fut terrible. Plus d'une fois les Romains s'étaient mesurés avec eux en bataille rangée; mais dans toutes les occasions précédentes ils avaient eu affaire à de petits corps d'aventuriers qui ne présentaient que peu de surface, et qu'on pouvait dérouter par la supériorité des manœuvres. Ici c'était un peuple entier qui se ruait avec le poids irrésistible d'une masse d'eau torrentielle. Les légions, débordées à droite et à gauche, en tête et en queue, ne savaient où faire face ni à qui s'en prendre. La chaleur était étouffante; tout à coup, comme le soleil baissait pourtant déjà à l'horizon, elle s'accrut d'une façon inattendue jusqu'à devenir insupportable. Au même moment on découvrit à l'horizon une ligne de flammes s'avancant comme la marée: c'était un vaste incendie d'herbes et de broussailles que les Goths, maîtres de toute la campagne, avaient allumé et qui, s'étendant rapidement, eut bientôt enveloppé l'armée romaine

comme d'un cercle de feu. Ce terrible auxiliaire, annoncé déjà, on l'a vu, par les prédictions populaires, pénétra les esprits de terreur. Le jour tombait; des nuages de poussière et de fumée remplissaient l'air; les Romains étaient dévorés d'une soif ardente. L'empereur lui-même, plein d'épouvante, ne donnait aucun ordre, reculait et avançait sans but et au hasard¹. La cavalerie enfin lâcha pied la première et tourna bride; son exemple fut rapidement imité par toutes les légions. Au moment où Valens s'apprêtait à suivre lui-même l'armée en déroute, il fut blessé d'un coup de flèche, qui le mit hors d'état de se mêler aux fuyards. Soutenu par quelques hommes de son escorte, il fut porté dans la cabane d'un paysan, où il reçut les premiers soins. Mais l'incendie se propageait de moment en moment, et la cabane elle-même fut aussi gagnée par les flammes. Chacun alors pensa à sa sûreté : les gens de la suite de l'empereur s'enfuirent par la porte ou par les fenêtres, et le malheureux prince resta seul sur le lit où on l'avait déposé, sorte de bûcher où l'attendait le supplice qu'il avait infligé lui-même à tant d'innocents. Son corps ne fut jamais retrouvé².

1. Imperator diris pavoribus circumseptus, dit Ammien. — A la vérité, Libanius (*de Vita sua*, p. 57) affirme que ce prince fut victime de son audace. Mais les assertions d'Ammien sont bien plus dignes de foi que celles d'un rhéteur comme Libanius. M. Amédée Thierry paraît avoir confondu Valens avec son frère lorsqu'il le qualifie de *rule soldat*. Ammien dit au contraire de lui : *Nec bellicis nec militaribus studiis eruditus*; et Aurèle Victor : *Sane timidus*.

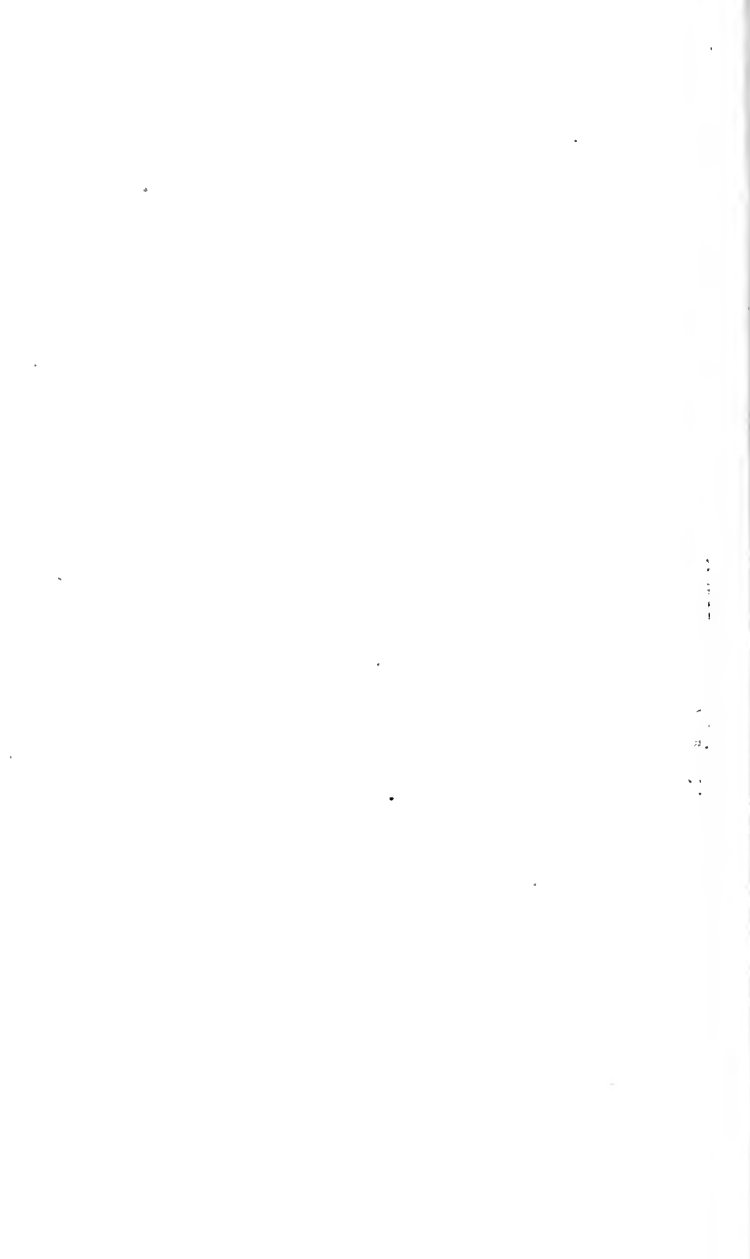
2. Amm. Marc., xxxi, 13. — Zos., iv, 24. — Aurél. Vict. *Epit.*, 46.

Ses principaux capitaines n'eurent pas un meilleur sort. Sébastien, Équitius, Trajan lui-même, qui, malgré sa disgrâce, avait généreusement insisté pour prendre part à l'action, restèrent sur le champ de bataille. Un tiers à peine de l'armée échappa; c'en était fait de toutes les défenses de l'empire : la Thrace, la Scythie, la Thessalie étaient livrées sans résistance au flot de l'invasion. Toutes les routes de Constantinople étaient ouvertes.

« Depuis la journée de Cannes, dit Ammien Marcellin, cherchant à se consoler par le souvenir des désastres d'une plus glorieuse époque, jamais la république n'avait été frappée d'un pareil coup. » Mais l'imagination populaire ne s'égara pas comme celle de l'historien rhéteur dans ces comparaisons lointaines. A peine l'immensité du malheur fut-elle connue, qu'une seule idée s'empara de tous les esprits. Un seul enseignement semblait se dresser et planer sur ces ruines : le prince qui venait de conduire l'empire à sa perte était un hérétique; hérétique aussi le général de son choix; hérétiques enfin, par son fait et par ses ordres, les barbares sous les coups desquels il périssait. On avait donc ici le spectacle d'une de ces œuvres de l'impie qui le trompent lui-même. Tout portait dans ce

— Soc., iv, 38. — Soz., vi, 40. — Philost., ix, 17. — Théod., iv, 36. — Sulp. Sév. — Tous ces récits s'accordent sur le genre de mort de Valens, mais différent sur les détails, ce qui n'a rien d'étonnant, vu la confusion de la journée.

désastre le caractère de la vengeance céleste. Valens périssait comme Julien, par les mêmes causes, par les ordres de la même volonté suprême, qui employait, à son choix, des ministres différents, mais qui se montrait toujours implacable, toujours infailliblement obéie, et qui par des voies diverses atteignait toujours son but. Les Goths étaient aujourd'hui, comme les Perses avaient été hier, de simples instruments du courroux divin. Désormais donc l'épreuve était faite : assez de périls, assez de souffrances avaient été endurés pour l'erreur. Plus de paganisme, plus d'hérésie : Dieu seul pour maître, l'Évangile pour règle, la loi de l'Église pour unique loi de l'État ; un empereur chrétien, orthodoxe, catholique avant tout. Ainsi l'exigea tout d'un coup un de ces cris de la détresse et de la conscience publiques auxquels la réponse ne se fait jamais longtemps attendre.



CHAPITRE IV

CONCILE DE CONSTANTINOPLE

(378-384)

SOMMAIRE.

Marche de Gratien vers l'Orient. — Il s'arrête à Sirmium. — Il publie un édit qui rappelle les évêques catholiques et établit la liberté des cultes. — Les Goths se dispersent, et les troupes romaines reprennent courage. — Résistance de Thessalonique et de Constantinople. — Gratien songe à retourner en Gaule ; il fait venir d'Espagne le jeune Théodose et lui confie le commandement de ses troupes. — Caractère de Théodose, rapports de sentiments entre Gratien et lui. — Supériorité de Théodose. — Théodose remporte un léger avantage sur les barbares. — Gratien se décide à le nommer Auguste et à lui abandonner l'Orient. — Départ de Gratien pour la Gaule. — Théodose reste à Thessalonique. — Tactique habile qu'il emploie avec les barbares. — Il vient à bout de les séparer et de vaincre les tribus les unes après les autres. — Maladie de Théodose à Thessalonique. — L'évêque Ascole lui administre le baptême. — Il se fait expliquer par Ascole l'état des divisions religieuses en Orient. — Il prend le parti de proscrire l'hérésie. — Premier édit publié à Thessalonique pour rendre hommage à la foi de Nicée. — Diverses mesures législatives prises par Théodose à Thessalonique. — Attaque imprévue des barbares. — Théodose, un instant surpris, se délivre de leurs mains. — Il se rend à Constantinople. — Déplorable situation des catholiques dans cette capitale. — Joie que leur cause l'édit de Théodose. — Embarras qu'ils éprouvent sur la conduite qu'ils doivent tenir en attendant l'empereur. — Ils font proposer à Grégoire de Nazianze de venir prendre la direction de leur Église. — Répugnance de Grégoire : il se décide à regret à accepter la proposition. — Mort de Basile. — Douleur populaire à ses funérailles. — Entretien de sa sœur Macrine avec son frère Grégoire sur l'immortalité de l'âme. — Grégoire de Nazianze arrive à Constantinople. — Mélange confus des diverses sectes dans cette ville. — Conduite réservée de Grégoire. — Difficultés qu'il éprouve à trouver un lieu pour se faire entendre. — Chapelle d'Anastasia. — Ses premiers discours ; sa *Theologie* ; habileté de sa discussion avec les semi-Ariens ou Macédoniens sur la divinité du Saint-Esprit. — Éloge funèbre d'Athanase. — Grand succès de Grégoire ; inimitiés qu'il excite. — Sa sûreté est menacée ; il ne s'en émeut pas. — Il se laisse tromper par un intrigant nommé Maxime, autrefois philosophe cynique. — Caractère méprisable de ce personnage. — Grégoire, trompé par ses apparences de vertu, prononce son éloge en chaire. — Maxime conçoit la pensée de se faire évêque. — Il met ce dessein à exécution ; sa consécration scandaleuse. — Indignation de la cité ; il est forcé de fuir. — Douleur de Grégoire à qui on reproche sa méprise. — Il veut quitter la ville. — Les fidèles le retiennent malgré sa résistance. — Arrivée de l'empereur, qui consulte le pape Damase sur la conduite qu'il doit tenir

entre Grégoire et Maxime. — Damase condamne Maxime. — Théodose se décide à enlever aux Ariens la grande église et y intronise Grégoire à main armée. — Grégoire proclamé évêque. — Loi de 381 qui interdit les réunions des hérétiques. — Arrivée à Constantinople du roi goth Athanaric, qui vient y chercher un refuge et y meurt. — Sage et douce administration de Grégoire. — Théodose convoque un concile où les évêques macédoniens sont appelés pour terminer la discussion sur la divinité du Saint-Esprit. — Réunion et dispositions pacifiques du concile. — L'évêque d'Antioche Méléce le préside. — Arrangement conclu par cet évêque avec son compétiteur Paulin pour assurer la possession paisible du siège à celui des deux qui survivrait à l'autre. — Mort de Méléce. — Pompe de ses funérailles. — Paulin réclame la survivance promise. — Grégoire appuie ses prétentions. — Le concile, malgré l'avis de Grégoire, refuse de valider l'arrangement d'Antioche et donne la dignité épiscopale à Flavien. — Chagrin de Grégoire. — Il n'assiste plus aux séances du concile. — La discorde se glisse dans l'assemblée. — Arrivée des évêques d'Égypte et de Macédoine. — Ils élèvent des contestations sur la légitimité de l'élection de Grégoire au siège de Constantinople. — Grégoire prend le parti de donner sa démission et de se retirer. — Son discours d'adieu dans l'église des Saints-Apôtres. — Son départ. — Il est remplacé par Nectaire, magistrat laïque, mais désigné par le peuple. — Les Macédoniens ne veulent pas adhérer à la divinité du Saint-Esprit et se retirent du concile. — Symbole de Constantinople. — Édikt de Théodose qui condamne les Macédoniens. — Caractère général du concile de Constantinople. — Les faiblesses de ses membres n'ont rien ôté au respect de Théodose pour leurs décisions. — Importance politique de ce résultat.

CHAPITRE IV

CONCILE DE CONSTANTINOPLE

(378-381)

Gratien cependant arrivait sur l'Orient à marches forcées. De Gaule il était entré en Germanie par Arbor-Félix, petite ville située sur le lac de Constance; puis, rejoignant le Danube, il avait fait embarquer ses troupes et descendu lui-même le fleuve jusqu'à Sirmium. Bien qu'atteint dans cette ville d'une fièvre intermittente, il n'y séjourna que quatre jours, et se dirigea en toute hâte, à travers la Mœsie, vers la Thrace. A la hauteur d'un fort du nom de Castras-Martis, il rencontra le général Victor, échappé du champ de bataille d'Andrinople avec une petite bande de fugitifs, et apprit de lui tout ensemble la mort de son oncle et la déroute des armées romaines.

Après un tel désastre, continuer à marcher sur l'ennemi avec le faible nombre de troupes qu'il amenait, c'eût été courir à une ruine certaine et compromettre les dernières ressources de l'État. Il prit donc le parti

fort sage de rétrograder, et rentra dans Sirmium au milieu de la consternation universelle ¹.

L'honnête jeune homme était pénétré de douleur. Le poids de cet empire, qui semblait se jeter tout éperdu dans ses bras, l'accablait. Il ne se sentait pas de force à porter seul une telle responsabilité, et demandait avec angoisse au ciel ou à la terre quelque auxiliaire pour la partager avec lui.

Ce fut à Dieu d'abord qu'en pieux fils de l'Église il s'adressa. A lui, comme à tous les catholiques, les maux de l'Orient semblaient provenir d'une seule cause : l'offense faite à la majesté divine par la domination prolongée de l'hérésie. Il était de longue date si bien convaincu du péril auquel Valens s'exposait par ses attentats sacrilèges, qu'en partant pour l'Asie il n'avait rien eu plus à cœur que de se prémunir lui-même contre la contagion de l'erreur, et il emportait avec lui un petit traité sur la vraie foi, rédigé d'après sa demande par l'évêque Ambroise. Son premier soin devait donc être d'apaiser la colère céleste, et, avant de venger la mémoire de son oncle, il se mit en devoir de réparer ses fautes. Par un édit daté du lendemain de sa rentrée à Sirmium, il rappelait tous les évêques bannis dans leurs diocèses, et accordait à tous les chrétiens, sans distinction, la faculté de se rassembler à leur gré dans leurs églises, pour y célébrer leur culte. Il n'exceptait de

1. Amm. Marc., xxxi, 12. — Zos., iv, 24. — Idac. — Marcellin, Chron. — P. Orose, vii, 34. — Soc., v, 2 — Aurél. Vict., *Epit.*, 41, etc.

cette liberté générale que quatre sectes : les Donatistes d'Afrique, les Manichéens, les disciples de Photin et ceux d'Eunome, ces divers groupes d'hérétiques lui paraissant, ou de nature à mettre en danger par leur turbulence la paix publique, ou trop peu importants pour être ménagés. Probablement, s'il n'eût écouté que son zèle, il eût été plus loin encore et eût opéré une réaction complète ; sa sévérité se fût étendue à tous les schismatiques sans distinction. Il fut retenu par un souvenir des traditions d'impartialité que lui avait léguées son père et par la crainte de se faire, dans une vaste partie de l'empire, qui lui était mal connue, des ennemis nombreux et puissants. Mais, en cédant à ses considérations de politique, il se reprochait tout bas sa faiblesse ¹.

Après avoir tenté de fléchir la colère d'en haut, il fallait pourtant songer à porter remède aux malheurs d'ici-bas. Quel parti prendre ? D'heure en heure on attendait l'annonce de la prise et du pillage de Constantinople. Fallait-il laisser périr la nouvelle Rome ? Fallait-il s'ensevelir sous ses ruines ? Cruelle perplexité ! Par bonheur, au bout de quelques jours, des nouvelles

1. S. Amb., *de Fide*. — Soc., v, 2. — Théod., v, 2. — *Cod. Theod.*, xvi, t. 6, l. 2. Le récit de Socrate et celui de Sozomène ne concordent pas absolument avec celui de Théodoret. Ce dernier écrivain prétend qu'en rappelant les évêques bannis, Gratien ajouta l'ordre de rendre toutes les églises aux chrétiens de la communion du pape Damase, c'est-à-dire aux catholiques. Il y a là évidemment une confusion avec les actes postérieurs de Gratien et de Théodose, car Socrate et Sozomène sont très-explicites sur la liberté laissée à tous les chrétiens, sauf les Manichéens, les Photiniens et les Eunomiens, auxquels le texte d'une loi du Code nous a fait joindre les Donatistes.

un peu plus favorables vinrent alléger la peine du malheureux souverain. Les Goths, n'ayant nulle habitude de la guerre régulière, n'avaient rien eu de plus pressé, le lendemain de la bataille, que de secouer le joug de toute discipline et de se répandre au hasard dans les provinces abandonnées, pour se livrer au pillage. Les débris des troupes romaines réfugiés dans les places fortes, se remettant peu à peu de leur terreur, s'étaient aperçus qu'ils pouvaient se défendre derrière leurs remparts contre les attaques de bandes isolées qui n'étaient pourvues d'aucun matériel de siège. Andrinople, Périnthe, Héraclée tenaient tête victorieusement à des assauts impuissants de ce genre. Grâce à ce répit inespéré, Constantinople même organisait quelque défense ; l'impératrice Dominica faisait distribuer des armes aux habitants. Pauvres soldats assurément que le ramassis d'enfants perdus qui formaient la population de cette cité encore si récente et tout artificielle ; mais le soin de leur salut personnel leur donnait pour quelques jours un peu de courage. D'ailleurs des renforts étaient arrivés d'Asie, entre autres des escadrons de Sarrasins que leur reine Mavie, devenue sincère alliée de Rome depuis qu'elle était chrétienne et suivait les conseils de l'évêque Moïse, envoyait de bon cœur et gratuitement à la défense de l'empire. Ces sauvages alliés faisaient la garde autour de la ville, et en fait de barbarie et de violences les Goths trouvaient en eux avec qui se mesurer. On raconte même qu'un

parti de Greuthonges tout entier fut frappé de terreur par la furie avec laquelle un cavalier sarrasin, se jetant à bas de son cheval, suçait le sang des victimes qu'il venait de frapper. L'urgence d'une résolution à prendre devint donc moindre, et Gratien eut le temps de se recueillir pour songer et pourvoir à l'avenir ¹.

Par nature il était peu porté aux actions décisives. Se sentant moins pressé de prendre un parti, il crut que ce qu'il avait de mieux à faire était de s'en retourner en Gaule pour veiller à la paix toujours menacée de cette précieuse province, en laissant à quelque général habile le soin de rassembler les débris de l'armée vaincue et de préparer la délivrance de l'Orient.

Il ne songea donc plus qu'à faire choix d'un bon remplaçant. Mais cela même n'était pas facile, car les généraux les plus renommés de l'armée d'Asie avaient péri à Andrinople, et ceux qui étaient venus de Gaule n'étaient pas moins impatients que l'empereur de retourner dans leur pays natal. Ils ne se souciaient pas de compromettre, pour le salut de contrées auxquelles ne les attachaient ni intérêt ni affection, leur réputation et peut-être leur vie. Dans cet embarras un nom déjà connu, mais respecté, revint en mémoire à Gratien : c'était celui du duc Théodose, fils du vainqueur de

1. Ann. Marc., xxxi, 15, 16. — Soc., v, 1. — Soz., vii, 1. — Ammien Marcellin, dans ce texte tiré du dernier chapitre de son livre, est aussi explicite que les historiens ecclésiastiques sur le concours prêté par les Sarrasins à la défense de Constantinople.

l'Afrique si mal récompensé par Valentinien et qu'il avait lui-même si légèrement sacrifié à son avènement. Depuis la fin cruelle de son père, le noble jeune homme, s'enveloppant volontairement dans le malheur de sa famille, s'était condamné à la retraite. Il vivait solitaire en Espagne, sa patrie, occupant ses loisirs à diriger la culture d'un vaste bien de campagne qu'il possédait, veillant à l'éducation de ses jeunes enfants, et donnant avec son épouse Flaccille, à laquelle il était tendrement attaché, le modèle de toutes les vertus chrétiennes ¹.

Il était dur pour Gratien de venir en quelque sorte implorer le pardon d'un serviteur qui avait tant à se plaindre. Mais l'âme droite, bien que faible, de Gratien, était incapable de mettre un instant en balance l'intérêt public et ses répugnances personnelles. Il ne fit donc pas difficulté d'envoyer offrir à Théodose le commandement de l'armée, et l'offre généreusement faite fut aussi généreusement acceptée. Théodose arriva en toute hâte, sur l'appel de son ennemi de la veille, quittant sa jeune famille et disant adieu à son repos, sans faire de conditions et sans même prendre de précautions pour sa sûreté. Entre ces deux jeunes hommes d'ailleurs, d'âge à peu près pareil, un rapport existait qui leur permettait, malgré leurs griefs réciproques, de s'accorder assez facilement : c'étaient tous deux d'honnêtes gens et de bons chrétiens. Ils étaient également

1. P. Orose, VII, 34. — S. Amb., *de Obit. Theod.*, 53-55 : *Subit pietatis exilium.*

dévoués au bien de l'État, et l'un comme l'autre ne croyaient pouvoir mieux l'assurer que par une soumission complète aux lois de l'Église. Travailler à sauver l'empire en rétablissant la foi, c'étaient là pour l'un comme pour l'autre un but et un moyen sur lesquels il leur était aisé de s'entendre ¹.

A part cette ressemblance d'idées, tout différait entre eux, et la différence était tout entière à l'avantage de Théodose. Leur extérieur même prêtait à une comparaison défavorable pour l'empereur. L'un et l'autre étaient encore dans tout l'agrément de la jeunesse : mais les traits de Gratien avaient une grâce féminine un peu molle dont la délicatesse et la fraîcheur faisaient le charme principal. La beauté de Théodose était mâle : sa taille haute et bien prise, son front imposant, son regard franc et ferme, inspiraient le respect. Il prétendait descendre de Trajan ; et en effet, à cela près qu'il avait moins de barbe et les yeux moins grands, c'était tout le portrait de cet empereur, tel que les médailles et les statues l'avaient gravé dans les mémoires. Tous deux avaient reçu une éducation soignée, et en avaient bien profité. Mais Gratien, en véritable disciple d'un poète, tenait de son maître Ausone le goût des études calmes, du travail réfléchi et à ses heures, de la méditation du cabinet. L'esprit lucide de Théodose s'était, au contraire, de bonne heure tourné à la pra-

1. P. Orose. — Aurél. Vict. — Zos. — Sec. — Soz., *loc. cit.*

tique du gouvernement : il avait mis à profit sa retraite même pour s'éclairer à fond sur les vices de l'administration romaine, en se mêlant à la population rurale, la classe la plus maltraitée et la plus souffrante de l'empire. Il apportait au commandement suprême, non de grandes vues politiques ou une vaste portée de génie, mais un sens droit et ferme, une connaissance exacte des affaires, l'art de se mettre aimablement en relations avec les hommes, et le don de les faire obéir ¹.

Son mérite fut bientôt mis à l'épreuve par une attaque imprévue des Sarmates, qui se montrèrent à quelque distance de la ville où séjournait l'empereur. Dès la première nouvelle du péril, Théodose rassembla le peu de troupes qu'il avait sous la main, marcha à la rencontre des barbares et les eut mis en pièces avant même que le bruit de leur agression fût répandu dans la province. Gratien, qui avait à peine eu le temps de se remettre de son effroi, ne pouvait revenir d'un succès si rapide; les soldats, joyeux d'un triomphe qui relevait l'honneur abattu des armes romaines, célébrèrent plus que jamais le nouveau *Trajan*. Loin de s'offenser de cette appellation, le bon Gratien en prit occasion pour aller lui-même au-devant des prétentions que de

1. Thém., *Or.* ix, p. 125. — Aurél. Vict., *Epit.*, 47. — Thém., *Or.* xv, p. 190. — Pacatus, Symmaque, *S. Amb.*, *passim*. — Il est difficile de tirer un portrait véritable de Théodose des éloges sans doute excessifs que lui décernent ses panégyristes. C'est de la suite de ses actes plutôt que des appréciations de ses contemporains que nous essayerons de faire ressortir son caractère.

tels souvenirs pouvaient faire naître. Sa part d'empire lui suffisait pleinement, même avec le partage en perspective qu'il devait en faire à la majorité de son jeune frère Valentinien. Il n'avait jamais songé à celle de son oncle, à ce vaste Orient où de sa vie il n'avait mis les pieds, et qui lui arrivait subitement par voie de déshérence, grevé de charges si redoutables. Il se résolut sans difficulté à en faire le sacrifice ou plutôt à en passer le fardeau à celui qui paraissait en état de le porter : désintéressement d'autant plus méritoire qu'il avait, dit un écrivain, à ce moment un fils en bas âge (qui ne devait pas vivre), dont il n'hésitait pas à diminuer par là l'héritage. Il proposa donc sans détour l'empire d'Orient avec la dignité d'Auguste à Théodose, qui s'en défendit d'abord avec modestie, et accepta ensuite avec simplicité. Au lot habituel des empereurs d'Orient Gratien joignit même la province de Macédoine, qui jusque-là avait été jointe à l'Occident, mais dont la possession était nécessaire pour la suite des opérations militaires à diriger contre les Goths. Tout se passa de bon accord, sans jalousie d'une part, sans orgueil de l'autre, ces deux braves citoyens étant également incapables de l'un et de l'autre de ces sentiments ; sans grande pompe non plus, le malheur des circonstances ne se prêtant pas à beaucoup de fêtes. La proclamation du nouvel Auguste fut faite le 19 janvier 379 ¹, à la joie de tous

A. D.
379.

1. A. D. 379. — Indictio. vii. — U. C. 1132. — Ausonius et Olybrius. Coss.

les assistants. Aussitôt après, Gratien reprit par Aquilée et Milan la route de sa chère Gaule, où l'attendait, muni d'un beau discours de félicitations, son maître Ausone, qu'il venait d'élever au consulat ¹.

Le nouvel empereur d'Orient se montra moins pressé d'aller prendre possession de sa capitale. A la vérité, il en était séparé par toute l'étendue de territoire que couvrait l'inondation barbare, et il n'aurait pu s'y rendre sans faire un grand détour qui l'eût éloigné du théâtre de la guerre. Il avait d'ailleurs rapidement compris quelle nature d'opérations militaires lui était imposée par l'état de découragement des armées romaines, aussi bien que par le genre d'ennemis qu'il avait à combattre. Tenter de prendre rapidement une revanche éclatante du désastre d'Andrinople eût été la plus grande des fautes ; car la seule menace d'une bataille aurait infailliblement ramené les Goths, actuellement dispersés, sous les drapeaux de leurs chefs. Il fallait au contraire, quelles que fussent les souffrances des provinces foulées par leur présence, laisser les vainqueurs s'abandonner quelque temps à l'enivrement du triomphe. C'était sans

1. Soc. — Soz. — Zos. — Aurél. Vict. — P. Orose. — Pacatus, *loc. cit.* — Théod., v, 5. Ce dernier auteur est le seul qui fasse mention d'une victoire remportée par Théodose avant son élévation à l'empire, et il en exagère évidemment la portée. Mais le fait lui-même nous paraît vraisemblable et même nécessaire pour motiver un acte aussi considérable que l'élévation d'un jeune général, encore si peu connu, à la dignité d'Auguste. — Auson., *ad Grat. oratio pro consulatu.* — Saint Augustin, *De civ. Dei*, v, 25, est le seul écrivain qui parle du fils de Gratien, dont aucune trace ne se trouve ailleurs dans l'histoire. « Cum parvulum, dit-il, haberet et fratrem. »

bruit, par degrés, qu'il fallait essayer de rallier les légions, de leur rendre courage par des engagements partiels et puis de surprendre les tribus barbares isolées afin de les amener l'une après l'autre à composition, soit par force, soit à prix d'argent. Une telle manière d'agir, qui ne pouvait réussir que par le temps et la suite, exigeait, de la part de celui qui voulait en assurer le succès, une attention sans relâche, une persévérance infatigable, et surtout une présence continue. Théodose établit sa résidence, ou plutôt son camp, aux portes mêmes de la Thrace, à Thessalonique. C'était une ville forte contre laquelle les barbares venaient de diriger sans succès plusieurs agressions. L'énergie des habitants, soutenue par les prières et le courage de l'évêque Ascole, s'était retrempee dans cette résistance. Ce fut là que Théodose reçut les hommages de la ville de Constantinople, que lui apportait Thémistius. Il donna audience au rhéteur en plein air, sur la place publique, au milieu d'une bande encore mal armée de paysans, d'ouvriers, de mineurs, de gens de toute sorte, à qui il apprenait lui-même la manœuvre. Thémistius n'en trouva pas moins le moment tout à fait opportun pour demander en faveur du sénat de Constantinople une augmentation de privilèges pécuniaires¹.

Les fruits de l'activité prudente de Théodose ne se firent pas attendre. En six mois, sans qu'on puisse si-

1. Zos., iv, 24, 25. — *Cod. Theod. : Chron.*, p. cv. — S. Amb., *Ep. xv, Opp.*, t. II, 829. — Thém., *Or.* xiv, p. 181-183.

gnaler aucune victoire ni même aucune bataille importante, les troupes romaines étaient remises sur pied; une série de petits succès bien ménagés leur avait rendu confiance en elles-mêmes et dans leur chef. Quant aux barbares, ils fondaient à vue d'œil comme la neige. Tantôt vaincues, tantôt surprises et forcées de mettre bas les armes, séduites à propos par une somme d'argent ou par quelque cession de territoire, parfois se débattant et se détruisant les unes les autres pour se disputer quelque objet de convoitise, les tribus s'égrénaient comme les anneaux d'une chaîne brisée. Un chef important, Modar, prince du sang royal des Visigoths, gagné sous main par l'or des Romains, leur rendit le service de surprendre pendant la nuit une tribu entière plongée dans le sommeil. Il fit égorger tous les hommes armés, et ramena au camp impérial quatre mille chariots chargés des femmes, des enfants et du butin. D'autres chefs firent leur soumission publiquement et offrirent de s'engager dans les armées romaines. Le nombre de ces défectionnaires fut bientôt si considérable que Théodose, tout en leur accordant leur demande, crut devoir les éloigner au plus vite du lieu de leurs triomphes passés. Il chargea le jeune Hormisdas de les conduire en Egypte, où l'on pouvait espérer que, n'entendant pas la langue du pays et ne connaissant personne, ils seraient assez dépaysés pour rester soumis. La précaution était bonne, car sur leur route pour l'Égypte les nouveaux soldats de Rome rencontrant des

légions en marche engagèrent avec elles une rixe qui donna lieu à des scènes assez graves ¹.

Malgré ce succès inespéré, Théodose crut encore devoir passer à Thessalonique tout l'hiver de l'année 380. La campagne avait été laborieuse, et par suite de la fatigue il fut pris d'une fièvre assez forte. Bien que le mal fût plus violent que dangereux, il n'en jugea pas moins l'avertissement suffisant pour songer à son salut, et, suivant l'usage encore répandu alors, il voulut se préparer à la mort en recevant le baptême. Il demanda donc qu'on fit venir l'évêque auprès de lui, et, après s'être bien assuré qu'Ascole n'avait jamais de près ni de loin trempé dans aucune erreur voisine de celle d'Arius, il reçut de lui avec un pieux contentement le sacrement de la régénération. Ascole, homme énergique qui avait mis la main plus d'une fois lui-même à la défense de sa ville, était fait pour plaire à un soldat couronné. Il entra facilement dans la confiance du royal malade, et pendant les loisirs de sa convalescence Théodose s'informa avec soin auprès de lui de l'état religieux de son empire. Il apprit que la province de

A. D.
380².

1. Zos., iv, 26-30. — Idac. — Prosper. — Marcellin, *Chron.* — Tous les écrivains, sauf Zosime, qui, en sa qualité de païen, rabaisse toujours Théodose, lui attribuent des victoires importantes pendant cette année, mais sans désigner aucun lieu et sans donner aucun détail. Il est évident que le succès fut grand, mais qu'il consista dans une suite d'engagements heureux et d'opérations habiles, sans aucun incident éclatant. C'est l'opinion de Gibbon (ch. xxvi), et c'est celle qui résulte à la fois des textes et de l'évidence des faits.

2. A. D. 380. — Indictio. viii. — U. C. 1133. — Gratianus. Aug. v, et Theodosius. Aug. Coss.

Macédoine, où il faisait séjour alors, était encore saine, mais que c'était à peu près la seule de tout l'Orient qui jouit d'un tel avantage. Partout ailleurs l'hérésie, lui dit Ascole, enlevait ou disputait les peuples à la vraie foi. Ascole entra dans le détail des formes diverses que chaque secte avait fait prendre à l'erreur principale, et fit un tableau des maux qui étaient sortis de ce conflit, avec des couleurs assez noires pour jeter dans un grand trouble l'esprit de l'empereur. Que faire pour porter remède à une telle confusion? En pareille occurrence, Athanase avait donné autrefois à Jovien le conseil généreux de rendre lui-même hommage, au nom de l'empire, à la vérité; mais de supporter l'erreur, d'assurer à l'Église toute liberté pour faire le bien, et de n'ôter à l'hérésie que celle de nuire. Le conseiller de Théodose n'avait peut-être pas les vues aussi hautes qu'Athanase, et d'ailleurs le temps avait marché. Un cri irrésistible, parti des rangs non de l'Église mais de la foule, demandait contre les divisions religieuses, auxquelles chacun imputait les maux de l'empire, des remèdes plus énergiques. Toutes les règles de l'administration impériale appelaient en religion comme en politique la soumission à la volonté impériale, et ce n'était que par une sorte de violence qu'on avait pu momentanément les plier à supporter la dissidence et la résistance. Puis, disait-on, l'hérésie, par ses exemples et par ses menaces, ne donnait-elle pas contre elle tous les droits? Comment avait-

elle répondu à la douceur de Jovien et à l'impartialité systématique de Valentinien? en dictant à Valens ses sottes et sanglantes persécutions. Athanase lui-même avait-il pu un seul jour obtenir de ses adversaires la liberté qu'il leur avait toujours offerte? Aujourd'hui que la justice céleste remettait le pouvoir du côté du droit, en faire usage pour prévenir le retour des excès dont le monde chrétien avait gémi, ce n'était pas seulement une juste représaille, c'était une défense légitime et un devoir envers l'avenir. Ménager l'erreur quand elle était faible, pour lui donner le temps de reprendre des forces et de se préparer à une oppression nouvelle, ce ne serait pas générosité, mais duperie. Tous ces sentiments s'exprimaient tout haut autour de Théodose, et lui-même était tout disposé à les partager. Il était du nombre de ces hommes d'État qui savent se faire les interprètes énergiques et habiles des besoins de leurs contemporains. Son génie n'était pas de ceux qui imposent leurs volontés à leur siècle; c'était un esprit simple, droit, mais qui ne se montrait en aucun genre ni inventif ni original. Il ne mit pas un instant en doute qu'en prenant la couronne il avait assumé la tâche de délivrer les esprits de l'erreur aussi bien que le territoire de l'invasion, et même que ces deux devoirs ne pouvaient s'accomplir l'un sans l'autre; et cette conviction ne rencontra pas de contradicteurs¹.

1. Soc., v, 6. — Soz., vii, 4.

Il crut pourtant devoir procéder avec ménagement pour laisser à ses sujets égarés le temps de revenir d'eux-mêmes dans la bonne voie, et à sa propre autorité le temps de s'affermir. Pour le moment, l'essentiel lui parut être de proclamer la résolution qu'il avait prise de rétablir la vraie foi, de manière que chacun pût se tenir pour averti, sauf à aviser plus tard aux moyens de venir à bout des résistances. Mais cette proclamation elle-même présentait quelques difficultés. Comment, en effet, désigner la vraie foi d'une façon assez claire pour ne laisser place à aucune équivoque ? On avait abusé de toutes les formules, même de celle de Nicée ; on les avait toutes détournées de leur sens par des interprétations captieuses, et Théodose lui-même n'était pas bien certain de son érudition et de son habileté en ce genre. Il sortit de cet embarras par un procédé simple qui mettait en lumière la qualité principale de son esprit : un grand sens pratique et la promptitude à aller en toutes choses droit au but. Sans se mettre en peine de donner de la foi catholique aucune définition dogmatique, il la désigna, de façon que personne ne pût s'y méprendre, par le moyen de deux noms propres. Elle fut pour lui la foi de l'évêque de Rome et celle de l'évêque d'Alexandrie. Le vicaire de Jésus-Christ et le successeur choisi par Athanase, ce furent là les deux garants de qui il se déclara décidé à recevoir de confiance la doctrine révélée ; et il engagea ses peuples à faire comme lui. On ne

pouvait abjurer plus hautement cette prétention de dogmatiser du haut du trône, qui avait été depuis Constantin la manie de tous les empereurs et le fléau de l'empire.

Le 28 février de l'année 380, il promulgua l'édit suivant :

« C'est notre volonté que tous les peuples soumis au gouvernement de notre clémence demeurent dans la religion telle que le divin apôtre Pierre l'a transmise aux Romains, et telle que la suivent encore aujourd'hui, comme chacun sait, le pontife Damase et Pierre, évêque d'Alexandrie, homme d'une sainteté apostolique : de telle sorte que, suivant la discipline des apôtres et la doctrine évangélique, nous croyions tous la divinité unique du Père, du Fils et du Saint-Esprit, unis dans une majesté égale et une sainte trinité. Nous ordonnons que ceux qui suivent cette loi prennent seuls le nom de chrétiens catholiques, et que tous les autres insensés qui s'en écartent portent l'infamie du nom d'hérétiques ; que leurs réunions ne prennent pas le nom d'Églises, et qu'ils aient à souffrir la punition d'abord de la vindicte divine et ensuite de telle mesure que nous pourrions prendre sous l'inspiration céleste ¹. »

A cet avertissement général, destiné à tous les fidèles, en était joint un autre plus particulièrement à l'adresse des prêtres : un édit spécial leur fit savoir que

1. *Cod. Theol.*, xvi, t. 1, l. 2.

toute confusion provenant d'ignorance ou de négligence au sujet de la sainteté de la loi divine, serait considérée comme un sacrilège ¹.

C'était peu de se proclamer chrétien : Théodose tint à montrer tout de suite qu'il l'était en actes aussi bien qu'en paroles, et une série de lois datées de Thessalonique fut destinée à faire sentir au monde que la vérité dans son âme avait pour compagne inséparable la charité. C'était dans le temps du carême qu'il avait reçu le sacrement du baptême. En mémoire de ce bienfait, Théodose décréta d'une façon générale que chaque année, pendant toute la sainte quarantaine, les procès criminels seraient suspendus et qu'il serait fait remise de toute espèce de châtement corporel. La sévérité contre les délateurs, ce fléau de tous les pouvoirs absolus, était la plus grande marque de bonté et de justice qu'un empereur pût donner à ses sujets. Théodose renouvela à cet égard et aggrava les dispositions de ses prédécesseurs. La peine de mort dut être encourue, non-seulement pour une fausse dénonciation, mais encore pour trois dénonciations véritables : *et cela*, dit la loi, *pour bien manifester la haine que nous avons contre les délations en général*. De plus, au cas où la dénonciation aurait pour effet d'entraîner un accusé loin de sa résidence, le délateur fut tenu de se constituer prisonnier et de demeurer sous caution jusqu'à l'issue

1. *Cod. Theod.*, xvi, t. 2, l. 25.

du procès, pour répondre sur sa tête de la vérité de ses allégations. Un frein plus efficace encore fut apporté à cette odieuse pratique par une autre loi qui défendit à toute personne de former une demande pour se faire adjuger les biens confisqués sur les criminels. La concession fût-elle déjà obtenue, s'il est prouvé qu'elle ait été précédée d'une démarche auprès des gouverneurs ou du prince lui-même, elle sera de droit annulée. Il eût été plus simple encore de renoncer une fois pour toutes, pour le fisc, à cette source odieuse de profits, et pour le prince, à ce périlleux moyen de libéralité. Si Théodose n'osa pas pousser si loin ses réformes, il fit au moins quelques pas dans cette voie généreuse. Il réduisit à la moitié, ou tout au plus (en cas de lèse-majesté) aux cinq sixièmes la part des biens des criminels dont le Trésor dut s'emparer ; le reste demeura dévolu à leurs familles, voulant, dit Thémistius, que les enfants succèdent en tout à leurs pères, hormis dans leurs fautes. D'autres précautions furent combinées dans le même esprit, afin d'adoucir le régime des prisons, d'empêcher les exactions des geôliers, d'assigner un délai plus court aux détentions préventives, enfin de laisser aux accusés la faculté de mettre ordre à leurs affaires avant d'être enlevés, dit la loi, à leurs *tristes pénates* (*mastos penates*). Le même souffle de christianisme respire dans une disposition d'un autre genre qui a pour but de maintenir la pudeur du mariage. La veuve qui se remarie pendant son deuil est déclarée infâme, et

privée d'une part de ses biens qui fait retour, non au fisc, mais à ses héritiers¹.

À côté du chrétien l'administrateur aussi se montrait. Des mesures sévères furent prises contre les juges et les intendants prévaricateurs, et la loi descendit à cet égard dans le détail de toutes les petites vexations en usage dans les provinces, avec une précision où l'on put reconnaître le fruit d'observations personnelles faites par Théodose pendant ses jours de disgrâce. De ce genre est la défense faite aux gouverneurs d'abuser de leur situation pour procurer de riches mariages à leurs fils. Cet ensemble de dispositions, se succédant rapidement pendant tout l'hiver de 380, forma comme un programme de modération et de justice qui devançait le nouvel empereur dans sa capitale et y faisait impatientement attendre sa présence².

Il se préparait enfin à s'y rendre au commencement de la belle saison, lorsqu'une alerte assez sérieuse vint faire voir combien il avait prudemment agi en ne s'éloignant pas trop tôt des provinces naguère envahies. Quelque soin qu'il prit pour expédier le plus promptement possible vers l'Orient les transfuges des Goths, leur nombre était tel qu'il en restait encore une

1. *Cod. Theol.*, ix, t. 35, l. 4, 5; x, t. 10, l. 12, 13, 15; ix, t. 2, l. 3; t. 3, l. 6; t. 42, l. 8 et 9.—*Cod. Just.*, v, t. 9, l. 1 et 2.—Thém., *Or.* xv, p. 194. — La disposition qui conserve les droits des héritiers des criminels est singulière, parce qu'elle accorde la totalité des biens aux fils des condamnés à mort et la moitié seulement aux fils des bannis. Toutes ces lois sont datées de Thessalonique.

2. *Cod. Theol.*, m, t. 6, l. 1.

assez grande quantité, répandus dans la Macédoine et dans l'Illyrie. D'autres avaient repassé le Danube, mais restaient en possession de moyens de transport qui leur permettaient de faire de soudaines apparitions dans les provinces romaines. De plus les Huns, dans leurs incursions vagabondes, ayant momentanément abandonné les bords du fleuve pour porter la désolation dans d'autres portions du continent germanique, ceux des Goths qui n'avaient pas pris part à l'émigration et s'étaient réfugiés, pour laisser passer l'orage, dans quelques fonds de montagnes inaccessibles, reparaissaient maintenant sur la frontière. Il était impossible qu'entre tous ces gens de même race, errant sur les deux rives du Danube, des intelligences suspectes ne fussent pas à tout moment établies. Ce fut en effet ce qui arriva, malgré toute la vigilance de Théodose. Une attaque fut concertée entre les transfuges et leurs anciens compatriotes, au commencement de l'été. Averti par quelques indices qu'un mouvement s'opérait sur le Danube, Théodose se porta à la rencontre des envahisseurs; mais dans la nuit, sa tente, reconnaissable à l'éclat de la lumière qui y brillait, fut cernée par un parti de Goths frauduleusement introduits dans les rangs de l'armée romaine, et l'empereur n'eut que le temps de s'enfuir au plus vite pour rentrer dans Thessalonique. Au premier moment on crut tout perdu, tant le souvenir du désastre d'Andrinople était encore présent. Théodose lui-même, désespérant de rallier ses troupes

épouvantées, se laissa conseiller d'envoyer en toute hâte des courriers à Gratien. Mais dès le lendemain les barbares étaient de nouveau débandés : les légions, honteuses de leur panique, reprenaient un peu de courage, et, en mettant de nouveau en œuvre un mélange de négociation et de force, Théodose vint à bout de délivrer une seconde fois le sol de l'empire. Il se décida alors à marcher vers Constantinople, où on ne l'attendait plus, et il y fit son entrée le 24 novembre, au milieu de l'enthousiasme universel ¹.

Ce qui le pressait surtout d'arriver, c'était le trouble où son absence prolongée laissait l'Église de cette grande ville. Par suite des proclamations impériales, qu'aucune mesure effective n'était encore venue confirmer, les différentes sectes chrétiennes se trouvaient placées dans une situation violente qui les mettait chaque jour aux prises. C'étaient des conflits continuels entre les Ariens, encore en possession du pouvoir, et les catholiques, se disposant à le reprendre. Théodose avait été averti de

1. Zos., iv, 32, 33. — P. Orose, vii, 34. — Philost., ix, 19. — Aurél. Vict., *Epit.* xlviii. — Idac. — Prosper. — S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1278. — Les opérations militaires de Théodose pendant cette année, comme pendant la précédente, sont rapportées par les historiens de la façon la plus confuse et la plus contradictoire. Zosime seul donne un récit détaillé, d'où il résulterait que Théodose aurait été complètement battu par les Goths et n'aurait dû son salut qu'à l'arrivée de deux généraux envoyés par Gratien. Mais ce fait n'est affirmé par aucun autre écrivain, et l'extrême malveillance de Zosime contre Théodose a décidé Gibbon lui-même à ne tenir aucun compte de ses allégations. Tous les autres historiens sont unanimes sur les succès de Théodose, mais sans donner de détails.

ce désordre par des émissaires des divers partis, qui étaient venus le chercher à Thessalonique même ou sur la route. Dès le lendemain de son arrivée, il put s'en faire rendre un compte plus exact par un témoin plus digne de foi, mais qu'il ne s'attendait pas à trouver là. Ce n'était rien de moins que l'illustre Grégoire de Nazianze, momentanément placé, bien que sans titre régulier, à la tête des catholiques de Constantinople. Il faut revenir en arrière pour raconter par quel concours de circonstances le modeste ami de Basile se trouvait ainsi transporté si loin de sa patrie, et en dehors de toutes ses habitudes naturelles.

Les souffrances des catholiques de Constantinople avaient été extrêmes sous Valens ; elles s'étaient encore prolongées après sa mort, pendant le gouvernement intérimaire de sa veuve Dominica, entièrement dévouée aux Ariens et gouvernée par l'évêque schismatique Démophile. Privé de chefs comme d'églises, réduit par les exils et les défections à un nombre imperceptible, livré aux railleries et aux mauvais traitements de la populace, à peine leur petit troupeau conservait-il un reste de vie. « Il était, dit saint Grégoire, sans pasteur et sans clôture, errant dans les antres et dans les cavernes, chaque brebis cherchant elle-même son abri et son pâturage. » C'était dans cet état misérable que les catholiques avaient été surpris par la nouvelle qu'un empereur orthodoxe prenait possession du pouvoir et se proposait de leur assurer, d'un seul coup, non pas seu-

lement la liberté, mais la domination. Leur joie, comme on peut le penser, fut très-vive, mais comme la venue de l'empereur ne suivit pas tout de suite sa proclamation, leur embarras fut presque égal de savoir ce qu'ils avaient à faire pour profiter de ce retour de fortune. Devaient-ils tâcher de reprendre eux-mêmes sans délai possession des églises, qui étaient toutes encore entre les mains des Ariens? Mais à quel titre procéder à une telle exécution, quand ils n'avaient pas même d'évêque régulièrement institué à mettre à leur tête? Et comment élire un évêque sans moyen de réunir un concile et de se procurer le consentement impérial? Fallait-il attendre l'empereur? Mais il pouvait tarder longtemps, et dans l'intervalle l'évêque arien Démophile gardait toutes ses prérogatives. Si on le laissait aborder seul l'empereur, il pouvait faire tomber le souverain dans quelque'un de ces pièges familiers aux gens de sa secte et dont on n'avait que trop fait l'expérience ¹.

Dans cette perplexité, ils conçurent l'idée d'appeler auprès d'eux quelque'un des personnages illustres qui représentaient la vraie foi en Orient. Le nom de Basile fut sans doute le premier qui leur vint à l'esprit : mais ils ne pouvaient espérer que Basile quittât, pour leur venir en aide, le poste éminent où Dieu l'avait placé. D'ailleurs la santé du grand prélat s'affaiblissait rapidement, et on s'attendait d'heure en heure à apprendre

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 585-595; *Or.* XLII, 2.

que cette lumière de la foi était éteinte. Au défaut de Basile, un autre nom, si étroitement lié au sien qu'on ne les prononçait guère l'un sans l'autre, celui du confident de toutes ses pensées et du compagnon de sa gloire, se présentait naturellement et ne soulevait pas les mêmes difficultés. Pourquoi Grégoire ne serait-il pas dès à présent invité à se faire le chef des fidèles de Constantinople, pour devenir ensuite, en temps et lieu, l'archevêque de leur Église purifiée ?

Le choix parut d'autant plus heureux que Grégoire, par une singularité alors assez rare, se trouvait revêtu du caractère épiscopal sans être chargé en ce moment du gouvernement d'aucune Église en particulier. Il n'avait jamais été prendre possession du malencontreux siège de Sasime¹ qui lui avait causé tant de répugnance. A la mort de son père, en 374, il avait consenti à administrer pendant quelque temps le diocèse de Nazianze, mais il se refusait constamment à en prendre le titre, décidé qu'il était à n'épouser aucune Église, pour n'avoir aucun lien de fidélité à rompre quand il croirait le moment venu de rentrer dans sa chère solitude. Ce moment, en effet, n'avait pas tardé à arriver. Lorsqu'il eut remis un peu d'ordre dans sa petite ville, qui avait souffert de la vieillesse prolongée, bien que si édifiante, de son père; quand il eut non-seulement veillé aux intérêts spirituels des habitants de Nazianze, mais ob-

1. Voir dans ce volume même, p. 150 et suiv.

tenu, par sa douce influence, des gouverneurs civils, plus d'une réforme utile ou charitable dans l'administration, il crut en avoir assez fait. Il s'arracha alors aux instances de ses compatriotes, non sans se faire accuser par quelques-uns de lâcheté ou de paresse, et se retira dans un monastère que gouvernait la sainte vierge Thècle, aux environs de Séleucie ¹.

Ce fut là que vint le trouver la proposition des catholiques de Constantinople, et on peut imaginer dans quel trouble elle le jeta. Lui, qui craignait la foule et qui avait fui comme un fardeau trop pesant le gouvernement d'une Église obscure, se charger d'aller rétablir la foi dans une grande capitale! Lui, peu fait pour la lutte, disputer le pouvoir à un adversaire en possession depuis dix années! Lui, qui n'aimait que la retraite, s'en aller vivre à la cour! Il poussa de véritables eris d'épouvante. Mais les catholiques envoyés auprès de lui avaient eu soin sur leur route de communiquer leur projet aux principaux évêques de leur communion, et tous y étaient entrés avec ardeur, comprenant de quelle importance il était pour eux d'être bien représentés auprès d'un empereur bien intentionné, sans doute, mais peu instruit, dans ces premiers moments

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 520-550; *Ep.* LXXXVII, CLXXXII, etc. On peut voir par ces textes et d'autres encore combien Grégoire mettait de prix à établir que jamais il n'avait accepté l'épiscopat de Nazianze, comme l'ont cru pourtant Socrate, Sozomène, Théodoret, et même des contemporains, Rufin et S. Jérôme. *Conf. S. Grég. Naz. Or.* IX, XVII; *Ep.* LXVII, LXVIII, CLXXXIX, CLXXXIII.

qui pouvaient décider d'un règne entier. Les députés arrivaient donc chargés de lettres pressantes pour Grégoire, quelques-unes même assez piquantes, où on lui reprochait de préférer toujours son repos au bien de l'Église. Basile lui-même, de son lit de douleur où il disputait à la mort un dernier souffle de vie, élevait sa voix austère et redoutée pour gourmander son ami. Un motif plus décisif encore agit sur l'âme de Grégoire. La tâche qu'on lui proposait n'était pas sans péril : c'était donc un devoir de ne pas le laisser à d'autres. A regret, après bien des hésitations et des soupirs, il s'y décida. « Vous avez tort, disait-il en gémissant. Que ferez-vous d'un étranger qui n'est jamais sorti de son coin de terre, qui ne peut plus plaire par son extérieur, exténué qu'il est par l'âge, le jeûne et la maladie, dont le corps est courbé, la tête chenue, le vêtement pauvre, la bourse vide, la parole agreste et rude ¹? »

A part ce dernier point, sur lequel il est difficile de penser que Grégoire se fit complètement illusion, il avait peut-être raison de douter de lui-même. D'autres qualités d'esprit lui faisaient défaut, celles-là même que la sainteté ne donne pas, mais qui avaient assuré

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, 675-700; *Or.* xxxiii, 8; *Ep.* cxxxix : *Vit. S. Greg. a Gregorio scripta*, p. 143. Ce dernier texte est le seul qui parle de l'intervention de Basile auprès de Grégoire pour le décider à se rendre à Constantinople. La date de la mort de Basile, qui paraît avoir précédé de quelques jours l'avènement de Théodose, ne se prête guère, nous devons en convenir, à cette assertion, à moins qu'on ne suppose que la demande des catholiques ait été faite au-sitôt après l'édit de liberté de Gratien, ce qui n'a rien d'impossible.

la puissance de son incomparable ami : la fermeté et la perspicacité du jugement. Grégoire connaissait mal les hommes, et moins encore l'art de les manier. Il était trop pur, trop étranger lui-même à la corruption humaine, pour en apprécier justement les effets chez autrui. Susceptible tour à tour d'engouement ou de prévention, se laissant éblouir par de fausses vertus ou égarer par de faux soupçons, plus prompt à engager les luttes que persévérant à les soutenir, ayant lui-même conscience de ses incertitudes, tour à tour agité par le remords de s'être trompé et par la crainte de se tromper encore, ému du moindre blâme, non par irritation de vanité, mais par défiance de lui-même et par le scrupule d'une âme timorée, Grégoire n'était pas né pour porter le poids des destinées spirituelles d'une grande cité. La plénitude du génie n'accompagne pas toujours la perfection de la vertu, et la grâce ne comble pas toutes les lacunes de la nature. Une éloquence ornée, une imagination pleine d'éclat, une doctrine sûre et profonde, une charité sans bornes, une pureté qu'aucun souffle n'avait ternie, plaçaient Grégoire au premier rang des chrétiens de son siècle. Il eût marché au supplice sans pâlir : il se troublait devant l'intrigue et la calomnie, ce cortège habituel des cours. Noble, on oserait presque dire sainte faiblesse, mais qui prépare mal à tout gouvernement, même à celui des âmes.

La tristesse qu'il éprouvait en se mettant en route fut accrue par une douloureuse nouvelle apportée au

moment même où il devait partir : Basile mourait à Césarée. Ce fut un deuil pour toute l'Asie; des extrémités les plus éloignées on accourut pour les funérailles. Les maisons étaient couvertes de spectateurs jusqu'au toit. On s'étouffait à la lettre pour approcher du cercueil; des femmes, des enfants, furent tirés de la foule, évanouis et à moitié morts. Chacun voulait avoir quelque lambeau des vêtements du saint, ou être couvert un instant de l'ombre de son corps. Les Juifs, les païens même, comblés de ses bontés durant sa vie, demandaient quelque relique de leur bienfaiteur. Les sanglots, les cris de douleur, couvraient le chant des psaumes. Seule, la généreuse Macrine, qui avait autrefois montré à Basile le chemin du ciel, ne prit point de part extérieure à cette douleur universelle : « Ne nous affligeons pas, » dit-elle sur-le-champ à son frère Grégoire, évêque de Nysse, qui lui apportait la triste nouvelle dans le fond de sa retraite, « comme ceux qui n'ont pas d'espérance. » Et comme le jeune évêque, dans l'excès de sa douleur, s'écriait que sans nul doute l'Écriture promettait l'immortalité bienheureuse aux âmes justes, mais que cette consolation était faible, tant la nature répugnait à la mort et tant il restait d'incertitude sur les conditions de cette vie future, la savante religieuse se mit en devoir de lui démontrer que la raison non moins que la foi assurait à l'homme après sa mort une destinée sans fin. Ses considérations, soudainement

improvisées, furent si hautes et si éloquentes, que son frère crut devoir les recueillir pour en former la matière d'un traité qui figure encore au premier rang parmi les œuvres qu'il a laissées ¹.

L'ami se piqua de moins de constance que la sœur : « Que vais-je devenir? s'écria Grégoire de Nazianze, et que me reste-t-il désormais! Basile n'est plus, je n'ai plus Césaire : mon frère spirituel a rejoint mon frère suivant la nature. Je dirai comme David : Mon père et ma mère m'ont abandonné. Mon corps est malade : la vieillesse s'appesantit sur ma tête. Les soucis s'enlacent les uns aux autres, les affaires fondent sur moi. Les amis me manquent de foi; l'Église est sans pasteur. Tout bien a péri; le mal subsiste seul; il faut naviguer dans la nuit, il n'y a point de phare allumé, et le Christ dort. Je n'ai point d'autres recours que la mort. Encore les choses de l'autre vie m'effrayent quand j'en juge par celles d'ici-bas ². »

Il partit cependant, et sur le chemin il ne cessait d'élever son âme à Dieu dans des effusions auxquelles il aimait à donner la forme poétique : « Verbe divin, s'écriait-il, je t'invoque dans ma retraite, et je t'ai consacré mes loisirs. C'est avec toi que j'ai reposé, et avec toi que je m'éveille : c'est pour toi que je demeure et pour toi que je voyage. Aujourd'hui c'est sous tes

1. S. Grég. Naz., *Or.* XLIII, 80. — S. Grég. Nyss., *De anima et resurrectione.*

2. S. Grég. Naz., *Ep.* LXXX.

auspices que je pars. Envoie-moi pour guide et pour compagnon un de tes anges qui me conduise par une colonne de feu et de nuée, qui divise devant moi les flots et arrête à ma voix les torrents. »

Le spectacle qui l'attendait à Constantinople n'était pas fait pour dissiper ses sombres pressentiments. Il trouva le désordre poussé à ses dernières limites dans l'Église. Toutes les sectes affluaient dans la capitale, chacune voulant se placer sur le passage de l'empereur pour plaider sa cause la première.

Les Ariens politiques, maîtres du terrain puisque l'évêque Démophile était des leurs, se préparaient à s'y bien défendre. Mais les semi-Ariens ou les Macédoniens (comme ils se faisaient appeler depuis qu'à l'exemple d'un de leurs évêques, Macédonius, ils ne disputaient plus sur le mot *consubstantiel* et se bornaient à contester la divinité du Saint-Esprit), comptaient bien être admis à soutenir que leur interprétation du symbole de Nicée était la vraie. Les disciples du nouvel hérésiarque Apollinaire, récemment condamnés à Rome, trouvaient l'occasion favorable pour en appeler du pape à l'empereur. Enfin le groupe des orthodoxes eux-mêmes, subitement grossi par l'espoir d'une fortune prochaine, avait ses divisions intérieures. C'était, comme au lendemain de toutes les persécutions, une querelle ouverte entre ceux qui s'étaient cachés pendant l'orage et ceux qui étaient restés pour le braver; entre les fidèles sans tache qui n'avaient jamais failli

et les pénitents qui avaient quelque faiblesse à faire oublier. Il y avait les partisans de la conciliation, qui se réclamaient de Basile et de Méléce d'Antioche; les orthodoxes intraitables de la communion de Paulin. Le nombre des évêques présents à Constantinople était aussi très-grand, chacun des sièges devenus vacants pendant la persécution ayant à la fois un évêque orthodoxe et quelquefois deux ou trois sectaires; et ces divers prétendants s'apprêtaient à faire l'empereur juge de leurs compétitions. Beaucoup de ces prélats improvisés sortaient de la plus basse origine, car Valens les avait choisis au hasard parmi ses fidèles. Il y avait des artisans ou des rustres enlevés à l'atelier ou à la charrue, sans même qu'on eût pris le temps de leur donner une teinture de science sacrée; des militaires à peine sortis des camps, et qui en gardaient le langage et les façons; des affranchis qui n'avaient pas entièrement payé leur liberté à leurs maîtres. Tous ces parvenus, jouissant de leur situation avec délices, donnaient des exemples peu édifiants et se livraient à toutes les recherches du faste et de la sensualité.

Dans ce conflit, dans ce bourdonnement de prétentions diverses, les questions religieuses étaient devenues la grande occupation, ou pour mieux dire le passe-temps de toute une cité frivole. On discutait des dogmes sur les places publiques, au lever des grandes dames, aux repas de famille, aux réunions des fêtes. Des femmes, des petits-maitres prenaient parti pour ou

contre l'exacritude de telles doctrines ou la légitimité de tel évêque. On allait au sermon comme au théâtre, pour siffler ou applaudir; on en revenait en discourant sur le mérite oratoire et même la valeur théologique de ce qu'on avait entendu. L'éloquence des prédicateurs se ressentait du désir de plaire à de tels auditeurs : elle était devenue affectée, courant après les effets d'apparat et le bel esprit¹.

Si dans une société ainsi disposée Grégoire n'eût cherché qu'à exciter la curiosité et à obtenir des triomphes d'éloquence, sa vanité eût été aisément satisfaite. Avec le renom dont il jouissait, il était sûr d'attirer la foule. Mais bien qu'il ne fût ni ignorant de son propre mérite ni insensible au succès (qui est un grand moyen d'agir sur les hommes et dont il aimait à faire hommage à Dieu), sa conscience droite eut horreur de poursuivre, au milieu des épreuves de la foi, un but si profane. Il n'eut, au contraire, qu'une pensée : c'était de se séparer à tout prix de ceux qui faisaient de la parole sainte un moyen de divertissement ou de vaine gloire, et des dignités de l'Église un marchepied d'ambition. Il eut grand soin de distinguer sa vie de celle de tous les autres évêques qui couraient la ville. Reçu chez un parent qui lui prêtait sa demeure, il en sortait à peine, refusant toutes les invitations, ne paraissant à aucune cérémonie publique, passant la nuit en prière, vivant

1. S. Grég. Naz., *Or.* XXII, XXIII, XXVII, XXXVI: *Carm. de Episcopis*, v. 150-180, et *passim*.

de mortifications, répandant en aumônes le peu d'argent qu'il possédait, exagérant même un peu l'extérieur mélancolique et sombre qui lui était habituel.

Il était pressé pourtant d'élever sa voix pour protester contre les scandales dont il était témoin. Mais il lui fallut prendre patience quelque temps ; car il n'aurait su où se faire entendre, les catholiques n'ayant depuis longtemps plus de lieu de réunion publique. On dut accommoder une des salles de la maison où il demeurerait, pour lui faire prendre l'apparence d'une chapelle. On y disposa un autel, et pour pouvoir réserver aux hommes tout le plain-pied, on éleva de vastes tribunes destinées aux femmes. Grégoire travailla lui-même à ces arrangements, et baptisa ce temple improvisé du nom de *Résurrection*, en grec *Anastasia* : se promettant, disait-il, d'y ressusciter la foi morte à Constantinople ¹.

Quand ces dispositions furent faites et que l'impatience, excitée par ces retards mêmes, eut été portée au comble, Grégoire enfin annonça qu'il allait prêcher, et l'affluence fut extrême dans la petite chapelle. Mais les premières paroles de Grégoire furent inattendues et sévères. Au lieu d'entrer sur-le-champ dans la controverse, comme un jouteur pressé de se faire admirer des spectateurs, il ne parla à cet auditoire accouru pour le juger que de l'humble soumission qui convenait à de

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxxvi, 2, 3 ; xlii, 26 ; *Curm.* xvi, *Somnium*. — Soc., v, 6. — Soz., vii, 5.

simples fidèles : « Puisque vous êtes venus avec tant d'empressement, dit-il en jetant les yeux sur l'assistance, puisque la fête que nous célébrons a attiré un si grand concours de peuple, et que les grandes réunions sont faites pour le commerce, je voudrais vous offrir une marchandise digne de votre zèle.... Par où donc commencerai-je ? de quel discours ferai-je hommage aux athlètes exercés que je vois ici ? que vous dirai-je d'abord, et que choisirai-je de plus grand, de plus important pour vos âmes ? de plus approprié à la circonstance ? Examinons ensemble : qu'est-ce que notre doctrine a de meilleur ? Je dirai que c'est la paix, et c'est aussi ce qu'elle a de plus utile. Au contraire, qu'y a-t-il de plus nuisible et de plus pernicieux que la discorde ? »

C'est donc de la paix et des moyens de la conserver qu'il veut parler ; car la paix, c'est le maintien de l'ordre, et il y a un ordre en toutes choses. Il y en a un dans la nature, que le Créateur a établi, et un dans l'Église, que le Christ a fondé. Et cet ordre consiste en ceci, que les uns enseignent et que les autres écoutent. C'est aux prêtres à enseigner ; écouter convient aux fidèles : et de ces deux rôles, écouter, qui est le moins séduisant pour l'orgueil, est pourtant le plus sûr et le préférable. « Vous ne savez pas, mes frères, dans quelle angoisse nous sommes plongés, nous qui sommes assis au-dessus de vous dans la pompe, et chargés de vous promulguer la loi divine. Vous ne savez pas quelle

grâce Dieu vous fait de pouvoir vous taire et de n'être pas pressés par la nécessité de parler. Car tout discours est, par sa propre nature, faible et sujet à contradiction, et celui qui traite de Dieu a d'autant plus de difficulté que le sujet est plus grand, enflamme plus de zèle et expose à plus de péril. Comprendre les choses divines est ardu, et les expliquer laborieux ¹. »

« Il y avait, continue-t-il, chez les Hébreux une loi qui défendait aux jeunes gens la lecture des saints livres comme nuisible à des âmes encore faibles et mal assurées : il faudrait qu'il y en eût une chez nous qui ne permit pas à tous de disputer à toute heure sur la foi, mais seulement à certaines personnes et en certain temps..... qui défendit principalement cet exercice à ceux qui sont travaillés d'un désir insatiable de réputation, ou qui portent dans la piété plus de chaleur qu'il ne faudrait; il conviendrait de placer ceux-là où ils ne peuvent nuire ni à eux-mêmes ni aux autres, et de ne donner liberté de parler qu'à ceux qui sont modérés dans leur langage, et qui ont l'esprit de douceur et de sagesse. Quant à la multitude, il faut à tout prix l'éloigner de cette voie de disputes, et la guérir de cette maladie de bavardage qui règne aujourd'hui ². »

Ce fut seulement après avoir réitéré plusieurs fois ces avertissements, et récusé ainsi d'avance le jugement des docteurs improvisés de carrefour et de salon, que

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxxii, 1-2, 10-12, 14.

2. *Ibid.*, 32.

Grégoire se décida à aborder les questions dogmatiques. Il le fit dans cinq conférences successives, formant un tout complet, qui a gardé dans ses œuvres le nom spécial de *Théologie*. Ce sont autant de modèles dans l'art délicat d'imprimer la forme oratoire aux développements philosophiques. Une pensée substantielle, formée de tous les sucs de la doctrine répandue dans les écrits d'Illaire, de Basile et d'Athanase; un courant d'éloquence tempérée, qui ne se ralentit ni ne s'égare à aucun moment; une argumentation nerveuse sans sécheresse, mais sans vaine parure, font à ces cinq discours une place à part même parmi les monuments de ce beau génie, auquel l'emphase et l'affectation ne furent pas toujours aussi étrangères. En quelques pages et en quelques heures, Grégoire avait résumé et clos la controverse de tout un siècle.

Une séance fut consacrée à établir que l'homme est impuissant pour comprendre non-seulement l'essence divine, mais la sienne propre et celle du monde qui l'environne, et à récuser ainsi d'avance le jugement de la raison humaine dans les discussions dogmatiques; trois à réfuter l'Arianisme lui-même sous la forme hardie qu'Aétius et Eunome lui avaient fait prendre, et à prouver, sous cent formes et par cent textes différents de l'Écriture, la double nature du Christ. En terminant cette vigoureuse démonstration : « Le voilà, » cria-t-il, celui que vous méprisez et qui était avant vous et au-dessus de vous. Ce qu'il était, il l'est resté ;

ce qu'il n'était pas, il l'est devenu. Comme Dieu, il était sans cause; car Dieu n'a point de cause. Comme homme, il a eu une cause pour venir au monde. Cette cause, c'est de vous sauver, insolents que vous êtes, qui l'outragez pour cela même ¹. »

Un point plus délicat fit le sujet de la dernière instruction. C'était la nouvelle forme et la plus mitigée de l'hérésie, celle qui ne s'attaquait qu'à la divinité du Saint-Esprit. C'était là qu'on attendait Grégoire; car c'était là que Basile lui-même, par des ménagements diversement jugés, avait paru un instant faiblir. Les Macédoniens espéraient de la part du confident de ce grand homme la continuation des mêmes égards; mais les orthodoxes outrés, mal disposés pour lui par le même motif, le guettaient pour le surprendre en faiblesse. Grégoire étonna tout le monde en allant droit au fait avec simplicité : « Voilà ce que nous pensons du Fils, dit-il en débutant...; mais je vois qu'on va me demander : Qu'allez-vous nous dire du Saint-Esprit? Où allez-vous chercher ce Dieu étranger dont aucune histoire ne parle? et j'attends cette question de ceux mêmes qui s'expriment avec mesure au sujet du Fils. Car de même qu'il arrive souvent, soit aux chemins, soit aux fleuves, de se diviser tour à tour et de se réunir : ici de même (tant est grande l'impiété qui nous déborde), on voit ceux qui se disputent sur un point s'entendre

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxix, 19.

ensuite contre nous sur un autre, de telle sorte qu'on ne sait jamais clairement, ni en quoi ils s'accordent, ni en quoi ils diffèrent.

« Et à ce sujet du Saint-Esprit, j'éprouve quelque embarras, non-seulement parce que les hommes que la discussion a brisés dans leurs arguments contre le Fils se rattachent avec chaleur à cette nouvelle attaque....; mais parce que je suis fatigué moi-même et rassasié de discussions, comme un malade qui a le dégoût des aliments..... Vienne pourtant l'Esprit divin, et gloire à Dieu : notre discours va reprendre sa course ¹. »

La discussion qu'il engagea alors fut très-nette et n'admit aucun tempérament sur la doctrine. Seulement, vers la fin de son argumentation, par un artifice oratoire assez habile, il ménagea en quelque sorte une porte de sortie et un prétexte plausible à ceux qui voudraient quitter l'erreur sans paraître faire une confession trop pénible. Il convint que la divinité du Saint-Esprit, bien qu'appuyée sur des textes de l'Évangile, n'y était pourtant pas aussi évidente que celle du Fils, et qu'il avait fallu le temps et la tradition pour la mettre en lumière. La prudence divine avait elle-même, suivant lui, préparé ce développement graduel. Il avait convenu à Dieu de ménager la faiblesse humaine en lui révélant par degrés le mystère de son essence. « L'Ancien Testament, dit-il, annonçait le Père ouvertement,

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxxi, 1, 2

et faisait pressentir le Fils avec quelque obscurité. Le Nouveau met le Fils en pleine lumière et fait entrevoir le Saint-Esprit. C'est maintenant seulement que l'Esprit habitant parmi nous se montre avec toute évidence. Il n'eût pas été prudent, quand la divinité du Père n'était pas établie, de prêcher ouvertement celle du Fils, ni, quand la divinité du Fils n'était pas encore démontrée, d'y ajouter comme un nouveau fardeau, si j'ose ainsi parler, celle du Saint-Esprit... Nos yeux auraient pu être éblouis par tant d'éclat...; mais il convenait de monter par des degrés successifs, de gloire en gloire et de clarté en clarté, jusqu'à la pleine lumière de la Trinité ¹. »

Ce n'était donc plus une rétractation que Grégoire exigeait des sectateurs timides de Macédonius, mais un simple progrès dans la foi. Ce n'était pas une désertion d'un camp à l'autre, mais quelques pas de plus à faire, à la suite de l'Esprit-Saint, dans l'intelligence de la vérité.

Une prédication si relevée ne pouvait s'adresser qu'à un auditoire d'esprit cultivé, ayant la capacité ou la prétention de suivre un raisonnement. Grégoire éprouva le besoin de rendre à la vérité qu'il venait défendre un hommage plus populaire. Pour la foule, qui a l'habitude de tout personnifier, tout le débat engagé contre l'Arianisme se résumait en un nom propre :

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxxi, 26.

e'était celui d'Athanase. Athanase, déjà élevé par le respect public au-dessus de l'humanité, était le héros du dogme catholique. Le 2 mai, jour anniversaire de la mort du grand docteur, Grégoire annonça qu'il raconterait la vie d'Athanase dans la chapelle d'Anastasia.

Il pouvait sembler étrange à quelques auditeurs de voir un homme vivant la veille, et que plusieurs ne connaissaient que par les calomnies répandues contre lui, associé dans l'Église aux hommages du culte. Grégoire alla en deux mots au-devant de ce reproche : « En louant Athanase, dit-il, c'est la vertu que je louerai ; car c'est une même chose de le nommer et de célébrer la vertu qu'il avait comme rassemblée tout entière en lui, ou plutôt qu'il possède encore, puisque ceux-là sont vivants en Dieu après leur départ qui ont vécu selon Dieu en ce monde... Et aussi, en louant la vertu, je louerai Dieu, de qui viennent aux hommes et la vertu et la puissance qui les élèvent ou plutôt les ramènent vers lui... D'ailleurs, ajoute-t-il, il ne serait ni pieux ni sûr, quand la vie des hommes impies est transmise à la postérité, de passer sous silence la mémoire des hommes éminents en sainteté, et cela dans une ville que même de nombreux exemples de vertu réussiraient à peine à sauver, accoutumée qu'elle est à se faire un jeu des choses divines, comme du cirque et du théâtre ¹. »

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxi, 1, 5

Entrant alors dans le récit de la vie de son héros, Grégoire ne s'astreint ni à suivre chronologiquement la série des faits, ni à présenter le tableau complet de cette longue vie. Il s'arrête surtout aux points qui lui paraissent présenter quelque analogie avec les faits qu'il a sous les yeux et d'où ressort quelque instruction pour ceux qui l'écoutent. La promotion d'Athanase à l'épiscopat lui fournit l'occasion d'une allusion à l'évêque schismatique qui gouvernait encore Constantinople.

« Désigné, dit-il, par le suffrage libre du peuple entier et non suivant le mode pervers qui a prévalu plus tard, non par le meurtre et la violence, mais par l'inspiration apostolique et spirituelle, Athanase monta au trône de saint Marc, successeur de sa piété autant que de sa haute dignité. C'est là être vraiment successeur : qui partage la foi d'un saint pontife est son associé dans la chaire; qui s'en écarte est son adversaire, fût-il assis sur le même trône. » Quand on songe que Démophile était assis en ce moment même sur le siège d'où le vieil Alexandre avait autrefois refusé la communion à Arius, le trait était direct et frappait le prélat prévaricateur en plein visage.

D'autres portraits suivent, dont la ressemblance ne devait pas être moins frappante, et dont chacun dans l'auditoire connaissait et probablement nommait tout bas les originaux.

« Promu par des voies saintes, continue-t-il, c'est

de la même sorte qu'il exerça le pouvoir. Au moment où il occupe le trône pontifical, on ne le voit pas, comme ceux qui ont enlevé quelque domination ou quelque héritage, commettre l'injustice avec hauteur. C'est là le propre des prêtres adultères, indignes de leur titre, qui, n'apportant rien au sacerdoce, n'ayant pas d'abord souffert pour la vérité, ont été faits du même coup apprentis et maîtres, et purifient les autres avant d'être absous eux-mêmes : hier profanateurs, aujourd'hui prêtres; hier exclus des choses saintes, initiateurs aujourd'hui; envieux dans la corruption, et novices dans la piété; élevés par la faveur humaine, et non par la grâce de l'Esprit-Saint; hommes qui après avoir tout brusquement renversé sur leur passage, oppriment à la fin jusqu'à la religion même, ne justifient pas leur dignité par leurs mœurs, mais couvrent leurs mœurs du manteau de leur dignité, au contraire de l'ordre naturel; pécheurs qui auraient plus de sacrifices à offrir pour leurs propres fautes que pour les fautes de leur peuple; également répréhensibles, soit parce que, ayant un même besoin d'indulgence, ils en accordent sans mesure aux autres, soit parce qu'ils abritent sous l'insolence du commandement les écarts de leur propre vie... Fuyant ce double excès, il fut sublime dans les œuvres en même temps qu'humble dans la pensée, d'une vertu à laquelle personne ne pouvait atteindre, d'une affabilité toujours accessible, sans colère et plein de pitié, doux de lan-

gage, plus doux de caractère, angélique de visage, plus angélique de cœur, blâmant avec bonté et louant pour instruire¹. »

C'étaient là autant de provocations qui tombaient directement sur la tête des prélats schismatiques, et dont quelques traits détournés attaquaient même ceux des catholiques qui ne se signalaient pas par leur douceur et leur modestie. L'émotion causée par une prédication aussi ardente était profonde. La petite chapelle était comble : on s'écrasait pour y pénétrer ; on forçait les balustres du chœur ; par moments la foule, remuée dans ses profondeurs, éclatait en applaudissements. Grégoire lui-même s'enflammait de plus en plus, gagné par cette sympathie communicative qui est la source même de l'émotion oratoire. Bien des années encore après, le souvenir de ces vives impressions venait, il le raconte lui-même, troubler son sommeil. Il se repré-

1. *Or.* xxi, 8 et 9. Nous empruntons dans toutes ces citations du panegyrique de S. Athanase la traduction de M. Villemain, tirée d'un fragment qui a paru dans la *Revue contemporaine* du 30 novembre 1852. L'éminent critique, en analysant le discours de S. Grégoire, regrette qu'il n'ait pas été tenu dans Alexandrie, sur les lieux qui avaient été témoins du grand combat d'Athanase, aux chrétiens qui y avaient pris part. Sans doute, dans ces circonstances, les souvenirs du saint docteur eussent offert un intérêt encore plus dramatique. Il nous semble pourtant qu'on retrouve un intérêt du même genre en replaçant le discours dans l'ensemble des événements au milieu desquels il fut prononcé, c'est-à-dire au lendemain d'une persécution et à la veille d'une grande réaction religieuse, dans une ville partagée entre l'Église et l'hérésie, où celle-ci avait encore le pouvoir officiel entre les mains et pouvait en faire usage pour se venger de ces agressions par quelque violence désespérée

sentait en songe Anastasie toute illuminée, lui-même assis sur un trône, environné de ses prêtres, au-dessous de lui les diacres dans leurs vêtements éclatants de blancheur, l'église toute pleine, des milliers de regards tous fixés sur lui, et tour à tour le silence d'une admiration muette ou les cris d'un enthousiasme irrésistible ¹.

Mais ces belles journées avaient un lendemain. Les traits les plus piquants de chaque discours, rapidement notés par des sténographes ou répétés de bouche en bouche, arrivaient à leur adresse et allumaient contre l'orateur, dans les rangs les plus divers, les plus vifs ressentiments. Par malheur Grégoire, qui s'était montré peut-être plus pressé d'engager la lutte que ne l'eussent été en pareille occurrence Basile ou Athanase, n'était pas muni pour y faire tête de la même impassibilité.

Les gens qu'il offensait se mirent en devoir de se défendre, et d'abord essayèrent de l'intimider. On amena contre lui la populace. Des hommes apostés l'attendirent à la porte de l'église et l'assailirent d'une grêle de pierres en criant : « A bas l'adorateur des trois Dieux ! » Les attroupements se renouvelèrent plusieurs jours de suite, et une nuit enfin, comme Grégoire était occupé à donner le baptême à des catéchumènes, la chapelle fut envahie par une bande d'artisans ivres, de

1. *Carm.* XVI, *Somnium de Anastasia Ecclesia*, p. 844, 10 et suiv.

femmes débauchées et de moines dissolus, qui força le chœur, profana l'autel, et se livra à tous les genres de violences. Plusieurs des prêtres ou des néophytes qu'on baptisait furent grièvement blessés : la force publique dut intervenir pour maintenir l'ordre; mais le préfet de la ville, probablement un des anciens agents de Valens, était assez mal disposé pour les catholiques et feignit d'ignorer de quel côté étaient les perturbateurs. Il fit jeter en prison pêle-mêle les assaillants et les victimes. Grégoire lui-même fut un instant mis en cause et ne dut probablement sa délivrance qu'aux égards que le magistrat crut devoir garder pour sa réputation et pour les intentions déjà connues de l'empereur¹.

Ces attaques grossières, qui ne menaçaient que sa vie, n'émurent pas Grégoire, et ne réussirent pas plus à l'effrayer qu'à l'irriter. De jeunes amis maltraités avec lui auraient voulu courir sur-le-champ demander justice à l'empereur, il les arrêta : « Je ne m'étonne point, leur disait-il, que vous qui n'avez encore reçu aucune blessure, le premier coup qui vous frappe vous paraisse insupportable. Mais moi, j'ai déjà senti tant de maux et subi tant d'injures !... Croyez-en l'expérience de mes cheveux blancs. Le châtiment sans doute a son utilité, car il sert à prévenir le mauvais exemple; mais la patience vaut mieux encore; car si le châtiment punit le mal, la patience amène au bien... Songez aussi qu'il

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxiii, 5; xxxv, 3, *et passim.*; *Ep.* lxxvii; *Carm. de vita sua*, v. 600-670; *Vit. S. Greg.*, p. 144.

y a bien des pauvres parmi ceux qui nous ont attaqués, et nous convient-il de réclamer la sévérité contre des pauvres ¹? » Puis reprenant la parole peu de jours après, il reprochait aux schismatiques l'abus qu'ils faisaient de leur nombre et de leur force contre lui, sans paraître se douter du juste sujet qu'il avait d'espérer que ces avantages tourneraient bientôt en sa faveur. A peine faisait-il quelque allusion au véritable état des choses par ces mots : « Vous vous êtes montrés plus violents peut-être que le moment actuel ne le comportait ². »

A force de chercher pourtant, les ennemis de Grégoire finirent par découvrir son côté faible; et ce fut précisément des rangs des amis dont il avait à contenir le zèle que leur vint un auxiliaire inattendu. Il en avait groupé autour de lui un certain nombre qui l'aidaient dans ses études, lui préparaient les textes de ses homélies, l'accompagnaient à l'église, et lui faisaient dans les jours d'orage un rempart de leurs corps. Il leur donnait le lit et le couvert; et, chose singulière, il paraissait les avoir choisis principalement parmi ces orthodoxes outrés qui avaient troublé le repos de Basile, et pour lesquels lui-même avait si peu de sympathie naturelle : soit que ceux-ci, plus ardents que les autres, eussent été plus pressés de se mettre en avant en sa faveur; soit que la violence de la situation l'obligeât

1. S. Grég. Naz., *Ep.* LXXVII.

2. *Or.* XXXIII, 5. Τινὲς τοῦ καίρου γέγοναν βιαιότεροι.

lui-même à faire cas du zèle plus que de toute autre qualité. Ainsi le jeune Jérôme, dont l'imagination ardente était loin d'être encore calmée, et qui, du fond de son désert de Syrie, avait activement pris parti pour les Pauliniens d'Antioche, se trouvant de passage à Constantinople, Grégoire l'attacha à sa personne et l'employa à faire des recherches pour lui dans les Écritures. Sous ce maître consommé, Jérôme fit de rapides progrès dans la vertu, en même temps qu'il apprit à modérer sa fougue naturelle. Mais un choix moins heureux fut celui d'un prêtre égyptien, appartenant à la même nuance extrême d'opinion, et qui trompa cruellement la confiance dont Grégoire l'honora.

C'était un néophyte qui avait fait partie dans sa jeunesse de la secte des cyniques, peut-être à l'époque où les disciples de Diogène avaient l'avantage de compter un des leurs sur le trône. Récemment converti au christianisme, puis ordonné prêtre on ne sait par quel évêque, il gardait encore le costume de son ancienne profession : la tunique d'un blanc sale, le bâton classique et la chevelure en désordre. Dans cet appareil qui fixait tous les regards, il assistait régulièrement aux réunions d'Anastase, se signalant, aux moindres paroles de Grégoire, par des cris d'admiration, auxquels il mêlait de grossières invectives contre les hérétiques. Il se faisait tour à tour appeler Héron ou Maxime, l'un de ces noms étant probablement celui qu'il avait reçu à sa naissance, et l'autre celui de son baptême. Il préten-

dait avoir souffert en Égypte pour la vérité, et montrait les cicatrices de ses blessures.

Tel fut l'étrange disciple que Grégoire, séduit par des protestations de dévouement dont la vivacité même était suspecte, fit l'imprudencé d'admettre dans son intimité¹.

Les avertissements pourtant ne lui manquèrent pas ; car le personnage déplaisait aux chrétiens, et les plus mauvais bruits circulaient sur son compte. On fit savoir de plusieurs côtés à Grégoire que son favori avait laissé, dans les villes où il avait passé, la réputation d'un débauché ; qu'à Corinthe, en particulier, il avait été fort soupçonné de mener à mal des filles d'une communauté formée par ses soins. On ajoutait que le prétendu martyr dont il montrait la trace n'était que le châtiement du fouet, subi dans une cité d'Asie pour quelque vilain méfait. Grégoire était tellement sous le charme qu'il ne voulut rien entendre, et, traitant toutes ces rumeurs de calomnies, il crut au contraire de son devoir de venger publiquement la vertu persécutée. Un jour donc qu'il avait à parler et que Maxime était présent, il choisit pour sujet de discours l'union de la philosophie et de la foi, personnifiée dans son malencontreux ami : Je louerai, dit-il, le philosophe que vous voyez... Et je le louerai à bon droit,

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 750 et suiv. — S. Jér., *de Viris illustribus*.

car c'est un sage et moi je suis un ami de la sagesse... Et je ne le louerai pas pour lui plaire (car je sais combien son âme est éloignée du désir des louanges), mais pour ma propre utilité. Viens donc, ô le meilleur et le plus accompli des philosophes, et j'ajouterai des témoins de la vérité!... Viens ici, toi qui sais terrasser la doctrine bâtarde de l'erreur... Viens, toi qui es aussi versé dans la vertu de contemplation que dans les vertus actives... Viens, toi qui sous ce vêtement qui n'est pas le nôtre professes tous nos sentiments... Viens, ô Cynique qui as véritablement du chien, non l'impudence, mais la franchise, non la glotonnerie, mais l'habitude de se contenter de la nourriture de chaque jour... non l'aboïement, mais la bonne garde et la vigilance pour le salut des âmes : qui caresses les amis de la maison et aboies après les voleurs... » En terminant cette étrange allocution, Grégoire recommanda à son cher Maxime le soin de son troupeau en termes si chaleureux que tout le monde put y voir comme une sorte de désignation à lui succéder, si quelque coup imprévu, ou seulement quelque retour subit de ses goûts de retraite, l'enlevait lui-même à Constantinople ¹.

Assistant les yeux baissés, et l'air aussi contrit qu'il pouvait le prendre, à son propre éloge, Maxime n'en

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxv, 1, 2, et *passim*. C'est de saint Jérôme que nous savons que ce discours intitulé *In Hieronem* se rapporte à Maxime.

perdait pourtant pas une parole, et s'encourageait dans les plus audacieuses espérances. Voyant, en effet, la dignité épiscopale demeurer vacante par l'effet de la modestie de Grégoire, qui ne voulait pas se la laisser conférer, l'intrigant avait osé concevoir la pensée de s'en emparer pour lui-même. Probablement il aurait attendu quelque temps encore avant de se démasquer, et il se proposait seulement de profiter du penchant qui éloignait son protecteur des honneurs, pour s'insinuer doucement à sa place ; mais quand il vit ses prétentions ainsi publiquement autorisées, il crut pouvoir satisfaire son ambition par un procédé plus direct, et songea à se faire consacrer tout de suite, afin de se trouver en place à la venue de l'empereur. Il sentit bien cependant qu'il n'y avait point d'espoir d'associer d'avance à un dessein si arrogant, ni les catholiques considérables de la ville, ni Grégoire lui-même, qui, toute ambition personnelle mise de côté, ne pouvait croire permis à un étranger ce qu'il se refusait à lui-même. Changeant alors toutes ses visées, il entreprit de préparer le coup en cachette, comme un véritable complot, sauf à obtenir ensuite de l'humeur pacifique des gens de bien et du désintéressement de Grégoire la ratification du fait accompli.

Il ne s'ouvrit de son dessein qu'à un petit nombre de prêtres, chez qui il avait remarqué que l'admiration témoignée de toutes parts à l'orateur étranger avait fait naître des sentiments d'envie, et il les trouva disposés

à tout faire pour se soustraire à une domination qui les offusquait. Des Macédoniens, des Pauliniens, tous ceux en un mot qui craignaient que Grégoire ne les empêchât d'exploiter à leur profit le retour de faveur espéré, lui prêtèrent aussi leur concours. Un prêtre de l'île de Thase, venu à Constantinople avec une somme d'or considérable pour faire un achat de marbre, la mit à sa disposition. En peu de temps Maxime eut ainsi réuni le nombre de partisans nécessaires pour tenter un coup de main. Restait à trouver un consécrateur. Les évêques ne manquaient pas à Constantinople ; mais soit que ceux à qui il aurait pu s'adresser ne fussent pas assez en renom auprès des fidèles, soit qu'il craignit de rencontrer chez eux des prétentions analogues aux siennes, ce fut du dehors qu'il jugea à propos d'en faire venir. L'Égypte, sa patrie, était divisée en une infinité de petits diocèses, où il avait laissé beaucoup d'amis. Il manda en grand secret quelques prélats, peu considérables, à qui il vanta les avantages qui pouvaient résulter pour eux du fait de placer un de leurs compatriotes sur le siège de la ville impériale. Chose étrange, et que Grégoire ne réussit jamais à s'expliquer, le successeur d'Athanase, le vénérable Pierre, récemment rentré dans son diocèse, céda lui-même à des considérations de ce genre, et bien qu'en relations d'amitié avec Grégoire et l'ayant plus d'une fois déjà salué du nom d'évêque de Constantinople, il autorisa ses suffragants à se prêter à un autre choix. Les Égyptiens partirent et arrivèrent en

grand secret. Tout alors étant préparé, on procéda à l'exécution¹.

« Il était nuit, écrivait plus tard Grégoire, et j'étais malade. Ceux-ci, comme des loups, entrent en secret dans la bergerie, suivis de beaucoup de mariniers gagnés à prix d'argent (les mêmes qui ont coutume de mettre souvent Alexandrie en feu). Tout ce monde se met à l'œuvre pour tondre le chien et le placer sur la chaire avant que ni le peuple, ni les chefs de l'Église, ni nous, en eussions eu aucune connaissance... Au point du jour, le clergé du voisinage arrive et entre dans une violente colère à ce spectacle. Chacun raconte le fait à son voisin. Alors s'allume un vaste incendie. Magistrats, citoyens, étrangers, tous accourent; pas un qui ne fût plein de fureur en voyant cette récompense de nos peines. Que dire de plus? les méchants, forcés de s'enfuir, frémissent d'avoir manqué leur but². »

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*; v. 830-885. — On trouve dans les œuvres de Grégoire un sermon adressé aux Égyptiens pour les féliciter de leur venue à Constantinople, et plusieurs historiens sacrés, entre autres Baronius et les Bollandistes, ont cru que cette allocution devait être placée à ce moment de la vie de S. Grégoire, et que les Égyptiens dont il est question étaient les évêques mêmes envoyés par Pierre pour consacrer Maxime. En ce cas, il faudrait admettre que ces évêques vinrent à Constantinople en cachant leur dessein et sous quelque prétexte mensonger. Rien dans le récit que S. Grégoire a fait lui-même de cette histoire ne confirme une telle supposition, et nous devons croire avec Tillemont et l'éditeur bénédictin de S. Grégoire que l'allocution *ad Egyptios* a été prononcée dans quelque autre circonstance, dont nous ignorons les détails.

2. *Ibid.*, v. 887-905.

Ce récit peignit à merveille l'indignation universelle qui remplissait la ville, lorsqu'elle apprit en se réveillant quelle basse intrigue venait de se jouer des cérémonies les plus saintes et disposait, sans la consulter, de ses intérêts les plus chers. La colère ne fit place qu'à un immense éclat de rire lorsque Maxime reparut, peu d'heures après, tondû, rasé, vêtu en évêque, et montrant ainsi à découvert l'ignoble laideur de ses traits. Mais malheureusement ce ne fut pas là le seul objet qui prêtât à la raillerie. Grégoire, victime des artifices du misérable qui l'avait trompé, eut sa part dans les traits des mauvais plaisants et dans les reproches de la foule. Ses ennemis triomphaient de sa méprise. Ses amis ne savaient comment la justifier. Les Ariens riaient des catholiques qui choisissaient si bien leurs pasteurs. Grégoire lui-même, tout honteux d'être tombé dans le piège et très-mortifié d'avoir, par une charité trop complaisante, laissé profaner sa chère chapelle, n'osait plus se montrer. « J'ai failli, s'écriait-il en gémissant, trompé par la belle apparence du fruit, et je ne l'ai reconnu qu'à son mauvais goût. » Il n'en fallait pas tant pour abattre son âme timorée. Il ne se trouvait plus digne de commander après une telle erreur, et plus que jamais il formait le dessein de se soustraire à une responsabilité qu'il n'avait pas su porter.

Il resta plusieurs jours enfermé; puis, reparaissant tout à coup à la première réunion des fidèles, il se

présenta à eux le visage couvert de confusion et la voix entrecoupée de larmes : « Chers enfants, leur dit-il, gardez dans votre cœur cette sainte Trinité, que je vous ai enseignée, et quelque mémoire aussi, s'il est possible, de mes travaux ¹. »

C'était un adieu : chacun le comprit ; mais personne n'y était préparé, et cette démarche si humble et si chrétienne produisit une vive impression. Ceux-là mêmes qui étaient venus avec l'intention malicieuse de jouir de son embarras se sentirent saisis d'une compassion respectueuse. Le sourire qui se dessinait déjà sur plus d'un visage disparut. Passant d'un extrême à l'autre avec la mobilité ordinaire aux grandes réunions d'hommes, la foule s'écria tout d'une voix que, le mal étant venu de ce que les catholiques n'avaient pas d'évêque, le meilleur remède était de leur en donner un tout de suite dans la personne de Grégoire lui-même. Plusieurs s'approchèrent de lui et lui passèrent les bras autour du corps pour le faire asseoir sur le siège épiscopal. Il résista, se débattit, roidissant ses genoux pour ne pas s'asseoir, et luttant contre ceux qui le tenaient, jusqu'à être couvert de sueur. Le tumulte devint extrême dans la chapelle ; les femmes pleuraient, les enfants criaient dans les bras de leurs mères. « Grégoire, si vous partez, disaient quelques-

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 925-1000, 1050-1060; *Vit. S. Greg.*, p. 147 et suiv.

uns, c'est la Trinité qui part avec vous. » Enfin, le jour commençant à baisser, Grégoire dut se résigner à promettre à la foule qu'il ne l'abandonnerait pas, et qu'il ne ferait qu'une courte absence pour se remettre du trouble qu'il venait d'éprouver. Encore refusa-t-il de rien jurer, parce qu'il s'était imposé la règle de ne jamais prononcer de serment. On le crut pourtant sur parole, et, s'arrachant aux embrassements de ceux qui l'entouraient, il sortit de la chapelle et bientôt de la cité. Brisé de fatigue et d'émotion, en proie à toutes les alternatives de la confusion et de l'attendrissement, il alla chercher un peu de repos dans une maison de campagne des environs. Maxime était parti de son côté, pour se soustraire à l'indignation populaire; mais il avait pris le chemin de Thessalonique, voulant se présenter à l'empereur avant tout autre et essayer de le prévenir en sa faveur ¹.

Les sentiments les plus pénibles suivirent Grégoire dans sa retraite. Malgré l'ovation dont il venait d'être l'objet, il ne se dissimulait pas que son crédit avait reçu une rude atteinte. L'affection restait : la confiance avait disparu, chez lui comme chez les autres, et avec la confiance la première des conditions nécessaires pour commander aux hommes. Il ne pouvait se pardonner surtout d'avoir compromis les intérêts sacrés de la vérité dans un moment si décisif. Qu'allait penser

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1060-1110; *Or*, xxvi.

l'empereur de la situation où sa mésaventure plaçait les catholiques? Quel argument en faveur de l'évêque arien! Et combien Démophile pouvait se flatter de gagner à la comparaison avec l'impudent qui se parait désormais du nom d'évêque orthodoxe! Puis, dans l'angoisse d'une conscience délicate, Grégoire se demandait avec amertume si au sentiment de charité qui avait motivé son erreur ne s'était pas mêlée, à son insu, quelque complaisance secrète pour un adulateur, si les compliments de Maxime n'avaient pas exercé sur lui encore plus d'empire que ses fausses vertus. Ces amères réflexions se pressaient dans sa pensée pendant qu'il se promenait le soir sur le bord de la mer, regardant le soleil se coucher sur les flots. Il comparait mélancoliquement les vicissitudes de sa destinée à l'agitation des vagues, et s'écriait : « O Seigneur, sauvez-moi, car les grandes eaux ont pénétré jusqu'au fond de mon âme... Je suis tombé dans les profondeurs de la mer, et la tempête m'a englouti ¹. »

Il fallut bientôt se décider à revenir, car l'empereur approchait. Ce prince fit, comme nous l'avons dit, son entrée à Constantinople le 24 novembre 380. Sur la route il avait rencontré Maxime et ses consécrateurs égyptiens, qui lui avaient raconté l'incident à leur manière. Doué d'un grand sens comme il l'était, et se connaissant en hommes, il jugea le récit et ses auteurs égale-

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxvi, 8, 9.

ment suspects et les éconduisit froidement, chargeant l'évêque Ascole, qui l'accompagnait, de faire rapport de tout au pape Damase et de lui demander avis. Maxime, déçu de ce côté, prit le parti de se réfugier à Alexandrie pour se réclamer de la protection de Pierre, qui avait concouru à son élection. Théodose arrivait donc seul, sans parti pris, mais l'esprit un peu troublé, et ne voyant pas encore bien clairement la voie qu'il devait suivre¹.

Cet embarras fut visible dans le premier entretien qu'il voulut avoir sur-le-champ avec Grégoire. Un aussi bon catholique ne pouvait recevoir qu'avec les plus grands honneurs l'ami de Basile, l'une des lumières de l'Église d'Orient. Aussi rien ne manqua à la politesse et à la déférence de l'accueil impérial. Les paroles du prince respirèrent le dévouement le plus chaleureux à la vraie foi; mais il évita de prendre aucun engagement positif; quelque froideur régna entre les interlocuteurs et se prolongea pendant toute la conversation, car en rendant compte de son impression, bien des années après, Grégoire disait encore : « Il me parut un homme excellent, très-attaché à la sainte Trinité : pas tel cependant qu'il pût, par la ferveur de son zèle, réparer dans le présent toutes les ruines du passé. Ou si ce n'était pas le zèle qui lui manquait, c'était... que dirais-je? la confiance ou l'audace². »

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1005-1015.

2. *Ibid.*, v. 1275-1300.

Cette situation gênée ne dura que peu de jours. Bientôt, en effet, la réponse de Rome arriva, adressée à l'évêque de Thessalonique, mais transmise sur le champ à l'empereur. Elle était très-nette, très-positive, et repoussait avec dédain l'évêque intrus. Le pape s'étonnait qu'on eût pu regarder comme un chrétien un homme qui continuait à porter le vêtement des philosophes païens. « La philosophie, amie de la sagesse du siècle, disait-il, est l'ennemie de la foi, le poison de l'espérance, la guerre déclarée à la charité. » Paroles peut-être à double adresse, et qui pouvaient avoir pour but de réprimander légèrement Grégoire et son trop grand amour des lettres, tout en lui donnant raison sur son adversaire. Damase conseillait d'ailleurs à l'empereur de réunir à Constantinople un concile pour procéder à l'élection régulière d'un évêque, en évitant ces fréquentes mutations de sièges dont l'Église s'affligeait. D'autres nouvelles également défavorables à Maxime arrivèrent aussi d'Alexandrie. Le cynique, se trouvant froidement accueilli par Pierre, qui sentait sa faute, avait pris le verbe haut et menacé le bon vieillard, en un mot fait si bien en quelques jours que le préfet d'Égypte l'avait mis à la porte. Enfin, à Constantinople même, l'opinion, un instant partagée, se prononça vivement en faveur de Grégoire. La ville ne voulait pas être privée de l'honneur que lui faisait un évêque si illustre, et tenait à le garder, dût-elle, plus tard, le faire souvenir parfois irrespectueusement de son erreur. Quant

à l'entraînement général, Théodose fit venir le saint orateur : « Constantinople vous demande, dit-il, et Dieu se sert de moi pour vous donner cette Église ¹. »

Avant de déclarer cependant la vacance du siège et d'y pourvoir, l'empereur, sur la demande de Grégoire lui-même, crut devoir mander l'évêque arien et lui adresser une sommation de se réunir, lui et son troupeau, à la foi de Nicée, moyennant quoi il eût pu consentir à le laisser en place. Démophile s'étant refusé à la proposition : « C'est bien, lui dit le prince. Puisque vous fuyez la paix, je vous ferai fuir aussi à votre tour. » Ordre fut donc immédiatement donné à tout le clergé hérétique d'avoir à évacuer sans délai toutes les églises de la ville et en particulier la principale, celle des Saints-Apôtres, où étaient déposés les restes mortels de Constantin; et le 26 novembre avant l'aube, Théodose, plaçant Grégoire au milieu d'une escorte, se dirigea avec lui vers ce temple, occupé d'avance par les troupes.

Le moment était critique, car si la grande majorité de la cité appelait Grégoire de ses vœux, c'était plus encore par admiration pour son talent que par sympathie pour ses opinions, et les Ariens, encore nombreux, avaient résolu de tenter un dernier effort. Démophile, rassemblant tous ses fidèles, les avait vivement émus en leur annonçant qu'ils allaient avoir à s'expatrier et

¹ S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, loc. cit. — *Gesta pontif. rom.*, Berlin, 1851, p. 19.

à fuir de ville en ville, suivant la prédiction des apôtres. Ils se portèrent en masse sur le passage de l'empereur, plaçant au premier rang des vieillards, des femmes, des enfants, qui se jetaient aux pieds de son cheval et lui présentaient en gémissant leurs suppliques. Une foule immense les suivait, indécise, turbulente, curieuse avant tout de savoir ce qui allait se passer, et prête à prendre parti pour le vainqueur. Les fenêtres, et jusqu'aux toits, étaient couverts de monde. Ce fut au milieu de ces flots de peuple frémissant que le cortège dut se frayer sa route. Théodose s'avancait le front haut, le regard brillant et ferme, comme s'il eût marché au combat : à ses côtés, Grégoire, pâle, ayant à peine le souffle, levant les yeux au ciel. Il était si étourdi des cris de la foule et du bruit des armes, qu'il se trouva porté dans le lieu saint et assis à côté de l'empereur derrière la grille du sanctuaire, sans presque savoir, dit-il, comment il était venu là ¹.

Quand l'empereur et l'évêque furent assis, le clergé entonna d'une voix forte l'office divin. A ce moment, un incident imprévu enleva tous les esprits et décida le succès de la journée. Jusque-là le temps était sombre, et un épais brouillard d'hiver prolongeait la nuit, malgré l'heure déjà avancée. Dès que les premiers accents du chant sacré eurent retenti, un rayon de soleil perça la brume; et peu d'instant après une

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1325 et suiv.

lumière éclatante inonda toute l'église et fit briller de mille feux les riches ornements des prêtres et les épées nues des soldats. Grégoire lui-même parut tout enveloppé d'une auréole, et le Saint-Esprit sembla le toucher d'un de ses rayons. Une clameur pareille au tonnerre s'éleva alors de tous les coins de l'édifice. « Vive l'évêque Grégoire ! » répétait la foule sur tous les tons. Des voix de femmes, plus perçantes encore et plus émues, faisaient écho du haut de la tribune supérieure. Grégoire aurait voulu se lever pour arrêter cet élan : la force lui manqua, et un des prêtres placés près de lui se chargea de transmettre à l'assistance ces paroles entrecoupées : « Assez de cris, mes amis : c'est aujourd'hui l'heure de rendre grâces à Dieu : il sera temps ensuite de songer au reste. » Un murmure d'approbation accueillit ce dernier essai de résistance d'une modestie vaincue. Le service divin fut repris, et s'acheva sans nouveau trouble. Ce ne fut que le lendemain que Grégoire, tout en protestant toujours qu'il ne regardait pas sa nomination comme définitive, tant qu'un concile ne l'aurait pas confirmée, consentit à prendre place sur le trône épiscopal. La révolution se trouva ainsi consommée, et pas une goutte de sang répandue, pas une violence commise, ne vint tristement caractériser l'appui qu'après un demi-siècle d'injures laissées sans vengeance la force venait, pour la première fois, de prêter à la vérité¹.

1. S. Gég. N. . . . *Carm. de vita sua*, v. 1355-1390.

Il n'y avait pas moins de quarante ans, en effet, que l'hérésie s'était emparée avec Eusèbe de Nicomédie, de l'Église de Constantinople; il y en avait cinquante accomplis depuis qu'avec ce même Eusèbe et Arius, son protégé, elle était rentrée, après une condamnation passagère, dans la faveur du grand Constantin. Pendant cette longue série d'années, elle n'avait eu à subir qu'un jour, sous Julien, les souffrances communes à tous les chrétiens. Mais de la part d'aucun souverain catholique, ni Constant, ni Jovien, ni Valentinien, non-seulement aucun châtiment, mais même aucune menace n'étaient venus l'empêcher de répandre ses poisons dans l'esprit des peuples. C'était elle, au contraire, qui, par la main soit de souverains séduits, soit de populations perverties, avait couvert de ruines le monde chrétien. Elle avait toujours joui de la liberté, et en avait toujours usé pour susciter la persécution. Aussi lorsque le 10 janvier 381, six semaines après la scène de l'église des Saints-Apôtres, les habitants de Constantinople purent lire sur les murailles l'édit suivant, ceux qui se sentaient frappés durent reconnaître qu'ils ne faisaient que subir l'application de la loi qu'ils avaient eux-mêmes portée.

« Qu'aucun lieu, disait le document impérial, ne soit accordé aux hérétiques pour célébrer leurs mys-

1. A. D. 381. — Indictio. ix. — U. C. 1134. — Syagrius et Eucherius. Coss.

tères : qu'aucune occasion ne leur soit laissée pour se livrer à la démence obstinée de leur esprit. Quand même quelque rescrit spécial, arraché par la fraude, aurait été accordé à cette espèce d'hommes, qu'il demeure sans valeur. Toute réunion illicite doit cesser. Que le nom du Dieu unique et suprême soit partout célébré. Que la foi de Nicée, transmise par nos ancêtres, confirmée par tous les témoignages de notre religion divine, soit maintenue. Que les souillures de la tache de Photin, le poison du sacrilège d'Arius, le crime de la perfidie d'Eunome, en un mot tous les monstres de sectes odieuses, et les noms de leurs auteurs, soient effacés de toute mémoire. Or, celui-là doit être regardé comme défenseur de la foi de Nicée et véritable observateur de la religion catholique, *qui confesse le Dieu tout-puissant et le Christ, son Fils, Dieu unique avec lui, Dieu de Dieu, lumière de lumière; qui n'offense par aucune négation (negando non violet) le Saint-Esprit, par lequel nous recevons ce que nous obtenons du Père : en un mot, celui qui reconnaît avec une foi pure, et sans aucune altération, cette substance indivise de la Trinité, que les vrais croyants désignent par le mot grec ὁσία.* Voilà assurément les vérités certaines, et que nous devons vénérer. Que ceux qui ne veulent point s'y assujettir cessent de prendre par mensonge le nom de la vraie religion, et qu'ils soient marqués du vrai nom de leurs crimes : qu'ils soient éloignés du seuil de toutes les églises, et

qu'aucun rassemblement d'hérétiques ne soit toléré dans *l'enceinte des villes*. Que s'ils font quelque tentative factieuse pour s'emparer d'une église (*si quid creptio factiosa tentaverit*), nous voulons qu'ils soient expulsés sans pitié des murailles de toute cité, afin que dans tout le monde les églises catholiques soient rendues à ceux qui observent la foi de Nicée ¹. »

Sous cette emphase verbeuse, peu digne d'un législateur, mais commune à tous les actes de ce temps de décadence, le dispositif de l'édit était, on peut le voir, très-simple et, vu l'état d'excitation des esprits, très-modéré. Interdiction de toutes réunions publiques (mais seulement dans l'enceinte des villes) pour les trois sectes les plus avancées de l'Arianisme; nulle inquisition de la conscience privée ou du toit domestique; nulle menace contre les personnes, sauf dans le cas de rébellion. L'histoire, trop souvent sanglante des réactions politiques, présente peu d'exemples de représailles plus cruellement provoquées, et exercées avec moins de rigueur.

Le lendemain même du jour où l'édit avait paru, l'attention en fut distraite par un événement d'un tout autre caractère. Ce n'était rien moins que l'entrée dans Constantinople du plus illustre des rois goths, Athanaric, le fils préféré de l'illustre Hermanaric, celui-là même à qui son père avait fait jurer sur son lit de mort

1. *Cod. Theod.*, xvi.

de ne jamais entrer sur les terres de l'empire. Pour tenir sa parole, Athanaric avait autrefois contraint Valens victorieux de venir à sa rencontre, en barque, jusqu'au milieu du Danube. Plus tard, au moment de l'invasion des Huns, il avait refusé de réclamer, comme ses compatriotes, l'hospitalité romaine. La condition que la victoire de Rome et la peur des hordes tartares n'avaient pu lui faire accepter, une conspiration domestique le forçait maintenant de s'y soumettre. Chassé de son royaume par des parents révoltés, il venait seul, sans armes, avec une faible escorte, se confier à la générosité de l'empereur Théodose, qui, par les semences de division qu'il avait su habilement répandre parmi les Goths, avait peut-être contribué indirectement à cette révolution de palais. Théodose ne s'en montra pas moins très-pressé d'accueillir cet illustre fugitif. Il vint au-devant de lui, hors de Constantinople, et le ramena en pompe à travers la ville. Aucun triomphe ne pouvait être plus flatteur pour l'orgueil romain; car ce n'était pas dans cet appareil suppliant, que la ville impériale, trois ans seulement auparavant, au lendemain de la déroute d'Andrinople, s'était attendue à voir entrer un roi goth. Le souvenir du péril passé, présent à tous les esprits, rendait plus vive la reconnaissance envers l'auteur des bienfaits actuels. Thémistius, qu'une indisposition avait empêché jusque-là de prononcer en l'honneur de Théodose la harangue de bienvenue accoutumée, saisit avidement cette occa-

sion de réparer le temps perdu. Il attendit l'empereur à sa rentrée au palais : « Je ne viens point, lui dit-il, pour vous flatter, car il ne s'érigerait pas à un homme de mon âge, et après avoir vécu familièrement avec tant d'empereurs, jeunes et vieux, de commencer à flatter celui de tous que j'ai trouvé le plus clément, le plus facile, et de recourir aux feintes indignes d'un homme libre, dans le temps même où la liberté du langage devient sans danger. On peut essayer de calmer par des caresses un poulain farouche ; mais un coursier sage et bien dressé, il serait ridicule de vouloir encore l'adoucir et de ne pas se contenter de sa générosité naturelle. » Suivait une peinture de la confiance générale rétablie par la clémence de Théodose, et le pauvre roi proscrit servait de preuve vivante aux assertions de l'orateur. « Comme l'aimant attire le fer, ainsi vous, ô empereur, vous attirez sans peine et sans combat les rois barbares. Voyez celui-ci : autrefois gonflé d'orgueil, il entre maintenant en suppliant dans la cité impériale, où il peut voir, devant la curie, une statue de son père, élevée par le grand Constantin, comme gage d'une alliance alors recherchée, aujourd'hui offerte. »

Pendant cette longue flatterie dont il faisait les frais, et qui ne devait pas contribuer à lui rendre sa situation moins amère, le pauvre roi goth, levant de temps en temps la tête, et promenant ses regards autour de lui, admirait tristement la magnificence des monuments, la multitude innombrable des citoyens, l'éclat

et la bonne tenue des troupes. « Ah ! s'écria-t-il en soupirant : on m'avait dit vrai sur cette grande ville, et je vois aujourd'hui ce que je n'avais pas voulu croire. L'empereur de Rome est un Dieu sur terre, et celui qui l'attaque conspire contre lui-même. » Athanarie ne survécut pas longtemps à ces tristes honneurs : il tomba dans une sorte de langueur, et arrivé à Constantinople le 11 janvier, il était déjà mort le 25. Mais il entra dans la politique de Théodose de se servir de la présence du fugitif jusqu'après sa mort, pour attester sa propre victoire et faire sentir aux Goths ce qu'on pouvait gagner à son service. Il ordonna donc des funérailles tellement magnifiques que tous les Goths présents à Constantinople en restèrent dans l'admiration et que le bruit s'en répandit au delà du Danube, jusque parmi les tribus les plus éloignées. Sans croire, comme Zosime, que la reconnaissance des barbares alla jusqu'au point de les décider à s'abstenir de nouvelles attaques du vivant de l'empereur, et tout en supposant à leur réserve quelque autre motif moins sentimental, on peut penser cependant que ce témoignage de considération dut venir en aide au crédit de ceux qui, dans les conseils des Goths, penchaient pour rentrer dans l'alliance de Rome ¹.

1. Zos., iv, 34. Nous avons dit combien il faut se défier des récits de Zosime, plus malveillant encore pour Théodose que pour les autres empereurs chrétiens. Cette ridicule assertion prouve à elle seule que nous avons eu raison plus haut de ne point admettre sa version sur

L'horizon s'éclaircissait ainsi de tous côtés autour de Théodose. Les officiers chargés d'aller prêter main-forte par toute l'Asie à l'exécution de l'édit contre les hérétiques ne rencontrèrent aucune difficulté sérieuse dans l'accomplissement de leur mission. Partout les évêques catholiques rentrèrent dans leurs sièges, à la grande joie des fidèles et avec l'assentiment paisible de la masse des populations. Au bout de très-peu de temps il ne subsistait, à l'extérieur au moins, dans l'Église, que deux divisions apparentes : le troupeau, faible mais ardent, des Pauliniens à Antioche, et le schisme des semi-Ariens, nouvellement nommés les Macédoniens, qui comptaient encore dans toute l'Asie trente-six évêques de leur communion.

L'édit n'avait rien eu à statuer sur les premiers, qu'aucune question de dogme ne séparait de l'Église, et dont tout le tort était au contraire de se montrer trop peu charitables dans leur zèle pour la foi de Nicée. Mais le nom des seconds n'avait pas été non plus prononcé et ils avaient dû reconnaître une intention claire de les ménager dans les termes discrets dont le législateur s'était servi pour affirmer le seul point désormais contesté par eux, la divinité du Saint-Esprit. Évidemment tous les mots avaient été pesés, en cette matière délicate, par un théologien consommé, afin que l'hommage rendu

les échecs prétendus de Théodose dans sa dernière lutte avec les Goths. — Thém., *Or.* xv, p. 190. — Amm. Marc., xxvii, 5; — P. Orose, vii, 34. — Jornandès, *Historia Gothorum*, cité par Gibbon.

à la vérité ne contient aucune expression blessante pour ceux qui hésitaient encore à la reconnaître. C'était la main de Grégoire qui avait tenu la plume, et la pensée de Basile qui l'avait conduite. On en douta bien moins encore lorsque Théodose annonça l'intention de se conformer au conseil du pape, en convoquant un concile de tous les évêques d'Orient, *pour confirmer la foi de Nicée* et mettre ordre à la situation troublée des Églises. Dans l'envoi des lettres de convocation les évêques macédoniens furent compris. La date de la réunion fut fixée au mois de mai de l'année courante¹.

En attendant ce dernier essai d'une pacification définitive, Grégoire ne négligeait rien pour y préparer les esprits. En possession désormais d'un pouvoir, dont il se refusait toujours à prendre le titre, mais dont il exerçait toutes les prérogatives et dont surtout il remplissait tous les devoirs, son éloquence semblait s'élever avec sa grandeur nouvelle. Son âme se calmait pour se mettre à l'unisson de la paix qui renaissait dans l'Église. Sous les voûtes de la basilique impériale, sa voix, toujours aussi pénétrante que dans la modeste enceinte d'Anastasia, prenait des accents plus graves. Je ne sais quoi de moins incisif et de plus paternel dans le ton, attestait que le chef désormais reconnu d'une vaste Église voulait hannir de sa pensée, avec l'ardeur du combat, le souvenir des blessures qu'il avait reçues :

1. Soc., v, 8. — Soz., vii, 7. — S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1510. — Marcellin, *Chron.* — Idac. — *Chron. Alex.*, etc.

« O mon troupeau, s'écriait-il, passant en revue toutes les classes de citoyens dans un chaleureux appel de conciliation, c'est vers vous maintenant que je me tourne : soyez, comme dit saint Paul, ma gloire, ma joie, ma couronne ; soyez ma défense devant ceux qui me jugent... C'est vous que je vais opposer aux calomnies de mes ennemis... Vous donc d'abord, ô empereurs ! laissez-moi parler : notre parole est faite pour donner des lois même aux législateurs. Honorez la pourpre que vous portez : connaissez le dépôt qui vous est confié, et le grand mystère de votre puissance. Le monde est sous votre main, maîtrisé tout entier par votre étroit diadème et les plis de votre manteau. Les choses d'en haut ne sont qu'à Dieu : vous partagez avec lui celles d'en bas. Montrez-vous donc à vos sujets comme de véritables dieux, si ce mot n'est pas trop hardi. Le cœur des rois est entre les mains de Dieu, dit l'Écriture, et nous le croyons. Placez là votre force, et non dans votre or et dans vos légions. Et vous qui environnez le trône, ne vous enorgueillissez pas de votre puissance, et ne traitez pas les choses qui passent comme si elles étaient immortelles. Gardez votre foi aux empereurs, mais d'abord à Dieu, qui vous a confiés à vos maîtres. Vous qui vous vantez de la splendeur de votre race, illustrez-vous aussi par vos vertus. Je vais même vous dire quelque chose de hardi, mais digne de vous : votre ordre ne sera vraiment noble que quand il aura rayé de ses listes les noms de tous ceux qui ont l'âme sans noblesse.

« Et vous, sages et philosophes, poursuivait l'orateur (et ces mots réveillaient sans doute des souvenirs qui faisaient passer un murmure dans l'assistance), vous qui pensez vous rendre vénérables par votre barbe et votre manteau ; vous, sophistes et grammairiens, qui courez après la faveur populaire, je ne sais comment on vous appellera si vous continuez à manquer de la première de toutes les sciences. Vous qui cherchez la richesse, écoutez cette parole du prophète : « Si les richesses abondent, n'y attachez point votre cœur. » Sachez que vous êtes appuyés sur un soutien fragile. Soulagez un peu votre navire, il en voguera plus lestement... Vous qui vivez dans les délices, enlevez quelque chose aux sens pour le donner à l'esprit. Le pauvre n'est pas loin de vous : il est malade, secourez-le ; dégorgez sur lui ce qui est chez vous en excès... Et vous tous, population de cette grande ville, la première après la première de toutes, et qui même prétendez ne pas céder à celle-là, montrez-vous les premiers par vos vertus, non par vos vices, par la bonne règle de vos mœurs, non par leur dissolution. Quelle honte ne serait-ce pas pour vous de l'emporter en tout sur les autres villes, mais de vous laisser vaincre par la volupté ; ou bien, même en restant modérés sur tout le reste, de montrer une telle folie pour les courses, les cirques et les jeux, que ce soit là véritablement votre vie, et qu'on vous nomme la ville des joueurs ¹. »

1. S. Grég. Naz., *Or.* xxxvi, 10-12.

Dans sa conduite, non moins que dans son langage, les soins charitables du pasteur tendaient à remplacer de jour en jour l'ardeur polémique par laquelle il s'était d'abord fait connaître. Il prodiguait sa compassion aux pauvres, aux affligés, aux malades, sans distinction de secte. Il mettait tout en œuvre pour attirer la foule dans les églises par un éclat jusque-là inconnu dans le service divin. Les longues liturgies, les chants alternatifs des psaumes, les pompes nocturnes, en un mot toutes les innovations de Basile étaient importées à Constantinople. L'attrait de ces nouveautés remplissait les temples de curieux, que la parole de Grégoire saisissait au passage et souvent réussissait à retenir. Des aumônes sans bornes, jointes à ces magnificences d'un effet salutaire, absorbaient entièrement les vastes revenus de l'Église. Grégoire, au surplus, mettait peu d'insistance à les faire rentrer, car il avait refusé d'en confier la gestion à un questeur laïque de peur qu'un esprit de fiscalité trop âpre ne s'y glissât.

Mais, chose étrange, et qui atteste la mobilité de l'humeur populaire, cette simplicité de mœurs, qui avait plu à la foule tant qu'il était l'espoir d'une secte persécutée, lui fut au contraire assez généralement reprochée, quand il se trouva le chef reconnu d'une grande Église. On se plaignit que sa tenue était au-dessous de son rang. La facilité de son abord faillit de plus lui être funeste. Un matin qu'il dormait encore, une compagnie de gens du peuple, d'assez mauvaise

mine, pénétra jusqu'au bord de son lit. « Que voulez-vous, mes amis? » leur dit-il s'éveillant en sursaut. — « Vous voir, et remercier Dieu et le prince de nous avoir donné un tel évêque, répondirent les visiteurs. » Puis, se jetant à genoux, ils lui demandèrent sa bénédiction et se retirèrent le laissant tout attendri de ce témoignage d'affection. Un moment après, il remarqua que tous n'étaient pas partis. Dans un coin de la chambre un jeune homme restait, le visage pâle, lugubre et tout ombragé de cheveux en désordre, lançant des regards sombres. Tout à coup l'inconnu se précipita aux pieds de l'évêque, en les baignant de larmes. Grégoire le releva, le serra dans ses bras, le pressa de questions, et finit par tirer de lui, en quelques paroles entrecoupées, l'aveu que les Ariens l'avaient chargé de l'assassiner, et que le courage lui avait manqué au moment même où il levait le bras. L'entendre, lui pardonner, l'inviter au repentir et lui promettre le secret, tout cela fut pour Grégoire l'affaire d'un moment et le premier mouvement du cœur. L'assassin se retira tout en larmes, pénétré de remords et de reconnaissance; mais Grégoire demeura tout triste de s'être laissé prendre une fois de plus à de fausses caresses, et plus affligé encore de mesurer la profondeur des haines qui couvaient dans le sein de l'Église sous le calme à peine rétabli de sa surface ¹.

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1440-1470.

Un concile allait-il enfin pouvoir panser toutes ces plaies cachées et faire pénétrer l'union jusqu'au fond des âmes? On put un instant l'espérer. Les évêques convoqués par Théodose furent exacts au rendez-vous, et ils arrivèrent animés des dispositions les plus conciliantes. Ils étaient plus de cent dès le premier jour, la plupart d'une foi sans reproche et plusieurs d'entre eux illustrés par leur courage dans la dernière persécution, mais presque tous aussi appartenant à ces opinions modérées dont Basile avait été le constant défenseur, et qui lui avaient valu plus d'une calomnie. Les frères de ce grand confesseur, tous deux héritiers de sa pensée, et l'un déjà presque de sa gloire, Grégoire de Nysse et Pierre de Sébaste; ses amis, ses correspondants habituels, Amphiloque d'Icone, Bosphore de Colonée, Acace de Bérée, Diodore de Tarse, Abraham de Batna, enfin un de ses émules en éloquence, qui l'avait devancé dans la vie et lui survivait, le vieux Cyrille de Jérusalem, tous ces noms promettaient à la future assemblée autant de lumières et de sagesse que de pureté dans la doctrine. Mais celui qui réunissait au degré le plus éminent ces deux caractères était le patriarche d'Antioche, Méléce, lui-même intime ami de Basile, qui pendant vingt années déjà écoulées du plus laborieux pontificat, n'avait cessé d'être en butte aux attaques à la fois des hérétiques et des fanatiques. Banni de son siège par Valens, en même temps qu'il était dénoncé à Rome comme suspect de complaisance coupable pour l'hérésie;

par son compétiteur Paulin, Méléce avait fait, au prix de tant de souffrances, toutes ses preuves en fait d'intrépidité et de modération. Dans ces épreuves diverses il s'était rendu si cher à ses diocésains que l'on trouvait partout, dit saint Chrysostome, son portrait dans Antioche, sur les bagues, sur les coupes, dans les salons des palais et les chambres à coucher des dames ¹.

Il venait de donner une dernière preuve, plus éclatante que toutes les autres, de son bon esprit. Avant de quitter Antioche, il avait voulu en finir avec le schisme ridicule et sans cause qui désolait la première cité de l'Asie. Il était allé résolûment trouver Paulin et lui avait proposé de concilier leur différend par une transaction. L'offre qu'il lui fit était celle-ci : gouverner en commun le diocèse de leur vivant, ce qui leur était possible sans sacrilège puisqu'il n'y avait entre eux aucune différence de foi, et ne point donner de successeur au premier des deux qui mourrait; de cette sorte la division se trouvait bornée au terme d'une vie humaine et finirait dans un temps assez court. La proposition avait d'autant

1. S. Grég. Naz., *loc. cit.* — Théod., v, 8. — Soc., v, 8. — Soz., vii, 7. — S. Chrys., *Hom. de Meletio*, t. II, p. 621. — Les détails du concile sont assez confusément rapportés dans les trois historiens, qui déplacent habituellement l'ordre des faits. Le récit de Grégoire mérite bien plus de confiance; malheureusement il est en vers et rendu souvent obscur par des périphrases poétiques dont le sens est douteux. Tillemont et les éditeurs bénédictins de saint Grégoire ont fait de merveilleux efforts de sagacité et de patience pour démêler la vérité et surtout placer les faits dans leur ordre naturel. Nous les suivrons habituellement, et nous avertirons quand nous nous écarterons des solutions, ordinairement excellentes, adoptées par eux.

plus de mérite de la part de Méléce que les officiers envoyés par Théodose pour réinstaller les évêques orthodoxes, ayant été appelés à se prononcer entre lui et Paulin, s'étaient décidés en sa faveur. Après quelque hésitation Paulin avait consenti à accepter au moins la seconde partie de l'arrangement, à laquelle avaient adhéré par serment tous les prêtres distingués d'Antioche, qui, en cas de vacance, pouvaient prétendre à l'épiscopat; et Méléce, en arrivant à Constantinople, eut la satisfaction d'annoncer à ses collègues qu'ils avaient une querelle de moins à apaiser¹.

Cette conduite désintéressée avait déjà mis Méléce fort en honneur; un incident surprenant le plaça, si nous en croyons Théodoret, tout à fait au premier rang dans le concile. Quand les prélats se trouvèrent en nombre suffisant, ils allèrent faire à l'empereur leur visite de cérémonie. A peine étaient-ils entrés, Méléce avec les autres, sans aucun signe qui le distinguât, que Théodose, perçant la foule, marcha droit à lui et le serrant contre sa poitrine, le couvrit de baisers. La surprise fut grande et Méléce lui-même resta interdit.

1. Théod., v, 3. — Soc., v, 5. — Soz., vii, 3. — L'arrangement conclu entre Méléce et Paulin est un des points sur lesquels Théodoret ne s'accorde pas avec Socrate et Sozomène. Le premier de ces historiens dit que Paulin refusa l'arrangement, les autres soutiennent qu'il accepta au moins la clause de succession en cas de survivance. Ce sont eux évidemment qui ont raison, comme la suite le prouvera. Grégoire ne put avoir d'autre motif pour prendre, après la mort de Méléce, le parti de Paulin, son ennemi de tout temps, que la fidélité à un arrangement conclu.

Théodose raconta alors que dans la nuit on avait précédé sa promotion au trône, il avait aperçu en songe un homme vêtu d'habits épiscopaux qui lui passait le manteau de pourpre autour du corps et lui mettait le diadème sur la tête. Méléce, avec son port majestueux et sa physionomie pleine de douceur, lui paraissait reproduire les traits de la vision, et c'était donc lui qu'il devait regarder comme l'organe dont Dieu s'était servi pour lui faire connaître sa volonté¹.

Une si haute marque de faveur aurait suffi pour appeler Méléce à la présidence du concile; mais d'ailleurs, en l'absence d'envoyé du pape (les évêques d'Orient seuls avaient été convoqués) et du patriarche d'Égypte, Pierre, qui se mourait au même moment à Alexandrie, l'évêque d'Antioche avait naturellement la préséance. Ce fut donc lui qui fit l'ouverture du concile dans les premiers jours de mai, et le premier sujet de délibération fut la scandaleuse ordination de Maxime. La discussion ne fut pas longue. Maxime n'avait eu garde de paraître; sans débats et d'un sentiment commun il fut déclaré qu'il n'avait jamais été évêque de Constantinople, et que tous les actes faits en son nom étaient sans valeur. La conséquence naturelle eût été de procéder canoniquement contre les consécrateurs téméraires qui avaient souillé l'Église par cette profanation; mais les Égyptiens, retenus auprès du lit de

1. Théod., v, 6.

mort de leur patriarche, étant absents, il eût fallu les condamner sans les entendre. Grégoire lui-même intercédait généreusement en leur faveur, et grâce à lui aucune sévérité nouvelle ne vint attrister la journée pleine d'espérances dans laquelle l'unanimité de l'Église d'Orient prononça que l'ami de Basile était désormais chef spirituel unique et légitime de la seconde Rome¹.

Tout semblait marcher à souhait, et l'autorité douce et ferme de Méléce paraissait faite pour compléter ce qui manquait à celle de Grégoire. Il imposait et séduisait sans contraindre, ayant, dit Grégoire lui-même, autant de miel dans le caractère que dans les syllabes du nom qu'il portait. Son regard, plein d'une sérénité limpide, le sourire bienveillant qui éclairait son visage, sa main toujours ouverte à l'amitié, tout plaisait en lui, nous dit un témoin oculaire. Conduit par cette autorité prudente, le concile allait enfin aborder sa plus grande affaire, la définition de la divinité du Saint-Esprit et cette réconciliation des semi-Ariens, objet si longtemps poursuivi par les vœux de saint Hilaire, de saint Basile et de saint Athanase. Méléce semblait plus propre qu'un autre à cette tâche, ayant eu lui-même autrefois quelque teinte de cette erreur, et sachant ainsi quelle pente pouvait y conduire et quels arguments en pouvaient retirer. Soudainement, par une mystérieuse dispensation divine, toutes ces espérances se trouvèrent

1. S. Grég. Naz. — Soz. — Soc., *loc. cit.*

confondues. Méléce, dont l'âge était avancé, ne put résister aux fatigues de séances assidues : une fièvre le prit et l'emporta en peu de jours ¹.

La douleur du concile et celle de l'empereur Théodose furent extrêmes, et pendant plusieurs jours tout fut suspendu pour rendre honneur à la mémoire de l'illustre mort. Les obsèques furent célébrées avec tout le luxe de l'Orient; le corps fut embaumé et placé dans un linceul de soie, tissu des mains d'une grande dame de la ville, puis on le porta en pompe à l'église des Saints-Apôtres; une procession nombreuse le suivait à travers les rues, et chacun de ceux qui la formaient tenant un cierge allumé, la ville entière paraissait en feu. Les évêques y figuraient avec leur clergé, formant des chœurs qui se répondaient en chantant les psaumes dans tous les dialectes de l'Asie. Les louanges du patriarche furent célébrées dans l'église par plusieurs orateurs, entre autres par l'évêque de Nysse, dont le discours nous a été conservé, et qui trouva ce jour-là quelques accents dignes de son frère. Puis, la cérémonie achevée, les restes mortels furent transportés avec la même pompe de ville en ville, Théodose voulut même, par une exception toute spéciale et très-contraire aux usages des Romains qui fuyaient toujours la vue de la mort, que le cortège funèbre fût admis dans l'intérieur de chaque cité. Méléce dut reposer à

1. S. Grég. Naz. — Soz. — Soc. — Théod., *loc. cit.* — S. Grég. Nysse., *in Melet.*, p. 590.

Antioche même, sur les bords de l'Oronte, à côté d'un sanctuaire qu'il avait fait bâtir en l'honneur de saint Babylas et à l'achèvement duquel Théodose contribua généreusement ¹.

Les cérémonies terminées, il fallut reprendre les séances, et alors l'embarras créé par cette mort intempestive apparut dans toute sa gravité. S'il ne se fût agi que de remplacer Méléce dans la présidence du concile, la difficulté n'eût pas été grande et Grégoire était tout naturellement désigné. Mais le concile étant chargé de mettre l'ordre dans tous les diocèses d'Asie, avait tout d'abord à pourvoir à la vacance du siège d'Antioche, c'est-à-dire, dans le cas présent, à se prononcer sur la validité de l'arrangement conclu entre Méléce et Paulin, et en vertu duquel ce dernier était appelé à jouir du droit de survivance. Or; cette clause, à laquelle personne n'avait regardé de bien près tant qu'on pouvait espérer que l'éventualité n'aurait pas lieu sitôt ou même qu'elle tournerait en sens contraire, apparut sous un autre jour lorsqu'il devint nécessaire d'abandonner la direction du premier siège d'Orient au chef d'une petite secte. Beaucoup des évêques présents au concile étaient placés sous la juridiction du siège d'Antioche; presque tous avaient été associés aux luttes de Basile, en butte par conséquent aux calounies des

1. Théod., v, 8. — Soc., v, 9. — S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v, 1575. — S. Grég. Nyss., *in Melet.* — Soz., vii, 10. — S. Jean. Chrys., *Hom. de Melet.*

Pauliniens; ils ne se souciaient point de reconnaître pour leur égal, encore moins pour leur supérieur, celui qui n'avait cessé de noircir leur conduite auprès des âmes pieuses et avait réussi souvent, en Occident surtout et même à Rome, à se faire écouter. Cette faveur des Occidentaux, dont Paulin avait toujours joui, était à elle seule une mauvaise note auprès de l'assemblée, toute composée d'Orientaux, et accessible, malgré sa sainteté, à l'esprit de rivalité sourde qui régnait entre les deux fractions de l'Église. Enfin il ne semblait pas bien convenable de donner pour successeur au saint homme qu'on venait de perdre celui qui avait passé sa vie à le combattre, et ne manquerait pas de dénigrer tout bas sa mémoire. Bref, à l'émotion qui éclata dès le premier jour, il fut visible que la convention plus ou moins valide dont Paulin pouvait se prévaloir ne serait pas ratifiée par le concile ¹.

Seul Grégoire, qui avait pourtant plus que personne à se plaindre de Paulin et de ses amis, ne partagea pas la répugnance commune. L'intérêt de finir à tout prix un différend qui n'avait que trop duré; le respect de la parole donnée par Méléce lui parurent devoir l'emporter sur toute autre considération. « Qu'allez-vous faire? s'écria-t-il, en donnant à ses paroles une force et une onction inaccoutumées. Vous ne songez qu'à l'intérêt de garder pour vous une seule ville, et encore vous

1. S. Grég. Naz. — Théod. — Soc. — Soz., *loc. cit.*

allez y rallumer la guerre au lieu de l'éteindre! Mais c'est au monde entier que vous devez penser. Doutez-vous que l'Occident, déjà bien disposé pour Paulin, ne prenne parti pour lui tout entier quand celui-ci pourra appuyer ses prétentions sur l'autorité de la foi jurée? C'est donc le monde, le monde sauvé par le sang de Jésus-Christ, dont vous provoquez la division. Le siège d'Antioche serait disputé par deux anges que la querelle ne vaudrait pas encore le risque qu'elle fait courir. Mais de quoi s'agit-il? de supporter quelques années un évêque déjà vieilli, et qui ne peut tarder à mourir. Ensuite évêques et peuples réunis pourront pourvoir ensemble à un choix qui ne rencontrera plus d'opposants et que le Saint-Esprit lui-même nous dictera. De grâce, ayez pitié de tous ceux que le schisme a déjà fait périr et de tous ceux qu'il perdra encore. Sachons céder aujourd'hui pour être plus sûrement maîtres demain¹. »

Ces conseils étaient excellents : mais Grégoire, qui les a transmis à la postérité, prenant même la peine de leur donner la forme de très-beaux vers grecs, ne nous explique pas aussi bien pourquoi il ne réussit pas à les faire goûter. Malheureusement le motif de cette incrédule n'est que trop aisé à deviner. Depuis l'aventure malencontreuse de Maxime, les vertus de Grégoire commandaient toujours le respect et son élo-

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1590, 1690 *passim*.

quence l'admiration, mais ses avis avaient cessé d'inspirer la confiance : on faisait peu de cas de son jugement depuis que sa perspicacité s'était trouvée en défaut ; on le croyait toujours prêt à se laisser entraîner à des complaisances peu politiques en faveur de ses ennemis, et possédé d'une passion de sacrifice que ses amis blâmaient en l'admirant, mais que d'autres plus ardents qualifiaient dédaigneusement de duperie. Le plaidoyer en faveur de Paulin fut donc très-froidement accueilli ; un point surtout choqua extrêmement, ce fut l'allusion à l'intervention possible de l'Occident. Quand ce mot fut prononcé, un murmure s'éleva, que Grégoire compare lui-même au croassement des geais et au bourdonnement d'une ruche. Pourquoi, s'écriait l'orgueil asiatique soulevé, l'Orient, qui a donné naissance au Christ, irait-il prendre les ordres de ceux qu'il a lui-même initiés à la lumière ? Cet argument patriotique trouvait surtout faveur auprès des plus jeunes évêques, et leur ardeur exploitant les ressentiments des plus âgés, le concile, à la presque unanimité, sans tenir compte de l'avis de son président, passa outre au remplacement de Méléce. Le choix tomba sur le prêtre Flavien, ami et auxiliaire du défunt, qui l'avait aidé dans tous ses travaux et courageusement suppléé pendant son exil, mais à qui on pouvait reprocher d'avoir été lui-même le confident et l'intermédiaire de l'engagement qu'on allait rompre à son profit.

Le chagrin de Grégoire fut très-amer : en elle-

même la résolution du concile l'inquiétait pour l'avenir de l'Église, mais les motifs d'orgueil et d'obstination qui l'avaient dictée l'affligeaient encore davantage; puis il constatait avec une tristesse poignante combien sa parole avait eu peu de poids même auprès de ses meilleurs amis. A quoi servait dès lors sa présence si d'importuns honneurs ne lui assuraient aucun crédit réel, et si on ne le comblait d'hommages que pour mieux se dispenser de suivre ses avis? Dans une âme à la fois sainte et poétique le moindre scrupule devient un remords et toute pensée triste s'empreint de couleurs exagérées. Le sentiment de son inutilité engendra chez Grégoire une disposition malade qui ne lui permit plus de paraître régulièrement aux séances du concile. Comme sa porte était assiégée d'amis inquiets, d'évêques et de fidèles qui voulaient l'arracher à son chagrin, il choisit une demeure plus retirée, où il était plus difficile de l'atteindre et où il finit par se confiner. Ainsi laissée sans guide, l'assemblée flotta bientôt à l'aventure, méritant de jour en jour davantage les reproches de turbulence et d'indiscipline que Grégoire, du fond de sa retraite, ne cessait de lui adresser ¹.

L'empereur suivait d'un œil inquiet cette confusion croissante et s'affligeait d'un résultat si peu conforme à ses espérances. Rien n'était plus étranger à ce bon catholique, naturellement modeste, et élevé dans la sou-

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua et in Episc.*, *passim.* — Théod., v, 9.

mission, que les airs de maître qu'avait affectés Constance, et même cette hauteur protectrice dont Constantin avait souvent fait sentir le poids à l'Église. Au concile, il ne paraît ni avoir assisté lui-même ni avoir eu de représentant; s'il y avait envoyé quelqu'un de ses officiers, c'était uniquement pour faire la police, et en lui prescrivant un rôle tout à fait passif; car aucun historien n'en fait mention. Hors de l'assemblée, il recevait assez mal ceux qui venaient le trouver pour l'entretenir de leurs débats intérieurs; il refusait d'écouter les dénonciations de certains évêques contre leurs collègues. « Cela ne me regarde pas, disait-il : je ne puis ni citer ni admettre d'évêques en témoignage devant mon tribunal; ce serait déshonorer le sacerdoce ¹. » Ne se croyant ainsi permis de rien faire lui-même pour conjurer le désordre, il imagina cependant que l'introduction de quelques éléments nouveaux pourrait remettre un peu de paix dans les esprits. L'évêque de Thessalonique, en qui il avait placé une confiance par-

1. *Col. Theod.*, XI, t. 39, l. 8. Cette loi est un lambeau de procès-verbal d'une des séances du consistoire sacré. La parole prêtée à Théodose est celle-ci : « Un évêque ne peut être cité en témoignage; il n'est contraint de comparaître ni par l'honneur ni par les lois. On ne peut non plus l'admettre à témoigner : c'est déshonorer sa personne et méconnaître la dignité sacerdotale. » Nous suivons l'avis de Godefroi en appliquant cette prohibition aux dénonciations mutuelles faites par les évêques du concile les uns contre les autres. Rien n'atteste en effet dans les lois de cette époque une incapacité générale d'ester en justice étendue à tous les évêques pour tous les actes de la vie civile. Il s'agit évidemment d'un cas spécial, et la date (juin 381) indique assez que ce cas devait avoir rapport aux incidents du concile.

ficulière, ne s'était pas rendu à Constantinople, parce que, jusqu'au dernier partage, la Macédoine s'était considérée comme attachée religieusement aussi bien que politiquement à l'Occident. Théodose l'engagea à passer sur ce scrupule et à prendre séance avec tous les évêques de sa province. Au même moment débarquaient à la Corne d'Or les évêques d'Égypte avec leur nouveau patriarche Timothée, qu'ils venaient d'élire en remplacement de Pierre; et le concile se trouva grossi par cette double adjonction, qui pouvait en changer la majorité aussi bien qu'en modifier l'esprit.

Ce fut un changement en effet, mais non pas tel qu'on l'espérait. Les nouveaux venus n'apportèrent que de nouveaux sujets de division. Les Égyptiens, compromis dans l'élection de Maxime et amnésiés plutôt que justifiés, en voulaient secrètement à Grégoire de leur humiliation. Quant aux évêques de Macédoine, ils arrivaient pleins de cette compassion un peu dédaigneuse que l'Occident, dans la ferme simplicité de sa foi, éprouvait pour les querelles subtiles de l'Orient, et ils exprimèrent ce sentiment sans prendre assez garde de blesser leurs frères. « Ils nous apportaient, dit Grégoire, le souffle âpre de l'Occident ¹. » Un fait en particulier les choquait et était relevé par eux sans ménagement : c'étaient les fréquents changements de sièges habituels

1. Φυσώσιν ες ἡμῖν ἑσπέριον τε καὶ τραχύ. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1802.

aux évêques d'Asie. Toutes ces translations leur semblaient empreintes d'un esprit d'intrigue et contraires aux traditions de l'Église; ils en passaient en revue les exemples les plus scandaleux, et dans ce nombre il leur arriva de mentionner plusieurs fois avec déplaisir la promotion qui avait fait passer Grégoire du siège de Nazianze à celui de Constantinople. On leur répondit, ce qui était vrai, que jamais Grégoire n'avait été titulaire, mais simple administrateur provisoire du siège de son père. Le fait fut contesté par eux, soutenu par les amis de Grégoire, puis débattu entre les indifférents, et la discussion s'échauffant, ce fut bientôt la légitimité même du titre de Grégoire qui devint l'objet des débats les plus aigres et la véritable pomme de discorde du concile.

Quand le bruit de ces contestations parvint à Grégoire, son parti fut pris à l'instant même. Sa grandeur lui pesait; il ne l'avait acceptée que par dévouement: il en portait d'autant plus impatiemment le poids qu'il le trouvait trop lourd pour ses forces et se sentait lui-même fléchir. « J'étais, dit-il, comme un cheval renfermé à l'écurie: je ne cessais de frapper la terre et de hennir dans mes liens, regrettant mes pâturages et ma solitude. » Du moment où quelqu'un lui faisait un crime de cela même qui faisait son tourment, il ne voulut pas rester un jour de plus dans un poste où il était à la fois suspect et contraint. On ne l'avait plus vu au concile depuis l'arrivée des derniers venus. Inopinément,

en pleine séance, il y parut : « Hommes de Dieu, dit-il, vous êtes assemblés sans doute pour prendre quelque résolution utile au Seigneur : veuillez ne compter pour rien ce qui me touche...; élevez vos esprits vers un plus digne sujet, et puisque vous êtes réunis dans un même lieu, prenez enfin quelque union dans vos sentiments. Jusqu'à quand se rira-t-on de vous comme de gens qui ne savent que se déchirer et se battre? Donnez-vous fraternellement la main. Je serai pour vous le prophète Jonas : je me livrerai pour le salut du navire, bien que je ne sois pas cause de la tempête ¹. »

Soit qu'il y eût cette fois dans le son de sa voix quelque chose qui annonçât une décision irrévocable, soit que les assistants trouvassent intérieurement qu'il avait raison, dans l'état de fatigue et de tristesse où il était réduit, de se regarder comme peu fait pour un poste actif et éminent; soit jalousie, faiblesse ou quelque autre motif encore moins honorable, toujours est-il que la décision annoncée par Grégoire fut accueillie avec un silence morne et respectueux, qui le surprit lui-même. « Je ne veux pas, dit-il plus tard, scruter les mauvaises pensées des hommes, moi qui n'ai à cœur que la simplicité; mais il faut avouer qu'ils adhèrent tous à mes paroles avec plus de facilité qu'on ne pouvait s'y attendre. Telle est la reconnaissance que toute patrie garde à ceux qui l'ont servie ! » Il se leva

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1828-1840.

cependant sans rien ajouter, et sortit. Quelques amis, scandalisés de la froideur de l'assemblée, quittèrent la salle avec lui ¹.

Du concile Grégoire se rendit tout droit au palais de l'empereur. Il pénétra jusqu'à lui sans prendre le temps de demander audience; il le trouva entouré d'un cercle d'officiers et de courtisans : « Prince très-généreux, lui dit-il, je ne viens vous demander ni or, ni présents, ni aucun bienfait. De telles demandes sont bonnes pour ceux qui font cas de ce qui n'a point de valeur : je regarde toutes ces choses comme au-dessous de moi. La seule faveur que je réclame de vous, c'est la permission de céder à l'envie qui me poursuit. Je suis odieux à tous et abandonné de mes amis : laissez-moi partir, je vous le demande au nom de mes cheveux blancs et des sueurs que m'a coûtées le service de Dieu. » Théodose, plus ému que les évêques, le serra dans ses bras et insista pour le retenir, mais faiblement et sans succès. La destinée active de Grégoire était finie.

Avant de quitter cette cité ingrate, mais encore chérie, il voulut pourtant lui adresser un adieu suprême. Il annonça qu'il se ferait entendre encore une fois dans la grande église, et les évêques, un peu honteux de leur trop prompt assentiment à son départ, voulurent rendre un dernier hommage à ce grand homme, d'un cœur si tendre, dont ils avaient si peu

1. S. Grég. Naz., *Carm. de vita sua*, v. 1865-1870.

ménagé la délicatesse. Ils se transportèrent en corps à l'église, au milieu d'une foule immense qui encombrait la nef, le chœur et les tribunes. Affaibli par les chagrins et la maladie, Grégoire avait à peine un souffle de voix ; il parla cependant plus d'une heure, et jamais sa parole ne fut plus émue et plus pénétrante. Le sentiment des services qu'il avait rendus et de l'indifférence qui le récompensait le remplissait non de ressentiment ou d'orgueil, mais d'une inquiétude affectueuse pour les âmes qu'il allait quitter. Pour ouvrir ces yeux aveuglés, il ne craignit pas d'énumérer lui-même ses titres à la reconnaissance qu'on lui refusait. C'était saint Paul *parlant en imprudent* ; mais par ce retour noble et désintéressé sur lui-même, il mettait dans un plus saillant contraste les grâces de Dieu avec l'ingratitude humaine. Le début du discours fut singulièrement incisif et pressant.

« Que pensez-vous de ce qui nous touche, ô mes chers pasteurs et collègues?... Quel avis est le vôtre sur le pèlerinage que nous avons fait parmi vous?... L'appréciez-vous déjà suffisamment par vous-même et portez-vous sur nous un jugement bienveillant ? ou bien devons-nous faire comme les chefs du peuple ou d'armée, ou, comme ceux qui sont préposés au gouvernement des finances, devons-nous vous rendre publiquement compte de notre administration ? Nous ne rougirions pas d'être jugés par vous, parce que nous devons nous juger tous les uns et les autres et toujours

avec charité. C'est la vieille loi de l'Église, et Paul lui-même communiquait aux autres apôtres l'Évangile qu'il annonçait¹. »

Il dépeignait alors l'état misérable dans lequel il avait trouvé le troupeau catholique de Byzance, exténué par la persécution, travaillé par la corruption et l'intrigue, et le comparant, par une vive prosopopée, au spectacle même de l'assemblée qui était sous ses yeux :

« Vous donc, s'écriait-il, qui que vous soyez, qui nous jugez sévèrement, jetez vos regards autour de vous : voyez cette couronne de gloire, bien différente de la *couronne d'orgueil des mercenaires d'Éphraïm* dont parle le prophète ; voyez ce conseil de prêtres dont les cheveux blancs et la sagesse inspirent le respect ; voyez le bon ordre des diacres, presque aussi remplis que les prêtres du Saint-Esprit ; la modestie des lecteurs, l'ardeur d'apprendre du peuple fidèle : hommes et femmes, tous également empressés à rendre hommage à la vérité. Chez les hommes, soit savants, soit simples, c'est la même étude des choses divines : soit gouvernés, soit gouvernants, c'est la même soumission à la loi de la justice : soit militaires, soit lettrés, c'est le même engagement dans la milice de Dieu... Chez les femmes, soit que, mariées, elles soient enchaînées par la loi divine plus encore que par le lien de la chair, soit qu'elles demeurent libres de toute chaîne,

1. S. Grég. Naz., *Or.* XLII, 1.

c'est la même consécration à Dieu. Enfin, chez les vieillards comme chez les jeunes gens, les uns marchant d'un pas mesuré vers l'immortalité, les autres faisant violence pour la conquérir, c'est le même renouvellement de l'âme par les espérances de la foi : eh bien ! cette couronne (je parle ici non selon Dieu et en chrétien, mais laissez-moi dire), je suis de ceux qui l'ont tressée, et c'est l'œuvre de mes discours... Je ne doute pas que les plus sincères d'entre vous, ou plutôt que vous tous m'en rendiez le témoignage. C'est avec vous et sous vos yeux que j'ai travaillé, et la seule récompense que je vous demande de m'accorder, c'est une confession nette de la Trinité. Nous n'avons jamais rien voulu et nous ne voudrons jamais rien de plus ; car il faut que la vertu soit sans récompense pour rester la vertu, et qu'elle ne se propose d'autre but que le bien ¹. »

Il continue en rappelant la pureté de sa doctrine, la netteté de ses professions de foi sur tous les points contestés ; puis il passe en revue les principales critiques qui lui étaient adressées, sa complaisance excessive pour ses ennemis, la simplicité extrême de ses mœurs ; et il donne à ses réponses la forme vive d'un dialogue ironique :

« Tu es placé, me dit-on, depuis un temps déjà long, à la tête de l'Église, favorisé par les circonstances

1. *Ibid.*, 11, 13.

et par les bonnes grâces de l'empereur, cette grande force : quel signe d'un heureux changement a brillé pour nous ? Que d'hommes nous avaient outragés ! que de maux nous avions soufferts !... Puisque, par le retour des choses humaines, nous pouvions nous venger, il fallait punir ceux de qui nous avions reçu tant d'injures. Eh quoi ? nous sommes devenus les plus puissants, et nos persécuteurs ne seront pas punis ? Eh bien ! oui, cela est ainsi, car pour moi c'est une assez grande vengeance que de pouvoir me venger... Mais peut-être vont-ils aussi me reprocher que ma table n'est pas assez abondante ni mes vêtements assez magnifiques, et que je ne reçois pas avec assez de faste et d'apparat ceux qui viennent à moi. Je ne savais pas que nous dussions disputer de luxe avec les consuls et les généraux d'armée. Si telles furent mes fautes, pardonnez-les-moi ; nommez un autre évêque qui plaise à la foule : laissez-moi à la solitude, au repos des champs et à Dieu, à qui seul je pourrais plaire par la simplicité. Vous pensez peut-être qu'il me sera pénible d'être privé de ces solennités où je vous parlais, et de ces applaudissements qui, comme des ailes, enlèvent l'orateur vers le ciel... En tout cas je trouverai moins de peine à y renoncer qu'à rester plus longtemps dans ce tumulte, car la foule ne veut pas des prêtres, mais des rhéteurs... Donnez-moi mes lettres de congé, comme les empereurs font aux soldats.

« Adieu donc, église d'Anastasia, qui tirais ton

nom de notre pieuse confiance; adieu, monument de notre commune victoire : nouvelle Siloë où nous avons pour la première fois fixé en terre l'arche sainte, depuis quarante ans agitée et errante dans le désert; adieu aussi, grand et célèbre temple, notre nouvelle conquête, qui dois à la parole sainte ta grandeur présente, bourgade de Jébus dont nous avons fait une Jérusalem; adieu, vous toutes, demeures sacrées de la foi, les secondes en dignité, qui embrassez les diverses parties de cette ville et qui en êtes comme le lien; adieu, saints apôtres, céleste colonie, qui m'avez servi de modèle dans mes combats;... adieu, chaire pontificale, honneur envié et plein de péril;... adieu, concile de pontifes, chœur des Nazaréens, harmonie des psaumes, veilles pieuses, sainteté des vierges, modestie des femmes, assemblée des orphelins et des veuves, regards des pauvres tournés vers Dieu et vers moi. Adieu, maisons hospitalières, amies du Christ et secourables à mon infirmité. Adieu, vous qui aimiez mes discours, foule empressée, où je voyais briller les poinçons furtifs qui gravaient mes paroles. Adieu, barreaux de cette tribune sainte, forcés tant de fois par le nombre de ceux qui se précipitaient pour entendre la parole. Adieu, ô rois de la terre, palais des rois, serviteurs et courtisans des rois; si vous êtes fidèles à votre maître, je ne sais, mais certes vous ne l'êtes pas toujours à Dieu. Applaudissez, élevez jusqu'au ciel un nouvel orateur qui vous plaira : elle s'est tue, la voix qui vous offensait. Adieu, grande cité,

amie du Christ (car je lui rends ce témoignage quoique son zèle ne soit pas selon la science, et le moment de la séparation adoucit mes paroles); approchez-vous de la vérité, corrigez-vous, quoique bien tard... Adieu, Orient et Occident, pour lesquels j'ai combattu et par qui je suis accablé. J'en atteste celui qui pourra nous pacifier, si quelques autres évêques savent imiter ma retraite. Mais je m'écrierai surtout : adieu, ange gardien de cette église, qui protégez ma présence et qui protégerez mon exil; et toi, Trinité sainte, ma pensée et ma gloire, puissent-ils te conserver parmi eux et puisses-tu les sauver! sauve mon peuple, et que j'apprenne chaque jour qu'il s'est élevé en sagesse et en vertu! Enfants, gardez-moi le dépôt sacré, souvenez-vous que j'ai été lapidé parmi vous; que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous¹ ! »

En sortant de l'église, il fit tous ses préparatifs pour partir, on eût presque dit pour mourir, tant il semblait pressé de prendre congé du monde et des hommes. C'était si bien à ses yeux une fin de vie, qu'il rédigea son testament, en présence de plusieurs des évêques du concile, et fit donation aux pauvres de Nazianze du fonds de tous ses biens, dont, de son vivant, il leur donnait déjà le revenu; puis il se mit en route, charmant par des épanchements poétiques les tristes loisirs

1. S. Grég. Naz., *Or.* XLII, in fine. Avons-nous besoin de dire combien, dans la traduction de ces divers morceaux, nous nous sommes aidé des fragments déjà si admirablement interprétés par M. Villemain?

de son voyage. Tantôt c'était le récit des maux de sa vie; tantôt quelque invective pleine de verve satirique contre les vices de son temps; tantôt quelque hymne mystique, quelque retour mélancolique sur la destinée humaine, ou quelque invocation à la solitude et au repos. En passant à Césarée, il s'y arrêta pour y célébrer du haut de l'autel les louanges de Basile dans une magnifique oraison funèbre; puis il alla à Nazianze reposer sous le toit qui avait abrité son enfance cette âme trop pure pour le monde, qui gardait sous les cheveux blancs le charme, la candeur et l'inexpérience du premier âge¹.

Les évêques du concile, attristés et confus, reprirent languissamment leurs séances. Il fallait avant tout remplacer Grégoire, et tous alors se regardèrent avec embarras. L'importance du poste, la difficulté de trouver un nom qui réunit les opinions divisées et qui ne fit pas avec l'éclat de celui du prédécesseur un trop choquant contraste, tenait tous les esprits en suspens : personne n'osait désigner un candidat. Pendant que l'incertitude durait, il arriva ce qui s'était déjà vu plus d'une fois : c'est que le peuple s'empara lui-même de l'élection et trancha la difficulté. Dédaignant tous les évêques de l'assemblée, que leurs divisions avaient décrédités, la faveur populaire alla chercher un laïque vénérable, Nectaire, originaire d'une famille illustre de

1. S. Grég. Naz., *Testamentum*, *Opp.*, t. II, p. 200; *Carm.*, p. 779-814; *Or.* XLIII.

Tarse, mais exerçant à Constantinople même les fonctions de préteur, et dont les mœurs graves et le visage plaide avaient déjà je ne sais quoi de sacerdotal. Ce choix, d'abord proposé dans les groupes, sur les places publiques, eut bientôt des adhérents dans l'assemblée même où Nectaire avait des amis, entre autres l'évêque de sa ville natale, Diodore. On mit donc ce nom sur une liste avec plusieurs autres qui furent soumis à l'approbation de Théodose. La nomination d'un magistrat civil ne pouvait être mal vue d'un empereur même aussi soumis à l'Église que Théodose. Aussi le choix impérial s'arrêta-t-il du premier coup sur ce candidat, bien qu'il fût le dernier en ordre de présentation. Cette faveur entraîna la majorité des suffrages, et Nectaire fut proclamé¹.

On n'avait pourtant pas songé à une difficulté qui n'était pas de médiocre importance. Nectaire, dont la vie était devenue austère avec l'âge et depuis la perte d'un fils unique très-aimé, avait eu une jeunesse légère qu'aucune pénitence n'avait encore expiée. D'après l'habitude de beaucoup de chrétiens d'alors, principalement de ceux qui avaient des péchés graves sur la conscience, il avait omis de se faire baptiser afin de réserver pour sa dernière heure l'efficacité souveraine

1. Théod., v, 8. — Soc., v, 8. — Soz., vii, 8. — Rufin, ii, 21. — Sozomène donne sur cette élection des détails qui ne se trouvent pas dans les autres auteurs; mais il la place avant la mort de Méléce, ce qui ôte toute vraisemblance à son récit.

de ce remède de l'âme. Il fallut donc coup sur coup baptiser, ordonner, puis consacrer le chef de l'Église de Constantinople : grand scandale, bientôt tempéré, il est vrai, par le zèle vraiment évangélique que Nectaire mit sur-le-champ à s'instruire, puis à s'acquitter de ses nouvelles fonctions. Ce fut, au génie près, le même spectacle qu'Ambroise avait donné à Milan ; mais rien n'était mieux fait que ces brusques transitions pour accoutumer les esprits à mettre sur le même pied, et souvent à confondre les unes avec les autres les dignités spirituelles et civiles. Ambroise et Nectaire, magistrats la veille, ne paraissaient pas avoir cessé de l'être en devenant évêques ¹.

Il était tard pour aborder enfin la véritable tâche du concile, la décision des questions dogmatiques ; et l'assemblée, après tant d'incidents fâcheux, jouissait désormais de bien peu d'autorité pour les trancher. On s'en aperçut quand il fallut en venir à discuter avec les évêques macédoniens le point même de leur hérésie, l'essence de la troisième personne divine. Ces vieux évêques, d'un esprit borné, d'un caractère faible, usés par l'âge et par la pratique des cours, auraient cédé, suivant toute apparence, à une majorité bien unie, ralliée sous des chefs imposants et pesant sur eux de tout le poids moral de la foi et de la vertu. Mais laissés en présence de collègues qu'ils avaient vus la veille aux

1. Théod., — Soc., — Soz., — Rufin, *loc. cit.*

prises les uns avec les autres pour des motifs de peu de valeur, qui s'étaient privés eux-mêmes, par une jalousie mesquine, de leur chef naturel, ils se mirent plus à leur aise. Probablement Éleuze de Cyzique eût eu quelque peine à tenir tête dans la discussion à la logique de Grégoire; avec Nectaire et ses pareils, il se sentit moins embarrassé. Du dehors, d'ailleurs, leurs partisans les engageaient à tenir bon, en leur répétant que, dans l'état de division où étaient tombés les orthodoxes, rien n'était plus à craindre de leur part. Bref, à la grande surprise et à la grande douleur de Théodose, les trente-six ennemis du Saint-Esprit, comme on les appelait déjà, les *Pneumatomaques*, se montrèrent intraitables. Vainement leur rappela-t-on que quinze ans auparavant une députation envoyée par eux au pape Libère était tombée d'accord d'une profession de foi toute catholique. Cet argument, reproduit par l'empereur lui-même dans plusieurs entretiens successifs, demeura sans effet; et pour couper court à de nouvelles instances, les schismatiques se décidèrent, à un jour donné, à quitter tous ensemble Constantinople, en avertissant par une lettre collective tous leurs sectateurs de se mettre en garde contre tout ce qui émanerait du concile après leur départ ¹.

S'ils s'étaient flattés d'entraîner par une démarche si brusque la dissolution de l'assemblée, ils furent trom-

1. Soc., v, 8. — Soz., vii, 7.

pés dans leur espérance. Ce fut bien en effet le signal de la fin du concile; mais les évêques restants, se trouvant réduits en nombre, profitèrent de l'unanimité que cette désertion leur rendait pour achever en hâte une tâche qui leur pesait. Afin d'éviter de rentrer dans de nouveaux débats, ils ne se mirent pas en devoir de rédiger eux-mêmes une formule de foi. Par une précaution que l'envie d'en finir et une certaine méfiance d'eux-mêmes leur suggéraient, ils se bornèrent à confirmer un usage déjà introduit dans la plupart des Églises orthodoxes, et qui consistait à ajouter à la formule de Nicée quelques phrases explicatives. A ces simples mots du symbole : *Je crois en Jésus-Christ... qui s'est incarné, qui s'est fait homme, qui a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, en viendra juger les vivants et les morts; et je crois aussi au Saint-Esprit, etc.*, on apprenait dans beaucoup d'Églises aux catéchumènes à substituer ces phrases plus développées : « Je crois en Jésus-Christ *qui est descendu des cieux, s'est incarné par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, et s'est fait homme, qui a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, qui a souffert et a été enseveli, qui est ressuscité le troisième jour selon les Écritures; qui est monté aux cieux, est assis à la droite du Père, et viendra de nouveau dans sa gloire pour juger les vivants et les morts, et son règne n'aura pas de fin. Je crois au Saint-Esprit, qui est aussi Seigneur et source de vie,*

qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, qui a parlé par les prophètes. Je crois en une seule Église, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un baptême pour la rémission des péchés, j'attends la résurrection des morts et la vie des siècles à venir. Le but de ces additions était clair : c'était l'union intime de la double nature en Jésus-Christ qu'on avait voulu défendre contre Apollinaire; c'était la divinité du Saint-Esprit qu'on maintenait contre les semi-Ariens et Macédoniens. Peu à peu les fidèles en étaient venus, en beaucoup de lieux, à ne plus distinguer le texte même du commentaire. Un illustre docteur, Épiphane de Salamine, venait même d'insérer le symbole ainsi allongé dans un ouvrage dogmatique fort répandu. Le concile ne crut pas pouvoir mieux faire que de valider par son autorité ce produit spontané de la piété des peuples. Les modifications usitées furent officiellement introduites dans la formule de Nicée et la complétèrent ainsi sans l'altérer; c'est sous cette forme développée qu'encore de nos jours est chanté dans nos églises le grand résumé de la foi chrétienne, sans que l'usage lui ait pourtant enlevé le nom qui le rattache aux grands souvenirs de l'Église triomphante, d'Athanase et de Constantin ¹.

1. Nous adoptons ici l'opinion généralement reçue qui attribue au concile de Constantinople l'introduction officielle dans le symbole de Nicée du commentaire spécialement destiné à rectifier les erreurs d'Apollinaire et à affirmer la divinité du Saint-Esprit. Il est certain cependant : 1^o qu'antérieurement au concile tenu à Constantinople,

A cette première décision, attestée par tous les historiens, mais dont aucun acte officiel ne nous est resté, fut joint un très-petit nombre de canons : quatre, suivant les manuscrits les plus anciens et les plus autorisés ; sept, suivant d'autres plus récents et plus suspects. Deux de ces canons étaient consacrés à renouveler la condamnation de Maxime, de ses amis et de toutes les nuances de l'hérésie, depuis Eunome jusqu'à Apollinaire. Le temps des ménagements était passé, et les semi-Ariens (ou ennemis du Saint-Esprit, dit le texte) furent cette fois nominalement désignés. D'autres décisions eurent pour but de confirmer par une sanction nouvelle les règles depuis longtemps proclamées de la hiérarchie ecclésiastique. Les privilèges d'Alexandrie et d'Antioche, l'indépendance des Églises de Thrace et du

le symbole, sous une forme peu différente de l'actuelle, avait été inséré par saint Épiphane dans le livre dogmatique *de Ancorato* ; 2° que, postérieurement au concile, les docteurs parlent toujours du symbole de Nicée comme du résumé de la foi chrétienne, et ne font pas mention des additions faites à Constantinople ; 3° enfin que ce n'est guère qu'au concile de Chalcédoine, c'est-à-dire quatre-vingts ans après, que le symbole de Constantinople est mentionné sous ce nom exprès. — Nous croyons que le récit tel que nous le présentons éclaircit suffisamment ces difficultés. L'usage de modifier le symbole de Nicée pour l'expliquer existait avant le concile de Constantinople, qui ne fit que confirmer ces additions. C'est ce qui explique pourquoi, avant comme après cette confirmation, le nom de symbole de Nicée resta seul employé. Il n'y eut en réalité aucun changement dans les habitudes des fidèles (Conf. Tillemont, *S. Grégoire de Nazianze*, LXXVIII ; Hefele, *Concilien Geschichte*, t. II, p. 9 et suiv.). Nous pensons, avec ces deux autorités, qu'il n'y a aucun compte à tenir des récits, de date d'ailleurs assez récente, qui attribuent la composition du nouveau symbole à saint Grégoire de Nazianze ou à saint Grégoire de Nysse.

Pont furent proclamés de nouveau. Une seule innovation fut introduite, mais féconde en conséquences et ouvrant une voie pleine de péril. « Que l'évêque de Constantinople, dit le IV^e canon, ait le premier rang d'honneur après l'évêque de Rome, parce que Constantinople est la nouvelle Rome. » Ce n'était encore qu'une primauté d'honneur et non de juridiction; mais cette dangereuse assimilation, en modelant trop exactement l'Église sur l'Empire, exposait l'unité chrétienne à se rompre le même jour que l'unité politique ¹.

Sa tâche ainsi remplie avec plus de précipitation que de dignité, le concile informa l'empereur dans une lettre assez brève, datée du 5 juillet, qu'il était arrivé au terme de ses travaux et lui en fit connaître le résultat. Alors, mais seulement alors, Théodose, spectateur passif jusque-là pendant toute la durée et même pendant tous les orages de ces longues délibérations, et dont l'action s'était à peine fait sentir, même pour recommander la paix, crut le moment venu pour lui de prendre la parole. A ses yeux, le jugement de

¹ 1. Nous adoptons l'avis d'Hefele, qui considère les trois derniers canons insérés dans les manuscrits grecs comme faussement attribués au concile de Constantinople et devant être rapportés à une seconde réunion qui eut lieu dans la même ville l'année suivante. Indépendamment des raisons que donne le savant éditeur, nous sommes particulièrement frappé de cette considération, que rien dans ces canons, et surtout dans ceux qui portent les nos 6 et 7, ne se rapporte aux matières délibérées dans le concile, d'après le récit détaillé que nous en a donné saint Grégoire. Il faudrait donc, pour les admettre, supposer de nouvelles discussions, auxquelles le court espace de temps qui s'écoula entre le départ du saint et la fin du concile n'aurait pu suffire.

la foi était la tâche des évêques, la sienne commençait à l'exécution. Pour que personne ne se méprît sur cette distinction, il employa de nouveau une précaution qui lui avait déjà réussi. Dans un édit qui suivit à quelques jours de distance la clôture du concile, il se déclara une fois de plus décidé à prêter main-forte à la vraie croyance. Mais, pour la caractériser, il se garda cette fois encore d'avoir recours à aucune définition dogmatique : il mentionna seulement les noms des docteurs de qui il tenait à honneur de recevoir sa foi toute faite, sans avoir la prétention de la refaire ou de l'examiner.

« Que toutes les Églises, dit-il, le 30 juillet, soient livrées à ceux des évêques qui confessent l'égalité du Père, du Fils et du Saint-Esprit dans la majesté, la puissance, l'éclat et la gloire : qui ne font point ici des distinctions profanes et malsonnantes, mais reconnaissent l'ordre dans la Trinité, la multiplicité dans les personnes, l'unité dans la divinité. *Et vous les reconnaitrez à ceci qu'ils sont en communion avec les évêques suivants : à Constantinople, Nectaire ; en Égypte, Timothée ; dans le diocèse d'Orient, Pélage de Laodicée et Diodore de Tarse ; dans la province proconsulaire et le diocèse d'Asie, Amphiloque d'Icone, etc. »*

C'étaient les principaux du concile, rangés même dans l'ordre nouveau, que le canon tout récemment adopté venait d'établir, puisque l'évêque de Constantinople était nommé avant le patriarche d'Alexandrie. On ne

pouvait, du haut du trône, pousser plus loin le scrupule et même l'ostentation de la soumission. L'édit, du reste, ne portait aucune pénalité nouvelle contre l'hérésie. Un autre, presque de la même date, étendait aux campagnes la prohibition du culte public, déjà faite dans les villes; mais cette disposition ne regardait encore que la petite secte, presque éteinte, des disciples d'Aétius et d'Eunome, connue sous le nom d'*Anomæens*¹.

Les évêques n'avaient plus qu'à se retirer; mais avant de les laisser partir, Théodose les réunit encore une fois dans une cérémonie imposante et significative. Il avait fait chercher à Ancyre, où ils étaient déposés, les restes mortels de l'évêque Paul, le même que, quarante ans auparavant, l'hérétique Macédonius avait remplacé dans un jour de violence sur le siège de Constantinople. Une fête solennelle fut ordonnée pour la translation de cette dépouille dans une basilique que Macédonius lui-même avait fait construire, où il avait officié pendant toute la durée de son épiscopat schismatique et que les Ariens n'avaient cessé depuis lors d'occuper. Ce triomphe posthume du défenseur de la vérité sur le rival qui l'avait fait mourir dans l'exil, frappa vivement les assistants.

Telle fut l'œuvre entière de ce concile qui tient le second rang dans les fastes des assemblées plénières de l'Église. Œuvre mollement poursuivie, hâtivement ter-

1. *Cod. Theod.* xvi, t. 1, l. 3; t. 5, l. 8.

minée, préservée sans doute de l'erreur dogmatique par la protection que l'Esprit-Saint accorde à ses moins dignes interprètes, mais dont la formation laborieuse, interrompue par de déplorables hésitations, n'avait ni édifié les spectateurs, ni préparé les fidèles au respect. Au premier moment même l'effet de cet ensemble de décisions, faible en Asie, fut nul et plutôt fâcheux en Occident. Rome, qui avait conseillé le concile, mais qui n'avait pas été appelée à y prendre part, ne les connut ni ne les confirma ¹. Ce ne fut que plus tard, plus d'un

1. La question de savoir à quel moment les actes du concile de Constantinople ont reçu cette sanction de l'Église universelle qui permet de placer cette assemblée elle-même parmi les conciles œcuméniques, est une de celles que les érudits ont le plus souvent débattues. Par le récit même qu'on vient de lire, il est très-évident que, dans la pensée de l'empereur qui convoqua le concile et des évêques qui s'y rendirent, cette assemblée ne devait être composée que d'évêques orientaux et ne voulait statuer que pour l'Orient, l'hérésie spéciale des Macédoniens n'ayant aucune racine en Occident. Aussi aucun légat de Rome ne fut appelé, et sauf les évêques de Thessalonique, qui ne vinrent que tard et sur un appel spécial, aucun Occidental ne prit séance. Il ne nous paraît pas moins certain qu'aucune communication ne fut faite officiellement à Rome des décisions prises et aucune confirmation demandée. Le contraire a été soutenu par quelques érudits, s'appuyant sur une lettre du pape Boniface aux évêques d'Illyrie, en 422, qui dit que l'empereur Théodose, ne croyant pas l'élection de Nectaire assurée, envoya des personnes de sa cour pour prier le pape de la confirmer. Mais cette assertion ne se rapporte qu'à une lettre écrite l'année suivante (382) par une autre réunion d'évêques tenue à Constantinople, qui s'adressa cette fois directement au pape, à la suite d'une interpellation faite par Damase à Théodose sur l'état de l'Église d'Orient. Cette lettre elle-même, dont nous aurons occasion de parler, fournit une preuve décisive qu'aucune communication ne fut faite en 381.

Il est certain enfin que les canons du concile de Constantinople étaient encore très-mal vus à Rome au temps de saint Léon, princi-

siècle après, que le besoin de rattacher à une date fixe la proclamation d'un dogme immémorial fit placer le symbole de Constantinople à côté et à la suite de celui de Nicée; et sans cette adhésion tardive de l'Église universelle, les Pères de Constantinople ne seraient connus que par les traits qu'a lancés contre eux la sainte et poétique colère de Grégoire.

Un autre fait cependant, plus digne de mémoire, recommande ces insuffisants défenseurs de la vérité au souvenir de l'histoire, c'est l'attitude que garda devant eux le représentant du pouvoir suprême. On vit, en effet, ce jour-là en présence, d'un côté, un jeune empereur, dans tout l'éclat d'une renommée naissante entouré d'une armée dévouée, dont il avait effacé la honte et relevé les drapeaux, salué partout sur son passage par les acclamations enthousiastes d'un peuple qu'il venait d'arracher à une ruine presque consommée; de l'autre de vieux prêtres, désunis, et privés par leur faute même du seul reflet de gloire qui pût éclairer leurs fronts. Quel contraste! quelle inégalité! quelle tentation d'envahissement chez l'un! chez les autres quel danger de faiblesse! Et cependant ce furent ces vieux prêtres qui firent la loi et ce jeune

palemment celui qui reconnaissait au siège de Constantinople même une primauté d'honneur; et saint Grégoire le Grand écrit que l'Église romaine n'a jamais reçu les canons du concile, mais seulement les définitions contre Macédonius. C'est donc uniquement en raison de cette définition ajoutée au symbole et pour rendre à la divinité du Saint-Esprit un hommage nouveau, que le concile lui-même a été admis dans l'Église avec l'autorité infaillible qui s'attache à l'œcuménicité.

vainqueur qui s'honora de leur obéir. Aucun signe des temps ne pouvait mieux manifester la puissance croissante de l'Église. Quand Basile d'un regard intimidait Valens, on pouvait dire que c'était le génie qui faisait reculer la médiocrité couronnée; mais quand Théodose, tout illuminé de gloire, se rangea devant Neetaire, simple commis la veille et le front tout humide encore de l'eau du baptême, ce ne furent plus deux hommes, mais deux institutions en regard, dont l'une, pliant devant l'autre, consommait par son abaissement toute une révolution sociale!



TABLE

DU TOME PREMIER DE LA TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

VALENS ET SAINT BASILE.

(364-372)

État de l'Occident à l'avènement de Valentinien. — Qualités et défauts de ce souverain. — Sa résolution de séparer la religion de la politique. — Prudence qu'il apporte dans la révocation des mesures prises par Julien contre les chrétiens. — Difficultés que rencontre cette ligne de conduite. — Troubles religieux de Milan : Hilaire de Poitiers s'y rend et entre en lutte avec l'évêque schismatique Auxence. — Valentinien se laisse persuader d'ordonner la soumission des catholiques à l'évêque arien. — Réclamation d'Hilaire. — Auxence réussit à se faire maintenir, et Hilaire est renvoyé en Gaule. — Sa lettre aux chrétiens sur ces incidents. — Belle protestation en faveur de la liberté de la conscience chrétienne. — Valentinien passe lui-même en Gaule pour repousser une invasion des Allemands. — Valens, attaqué au même moment par une sédition, réclame des secours de son frère. — Valentinien les refuse. — Il triomphe des Allemands. — Troubles à Rome. — Situation de cette capitale. — Puissance croissante des patriciens chrétiens. — La famille Anicia et le préfet Probus. — Débuts des jeunes Ambroise et Jérôme. — Résistance des patriciens païens. — Les deux Symmaque. — Divisions intérieures des chrétiens. — Le pape Libère et l'usurpateur Félix. — Grandeur et richesses de la papauté. — Mort de Félix, puis de Libère. — Double élection : Damase et Ursin. — Violences qui assurent le triomphe de Damase. — Fâcheux effet de cette victoire sanglante et jugement sévère des païens. — Les partisans d'Ursin réclament auprès de l'empereur, qui permet la rentrée

d'Ursin dans Rome. — Nouveaux troubles. — Ursin est banni une seconde fois. — Triomphe complet du pouvoir pontifical, affaiblissement de la puissance civile. — Mécontentement que ce résultat cause à Valentinien. — Lois restrictives de la puissance du clergé. — Impuissance de ces lois. — Faiblesse du pouvoir impérial. — Efforts multipliés et stériles de Valentinien. — Institution des réunions provinciales et des *defensores civitatum*. — Maladie de Valentinien. — Les généraux lui cherchent un successeur. — Il revient à la vie et associe à l'empire son fils Gratien. — Proclamation de ce jeune Auguste. — Divorce et second mariage de Valentinien. — Fâcheux effet de cette résolution. — Valens règne seul et sans conseil à Constantinople. — Ses défauts et son impopularité. — Le proscrit Procope, parent de Julien, profite de l'absence de Valens pour se faire proclamer à sa place. — Valens, déjà en route pour Antioche, rétrograde précipitamment. — Sa terreur. — Procope commet des fautes graves à Constantinople, et encourt à son tour l'impopularité. — Il est vaincu dans deux batailles successives et livré à Valens. — Valens envoie la tête du rebelle à Valentinien. — Réaction sanglante à Constantinople. — Les catholiques y sont compromis. — Valens tombe sous l'influence des Ariens et de leur chef Eudoxe. — Les semi-Ariens cherchent à se rapprocher de Rome. — Cette tentative est sur le point de réussir. — Valens, inspiré par Eudoxe, la fait échouer. — Valens reprend la ligne politique de Constance, mais sans disposer de la même force. — Résistance et dernière lutte d'Athanase. — Popularité et puissance de ce saint évêque en Égypte. — Sa visite au désert. — Il est banni par Constance. — La population d'Alexandrie s'oppose à l'exécution de l'ordre. — Le préfet promet d'attendre jusqu'au retour d'une députation envoyée à Constantinople. — Il cherche à s'emparer par surprise de la personne du saint, qui se dérobe à temps. — Il rentre peu de temps après dans Alexandrie, où on n'ose pas l'attaquer. — Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze sont menacés par la même persécution. — Basile, froidement traité par son évêque, s'en rapproche au moment du péril. — Il est appelé à lui succéder. — Difficulté de son élection à laquelle son ami Grégoire, par scrupule de délicatesse, ne veut pas concourir. — Valens, après avoir repoussé une incursion des Goths, se dirige vers l'Asie. — Mort de l'évêque arien Eudoxe. — Les catholiques envoient une députation à Valens pour proposer un évêque de leur communion. — Valens fait périr les députés. — Introuisation violente de l'évêque arien Démophile à Constantinople. — Voyage de Valens, partout précédé par le préfet du prétoire Modeste, qui chasse quatre évêques orthodoxes de leurs sièges. — Modeste arrive à Césarée. — Terreur des amis de Basile. — Calme du saint. — Ses entrevues avec Modeste. — Arrivée de Valens. — Son incertitude. — Il se rend à l'église le jour de l'Épiphanie. — Son trouble. — Basile lui vient en aide. — Premier entretien de Basile et de l'empereur. — Ordre d'exil, auquel Basile se prépare à obéir. — Il est mandé au palais pour la maladie du fils de l'empereur. — Valens s'engage à faire baptiser son fils. — Le baptême est administré par un Arien. — Mort de l'enfant. — Valens renonce à bannir Basile, et quitte Césarée avec dépit. — Puissance de Basile. — Ses différends avec les magistrats des provinces voisines : il en sort à son avantage et reste seul épargné au milieu de la persécution générale. — Double épreuve de la puissance de l'Église faite dans des conditions différentes et avec le même résultat par Valens et Valentinien..... 1

CHAPITRE II

L'ÉPISCOPAT DE SAINT BASILE.

(372-379)

Basile veut profiter de la tranquillité qui lui est assurée pour rendre la paix à l'Église d'Orient. — Difficultés qu'il rencontre dans cette tâche. — Son plan est de faire rentrer d'abord les semi-Ariens dans l'Église. — Il est approuvé, mais non secondé par Athanase. — Mort de ce saint évêque. — Basile a recours à Rome, qui accueille froidement ses ouvertures. — Calomnies propagées contre Basile et accréditées par ses ménagements envers les semi-Ariens. — Les semi-Ariens changent de nom en même temps que de doctrine, et réduisent leurs différends avec les catholiques à une dissidence sur la divinité du Saint-Esprit. — Basile est d'avis de les accueillir sans les faire expliquer sur ce point. — Il est accusé de faiblesse, principalement par Paulin d'Antioche et ses partisans. — Schisme à Antioche et double épiscopat de Méléce et de Paulin. — Résistance énergique de Basile aux intrigues qui l'environnent. — Grégoire lui-même est ébranlé. — Mesures d'organisation prises par Basile pour affermir son autorité. — Désordres dans le clergé d'Asie. — Basile annule toutes les ordinations faites sans son concours. — Liturgie nouvelle. — Obligation de travail manuel imposée aux ecclésiastiques. — Revendication des droits du métropolitain contre les résistances des suffragants. — Différend avec l'évêque de Tyane, qui veut profiter de la division de la Cappadoce en deux provinces pour se faire indépendant. — Basile nomme Grégoire à l'évêché de Sasines pour soutenir cette lutte. — Refus et colère de Grégoire. — Il finit par céder, et Basile reste maître du terrain. — Réformes de l'état monastique. — Puissance, popularité, désordres des moines. — Lutte entre les anachorètes et les cénobites. — *Règles* de Basile. — Ses *Ascétiques*. — Il prend parti pour la vie commune contre la vie solitaire. — Il interdit les austérités outrées et volontaires. — Règles sévères imposées au noviciat. — Mais une fois l'engagement pris, Basile en exige l'exécution. — Vœux perpétuels. — La règle de saint Basile est adoptée par tout l'Orient. — Hommage que lui rendent Éphrem de Syrie et Épiphane de Chypre. — Œuvres de charité de saint Basile. — Hôpitaux, hospices. — Nature de l'éloquence de saint Basile. — Il est le premier orateur proprement dit de la chaire chrétienne. — Les homélies sur la famine et sur les enfants vendus par leurs pères. — Hexaméron, explication morale de la Genèse. — Correspondance de saint Basile. — Caractère de ces écrits. — Basile est homme du monde en même temps qu'évêque. — Ses recommandations aux magistrats, et son action dans les affaires administratives et politiques. — Soins particuliers qu'il apporte dans ses relations avec les gens de lettres et les rhéteurs. — Echange de compliments avec Libanius. — Son opinion sur l'étude des lettres classiques. — Elle était nécessaire pour rassurer les consciences ébranlées par les fanatiques. — Basile proteste contre le divorce entre les lettres et la foi. — Traité spécial à ce sujet. — Philosophie de saint Basile. — Ce n'est point un système à lui propre, mais des emprunts faits à divers systèmes pour le besoin des discussions. — Part qu'il fait à la philosophie dans la démonstration de l'existence de Dieu; mais la foi seule peut définir son essence. —

Discussion avec Eunome sur la Trinité. — Caractère général de l'action de saint Basile..... 113

CHAPITRE III

LA BATAILLE D'ANDRINOPLE.

(368-378)

Suite du règne de Valentinien en Occident et de celui de Valens en Orient. —

Difficultés de tous genres que rencontre Valentinien. — Énergie qu'il déploie pour les surmonter. — Fréquentes expéditions au delà du Rhin et sur le Danube. — Son caractère s'aigrit. — Actes de cruauté auxquels il se livre. — Il prescrit à ses agents une sévérité impitoyable. — Féroacité du vicaire de Rome, Maximin. — Tyrannie que ce magistrat fait peser sur la capitale. — Aucun motif religieux n'est mêlé à ces actes de rigueur. — Lois de Valentinien qui attestent son impartialité en matière de religion. — Les prêtres chrétiens protestent contre sa cruauté, et interviennent parfois en faveur des victimes. — Douceur du gouvernement du préfet Ambroise, à Milan. — Vacance du siège épiscopal de Milan. — Ambroise est désigné par le peuple pour le remplir. — Il se défend de ce choix et veut s'y dérober par la fuite. — Les évêques suffragants et l'empereur confirment la designation populaire. — Ambroise se résigne : sa consécration. — Insurrection des Maures en Afrique, suite des malversations du comte Romain, et favorisée par les Donatistes. — Une légion romaine déserte et proclame empereur le roi maure Firmus. — Valentinien envoie en Afrique le comte Théodose. — Succès rapide de la première expédition de Théodose. — Supplice de la légion révoltée. — Seconde et troisième expéditions, qui amènent la soumission de la province. — Révolte des Quades sur le Danube, provoquée par les imprudences et la perfidie du jeune Marcellin. — Invasion de la Pannonie. — Valentinien s'y rend au printemps de 375. — Nouveaux actes de cruauté auxquels il se livre. — Il est frappé d'apoplexie au moment où il reçoit une députation des révoltés. — Sa mort. — Ses généraux proclament son jeune fils Valentinien. — Son fils aîné, Gratien, déjà Auguste, et resté en Gaule, consent à partager l'empire avec son frère. — Premiers actes de Gratien : il répare les injustes sévérités de son père. — Il se laisse entraîner à des actes de réaction regrettables. — Supplice immérité du comte Théodose. — Enthousiasme de Symmaque et du sénat romain pour Gratien. — Harangue du rhéteur Themastius au sénat de Rome. — Gratien refuse la robe de souverain pontife que les députés du sénat lui apportent. — Explication et véritable caractère de ce refus.

Valens à Antioche. — Il persecute les chrétiens, bannit l'évêque Méléce. — Courage des chrétiens d'Antioche soutenus par les solitaires des montagnes voisines. — Entrevue de Valens et du solitaire Aphraate. — Édît de Valens pour astreindre les moines au service militaire. — Suite de la persécution exercée par Valens. — Résistance des chrétiens à Edesse et à Samosate. — Conspiration dans le palais de Valens. — Il découvre que plusieurs de ses officiers ont consulté des magiciens pour connaître le nom de son successeur. — Supplices qui suivent cette découverte. — Proscription de tous les officiers

dont le nom commence par les quatre lettres Théod (Θεοδ). — Interdiction générale des pratiques de sorcellerie; supplice des sophistes et des philosophes illustres. — Arrivée d'une race de barbares inconnus, les Huns, sur le territoire des Goths. — Les Goths sont vaincus et chassés de leur territoire. — Renseignements vagues des géographes anciens sur l'origine et les mœurs des Huns. — L'évêque Ulfilas, traducteur de la Bible dans la langue des Goths, conseille aux Goths de demander asile dans l'empire romain. — Incertitude de Valens sur l'accueil qui doit être fait à cette proposition. — Il se décide à l'accepter, en exigeant que les Goths embrassent l'arianisme. — Ulfilas les y décide. — Les Goths, entassés sur les bords du Danube, s'impatientent du retard mis à leur admission. — Précautions ordonnées par Valens pour la réception des fugitifs. — Elles se trouvent inapplicables, et les Goths se répandent dans la Thrace en dévastant tout sur leur passage. — Terreur de Valens: il défend de recevoir de nouveaux émigrants. — Les Goths se mettent en révolte. — Déroute des légions romaines: les Goths se rendent maîtres de toute la province. — Valens fait demander du secours à Gratien, qui lui promet de venir de sa personne, le printemps suivant. — Valens revient en toute hâte à Constantinople. — Mauvais accueil qu'il y reçoit. — Il destitue le général chrétien Téréntius. — Il quitte Constantinople pour aller combattre. — Sinistres prédictions du moine Isaac. — Premier succès de Valens. — Il se décide à livrer bataille sans attendre la venue de Gratien. — Bataille et désastre d'Andrinople. — Mort tragique de Valens. — Épouvante générale dans l'empire..... 285

CHAPITRE IV

CONCILE DE CONSTANTINOPLE.

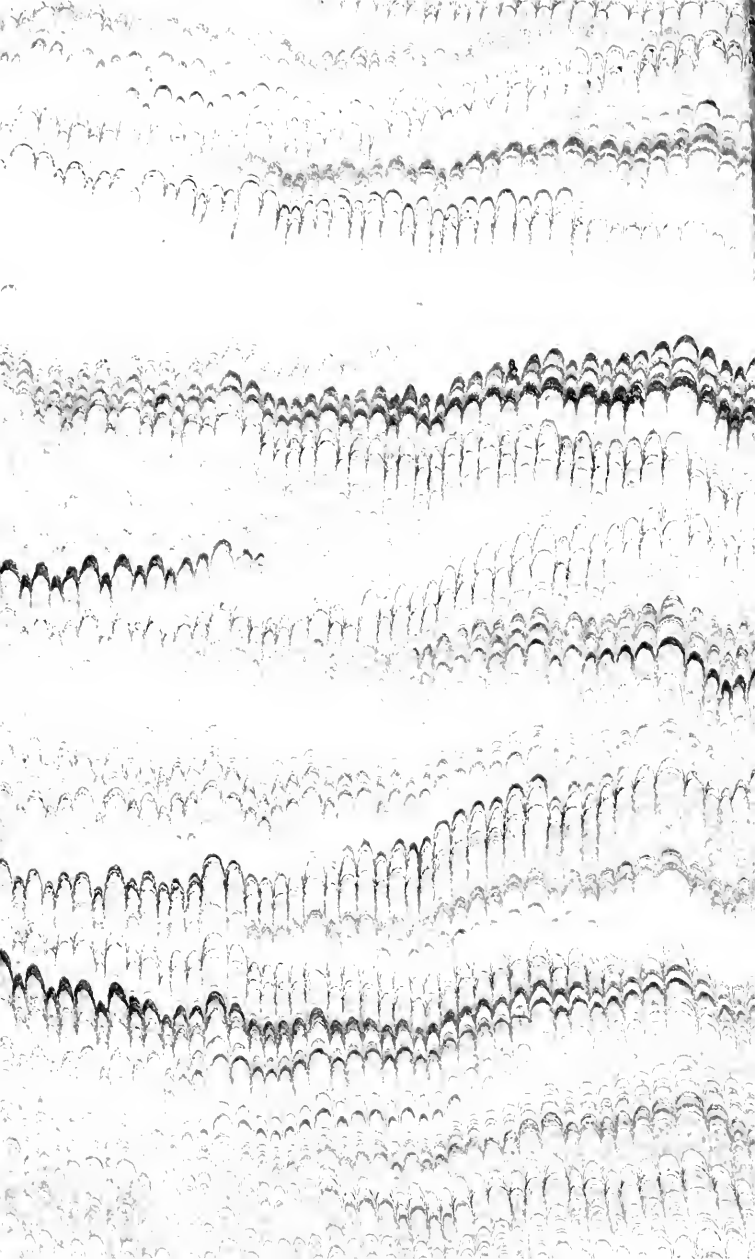
(378-381)

Marche de Gratien vers l'Orient. — Il s'arrête à Sirmium. — Il publie un édit qui rappelle les évêques catholiques et établit la liberté des cultes. — Les Goths se dispersent, et les troupes romaines reprennent courage. — Résistance de Thessalonique et de Constantinople. — Gratien songe à retourner en Gaule; il fait venir d'Espagne le jeune Théodose et lui confie le commandement de ses troupes. — Caractère de Théodose, rapports de sentiments entre Gratien et lui. — Supériorité de Théodose. — Théodose remporte un léger avantage sur les barbares. — Gratien se décide à le nommer Auguste et à lui abandonner l'Orient. — Départ de Gratien pour la Gaule. — Théodose reste à Thessalonique. — Tactique habile qu'il emploie avec les barbares. — Il vient à bout de les séparer et de vaincre les tribus les unes après les autres. — Maladie de Théodose à Thessalonique. — L'évêque Ascole lui administre le baptême. — Il se fait expliquer par Ascole l'état des divisions religieuses en Orient. — Il prend le parti de proscrire l'hérésie. — Premier édit publié à Thessalonique pour rendre hommage à la foi de Nicée. — Diverses mesures législatives prises par Théodose à Thessalonique. — Attaque imprévue des barbares. — Théodose, un instant surpris, se délivre de leurs mains. — Il se rend à Constantinople. — Déplorable situation des catholiques dans cette capitale. — Joie que leur cause l'édit de Théodose — Embarras qu'ils éprouvent sur la conduite qu'ils doivent tenir en attendant

l'empereur. — Ils font proposer à Grégoire de Nazianze de venir prendre la direction de leur Église. — Répugnance de Grégoire : il se décide à regret à accepter la proposition. — Mort de Basile. — Douleur populaire à ses funérailles. — Entretien de sa sœur Macrine avec son frère Grégoire sur l'immortalité de l'âme. — Grégoire de Nazianze arrive à Constantinople. — Mélange confus des diverses sectes dans cette ville. — Conduite réservée de Grégoire. — Difficultés qu'il éprouve à trouver un lieu pour se faire entendre. — Chapelle d'Anastasié. — Ses premiers discours; sa *Théologie*; habileté de sa discussion avec les semi-Ariens ou Macédoniens sur la divinité du Saint-Esprit. — Eloge funèbre d'Athanase. — Grand succès de Grégoire; inimitiés qu'il excite. — Sa sûreté est menacée; il ne s'en émeut pas. — Il se laisse tromper par un intrigant nommé Maxime, autrefois philosophe cynique. — Caractère méprisable de ce personnage. — Grégoire, trompé par ses apparences de vertu, prononce son éloge en chaire. — Maxime conçoit la pensée de se faire évêque. — Il met ce dessein à exécution; sa consécration scandaleuse. — Indignation de la cité; il est forcé de fuir. — Douleur de Grégoire à qui on reproche sa méprise. — Il veut quitter la ville. — Les fidèles le retiennent malgré sa résistance. — Arrivée de l'empereur, qui consulte le pape Damase sur la conduite qu'il doit tenir entre Grégoire et Maxime. — Damase condamne Maxime. — Théodose se décide à enlever aux Ariens la grande église et y intronise Grégoire à main armée. — Grégoire proclamé évêque. — Loi de 381 qui interdit les réunions des hérétiques. — Arrivée à Constantinople du roi goth Athanaric, qui vient y chercher un refuge et y meurt. — Sage et douce administration de Grégoire. — Théodose convoque un concile où les évêques macédoniens sont appelés pour terminer la discussion sur la divinité du Saint-Esprit. — Réunion et dispositions pacifiques du concile. — L'évêque d'Antioche Méléce le préside. — Arrangement conclu par cet évêque avec son compétiteur Paulin pour assurer la possession paisible du siège à celui des deux qui survivrait à l'autre. — Mort de Méléce. — Pompe de ses funérailles. — Paulin réclame la survivance promise. — Grégoire appuie ses prétentions. — Le concile, malgré l'avis de Grégoire, refuse de valider l'arrangement d'Antioche et donne la dignité épiscopale à Flavien. — Chagrin de Grégoire. — Il n'assiste plus aux séances du concile. — La discorde se glisse dans l'assemblée. — Arrivée des évêques d'Égypte et de Macédoine. — Ils élèvent des contestations sur la légitimité de l'élection de Grégoire au siège de Constantinople. — Grégoire prend le parti de donner sa démission et de se retirer. — Son discours d'adieu dans l'église des Saints-Apôtres. — Son départ. — Il est remplacé par Nectaire, magistrat laïque, mais désigné par le peuple. — Les Macédoniens ne veulent pas adhérer à la divinité du Saint-Esprit et se retirent du concile. — Symbole de Constantinople. — Édît de Théodose qui condamne les Macédoniens. — Caractère général du concile de Constantinople. — Les faiblesses de ses membres n'ont rien ôté au respect de Théodose pour leurs décisions. — Importance politique de ce résultat. 345







**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

